TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 408 — DERNIÈRE ÉDITION — SAMEDI 3 OCTOBRE 1981

L'attentat de Beyrouth a fait plus de quatre-vingts morts

LIRE PAGE 9



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,20 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Le F.M.I. et le réalisme financier

L'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale aura sans doute été la plus désenchantée de toutes. Les décisions qui y ont été prises et plus encore l'état d'esprit qui *s'y est manifesté témoignent* d'une extraordinaire cécité, voulue ou pas, devant les problèmes posés aux pays du tiers-monde. Ces décisions font peser sur le monde de nouvelles menaces, au moment où renaît l'espoir, encore très fragile, d'une reprise du dialogue Nord-Sud.

Paradoxalement, c'est au nom du réalisme financier et économique que les Américains se sont employés — et ils y sont jusqu'à un certain point parvenus — à faire prévaloir une doctrine qui tourne le dos aux faits et ignore les enseignements de l'expérience accumulée au cours des précédentes décennies.

Ne mentionnons pour mémoire que la décision, pourtant importante, de ne pas procéder « en ce moment » à l'émission de nouveaux droits de tirage spéciaux. Il n'aura pas été difficile au secrétaire au Trésor des Etats-Unis, M. Donald Regan, et à ses collaborateurs, de convaincre leurs collègues européens qu'il n'était vraiment pas utile de mettre en circulation des liquidités supplémentaires dans un monde qui en regorge et où l'inflation continue à faire rage. Tout ce qui peut dissiper l'illusion selon laquelle il suffit de distribuer de nouveaux moyens de paiements créés ex nihilo est une bonne chose.

Toutefois, il n'en découle pas qu'il faille diminuer le rôle et les moyens d'intervention d'institutions qui accordent des crédits à des conditions plus favorables que celles du marché. Compte tenu de l'inflation, les ressources dont dispose aujourd'hui le F.M.I. pour consentir des prêts (en général remboursables en trois ans) aux pays en mal de déficit sont, en comparaison du volume des échanges internationaux, nettement plus faibles que pendant les années 60, durant lesquelles les déséquilibres à corriger étaient d'une ampleur bien moindre.

L'idée que le Fonds doit s'accommoder de cette situation procède d'un faux raisonnement : on feint de croire que, si le F.M.I. prête moins d'argent, les pays déficitaires du tiers-monde — les seuls à recevoir actuellement une aide du Fonds — seront d'autant plus incités « à mettre de l'ordre chez eux », comme ils y ont été invités lors de l'assemblée générale. C'est plutôt le contraire qui est vrai. C'est seulement si l'aide à attendre de l'extérieur est substantielle qu'un gouvernement trouvera la force de prendre des mesures de redressement.

Quant au nouveau président de la Banque mondiale, M. Alden Clausen, il se donne en priorité pour *tâche d'encourager* la participation du capital privé au financement des programmes d'investissement. Il s'agit là d'une autre illusion intéressée. L'hymne entonné à la louange des investissements privés dans le tiers-monde par M. Regan ou par le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, ne change rien au fait que les flux réels ne correspondent pas, et de loin, aux besoins.

Le gouverneur de la Banque populaire de Chine, M. Li Baohua, vêtu de la stricte tenue Mao, rappela à l'assemblée qu'en compromettant l'amélioration du niveau de vie des pays pauvres on risquait de provoquer des « troubles sociaux et politiques » qui ne pouvaient que servir les intérêts de l'U.R.S.S.

Le congrès de Solidarité

Le secrétaire général des syndicats hongrois se dit prêt à dialoguer avec ses collègues polonais

Le congrès de Gdansk devait élire, ce vendredi 2 octobre, le président de Solidarité. M. Lech Walesa est le favori de la compétition. Les trois autres candidats qui briguent le poste *semblent* néanmoins traduire les sentiments de beaucoup de militants lorsqu'ils préconisent une attitude plus ferme à l'égard du pouvoir.

Le congrès devait également prendre connaissance de la lettre adressée à M. Walesa par M. Sandor Gaspar, secrétaire général des syndicats hongrois. Celui-ci a décliné l'invitation d'assister au congrès parce qu'il juge inadmissible l'appel aux travailleurs des pays de l'Est, mais se dit prêt au dialogue.

De notre envoyé spécial

Gdansk. — Un premier pas vient d'être fait vers l'établissement de contacts normaux entre Solidarité et le mouvement syndical officiel des pays communistes. M. Sandor Gaspar, secrétaire général du Conseil national des syndicats hongrois, dit, dans une lettre adressée le 23 septembre à M. Walesa, et qui devait être lue, ce vendredi 2 octobre, devant le congrès de Gdansk, qu'il était prêt à engager « *à tout moment* » un débat entre les deux organisations sur « *la mission des syndicats dans l'esprit des obligations internationales et de l'amitié traditionnelle polono-hongroise* ».

M. Gaspar, qui est membre du bureau politique du parti, et passe à Budapest pour en incarner l'aile la plus orthodoxe, explique que l'appel lancé par Solidarité aux ouvriers des pays de l'Est rend impossible sa présence à Gdansk. La critique qu'il fait de cet appel « *inadmissible* » est sévère, mais reste, malgré sa fermeté, très courtoise. Evitant toute invective, M. Gaspar se contente de marquer un désaccord total, mais motivé, et qui n'exclut pas, au contraire, la recherche d'un dialogue. Il ne s'agit pas là du premier échange entre Solidarité et les syndicats hongrois. Avant l'été déjà, les organisations avaient procédé à un tour d'horizon resté sans publicité. Dans le cas présent, M. Gaspar a, en revanche, tenu à ce que cette correspondance soit publiée. Il est peu probable qu'il ait pris cette initiative sans concertation avec d'autres capitales concernées, de Moscou en premier lieu.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Le budget et la relance de l'économie

Le gouvernement prévoit la création de plus de dix mille emplois dans le secteur du bâtiment

La présentation du projet de loi de finances pour 1982 a provoqué une réaction en partie hostile de M. Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. Il considère que les petits contribuables seront frappés dans leur pouvoir d'achat et que cela risque de porter atteinte à la relance.

Cependant, en exposant dans le détail les dispositions budgétaires en faveur de son ministère, M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, estime qu'il est possible de créer en un an entre dix mille et vingt mille emplois dans ce secteur.

Un espoir fragile

M. Roger Quilliot a fortement insisté sur la « place privilégiée » qu'occupe le logement dans la bataille pour l'emploi. Parviendra-t-il, après avoir tenté de stopper une dégradation presque ininterrompue depuis sept ans dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, à relancer la machine durablement ?

Pour y parvenir, le ministre de l'urbanisme et du logement devra faire preuve d'une solide détermination. L'augmentation d'un tiers des enveloppes budgétaires consacrées à la construction neuve se heurte de plein fouet aux habitudes de sous-évaluation du montant réel des prêts, habitudes nées d'une programmation en valeur et non en nombre de logements. L'« opération vérité » à laquelle procède le budget 1982 était nécessaire et demeure courageuse. Elle explique en partie — au-delà de la hausse des taux d'intérêt et de l'accroissement des coûts de la construction — l'apparente contradiction entre l'importance de l'effort budgétaire et la stagnation à quatre cent dix mille logements des prévisions de la construction neuve.

JOSÉE DOYERE.

(Lire la suite page 29.)

La solidarité majoritaire

Les parlementaires communistes s'apprêtent à amender le projet de loi de finances pour 1982 qu'ils jugent positif sous plusieurs aspects, mais contestable ou inacceptable sous d'autres.

Le projet de budget pour 1982 oblige les élus de la majorité à se prononcer sur des mesures concrètes qui concernent tous les Français. Les communistes sont, comme leurs partenaires socialistes et radicaux de gauche, tenus de concilier la règle de la solidarité gouvernementale et le souci de « faire avancer les choses » dans le sens qu'ils souhaitent. Même s'ils n'obtiennent pas toujours satisfaction, puisque leurs voix ne sont pas indispensables à la majorité, ils peuvent ainsi affirmer leur originalité, et, éventuellement, obtenir le concours d'élus socialistes qui partagent leurs appréciations.

Au-delà de la part d'influence que leurs ministres peuvent exercer sur la conduite de l'action gouvernementale, les communistes n'ont pas d'autre moyen de pression que la faculté d'amender les projets de loi. Ils en usent à l'instar des socialistes qui, le cas échéant, contestent aussi les textes qui leur sont présentés (le débat sur la situation des travailleurs immigrés l'a bien montré).

Qu'une certaine tension se manifeste entre le gouvernement et sa majorité est plutôt sain, mais, pour que la confrontation ne dégénère pas, il convient d'éviter quelques travers.

D'abord, celui de croire que les élus qui soutiennent le pouvoir n'ont qu'à voter tout ce qu'on leur demande de voter ; ensuite, celui de limiter le débat parlementaire à des tractations entre le premier ministre et le parti dominant, comme ce fut le cas dans le passé et comme les communistes en dénoncent la tentation chez les socialistes ; enfin, celui de penser qu'il est possible d'être présent au pouvoir tout en prenant ses distances avec lui sur des projets essentiels chaque fois que cela apparaît opportun.

La solidarité majoritaire a ses limites qui sont l'excès de contrainte et l'ambiguïté.

LA C.F.T.C. ET L'ACTION GOUVERNEMENTALE

« Sans relance, on ne pourra pas financer la politique sociale »

nous déclare M. Jean Bornard

(Lire page 34.)

Un entretien avec M. Roger-Gérard Schwartzenberg

Le Mouvement des radicaux de gauche se réunit samedi 3 et dimanche 4 octobre à Paris, *en congrès extraordinaire, pour élire son président*. M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, avait abandonné ses fonctions le 28 février dernier, lorsqu'il avait été investi comme candidat du M.R.G. à l'élection présidentielle. M. Roger-Gérard Schwartzenberg, qui est président par intérim depuis le 9 juillet, est candidat à la présidence. Son élection devrait être acquise sans difficulté, la plupart des fédérations du mouvement lui ayant d'ores et déjà apporté leur soutien.

Le M.R.G., qui est associé au gouvernement avec un ministre et un secrétaire d'Etat, M. Abadie (tourisme), insiste sur sa spécificité *et sur l'originalité de sa contribution* à l'ensemble des forces de gauche, précisément parce que l'une et l'autre risquent d'être diluées depuis que le parti socialiste est au pouvoir.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Schwartzenberg déclare que la question de l'existence autonome du M.R.G. ne se pose plus et souhaite que la politique du gouvernement soit infléchie dans plusieurs domaines. Selon lui, les radios privées locales devraient pouvoir bénéficier d'une publicité réglementée et limitée.

« Le plan économique doit se doubler d'un plan social »

« Votre élection dimanche à la présidence du M.R.G. est une formalité ?

— Un congrès n'est jamais une formalité, mais de nombreuses fédérations se sont déjà prononcées en faveur de ma candidature et de la ligne politique qu'elle représente. Cela dit, un congrès radical est pleinement souverain et peut toujours comporter des imprévus.

— Ceux qui vous contestent vous reprochent d'avoir pris parti en faveur de François Mitterrand lors du congrès de Versailles, au détriment de Michel Crépeau. Périodiquement on vous accuse d'être « l'homme de Mitterrand »...

— La divergence du dernier congrès portait seulement sur une échéance électorale particulière et non sur l'orientation fondamentale, qui nous rassemble, Michel Crépeau et moi-même, c'est-à-dire le maintien de l'identité propre du M.R.G. Au demeurant, j'ai veillé à respecter la décision du congrès. En toute hypothèse, il faut toujours se déterminer sur la ligne politique proposée par un candidat. Or, ma ligne politique est claire et ferme : c'est le maintien de l'indépendance du Mouvement des radicaux de gauche. Notamment par rapport à ses partenaires politiques habituels. Je considère qu'une gauche qui cesserait d'être pluraliste cesserait d'être majoritaire dans notre pays. La gauche n'a pas du tout l'intention d'être une gauche standardisée, banalisée, qui passerait ses différentes composantes au rouleau compresseur de l'uniformité.

Propos recueillis par
LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

COURSES

Ouf ! le prix de l'Arc-de-Triomphe devrait bien avoir lieu. Voilà une nouvelle qui réjouira non seulement les parieurs, mais aussi nos grands argentiers quand on sait les sommes que le P.M.U. rapporte à l'Etat.

MM. Delors, Fabius — et Mauroy en tête — sont en effet engagés dans une longue et difficile course d'obstacles. Tous casaques rose.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LA FRANCE ET L'ART

Pour le mécénat

M. Jack Lang multiplie, depuis sa nomination, les déclarations dans lesquelles il annonce son désir de « *concevoir une politique inédite* » génératrice de grands changements.

Je ne peux qu'accueillir favorablement de tels propos, empreints de beaucoup d'enthousiasme et de générosité. Je me réjouis d'apprendre que, après tant d'années de conservatisme, voire de mépris pour tout ce qui est création contemporaine, l'imagination va revenir au pouvoir. Un ministre ouvert, dynamique et ambitieux, assisté d'une équipe compétente, et disposant, enfin, d'un budget décent (0,75 % du budget de l'Etat, d'après les promesses) : les conditions semblent réunies pour le renouveau de la culture dans ce pays. Encore faut-il, muni de ces précieux bagages, choisir la bonne voie parmi celles qui sont offertes, car toutes n'y mèneront pas.

Une des croyances les plus fâcheusement répandues chez nous, jusque dans les sphères les plus hautes, c'est que la France est encore aujourd'hui le leader de la culture dans le monde. Puisque nous avons construit les cathédrales, le Louvre, Versailles, conçu l'impressionnisme, vu naître Cézanne et Matisse, abrité Picasso, notre règne culturel est pour l'éternité inscrit dans l'histoire. Par quel miracle notre société échapperait-elle au destin de toutes les civilisations, à savoir qu'elles sont mortelles ?

DANIEL TEMPLON.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde

idées

LA FRANCE ET L'ART

Il n'y a pas d'art sans mécénat ; Gabriel Matzneff le rappelle, citant le mot d'un archevêque de Constantinople qu'avait repris Sainte-Beuve : « Il faut de l'argent ». Daniel Templon est du même avis, qui ne se satisfait pas de la mainmise de l'Etat sur la vie culturelle et suggère d'imaginer, grâce à des déductions fiscales appropriées, un système d'encouragement à la création. Georges Arditi insiste en tout cas sur la nécessité, pour M. Jack Lang, de « faire quelque chose » s'il veut éviter un véritable « génocide de la peinture ».

POUR LE MÉCÉNAT

(Suite de la première page.)

Si nous n'en sommes pas encore là, il faut bien savoir que la situation culturelle de la France est le reflet exact de sa situation politique et économique dans le monde : la France n'est plus une puissance dominante. Le déclin de l'Europe commence à la suite de la première guerre mondiale ; la deuxième le signe. A partir de 1945, les Etats-Unis exercent leur suprématie sur le monde libre. Tout naturellement, la *création*, pour l'essentiel, *devient* américaine. Après Athènes, Rome, Florence et Venise, Paris, c'est à New-York d'être de nos jours le lieu phare de la culture occidentale.

Le *grand risque* pour nous est de sous-estimer, voire de refuser de reconnaître ce déplacement et ses conséquences. Car, ce dont *il* s'agit, c'est bien d'un phénomène *capital* du nom de rupture culturelle qui s'effectue à partir des années 40 aux Etats-Unis, et dont la portée est universelle. Face à la naissance de cette *nouvelle modernité*, n'ont *surgi* chez nous, la plupart du temps, que des réactions d'anti-américanisme primaire, *signe* d'un nationalisme toujours fortement *présent*, et qui n'ont eu pour effet que de *réduire* encore plus l'apport créatif de notre pays.

Certes, l'Amérique est expansionniste. C'est la *règle* du jeu historique, qui veut qu'un pays dominant économiquement cherche à devenir dominant culturellement. Le pouvoir impérialiste ne s'implante vraiment dans une nation conquise que quand *la* culture du vainqueur s'est substituée à celle du vaincu. Pour cette raison, nous devons, bien sûr, lutter pour sauvegarder notre spécificité. Mais la solution n'est en aucun cas de nos jours la politique de la porte fermée, le protectionnisme et le repli nationaliste, ou celle d'une opposition de type « culture méditerranéenne ». C'est une charmante nostalgie qui, sur le plan du combat culturel, équivaudrait à faire se rencontrer une goélette et un porte-avions nucléaire.

Le cosmopolitisme contre le fascisme

Le déclin *de* l'Europe *et* la montée des fascismes sont concomitants. Contraints, durant les années 30, de fuir notre continent pour échapper à la tragédie, nombre d'artistes et d'intellectuels essentiels rejoindront le *rocher new-yorkais sur lequel* ils ancreront une nouvelle liberté. Le phénomène américain, c'est d'abord cela : l'ouverture totale des frontières de la pensée, la rencontre des cultures, le *cosmopolitisme*. Si nous voulons *régénérer* notre culture, il est indispensable de s'inspirer de ce comportement. Nous devons, ici, créer *les conditions* d'un *retour* à l'universel en réinventant un lieu où chaque identité, langue, appartenance, tout en conservant ses caractères d'origine, pourra s'inscrire dans un climat de confrontation d'idées d'où *seules* surgissent les formes du nouveau. Plus que jamais *en* ce siècle, les grandes créations de l'esprit sont celles qui savent s'affranchir de leurs racines. Aucune culture *dans l'histoire* ne s'est appauvrie au contact d'une autre, si c'est dans un rapport d'ouverture qu'il s'établit. François Iᵉʳ invitait l'Italien Léonard, Catherine de Russie le Français Diderot. L'empereur Frédéric II de Prusse, avec Sans-Souci, copiait Versailles. C'est la civilisation tout entière qui s'est enrichie.

Dans l'élaboration d'un nouveau cosmopolitisme culturel, il y va aussi de notre liberté. Un tel projet serait la plus forte protection contre le développement de toutes les idéologies fascistes qui tentent aujourd'hui de refaire surface à travers, notamment, la relance des thèmes du retour à la nature, aux traditions régionales, aux racines, aux sources nationales. En refaisant de Paris un lieu de cristallisation de l'esprit créateur, en attirant et en favorisant l'installation d'artistes venant de tous les horizons, par le grand débat culturel qui ne manquerait pas d'en surgir, *nous ferions* contrepoids à la suprématie new-yorkaise, nous pourrions résister aux tentatives hégémoniques et établir un dialogue d'égal à égal avec les Etats-Unis. Encore faut-il donner à ces créateurs les moyens *matériels*, tout simplement, de travailler. Moyens qu'il leur est impossible d'acquérir dans le système tel qu'il est. Picasso, aujourd'hui, irait-il travailler à Paris ou à New-York ?

Rien ne pourra se faire sans d'abord une prise de conscience de la gravité de la situation. Les propos de M. Jack Lang, qui affirme que *« le rayonnement de la France dans le monde »* est toujours important, m'en confirme la nécessité (il ne s'agit pas ici, bien sûr, de notre culture historique). Voici quelques exemples de notre insignifiance sur la scène de l'art international. A la dernière Biennale de Venise, en juin 1980, dans le pavillon international consacré aux jeunes artistes, quarante peintres et sculpteurs sélectionnés par deux commissaires, un Suisse, un Italien : pas un seul Français. A la grande exposition, en janvier de cette année, à la Royal Academy de Londres (deux commissaires : un Anglais, un Allemand), dont le but est de retracer l'évolution de la peinture dans le monde depuis vingt ans, deux Français sur quarante-cinq : Balthus et Hélion (ils ont soixante-dix ans), alors que tous les autres pays sont représentés par des jeunes artistes. A la prochaine Documenta de Kassel, en 1982 (un commissaire hollandais), pas un seul Français.

Qui est responsable ? Le conservatisme général en matière artistique qui règne dans ce pays est une vieille *histoire* qui remonte aux impressionnistes. Les plus beaux tableaux partaient déjà à cette époque pour l'étranger, Etats-Unis ou Russie. Avec Picasso et Matisse, cela n'a toujours pas changé. Le Musée d'art moderne de Paris a acheté son premier Matisse en 1922 : il avait cinquante-trois ans. Bien que les hommes aient leur part de responsabilité, et là je pense aux conservateurs successifs du Musée national d'art moderne de 1945 à 1974, coupables de s'être endormis dans le confort d'un fonctionnarisme nationaliste et satisfait, de n'avoir rien vu de ce qui se passait en dehors de nos frontières, et rien fait pour éviter à la France la mise sur la touche, il faut, cette fois-ci, admettre que c'est tout un système *qui* est en cause.

Le Centre Georges-Pompidou en est l'illustration : sa création n'a rien changé en profondeur. Dans les mains de M. Pontus Hulten, depuis le début, *il n'a été que l'instrument* d'une politique de prestige sans lendemain (Paris-New-York, Paris-Berlin, Paris-Moscou). Pas de soutien réel aux artistes nationaux, un programme d'expositions *fondé* sur des options personnelles et non didactiques comme devrait le faire un grand *musée* (refus des rétrospectives de de *Kooning, Motherwell*, Lichtenstein), politique d'achats anarchique et insuffisante, pas de collaboration avec le secteur privé, dont les galeries.

Est-ce ainsi que nous allons redresser notre *image* ? Est-il judicieux d'ouvrir en même temps, en mai dernier, que Westkunst, la plus grande exposition jamais réalisée dans le monde sur l'évolution de l'art *contemporain* depuis la guerre, en *Allemagne*, à *Cologne*, l'exposition Paris-Paris (l'Art en France 1937-1957), qui, dans ces conditions, est apparue *à tous* comme un ridicule *cocorico* ressemblant *plutôt* à un chant du cygne ? Pourquoi ne pas avoir *programmé* une grande exposition internationale de ce type à Paris ?

L'art, de par sa fonction symbolique, a toujours *eu partie liée* avec l'argent et le pouvoir. Jamais dans l'histoire il ne s'est développé sans le *mécénat*, quelque forme qu'il prenne : l'Eglise, la monarchie, la grande bourgeoisie, ont joué un rôle dans le passé. Aujourd'hui, l'Etat, tout-puissant, a fait disparaître les grandes fortunes, mais n'y a pas suppléé. Se pose alors la question : qui doit promouvoir la culture ? Est-ce le secteur public ou le secteur privé ? Quand l'Etat a fait la preuve de son manque de capacité à soutenir sa création artistique nationale dans la guerre culturelle mondiale, qui se joue parallèlement à la guerre économique, il devient nécessaire de trouver des solutions nouvelles. Nous sommes dans cette situation paradoxale : l'Etat n'a pas les moyens de financer à lui seul la culture, alors que dans le même temps il refuse de donner au secteur privé la possibilité de le faire, avec pour résultat de tout bloquer. Comme pris dans l'engrenage de la perversion naturelle de tout pouvoir qui a le contrôle maximum de la vie sociale des individus, le risque est grand de voir l'Etat vouloir se mêler de la création elle-même. L'artiste assisté, c'est la liberté sous contrôle, c'est la mort de l'art

Devant une telle situation, il est urgent d'infléchir au maximum notre marche dans le sens d'une désétatisation de la culture. Thèse peu socialiste en apparence, mais qui se retrouve, je l'ai découvert avec plaisir, sous la plume de Jacques Attali (*Art présent*, été 1981) : *« Chaque fois ce sera le choix entre le renforcement du pouvoir d'Etat et sa dissémination. Chaque fois la loi devra prendre le parti de l'art contre l'Etat »... « Ce qu'il faut faire disparaître en priorité, ce sont les outils de la loi. Sur la question de l'art, cela signifierait concrètement que devraient disparaître toutes les institutions artistiques d'Etat, sans pour autant que disparaissent les lois, fiscales, institutionnelles, des institutions collectives et locales qui peuvent devenir des moyens de créer* et de promouvoir *l'art. »* Pourquoi ne pas mettre en pratique des propos d'une telle lucidité ?

Les musées, qui consacrent un artiste, peuvent montrer ses œuvres au plus grand nombre, et les achètent pour le patrimoine, c'est l'Etat. La musique, de France-Musique à l'Opéra en passant par l'Ircam, c'est l'Etat. Les lieux principaux de théâtre : Comédie-Française, Odéon, Palais de Chaillot, c'est l'Etat. Le moyen essentiel de communication de la culture : la télévision, c'est l'Etat. Face à cette mainmise de l'Etat sur l'ensemble de notre vie culturelle, il est nécessaire, vital pour notre société, de créer réellement un autre système de diffusion avec ses moyens d'existence propre. Cela veut dire que le financement de la culture devrait relever le plus possible du secteur privé. Comment ? En instituant, comme aux Etats-Unis, un système légal qui permette aux entreprises (toute société commerciale) et aux personnes privées de déduire du montant de leurs revenus imposables tout don financier à un organisme à caractère culturel. Don à un musée, à une bibliothèque, à une cinémathèque, à une troupe de théâtre, à un conservatoire de musique, aux monuments historiques, etc. Dans le cas particulier de l'art, les déductions fiscales seraient étendues aux dons d'œuvres aux musées et aux fondations.

Cette formule constituerait la meilleure incitation possible au renouveau artistique dans ce pays. De par sa souplesse, elle aurait l'avantage d'élargir le champs des vocations culturelles et d'y impliquer le plus grand nombre : quoi de plus motivant et exaltant que d'être soi-même directement à l'origine d'un acte créateur. Libéré des carcans de la sclérose administrative et des contraintes budgétaires, le développement, l'enrichissement et la conservation du patrimoine culturel connaîtraient un essort sans précédent. La France aurait là les moyens de soutenir une volonté cosmopolite par laquelle passe de facon indispensable son avenir.

Notre renouveau *culturel* est à cette condition. Le Parlement seul peut le décider par le vote d'une loi. Ce sera une simple formalité si les responsables politiques reprennent conscience de la nécessité de la création artistique, du grand art, orgueil d'un régime, d'une nation. Cela passe de nos jours par le moins d'Etat possible dans les circuits de la culture, et le maximum de latitude accordée à l'entreprise individuelle. Le courage d'aller à contre-courant sur la voie dirigiste dans laquelle nous sommes engagés serait un signe de santé démocratique, voire de clairvoyance historique, dans ce domaine si particulier qu'est l'art, et qui *repose tout entier* sur cette base si fragile : la liberté. Voilà l'ambition d'une politique qui voudrait redonner à la France l'indispensable image perdue de son prestige.

DANIEL TEMPLON.

(*) *Directeur de galerie.*

Le génocide de la peinture

par GEORGES ARDITI (*)

BIEN que, jour après jour, on apprenne qu'une structure de « réflexion sur les arts plastiques » vient de se créer, ou que tel ou tel « chargé de mission » vient d'être nommé aux affaires culturelles, il n'apparaît pas clairement que l'on prenne conscience du véritable génocide subi depuis des décennies par une des branches les plus prestigieuses de la création, la peinture.

L'écrit débouche sur l'édition ou la presse, sur le théâtre ou le cinéma ; la musique sur le disque, la cassette, le film, le concert ; l'architecture — ou ce qu'il en reste — s'exprime et se vend dans toute l'industrie de la construction ; le cinéma a la sienne propre, le théâtre est aidé par quantité de subsides. Certes, tout écrivain, tout musicien, tout architecte n'est pas assuré de vivre de sa création. Beaucoup traînent la patte, qui ne sont pas les plus dénués de talent. Mais les trains existent qui peuvent les véhiculer, à eux de les prendre au départ ou en marche. Bien entendu, ces différentes activités créatrices ont chacune ses difficultés spécifiques à l'intérieur de leurs marchés ou de leurs assistances, mais cela a du moins le mérite d'exister.

Seuls les peintres n'ont rien, ou presque. Taisons ce ridicule 1 % qui représentait, sauf erreur, voici quelque temps la somme honteuse de 200 millions de centimes, allouée au surplus par priorité — et c'est bien naturel en matière d'architecture — en majeure partie aux sculpteurs et aux mosaïstes. Restent les achats de l'Etat dont j'ignore le volume, sans doute aussi ridicule. Sauf lorsqu'il s'agit d'acheter « le Tricheur » de Georges de la Tour ou le portrait de Malatesta par Piero della Francesca, tableaux admirables, dont je me réjouis — comme citoyen — qu'ils soient entrés au Louvre.

Bref, les peintres sont morts ou, plus exactement, vivotent dans cette cabane pudique et dédaigneuse qu'on nomme « les plasticiens ».

Certes, quand un producteur investit 20 ou 30 millions de francs dans un film, il le revend par fractions de 20 F dans un cinéma ainsi que l'entrepreneur de spectacles ou l'éditeur de livres ou de disques, tandis que les 10 000 F — par exemple — que vaut un tableau sont demandés en une seule fois : le mois entier d'un salaire déjà élevé. Le livre, le disque, la pièce ou le film coûtent et rapportent, le tableau coûte et ne rapporte pas. Ici, on vend l'original, ailleurs des duplicata.

Il faut aussi remarquer que toutes les activités créatrices et artistiques sont à la fois mouvantes et sonores, à travers quoi l'époque se reconnaît sans doute davantage que dans la peinture, immobile et silencieuse. Remarquez aussi que la peinture a perdu ce privilège, autrefois unique, de pouvoir fixer durablement un spectacle éphémère, d'où l'immense vogue de la photographie, qui agit plus vite, « aussi bien » et moins cher. « Aussi bien » ? Voire, mais c'est une autre histoire.

Il y a les expositions, dira-t-on. Mais dans neuf lieux sur dix, on entre gratuitement, et, si l'on faisait payer, personne n'y entrerait plus.

Restent les musées. (Je les aime passionnément.) Formidable et ignoble alibi. Car enfin, la gloire du Louvre, du Prado, de la Pinacothèque, du musée Beaubourg et prochainement du musée Picasso, de quoi est-elle faite sinon, avant tout, de la peinture ? On vénère les tableaux — quand le fric les a revêtus de prestige, — on pisse sur les peintres. Pas sur ceux des musées : bonjour monsieur Rembrandt, mes respects monsieur Cézanne, mes hommages monsieur Picasso, mais merde à Van Gogh (un seul tableau vendu de son vivant), merde à Modigliani et Utrillo (qui troquaient leurs tableaux contre des verres de pinard) lorsqu'ils n'étaient pas encore reconnus, merde donc pour les Rembrandt ou les Cézanne de demain.

Veut-on que la merveilleuse peinture disparaisse parce qu'elle ne rapporte pas toujours et tout de suite de l'argent ? Serait-elle un de ces « canards boiteux » que l'on jette pudiquement à la poubelle en versant un pleur de crocodile ? La culture doit-elle être rentable ou suffit-il qu'elle existe en soi ? Qu'on le dise alors ! Et qu'on tranche la tête à tous les imbéciles obstinés qui continuent inlassablement à mettre de la couleur sur une toile, avec leur hareng et leur croûton de pain pour tout « standing » !

Honte, honte à cette pseudo-civilisation rongée par la bagnole, décomposée par le fric, pateaugeant dans ses machines à laver le linge ou la vaisselle, abrutie, décervalée par sa minable télévision !

Faites quelque chose, monsieur le ministre. Quoi ? Par exemple : prélever un petit pourcentage sur les ventes publiques de peinture (et uniquement de peinture), sur le commerce de la peinture (les marchands de tableaux, les galeries, les éditeurs et reproducteurs d'art, les fabricants de matériel et de couleurs fines, etc.), sur les musée (de peinture) — ce qui doit représenter des sommes assez considérables — et redistribuer à la peinture (et uniquement à la peinture) ce pourcentage par des canaux à définir. Par exemple encore serait-il absurbe — ou injuste — d'imaginer une forme quelconque de participation volontaire, extrêmement modeste (de l'ordre du franc) des contribuables qui, en retour, recevraient, par tirages au sort, les œuvres des peintres qui auraient été aidés ? Recevoir, peut-être, en échange d'un ou deux francs, un futur Cézanne, n'est-ce point attirant ? La peinture jouée au tiercé, pourquoi pas ? Il y aurait sans doute beaucoup d'autres idées à creuser et à mettre au point dans une concertation générale, comprenant — enfin — des peintres et, bien sûr, des gens d'imagination.

Ce sont là les réflexions d'un peintre qui se réjouit de la victoire d'une gauche qu'il appelle de ses vœux et de ses votes depuis trente ans et qui espère que Jack Lang lui pardonnera son franc-parler.

(*) Peintre.

LE MALADE DE LA REINE

par GABRIEL MATZNEFF

ALEXANDRE Dumas raconte dans Vingt ans après *qu'Anne d'Autriche, charmée par l'esprit de Scarron, lui avait demandé un jour s'il ne désirait pas quelque titre. Scarron répondit qu'il ambitionnait celui d'être son malade. Le petit abbé fut aussitôt nommé « malade de la reine », avec une pension de 1 500 livres que son laquais alla toucher chaque trimestre à la caisse des pensions.*

Tant que nous sommes jeunes et en bonne santé, nous nous consolons de n'être pas pensionnés par l'Etat ; mais la vieillesse et son cortège d'infirmités nous guettent, et nous aimerions être certains que, lorsqu'ils fondront sur nous pour nous enlever dans leurs serres irrémédiables, nous aurons droit au titre rassurant de « malade de la République ».

Anne d'Autriche n'avait pas de ministre de la culture, mais le siècle de La Rochefoucauld, de Racine et de Bossuet ne s'en est pas plus mal porté. Si l'on consulte le Dictionnaire universel *de Furetière, la seule culture y est celle de la terre, et on y* cherchera*it en vain cet adjectif ridicule qui fait florès aujourd'hui :* culturel. *« A la télé, les Français veulent du culturel », titrait, sans rire, voilà quelques semaines, un journal parisien. Notre époque est inculte, mais nous avons les oreilles cassées par cette culture dont tout le monde parle. Comme dit Ferrante dans* la Reine morte *:* « C'est quand la chose manque, qu'il faut en mettre le mot. »

Ni Anne d'Autriche, quand elle pensionnait les poètes, ni les Médicis, quand ils couvraient d'or les peintres, n'infligeaient à leurs contemporains des discours sur la culture. Ils se contentaient de permettre aux talents de s'épanouir : ils leur donnaient l'insouciance du lendemain. Si je rencontrais M. Jack Lang, je lui dirais ceci : Nous n'avons besoin ni des conseils de l'Etat, ni de son idéologie, ni de sa surveillance ; nous rejetterions un Etat qui se prétendrait, selon l'ironique formule de Nietzsche, le « mystagogue de la culture ». *Ce que nous espérons de l'Etat, c'est qu'il nous délivre du souci grossier d'avoir à* « gagner notre vie » *par des pensions nous permettant de nous consacrer à notre œuvre et de vieillir sans l'angoisse de la pauvreté. C'est moins d'un ministre dont nous avons besoin que d'un mécène. »*

L'Etat n'est pas le seul qui doive exercer un mécénat. Il y a aussi ceux qui jouissent du pouvoir que confère la fortune. Les grands bourgeois sont flattés de dîner en ville avec des artistes, mais il ne leur vient jamais à l'esprit qu'ils pourraient d'aventure aider, soutenir, protéger ceux-ci. Les gens riches n'imaginent pas qu'on puisse être célèbre et pauvre. Au lieu d'imposer les industriels, l'Etat serait mieux inspiré de leur suggérer de nous offrir des appartements et de nous faire des rentes. Nous faisons nôtre cette devise d'un archevêque de Constantinople, que cite Sainte-Beuve dans Port-Royal *: « Krématon dei », « Il faut de l'argent ».*

Pologne

Le secrétaire général des syndicats hongrois se déclare prêt à négocier avec Solidarité

(Suite de la première page.)

Dans ces conditions, la lettre de M. Gaspar à M. Walesa est un indice supplémentaire d'un début d'évolution des esprits à l'Est vers une prise en compte plus réaliste de l'existence de Solidarité. Elle avait été précédée par l'idée lancée, la semaine dernière, à la télévision par M. Olszowski, d'un accord politique entre le parti, l'Eglise et Solidarité ; et par l'interview accordée à *Stern* relativement modérée de M. Zamiatine, qui s'est gardé de condamner Solidarité en bloc (*le Monde* du 2 octobre).

Quatre candidats

En attendant la sixième journée de la seconde phase du congrès de Gdansk a été marquée par les déclarations électorales des quatre candidats briguant la présidence du syndicat. Le vote devrait avoir lieu ce vendredi. Le succès de M. Walesa ne fait pas de doute, mais l'unanimité avec laquelle ses trois concurrents ont dénoncé son « *manque de modestie* » a d'autant plus valeur d'avertissement que ces critiques ont été favorablement accueillies par les délégués.

M. Walesa a surtout tenu à mettre en garde les militants contre la confiance excessive dans la force du syndicat, et une sous-estimation des capacités offensives du pouvoir. « *Le combat sera dur et les chances de victoire sont véritablement minimes* », a-t-il dit, en insistant sur le fait qu'un équilibre ne pouvait être trouvé qu'entre les trois structures existantes qu'il faut maintenir : « *l'autogestion* (c'est-à-dire les conseils ouvriers), *le syndicat et le pouvoir* ».

Les trois autres candidats — MM. Jurczyk, le président de Szczecin, M. Rulewski, président de Bydgoszcz, et M. Gwiazda, membre du présidium de Gdansk, — ont mis l'accent sur la nécessité pour Solidarité de se montrer plus ferme dans ses relations avec le pouvoir. « *Chaque pas doit être raisonné, mais je suis partisan de continuer dans la voie de la résistance et de ne pas céder* », a déclaré M. Jurczyk, dont l'intervention à la fois dure et sereine a impressionné les délégués.

« *Le pouvoir ne cède que sous la pression et nous n'avons jusqu'à maintenant rien obtenu sans pression* », a renchéri M. Gwiazda. Quant à M. Rulewski (« *le syndicat doit être un marteau brandi sur la tête du gouvernement* »), il a fait sensation en abordant sans aucun détour la question de moins en moins tabou des relations avec l'U.R.S.S. « *Notre plus grande faute*, a-t-il dit, *est d'avoir phantasmé la menace soviétique. Cela a provoqué une censure que je propose de rejeter car il n'est de toute manière pas possible de connaître tous les paramètres qui déterminent l'attitude de l'impérialisme soviétique.* »

Faisant ensuite référence au droit reconnu par les accords d'Helsinki à tous les pays qui en sont signataires d'adhérer à une alliance militaire et de la quitter librement, M. Rulewski a enchaîné : « *Les problèmes syndicaux doivent être considérés sous tous leurs aspects. Nous devons en voir les aspects de politique étrangère et personne ne peut nous refuser ce droit.* » Comme un délégué lui faisait remarquer qu'il parlait beaucoup plus de l'U.R.S.S. que du syndicat, M. Rulewski a répondu : « *Il y a beaucoup d'obstacles devant notre syndicat, et notamment l'Union soviétique. Comment alors ne pas en parler ?* » La réplique a beaucoup fait rire.

BERNARD GUETTA.

La lettre de M. Gaspar

Dans sa lettre à M. Walesa, M. Sandor Gaspar écrit notamment :

« Notre opinion publique, les syndicalistes hongrois, attendaient votre congrès avec un intérêt particulier. Je dois vous dire avec sincérité que nous avons été trompés dans notre attente. Les syndicalistes hongrois ont été indignés et surpris par l'appel de votre congrès « *à tous les travailleurs de l'Europe de l'Est* » dans lequel on appelle « *à la création de syndicats libres* » et à imiter l'exemple polonais. Nous considérons cet appel comme une ingérence dans les affaires intérieures de notre pays et le rejetons. Il rend impossible notre participation à la seconde partie du congrès.

» Il résulte de nos principes politiques, et nous considérons donc comme naturel — et cela est aussi renforcé par la pratique du mouvement ouvrier international — que la classe ouvrière de chaque pays, son mouvement syndical, agissent selon les traditions historiques et la singularité du pays.

» Nous considérons cela comme naturel et nous entendons que personne ne nous donne de conseils sur la manière dont doivent travailler nos syndicats et dans quel cadre ils doivent le faire (...).

» En tant que mouvement syndical de type nouveau, nous profitons de toutes les expériences de valeur, car nous sommes responsables aussi bien devant la classe ouvrière hongroise que devant le mouvement ouvrier international. Les syndicats hongrois ont donc des relations systématiques et fructueuses avec tous les syndicats européens et de nombreux autres. Nous en tirons le bénéfice qu'il convient aux véritables intérêts des travailleurs et à l'amélioration de notre activité. Mais ce que vous nous proposez est inadmissible. Nous ne cachons pas que nous sommes surpris par le courage et l'assurance avec lesquels — après une année d'existence ! — vous donnez des conseils aux travailleurs des pays socialistes. (...)

» Je dois donc dire qu'à votre congrès a été présentée — que vous le vouliez ou non — une plate-forme antisocialiste et antisoviétique. Nous ne sommes pas des partenaires pour un tel programme. Il est prouvé par l'histoire que celui qui traite sérieusement sa mission ne peut représenter la classe ouvrière sur la base d'une plate-forme antisocialiste parce que cette voie ne conduit nulle part.

» Cher monsieur Walesa, nous sommes prêts à tout moment à débattre et à discuter du rôle et de la mission des syndicats dans l'esprit des obligations internationales et de l'amitié traditionnelle polono-hongroise. (...)

La réponse de M. Walesa

Dans sa réponse, M. Walesa déplore l'absence de M. Gaspar et écrit notamment : « Je pense que si vous participiez à notre congrès vous seriez convaincu que les informations publiées sur notre syndicat par les médias de certains pays ne correspondent pas à la réalité. Vous seriez convaincu avant tout que Solidarité est un syndicat de travailleurs né d'une révolte contre l'injustice, contre les violations de la loi et contre les mensonges. Vous verriez que notre syndicat sert les intérêts des travailleurs et que c'est là le principe de toutes nos activités pour le renouveau de la République.

» Nous sommes conscients que notre route est difficile, et qu'il y aura peut-être plusieurs malentendus. Nous pensons qu'il faut s'en expliquer avec patience. Notre syndicat a engagé le combat pour la cause des travailleurs, pour leur influence dans la vie du pays, pour que personne ne décide à notre place.

» Nous ne méconnaissons, nous ne menaçons personne, nous n'avons ni tanks ni fusées. Le principe qui nous guide est l'idée de fraternité entre tous les travailleurs de Pologne et du monde entier. »

AJOURNEMENT DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE POLONAISE PRIVÉE

Aux termes de l'accord sur le rééchelonnement de la dette polonaise privée intervenu, le 30 septembre à Vienne, 95 % des 2,4 milliards de dollars arrivés à échéance en 1981 seront remboursables en sept ans, avec quatre années de rémission. Les 5 % restants seront payables en 1982. Le taux d'intérêt se situera à 1,75 % au-dessus du taux interbancaire londonien. Pendant la période de grâce, jusqu'à la fin de 1985, seul l'intérêt de la dette sera versé.

L'accord a été conclu après trois jours de discussion entre les représentants des quatre cent soixante banques occidentales créancières et ceux du gouvernement polonais. Il constitue, selon le communiqué, « *un pas important dans le rétablissement d'un climat de confiance* ». — (*A.F.P., U.P.I.*)

Création à Prague d'un « comité préparatoire à la fondation de syndicats libres »

Un « *comité préparatoire à la fondation de syndicats libres* » en Tchécoslovaquie a été institué à Prague fin septembre, apprenons-nous de bonne source, afin « *de défendre les intérêts et les exigences réelles des travailleurs* ». Dans « *la situation difficile actuelle* », ses fondateurs, qui souhaitent rester anonymes pour l'instant, vont tout d'abord « *rechercher et utiliser les moyens légaux inexplorés afin d'améliorer la situation des travailleurs* », notamment en se servant des possibilités offertes par les syndicats existants afin de tenter de « *réformer dans le sens du renouveau leurs tâches et principes démocratiques* ».

Le désir de collaborer avec Solidarité

Si ces tentatives devaient rester sans effet, des syndicats libres seraient créés. Il est demandé à tous les travailleurs de rechercher sur leur lieu de travail « *les moyens d'améliorer la situation et de rechercher la voie pour une information objective* ». Les fondateurs se réclament des traditions du mouvement syndical progressiste international et plus particulièrement des expériences nouvelles faites par le syndicat polonais Solidarité avec lequel ils souhaitent collaborer. Ils demandent l'« *aide morale et l'appui de toute organisation syndicale démocratique* », bien qu'ils soient conscients que « *le renouveau et la libération du mouvement syndical et de toute la société* » tchécoslovaques ne peuvent venir d'aucun autre pays.

Les fondateurs de ce comité ont adressé un message au premier congrès de Solidarité. Ils déclarent notamment : « *Nous savons fort bien que votre mouvement constitue la voie la plus efficace pour lutter contre un système bureaucratique figé et pour faire aboutir les véritables revendications des travailleurs, de nous tous ; et aussi pour instaurer une autogestion démocratique dans la production et progressivement dans toute la société.* » — A M B.

Yougoslavie

● LE COMITE CENTRAL DE LA LIGUE DES COMMUNISTES a élu deux nouveaux membres de la présidence collégiale. M. Dusan Alimpitch, président de la Ligue de Voïvidine, va représenter cette province autonome à la place de M. Stevan Doronjski, disparu en août dernier. M. Dragoslav Markovitch, président du Parlement yougoslave, va représenter la Serbie à la place de M. Stambolitch, qui, déjà membre de la présidence de la République, a demandé à être déchargé de ses fonctions de membre de la présidence de la Ligue des communistes. — (*A.F.P.*)

R.F.A.

L'espion Gunter Guillaume a été renvoyé en Allemagne de l'Est

De notre correspondant

Bonn. — L'espion est-allemand Gunter Guillaume est de retour dans son pays. Il a traversé la frontière interallemande jeudi, à 20 heures, au poste de Herleshausen. Jusqu'au dernier moment, le sort de l'« espion du chancelier » a donné lieu à des manœuvres complexes. Depuis le début de la semaine, Guillaume, qui souffre d'une grave maladie rénale, se trouvait dans une clinique de Bonn, naturellement assiégée par de nombreux journalistes et opérateurs de la télévision. Quand, à 16 h. 40, ceux-ci virent un hélicoptère atterrir sur le gazon de la clinique, ils se précipitèrent tous dans cette direction. Cela permit à la police d'installer l'espion dans une camionnette qui quitta les lieux sans attirer la moindre attention.

C'est dans un autre hélicoptère que Guillaume fut transporté jusqu'aux abords de la frontière est-allemande. Tout était prêt pour le recevoir. La voiture dans laquelle il se trouvait franchit les contrôles sans être arrêtée. Un peu plus loin, elle était attendue, semble-t-il, par l'avocat est-allemand Wolfgang Vogel, qui est spécialisé dans l'organisation des échanges de prisonniers entre les deux Allemagnes. Dès jeudi soir, Guillaume a donc pu retrouver son épouse Christel, qui avait déjà été libérée en mars.

En principe, Guillaume doit trouver aussi, à Berlin-Est, un compte bancaire bien garni. Depuis son arrestation, en 1974, il a vu s'accumuler son traitement de capitaine de l'armée. Et il peut compter sur des honneurs officiels, la R.D.A. ne craignant pas de fêter publiquement ses espions, considérés comme des « *héros du peuple* ».

Le silence officiel est encore maintenu sur les autres aspects de cet échange de prisonniers. A Bonn, on admet toutefois que la libération de Guillaume a déclenché le mécanisme par lequel la R.D.A. devrait rendre la liberté à une trentaine d'hommes et de femmes parmi lesquels se trouveraient aussi des agents occidentaux. Enfin, il reste à voir quand et combien de citoyens est-allemands vont pouvoir quitter la R.D.A. pour rejoindre leur famille en R.F.A. après que Bonn aura payé des « rançons » substantielles.

Les rumeurs les plus récentes suggèrent toutefois que l'envergure de l'opération pourrait être quelque peu réduite. L'Afrique du Sud aurait définitivement refusé de rendre la liberté à l'officier du K.G.B. qu'elle détient. Quant au gouvernement français, dit-on à Bonn, il aurait hésité à libérer le général Zorn, arrêté l'an dernier en flagrant délit d'espionnage dans le nord de la France.

JEAN WETZ.

Un modèle de patience

S'il existe un titre d'espion-modèle, Gunter Guillaume y a certainement droit. Non pas que ses exploits soient, en fin de compte, comparables à ceux des vrais « grands » du métier, comme Richard Sorge qui connut les plans de l'offensive hitlérienne contre l'U.R.S.S., ou Klaus Fuchs qui communiqua aux Soviétiques à la fin de la guerre une bonne partie des secrets de la bombe atomique. Mais Guillaume peut s'enorgueillir d'avoir changé le cours de l'histoire politique en R.F.A. Ayant réussi à devenir l'un des conseillers personnels du chancelier Brandt, l'espion est pour une bonne part responsable de sa démission, en 1974, et de l'arrivée au pouvoir de M. Schmidt.

Après s'être « enfui » de R.D.A., les époux Guillaume s'étaient installés à Francfort au printemps de 1956 et y avaient ouvert un petit bureau de dactylographie. Dès l'année suivante, Guillaume devint membre du parti social-démocrate, dont il allait gravir rapidement les échelons. L'espion est-allemand fut pour le S.P.D. un militant exemplaire, mettant ses indéniables talents de journaliste et de photographe à la disposition du parti. Son épouse, Christel, parvint, de son côté, à obtenir un poste dans le secrétariat du S.P.D. de la province, puis un travail de secrétaire au siège du gouvernement de Wiesbaden.

Sept ans plus tard, Guillaume était secrétaire de l'organisation du parti à Francfort. En 1965, il était sur la liste des candidats du S.P.D. pour les élections générales. Il fut ensuite chargé d'assurer les relations entre le chancelier, les syndicats et le groupe parlementaire du S.P.D., avant d'atteindre son objectif final : conseiller personnel de M. Brandt.

Cette réussite, due à une persévérance exceptionnelle, allait mettre cacité des services de sécurité. Depuis plusieurs années, ceux-ci savaient que Berlin-Est était renseigné par un espion dont on connaissait seulement l'initiale : « G », mais qui devait être un membre actif des syndicats comme du S.P.D. Guillaume n'en passa pas moins à travers les mailles du filet.

Il ne fut démasqué qu'au printemps de 1974. Deux semaines plus tard, le chancelier Brandt, cédant à des pressions de son propre parti, décidait d'« *assumer la responsabilité politique* » de l'affaire qui secouait la R.F.A. en remettant sa démission au président de la République fédérale.

Le 15 décembre 1975, le tribunal de Düsseldorf condamna Guillaume à treize ans de prison et sa femme, Christel, à sept ans. Depuis la libération de cette dernière, en mars, des rumeurs d'un « marchandage » entre Bonn et Berlin-Est grâce auquel Guillaume pourrait être libéré n'avaient cessé de circuler.

J. W.

DEUX ESPIONS D'EUROPE DE L'EST ARRÊTÉS EN SUISSE

Berne (A.F.P.). — La police helvétique a arrêté en juillet un agent du K.G.B. et une espionne du M.F.S. (service d'espionnage est-allemand) à l'aéroport de Zurich-Kloten, d'où ils s'apprêtaient à partir pour l'étranger, annonce un communiqué du département fédéral de justice et police de Berne. Les deux agents, âgés respectivement de quarante et un et de quarante ans, ont avoué leurs activités de renseignement.

Il s'agit d'un officier des services secrets formé à Moscou et à Berlin-Est et de sa femme, qui avait été engagée par le M.F.S. Peu de temps après leur mariage, en 1974, les deux agents en avaient contracté un second sous des noms d'emprunt, au Danemark, avant d'être envoyés en 1975 dans la région où ils devaient opérer. Ils avaient à plusieurs reprises, dès 1978, choisi la Suisse « pour base de leurs activités de renseignements prohibées ».

Norvège

Dans son gouvernement minoritaire conservateur

M. Willoch confie les affaires étrangères à un partisan de l'alliance atlantique et de la C.E.E.

De notre correspondant

Oslo. — M. Kaare Willoch, dont le parti conservateur a été le grand vainqueur des élections législatives des 13 et 14 septembre, a formé jeudi 1er octobre un gouvernement minoritaire homogène qui entrera en fonctions le 13 octobre seulement. Il a présenté au groupe parlementaire de son parti la liste du cabinet qui, ne contrôlant que cinquante-quatre sièges des cent cinquante-cinq du Parlement, devra gouverner en s'appuyant alternativement, selon les sujets de discussion, sur les partis non socialistes et sur les travaillistes, qu'il remplace au pouvoir.

Les affaires étrangères sont confiées à M. Svenn Stray, député depuis 1958, qui fut vice-président du Storting de 1973 à 1974 et dirigea le groupe parlementaire de 1965 à 1970. Membre de l'exécutif du parti depuis 1958, il a insisté pour obtenir le portefeuille des relations extérieures.

Juriste de formation, M. Stray représente le conservatisme norvégien tel qu'il était avant sa poussée électorale amorcée il y a cinq ans. Il est de ceux qui ne renoncent au libéralisme classique dans aucun domaine. En politique étrangère, il se situe à l'extrême droite de son parti. Pour lui, la coopération atlantique doit être le fondement de toute l'activité diplomatique norvégienne, et il préconise une coopération plus étroite avec les pays d'Europe occidentale. Il est l'un des rares hommes politiques norvégiens à avoir continué à proclamer, après le référendum négatif sur l'adhésion au Marché commun en 1972, ses opinions favorables à une entrée de la Norvège dans la C.E.E. Sur d'autres sujets, comme le dialogue Nord-Sud, ses points de vue sont mal connus, mais ce genre de problèmes ne saurait avoir la priorité dans son esprit. Il mènera sans doute une politique étrangère très conservatrice, qui donnera une place importante aux considérations d'intérêt économique, ce qui n'était pas la tradition de ses prédécesseurs sociaux-démocrates.

Deux des seize membres du gouvernement n'ont jamais participé à la vie politique. L'industrie a été confiée à M. Lens Halvard Bratz, président de la fédération de l'industrie norvégienne ; le nouveau ministre de l'énergie et du pétrole, M. Vidkunn Hveding, ancien directeur de l'Electricité hydraulique, est connu pour sa ligne dure à l'égard des écologistes, qui veulent sauvegarder les ressources fluviales qui n'ont pas encore été touchées par les constructions de centrales.

CATHRINE LOCHSTOER.

EUROPE

Espagne

Inculpés pour tortures

DEUX POLICIERS SONT LAISSÉS EN LIBERTÉ

(De notre correspondant.)

Madrid. — Deux policiers ont été inculpés, le jeudi 1er octobre, de tortures sur la personne de José Arregui, militant de l'ETA, mort en prison le 13 février, après avoir été interrogé pendant neuf jours à la direction de la sécurité, à Madrid.

On indique de source informée que les deux policiers, MM. Juan Antonio Gil et Julian Marin, ont été laissés en libertés. Ils avaient été arrêtés puis relâchés après la mort d'Arregui, de même que trois autres policiers contre lesquels aucune charge n'a été retenue. Le magistrat a ordonné un supplément d'enquête sur les responsabilités que pourraient avoir dans l'affaire quatre médecins attachés aux services de police. L'autopsie avait conclu que M. Arregui était mort de pneumonie, mais avait révélé que le cadavre portait des brûlures aux deux pieds ainsi que des hématomes. L'affaire avait fait grand bruit, survenant peu après l'assassinat par l'ETA de l'ingénieur en chef de la centrale nucléaire de Lemoniz, près de Bilbao. Elle avait retourné en faveur de l'organisation séparatiste le courant hostile à la violence qui se manifestait au Pays basque. La mort d'Arregui avait aussi contribué à créer l'atmosphère agitée qui avait précédé la tentative de coup d'Etat du 23 février. L'arrestation des cinq policiers avait déclenché en effet une vague de protestations au sein de la police et provoqué la démission de plusieurs hauts fonctionaires. — *(Intérim.)*

Grande-Bretagne

LA FIN DU CONGRÈS DE BRIGHTON

Le parti travailliste ne s'est pas doté d'un programme de gouvernement crédible

De notre envoyé spécial

Brighton. — La quatre-vingtième conférence annuelle des travaillistes, qui s'achève ce vendredi 2 octobre, n'a pas échappé à la confusion qui avait marqué les précédentes. Pourtant, après plusieurs mois de conflit entre MM. Healey et Benn pour le poste de leader adjoint, les modérés se sont affirmés. Ils ont retrouvé courage, après la courte victoire de M. Healey, et sont passés avec succès à la contre-attaque contre les partisans de M. Benn. L'autorité de M. Foot, le chef de l'opposition travailliste, « gauchiste » repenti, en sort renforcée, même si l'unité du parti est loin d'être restaurée.

La gauche a subi un net échec aux élections du comité exécutif national en perdant cinq sièges au profit du centre droit, et n'a guère eu plus de succès dans la définition de la politique du Labour. Si une majorité s'est prononcée en faveur du désarmement nucléaire unilatéral, elle n'a pas été assez forte pour que cette clause entre automatiquement dans le programme du parti. Les jusqu'au-boutistes, qui demandaient le retrait de la Grande-Bretagne de l'OTAN, ont été battus. Sur l'Irlande du Nord, la position modérée l'a emporté. Sans doute, le congrès s'est-il prononcé, jeudi, à une écrasante majorité (6 213 000 mandats contre 782 000), pour le retrait inconditionnel du Marché commun et la définition avec l'Europe de nouveaux liens, indépendamment du traité de Rome, mais l'hostilité à la construction européenne est la chose la mieux partagée dans la droite et la gauche travaillistes.

La gauche n'a pas non plus réussi à faire adopter un amendement aux statuts du parti visant — contre l'avis de M. Foot — à donner au comité exécutif national le dernier mot dans la rédaction du manifeste électoral. Les délégués ont voté deux fois sur ce sujet. La première, ils ont accordé une faible majorité à la motion, mais la deuxième, le syndicat des employés du commerce a changé de position et assuré avec ses quatre cent mille mandats la défaite de la réforme. Une victoire de la gauche aurait constitué un camouflet pour le groupe parlementaire et vraisemblablement provoqué de nouveau départs vers les sociaux-démocrates.

De plus, les modérés comptent profiter des divisions apparues au sein de la gauche après que plusieurs députés eurent refusé leur voix à M. Benn dans le vote décisif pour le poste de leader adjoint. M. Foot ne cache pas qu'il compte lier le chef de file de la gauche à la responsabilité collective de la direction en lui offrant un poste dans le cabinet fantôme et tenter ainsi de le séparer de ses partisans les plus militants, qui restent largement majoritaires dans les organisation de base.

Le congrès est donc loin d'avoir rétabli l'harmonie et il n'a pas doté les travaillistes d'un programme de gouvernement crédible. M. Foot n'aura pas trop des trois ans qui restent en principe jusqu'aux élections générales pour y parvenir.

DANIEL VERNET.

ASIE

Afghanistan

POUR L'AGENCE TASS LE REPORTAGE DIFFUSÉ SUR TF 1 EST « TENDANCIEUX »

(De notre correspondant.)

Moscou. — L'agence Tass a accusé, jeudi 1er octobre, TF 1 d'avoir présenté une émission « *anti-afghane, antisoviétique, provocatrice et tendancieuse* » en programmant pour « Les mercredis de l'information » un film « *à sensation* » réalisé secrètement en Afghanistan (*le Monde* du 2 octobre). Tass s'étonne que les journalistes soient entrés dans le pays « *par l'entrée de service* » quand il existe « *des voies normales et des moyens dont se sont servis plus d'une dizaine de correspondants occidentaux* ».

L'agence officielle soviétique ne comprend pas non plus pourquoi les cameramen de TF 1 ont eu besoin de filmer pendant la nuit alors qu'ils pouvaient montrer au grand jour « *le travail et la vie pacifique des Afghans* » ainsi que « *les traces des excès monstrueux perpétrés par les bandes contre-révolutionnaires* », ni pourquoi ils se sont cachés dans un pigeonnier pour filmer des hélicoptères soviétiques.

Pour Tass — qui ignore sans doute que seuls les journalistes favorables au nouveau régime peuvent entrer en Afghanistan, — les reporters de TF 1 sont venus pour filmer « *tout ce que les ennemis de l'Afghanistan révolutionnaire leur ont suggéré* » et pour observer « *la réalité afghane* » à travers « *un miroir déformant* ». — T. F.

Chine

L'auteur d'un témoignage sur les camps de travail serait jugé prochainement

De notre correspondant

Pékin. — Les autorités chinoises, apprend-on de bonne source, prépareraient un procès public contre le dissident Liu Qing, dont le témoignage sur le système pénitentiaire en République populaire est arrivé récemment en Occident (*le Monde* du 18 septembre). Un tel procès, s'il a lieu, serait le premier organisé à Pékin depuis la condamnation à quinze ans de prison, en octobre 1979, de M. Wei Jingsheng, le plus célèbre des dissidents, et celle, quelques semaines plus tard, d'une autre contestataire très connue, Mlle Fu Yuehua.

La comparution devant un tribunal de M. Liu Quing, en détention sans jugement depuis près de deux ans, serait la réaction du gouvernement de Pékin à la diffusion aux Etats-Unis et en Europe occidentale de son manuscrit sur un camp de rééducation par le travail. Elle risque de valoir à l'intéressé une peine nettement plus lourde que celle qu'il subit, et qui, en principe, — mais le pouvoir de la sécurité publique est discrétionnaire, — devait durer trois ans.

La publication du document de M. Liu Qing, qui fut pendant « le printemps de Pékin » (1978-1979) l'animateur de la revue parallèle *la Tribune du 5 avril*, a profondément irrité les autorités, qui ont adressé un avertissement au correspondant à Pékin du *Washington Post*, M. Weisskopf. Dans le courant de l'été, les responsables du département de l'information du ministère des affaires étrangères avaient mis en garde les correspondants en poste à Pékin contre toute publicité accordée aux activités des dissidents.

On apprend, d'autre part, qu'un peintre indépendant du Sichuan, Xue Mingde, a été récemment arrêté et condamné à trois ans de rééducation par le travail. Xue Mingde avait participé à une exposition des peintres non officiels à Pékin au début de 1980. Il avait ensuite aménagé dans son domicile à Chengdu, la capitale du Sichuan, un petit musée de ses œuvres qu'il faisait visiter.

MANUEL LUCBERT.

هكذا من الأصل

Paraguay : de l'électricité dans l'air

II. — Le bulldozer brésilien

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Qui succédera au général Stroessner, maître du Paraguay depuis vingt-sept ans? La question est aujourd'hui posée, bien que le vieux dictateur semble solidement en selle (« le Monde » du 3 octobre).

Asuncion. — *« C'est un changement géologique. Pour le faire sentir d'un mot, je dirai que le Paraguay entre dans l'ère post-Itaipu. »* Notre interlocuteur est un brillant technocrate, de sensibilité sociale-chrétienne. Il a choisi de rester au pays ; il travaille donc dans le système, avec toutes les ambiguïtés que cela comporte, et qu'il reconnaît. « *Mais*, ajoute-t-il, *dans un pays où, pour 70 %, la population est née sous Stroessner, qui n'est pas compromis ?* » Il ajoute, lyrique : « *Un tournant est pris. La fusée est partie. Il n'est plus temps de discuter si ce fut un bon choix, ou s'il aurait mieux valu un autre type de carburant. Tout ce que l'on peut encore moduler, c'est la vitesse de la fusée.* »

« *La fusée* », c'est, évidemment, le barrage d'Itaipu, en train de s'édifier sur le fleuve Parana, à la frontière du Brésil. Ce devrait être, vers 1990, le plus important barrage, en puissance installée, de la planète. La première des dix-huit turbines devrait fournir de l'électricité en 1984.

Ses conséquences pour le Paraguay sont déjà perceptibles : 230 millions de dollars de rentrée annuelle de devises, c'est-à-dire le tiers du budget national, la moitié des exportations officielles. Un ministre du précédent gouvernement français, en visite à Asuncion, a naguère déclaré : « *Le Paraguay sera bientôt un émirat hydro-électrique de l'Amérique latine.* » Le mot a fait fortune. Il n'est pas excessif : le pays produit moins de 1 million de kilowatts ; il devrait disposer, en l'an 2000, de 20 millions de kilowatts. Cette manne va inonder un Paraguay encore à 60 % rural ; un pays où les voyageurs se dirigeant vers la capitale, après avoir débarqué de l'aéroport Président-Stroessner, sont parfois arrêtés au passage à niveau établi sur l'unique ligne de chemin de fer nationale, par un convoi majestueusement tiré par... une locomotive à bois.

Il n'est donc pas excessif de penser que le « *Paraguay éternel* » a vécu, et que ses « *quatre cent cinquante ans de solitude* » tirent à leur fin. Depuis la fondation, en 1537, de la ville d'Asuncion par Juan de Salazar y Espinoza, les habitants du pays des Guaranis (1) ont, en effet, constamment tendu au repliement. Les épisodes les plus saillants de cette histoire sont passés à la chronique universelle : le siècle et demi de « République » théocratique et communiste des jésuites (1610-1767) ; la fermeture complète des frontières, un quart de siècle durant, par le docteur Francis (2) ; la guerre d'extermination menée, de 1865 à 1870, par les deux grandes puissances du moment, l'Argentine et le Brésil, alliées à l'Uruguay pour vaincre « *la Prusse sud-américaine* » du maréchal Solano Lopez.

Un pays d'Amérique latine

De ce qui était, précisément, sa faiblesse dans un monde de plus en plus ouvert, à savoir son isolement géographique, le Paraguay a, plusieurs fois dans son histoire, su faire une force. Mais il a aussi subi la brutale démonstration que l'autarcie n'était pas longtemps tenable, face à de puissants voisins. Avec la construction d'Itaipu, éclatant symbole de la poussée brésilienne dans toute la région, les digues isolationnistes ont volé en éclats. Il y a deux décennies encore, on n'arrivait à Asuncion qu'en remontant le fleuve. Cette situation conférait à l'Argentine, maîtresse de l'embouchure, un poids considérable dans la République des Guaranis. Désormais, le fléau de la balance penche nettement du côté du Brésil.

Les cinq décennies précédentes, pourtant agitées, ont peut-être moins changé le pays que les cinq dernières années. La guerre du Chaco (1932-1935), avec son contingent de souffrances et de morts, avait permis quelques conquêtes territoriales, mais aucun gain économique : le pétrole, pour lequel on croyait se battre, était resté — on le sut plus tard — chez les vaincus en Bolivie ! La démobilisation déboucha, en 1936, sur une brève révolution populiste, socialisante et nationaliste ; elle échoua à édifier un nouvel ordre intérieur, mais donna le coup de grâce au régime de démocratie libérale en vigueur depuis le début du vingtième siècle.

Dans ce vide de pouvoir, l'armée, au prestige accru par la guerre, devint, pour un quart de siècle, le lieu et l'enjeu de la bataille politique. Après quelques années d'une dictature militaire fascisante, celle du général Morinigo, qui ne prit le virage favorable aux Alliés qu'en février 1945 — *in extremis* — les forces armées se brisèrent en 1947. Une atroce guerre civile opposa, sept mois durant, des troupes favorables à une étrange coalition de libéraux, de communistes et de « fébréristes » (inspirés de la révolution de février 1936), à d'autres, appuyées par des bandes de « va-nu-pieds » (en guarani : *pynandi*), hâtivement armés par le parti colorado. Cette formation à base largement paysanne dans ce pays essentiellement paysan vit ainsi consacrer son retour au pouvoir après un demi-siècle d'éloignement. Dans l'anarchie qui suivit la guerre civile, marquée par une répression sans précédent (six cent mille personnes, estime-t-on, se réfugièrent en Argentine), un officier, Alfredo Stroessner, préparait méthodiquement son accession au pouvoir. La suite est connue.

Dans le domaine social et économique, cependant, l'évolution de 1935 à 1975 était des plus lentes, marquée seulement par un déclin des productions exportatrices traditionnelles (le tanin et le maté), une infime progression démographique et une très modeste urbanisation. Le Paraguay était encore, vers le début des années 70, une sorte de république pastorale, aux inégalités sinon peu marquées, du moins peu ostentatoires. Le prolétariat, rural et urbain, était clairsemé. La capitale, assez somnolente, formait un contraste total avec les autres métropoles du sous-continent.

Pourtant, et à grands pas, le Paraguay allait devenir un pays latino-américain comme les autres ; un pays où le choix d'un modèle économique résolument tourné vers l'exportation et la libre circulation des capitaux provoquerait une extraordinaire croissance économique globale (la plus forte du sous-continent de 1970 à 1980), avec, pour premier résultat, l'élargissement vertigineux de la brèche séparant les très riches des très pauvres. Et cette évolution serait à peu près entièrement due à l'irruption soudaine du pétulant géant brésilien !

En 1962, les deux voisins s'étalent entendus pour lancer un pont sur leur fleuve-frontière. Une route goudronnée, rapidement construite, relia par le *ponte da Amizade* (pont de l'Amitié), Asuncion au réseau de communication du Sud brésilien. Le Paraguay utile gagnait ainsi un nouveau débouché sur l'Atlantique tandis que Sao-Paulo se taillait un vaste *hinterland* supplémentaire.

L'ouverture de la route eut un effet immédiat au Paraguay. Elle permit au régime Stroessner de lancer, vers 1965, un vaste plan de colonisation de sa région orientale, jusque-là totalement inaccessible. Chaque famille reçut 20 hectares de forêt. Théoriquement, c'était le luxe, pour ces dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui, jusque-là, vivaient à l'étroit sur les collines surpeuplées du sud-est de la capitale. En fait, ils durent se débrouiller seuls, quasiment laissés à l'abandon avec de maigres moyens.

Cependant, le bulldozer brésilien était en marche vers l'ouest. Le Parana ne l'arrêta pas. De petits et moyens colons (souvent chassés par la poussée, dans les Etats de Santa-Catarina, Rio-Grande-do-Sul et Parana, des grands exploitants de soja) vinrent s'installer de ce côté-ci du fleuve. De plus gros gibiers débarquèrent aussi.

Le 26 avril 1973, les généraux Stroessner et Medici signaient l'accord pour la construction d'Itaipu. A lui seul, l'ouvrage fournirait l'équivalent de la capacité alors installée dans tout le Brésil. Le chantier devait employer jusqu'à 30 000 ouvriers, dont une moitié de Paraguayens — la plus grande concentration d'hommes de toute l'histoire des Guaranis. Et il allait procurer au pays des recettes sans précédent — et ce dès la phase de construction (3).

L'avenir du Paraguay est bouleversé, quel que soit le choix qui sera opéré sur un point capital : l'utilisation des quelque 7 millions de kW (la moitié de la production d'Itaipu) qui lui reviendront chaque année à partir de 1990, lorsque les turbines travailleront à plein. C'est, en effet, le grand débat du moment à Asuncion. Cédera-t-on, au Brésil, et à quel prix, tout ou partie de la part nationale d'électricité produite par le barrage géant ? Et que fera-t-on des devises ainsi gagnées ? Ou bien utilisera-t-on l'essentiel de l'énergie à des fins nationales ? Et lesquelles ?

Les deux thèses ont leurs chauds partisans. Le gouvernement n'entend visiblement pas lancer le pays dans une industrialisation dont il redoute qu'elle ne provoque de profonds bouleversements sociaux. En revanche, le secteur « moderniste », représenté par le journal *A.B.C. Color*, l'Union des industriels paraguayens, ainsi que l'opposition regroupée dans l'Accord national, sont favorables à une utilisation nationale de l'électricité. Beaucoup rêvent, en particulier, à une gigantesque usine d'aluminium à proximité du barrage. Les défenseurs de cette thèse ne semblent pas surévaluer le risque qu'il y aurait à créer un véritable pôle industriel brésilien en territoire paraguayen — alors que, pourtant, l'influence chez eux du voisin lusophone leur paraît déjà excessive.

Trop compliqué

Car c'est aujourd'hui une quasi-province brésilienne que le Haut Parana paraguayen ! Un Far-West, aussi, où les querelles de bornage entre nationaux et étrangers se règlent à coups de fusil. Sur les deux cent cinquante mille habitants de la région, cent cinquante mille seraient originaires du pays voisin. Une bande de 100 kilomètres de large, le long du fleuve, est quasiment devenue territoire brésilien. Avec leurs moyens très supérieurs, ils défrichent à tour de bras, de 75 000 à 100 000 hectares par an, au point de provoquer l'alarme d'autorités pourtant peu soucieuses d'écologie. Les nouveaux venus ont apporté avec eux la culture du soja : ils ont aussi repris celle du coton — déjà bien lancée avec l'aide de techniciens français : ces produits forment aujourd'hui les deux premiers postes d'exportation du Paraguay.

L'évolution des deux dernières décennies a ainsi conduit au remplacement du semi-protectorat argentin de jadis par une dépendance plus forte encore à l'égard du Brésil. Mais un renversement de tendance est peut-être en train de s'opérer. Dans les vingt prochaines années, deux autres grands barrages devraient être construits sur le Parana, en aval d'Itaipu, — mais avec l'Argentine cette fois : Yacireta, puis Corpus. Un pont est en cours d'édification entre Encarnacion, la cité du sud, et Posadas, sa jumelle argentine, de l'autre côté du rio Parana. L'actuelle ligne de chemin de fer reliant Asuncion à Buenos-Aires, totalement vétuste, va être entièrement remodelée.

Tout ceci pourrait réorienter vers le voisin méridional une partie des flux commerciaux. A tout le moins compenserait-on ainsi l'augmentation du trafic en direction du Brésil, qui suivrait inévitablement la construction prévue tant d'une deuxième ligne de chemin de fer, Asuncion-Guaira, que d'une route parallèle au fleuve Parana, reliant Encarnacion à Puerto-Presidente-Stroessner. Ainsi prendrait corps la fameuse « *politique pendulaire* », qui, jusque-là, n'a guère été qu'un sujet de rhétorique pour les « stroessnistes ». « *L'ampleur de ce qui se profile est telle, par rapport à la dimension actuelle de l'économie, que nul ne peut sérieusement prévoir ce que sera le Paraguay de l'an 2000* », estime, modeste, un diplomate européen. Une seule certitude : le pays sera le premier exportateur d'électricité de la planète.

Sans attendre, la République des Guaranis — et pas seulement en Alto Parana — est en effervescence. A Encarnacion, la perspective de voir une partie de la ville noyée par la retenue d'eau de Yacireta provoque l'inquiétude. Asuncion est en pleine mutation, avec, d'un côté, la floraison des somptueuses villas des nouveaux riches, et, de l'autre, l'apparition de quartiers de bidonvilles. Il n'est pas jusqu'à l'immense Chaco, quasi désert, qui ne bouge à son tour. Jusque-là refuge de prospères colonies de mennonites allemands et de pauvres tribus indiennes, l'ouest du pays (4), est aujourd'hui dilacéré par une poignée d'hommes d'affaires ; il en coûte, « *clé en main* », 400 F l'hectare de savane épineuse — « *de l'engrais à l'état pur* », où « *le bœuf pousse tout seul* », nous explique l'un d'entre eux, qui ajoute : « *Mais je ne vends pas moins de 50 kilomètres carrés à la fois, sinon je crée des cas sociaux !* »

« *Stroessner a longtemps administré ce pays comme son estancia personnelle. Désormais le Paraguay est trop compliqué pour être géré par un seul homme* » : la formule revient, quasi identique, chez des hommes très divers. De fait, de nouveaux groupes d'intérêt sont nés. Ils ont besoin, pour s'affirmer, d'une certaine protection de l'Etat. Or celui-ci n'a pas une politique claire : officiellement, il est pour l'ouverture totale ; en fait, il a établi de sérieuses impositions à l'entrée des marchandises étrangères ; mais il tolère, voire organise, la contrebande... Comment s'y retrouver ?

D'autres difficultés se profilent. Asuncion n'est plus ce pôle unique, ce centre exclusif d'impulsion pour le pays qu'elle était lorsqu'il n'y avait aucun autre point d'accès au Paraguay. Des forces centrifuges sont apparues à l'est, au sud ; elles ne feront que croître. Dans les sections locales du parti colorado, on note des tensions : le candidat de la capitale se voit parfois contesté. Quelques syndicats, rares il est vrai, on pu échapper au contrôle policier du régime. La presse a réussi à conquérir un modeste espace de liberté. Il y a, décidément, de l'électricité dans l'air au Paraguay !

FIN

(1) Les Indiens guaranis (« guerriers ») occupaient toute une partie de l'Amérique du Sud lors de la conquête espagnole. L'isolement du territoire, l'absence de richesse minière au Paraguay et la politique des jésuites de création de « réductions » (colonies) ont évité le massacre de la souche primitive et fait du pays l'une des régions les plus réellement « métis » du continent.

(2) Le docteur José Gaspar Francia a dirigé le Paraguay de 1814 à sa mort, en 1840. Cinq ans après l'indépendance, acquise en 1811, il avait été désigné dictateur à vie avec le titre de « Suprême », repris par le romancier paraguayen Roa Bastos dans l'ouvrage qu'il lui a consacré *(Moi le Suprême)*. Son successeur, Carlos Antonio Lopes fut président de 1840 à 1862. Le maréchal Solano Lopez, « héros » de la guerre de la Triple Alliance, lui succéda et périt sous les coups des coalisés en 1870.

(3) En dix ans, le revenu (très) théorique par tête a quintuplé ; il est aujourd'hui supérieur à 1 000 dollars par an.

(4) Le Chaco, avec ses 150 000 kilomètres carrés, représente les trois cinquièmes du territoire paraguayen — toute la zone à l'ouest du fleuve Paraguay. Environ 40 000 Indiens y vivent (sur les 70 000 recensés dans le pays). La population du Chaco est inférieure à 100 000 habitants.

Un contrôle méthodique du pays

Le « stroessnisme » est une méthode de gouvernement plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. Le dictateur n'a, certes, jamais répugné à l'usage de la force brutale. Sa technique consiste à déchaîner la foudre dès qu'une opposition pourtant rodée à la prudence commet la moindre erreur. La répression s'abat alors, hors de toute proportion — tous les cinq ou six ans en moyenne.

Le dernier épisode en date est édifiant : cinq mille soldats, policiers et miliciens ont été lancés, à la fin de l'année dernière, dans la région de Caaguazu, contre un groupe d'une trentaine de paysans qui, armés de quelques fusils, s'étaient emparés d'un autobus pour protester contre une spoliation de terres ; une vingtaine de protestataires ont été tués.

L'état de siège, à peu près constamment en vigueur depuis 1947, fait de chaque citoyen « une personne en liberté surveillée », *comme l'exprime un opposant. La présidence Carter a pourtant laissé des traces.* « Le gouvernement a changé de méthodes », *admet Mme Lara Castro, présidente de la Commission des droits de l'homme.* « Mais pas de système », *ajoute-t-elle. De fait, l'arbitraire demeure, encouragé par la veulerie et la vénalité de la justice. Les arrestations de journalistes, par exemple, sont fréquentes, même si la détention est plus brève, moins inconfortable. La torture, naguère assez systématique, est plus épisodique. Les prisons ont été presque vidées : seuls demeurent une quinzaine de détenus politiques — dont, il est vrai, un des plus anciens d'Amérique latine : le capitaine Ortigoza, arrêté en 1962 et rendu fou par les sévices.*

Mais on ne peut expliquer la longévité du « stroessnisme » par la seule répression ou le soutien des Etats-Unis. Le dictateur s'est, en effet, assuré un véritable contrôle du pays. Il s'est servi, pour ce faire, de l'historique parti « colorado », sur lequel il a fait main basse.

C'est une des originalités de la dictature. Le chef de l'Etat est président honoraire du parti officiel, purgé des éléments qui auraient pu contester sa légitimité. C'est en tant que candidat du « peuple colorado » *qu'il se fait régulièrement reconduire dans ses fonctions.*

Le parti compte, à en croire ses porte-parole, plus d'un million d'affiliés, sur trois millions d'habitants. Le chiffre devient moins extravagant lorsqu'on sait que tout emploi public (ou impliquant de travailler pour l'Etat) suppose l'inscription. La cotisation et l'abonnement à Patria *(le journal du parti) sont, en principe, retenus sur la feuille de paie. Le pays est quadrillé par des « sections » du parti — à la fois cellules d'encadrement, bureaux de bienfaisance, comités des fêtes et organismes de contrôle. Quant aux syndicats, ils sont, eux, directement supervisés par un département de la police ! Commentaire d'un opposant :* « On n'est pas un Paraguayen à part entière si l'on n'est pas colorado. »

La coercition n'explique pas tout. Le régime a savamment joué du « clientélisme », distribuant aux fidèles gros avantages et menues récompenses. Le traditionnel défilé du 15 août est toujours une surprise pour l'observateur étranger. Les dizaines de milliers de paysans qui passent à cette occasion devant la tribune officielle n'ont l'air ni contraints ni contrits. Un universitaire démocrate-chrétien explique : « On les amène en camions des quatre coins du Paraguay. On leur donne un peu d'argent de poche, un vêtement, une boîte de lait concentré. Et ils sont ravis de venir faire un tour dans la capitale. »

Notre interlocuteur admet, pourtant, que le soutien à Stroessner dépasse ces aspects folkloriques : « Vingt-sept ans de propagande ont convaincu que Stroessner a fait de grandes choses pour le pays : non seulement des routes, un pont, un barrage ; mais aussi qu'il est l'homme de la paix. Il y a eu cette terrible guerre civile de 1947, avec les miliciens colorados qui faisaient la loi dans les campagnes. Stroessner les a fait rentrer dans le rang. Et cela, même des adversaires lui en savent secrètement gré. »

L'appui populaire au dictateur pourrait cependant diminuer. Les distributions de terres d'Etat dans l'est et le centre du pays, qui avaient, ces derniers lustres, profité essentiellement à des sympathisants du régime, sont, en effet, remises en cause. La grande foire d'empoigne du Haut-Parana conduit à l'éviction des petits tenanciers paraguayens par les propriétaires de grands domaines, d'élevage ou d'agriculture, souvent étrangers. « Ce sont des paysans colorados qui viennent aujourd'hui se plaindre à nous des spoliations dont ils sont victimes », *constate ainsi la présidente de la Commission des droits de l'homme.*

J.-P. C.

AMÉRIQUES

El Salvador

L'opposition se dit prête à négocier avec la junte

New-York. — Un dirigeant du Front démocratique salvadorien, M. Fabio Castillo, ancien recteur de l'université de San-Salvador, a expliqué, le jeudi 1er octobre, dans une *conférence de presse, à New-York,* pourquoi son organisation estimait impossible de participer aux élections prévues par la junte de gouvernement pour mars 1982. Le scrutin ne pourrait pas se dérouler d'une manière démocratique, a-t-il dit, étant données les pressions exercées par les autorités et la présence de militaires *près des urnes. En outre, il n'existe* pas de presse libre pour informer l'opinion. Le conseil électoral serait d'autant plus incapable d'empêcher les fraudes que deux de ses membres (sur trois au total) appartiennent au parti démocrate-chrétien du président de la junte, M. Duarte.

Déposer les armes, a ajouté M. Castillo, *ce serait, pour la guérilla,* un « *suicide politique et physique* » étant donnée la « *guerre que les forces de sécurité mènent contre le peuple salvadorien* ». Celles-ci tuent chaque jour « *de vingt à vingt-cinq civils* ». « *Dix-huit maires ont déjà été assassinés, dont plusieurs appartenaient au parti de M. Duarte.* » Si les élections avaient lieu dans les conditions actuelles, estime le dirigeant du Front, elles pourraient permettre à la junte de détruire l'opposition : les réunions de coopératives agricoles se sont souvent terminées par le massacre des paysans qui y participaient. Elles ont permis à l'armée d'identifier les dirigeants de l'opposition dans les campagnes.

Le Front fait cinq propositions à la junte : 1) ouverture immédiate d'un dialogue pouvant mener à une négociation ; 2) négociations entre toutes les forces en conflit avec la présence de médiateurs internationaux ; 3) caractère global de ces négociations avec un calendrier accepté par tous ; 4) information du peuple sur leur déroulement ; 5) pas de condition préalable imposée par l'une ou l'autre des parties.

M. Castillo a déclaré, d'autre part, que le Front démocratique révolutionnaire se prononcerait dans les trois jours sur la proposition du président du Panama, M. Aristides Ryo, qui, à l'Assemblée générale des Nations unies, mercredi 30 septem-

De notre correspondante

bre, a offert les bons offices et le territoire de son pays pour un règlement du conflit. M. Castillo a rappelé *que le Front avait suggéré en* mars à l'Internationale socialiste la création d'un groupe de médiation composé d'un membre de la social-démocratie européenne, d'un autre de la démocratie chrétienne, de représentants de l'Amérique du Nord et de l'Amérique latine.

A propos de l'opposition de plusieurs pays latino-américains à l'initiative franco-mexicaine, le représentant du Front a assuré que la « déclaration de Caracas » n'avait été signée que par neuf pays. « *Le Costa-Rica, le Pérou, l'Equateur, Panama et, dans une certaine mesure, le Brésil, ont, au contraire, manifesté leur respect pour l'initiative franco-mexicaine.* »

M. Castillo s'est enfin déclaré opposé à un cessez-le-feu comme condition préalable à la négociation. Le Front l'acceptera à la seule condition qu'il soit placé sous un « *strict contrôle inetrnational* », garantissant notamment l'arrêt des livraisons *d'armes américaines aux forces de* la junte.

NICOLE BERNHEIM.

Guatemala

ALORS QUE LA VIOLENCE S'ÉTEND AU NORD DU PAYS

Le corps diplomatique fait l'objet de menaces

Guatemala *(A.F.P., A.P.).* — Au moins quatre-vingt-cinq assassinats ont eu lieu depuis le dimanche 27 septembre au Guatemala. C'est l'un des signes qui démontrent que la violence, dans ce pays, est en passe de déboucher sur un véritable conflit général.

Ainsi, dimanche, à la fin de l'office religieux, quatorze paysans ont été tués sur la place principale du village de Chicaj, dans le Nord, par des inconnus. Mardi, cinq jeunes gens qui jouaient au football dans le parc central de la ville de Parramos, dans le département occidental de Chimaltenango, ont été assassinés. Dans la seule journée de dimanche, soixante-dix cadavres, la plupart portant des traces de balles, ont été découverts dans le Nord-Ouest. Les corps de dix paysans qui *avaient été enlevés* quelques jours auparavant ont été trouvés le mercredi 30 près du village de Palin, à 45 kilomètres au sud de la capitale.

Ces assassinats montrent que la violence, qui affectait essentiellement l'Ouest et le Nord-Ouest, est en train de gagner le nord du Guatemala, région jusqu'à maintenant particulièrement paisible, peuplée en majorité d'Indiens cultivant de petites exploitations.

D'autre part, des membres du corps diplomatique en poste à Guatemala sont l'objet de menaces et d'avertissements anonymes fréquents, par lettre ou téléphone. Certains d'entre eux ont même reçu des bouquets de fleurs jaunes, qui, au Guatemala, symbolisent la mort, et ne sont envoyés qu'à l'occasion de funérailles.

Ces menaces ont été prises au *sérieux* par la représentation canadienne, qui a réduit ses effectifs. Les diplomates français ont également reçu « *un certain nombre de menaces, mais rien de particulièrement alarmant* », a-t-on indiqué dans la capitale guatémaltèque.

Enfin, une surprenante conférence de presse a été organisée par le gouvernement de Guatemala. Un jésuite, le Père Luis Pellecer, que l'on avait cru séquestré, depuis le 8 juillet, par des opposants au régime, y a affirmé que « *la compagnie de Jésus a collaboré directement avec les mouvements subversifs au Nicaragua, au Salvador et au Guatemala* ». Le Père Pellecer, qui a assuré avoir lui-même fait partie du groupe de guérilla E.G.P. (Armée des guérilleros des pauvres), a déclaré que l'opposition armée doit déclencher une offensive générale fin 1981 ou début 1982.

Etats-Unis

Le président Reagan tente d'ébranler l'opposition du Congrès à la vente des avions-radars à l'Arabie Saoudite

Les déclarations de M. Reagan mettant en cause l'opposition d'Israël à la vente des AWACS ont été accueillies avec inquiétude et mécontentement, *signale notre correspondant* à Jérusalem. Ce vendredi matin 2 octobre, Israël s'interrogeait encore sur la meilleure réplique à donner aux allusions de M. Reagan aux pressions d'Israël pour faire échec au projet américain. Certains penchaient pour une attitude d'expectative, afin de ne pas envenimer *davantage les relations israélo-américaines. On* craint également que, si le Congrès s'opposait à la vente des AWACS, Israël ne serve de bouc émissaire.

Washington. — La quatrième conférence de presse de M. Reagan a coïncidé, jeudi 1er octobre, avec l'ouverture de l'année budgétaire 1983, c'est-à-dire avec l'entrée en vigueur des mesures économiques proposées par la Maison Blanche et votées par le

De notre correspondant

Congrès. Il en a donc été largement question. Mais c'est un sujet *de politique étrangère,* la vente avions-radars à l'Arabie Saoudite, qui devait donner lieu aux propos les plus remarqués.

Quelques heures avant sa conférence de presse, M. Reagan avait informé le Congrès de cette transaction qui concerne cinq avions-radars de type AWACS, six Boeing 707 de ravitaillement aérien, des missiles air-air, des réservoirs supplémentaires de carburant pour chasseurs F-15 et divers équipements annexes. Les parlementaires ont jusqu'au 31 octobre pour s'y opposer éventuellement.

M. Reagan a déclaré que les AWACS « *amélioreraient de façon significative* » la défense des puits de pétrole saoudiens. Argument cent fois exposé, mais qui prenait, jeudi, un relief particulier après l'attaque contre des installations pétrolières au Koweït. Le président a réaffirmé que les avions-radars ne créeraient « *aucune menace pour Israël, maintenant ou dans le futur* ». Suivit alors la phrase la plus saillante de sa conférence : « *Si nous devons toujours tenir compte des intérêts vitaux de nos alliés, la sécurité des intérêts américains doit rester notre responsabilité propre. Il n'appartient pas à d'autres nations de faire la politique étrangère américaine.* » Allusion évidente à Israël dont le *lobby* déborde d'activité dans la capitale fédérale.

Les parlementaires anti-AWACS ne nient pas l'importance de l'Arabie Saoudite. Ils reconnaissent que le principal fournisseur de pétrole des Etats-Unis occupe une position stratégique essentielle et joue un rôle modérateur dans la région. Leur crainte est que ces avions servent à combattre Israël, ou tombent en d'autres mains. N'est-ce pas l'imam Khomeiny qui détient les armes innombrables livrées au chah d'Iran ? Le régime saoudien n'est-il pas au moins aussi fragile ?

« *Nous ne permettrons pas que l'Arabie Saoudite devienne un autre Iran* », a répondu jeudi M. Reagan. Interrogé sur le sens du verbe « *permettre* », il s'est contenté de remarquer : « *Tant que les nations de l'OPEP, et notamment l'Arabie Saoudite, fournissent l'énergie qui fait tourner les usines du monde occidental, il n'est pas possible que nous restions les bras croisés en regardant quelqu'un couper cet approvisionnement.* »

D'intenses négociations étaient menées depuis quelques jours pour arracher des concessions aux Saoudiens. Le secrétaire d'Etat, M. Haig, en a rendu compte jeudi à la commission des affaires étrangères du Sénat réunie à huis clos. Puis, dans une séance publique, il a fait part de l'accord suivant :

1) Des Américains et des Saoudiens « *soigneusement sélectionnés* » feraient fonctionner ensemble les appareils et les systèmes d'écoute au sol.

2) Ryad partagerait avec Washington toutes les données recueillies. En revanche, aucune information ne pourrait être communiquée à un pays tiers sans l'accord des Etats-Unis.

3) Les AWACS se consacreraient à des opérations défensives et ne quitteraient pas l'espace aérien saoudien.

4) Des mesures de sécurité très strictes seraient prises pour empêcher les appareils d'être abattus ou de tomber en des mains ennemies.

Le président (républicain) de la commission des affaires étrangères, M. Percy, s'est déclaré ravi des assurances saoudiennes. Ses compliments devaient tomber un peu dans le vide. « *Rien de nouveau ne nous a été proposé* », déclarèrent plusieurs sénateurs démocrates. On a noté, en particulier, la désapprobation de M. Glenn, considéré comme un élément-clé dans ce débat.

Est-ce que les Saoudiens seront obligés de garder toujours des Américains dans leurs équipages ? a demandé l'ancien astronaute. Une réponse embarrassée de M. Haig l'a convaincu que les garanties de Ryad n'étaient pas claires. M. Glenn prévoit un vote négatif du Sénat, qui s'ajouterait à celui — assuré — de la Chambre des représentants et interdirait ainsi la vente.

Les cinquante sénateurs (sur cent) qui s'étaient prononcés par écrit contre la vente des AWACS ont signé le 1er octobre une nouvelle pétition dans le même sens. Mais M. Reagan n'a apparemment pas renoncé à en convertir quelques-uns. Ironie : les AWACS, qui sont devenus *si importants* pour son image internationale et pour sa politique au Proche-Orient, avaient été commandés en 1980 (du temps de M. Carter) et ne pourraient être livrés qu'en 1985 (par un autre président).

ROBERT SOLÉ.



Le mobilier illustré appartient à la Collection Cameo Classics

DIPLOMATIE

Nomination d'ambassadeurs

M. MARC MENGUY A VANUATU

Le *Journal officiel* de ce vendredi 2 octobre publie la nomination de M. Marc Menguy comme ambassadeur à Vanuatu. Cette nomination devrait conduire à la normalisation des relations entre la France et l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. M. Yves Rodrigues, nommé ambassadeur à Vanuatu le jour de la proclamation de l'indépendance, le 30 juillet 1980, avait été déclaré *persona non grata* et prié de quitter le territoire le 2 février dernier à la suite de divers incidents, notamment l'expulsion de Nouvelle-Calédonie de personnalités vanuatuanes.

[Né en 1928, ancien élève de l'Ecole des langues orientales, M. Marc Menguy a été, par deux fois, en poste à la direction d'Asie-Océanie de l'administration centrale, ainsi qu'à Bangkok, Kongkong, Karachi, Pékin, Djakarta, Washington et Hanoï.]

M. CLAUDE ÉPERVIER EN SOMALIE

Le même *J.O.* du 2 octobre publie la nomination de M. Claude Epervier comme ambassadeur en Somalie, en remplacement de M. Claude Mantel, atteint par l'âge de la retraite.

[Né en 1934, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Claude Epervier, après avoir servi outre-mer, est entré aux affaires étrangères en 1956. Il a été en poste à l'ambassade de France à Phnom-Penh, à l'administration centrale (service des organisations internationales), à la délégation française à l'ONU, puis à l'OTAN, de nouveau à l'administration centrale (relations culturelles) et à Washington. Il était depuis 1977 consul général à Barcelone.]

● *M. J.-P. Cot,* ministre de la coopération et du développement, s'est entretenu, jeudi 1er octobre, avec le secrétaire général de l'ONU. M. Cot a fait à M. Waldheim un compte rendu de la conférence de Paris sur les pays les moins avancés. L'entretien a aussi porté sur le prochain sommet de Cancun et sur le dialogue Nord-Sud. — *(A.F.P.)*

● *M. Cheysson,* ministre des relations extérieures, fait ce vendredi 2 octobre une visite de travail à Dublin. Il devait être notamment reçu par le président de la République irlandaise, M. Hillery, et par le premier ministre, M. Fitzgerald.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Algérie

LA VISITE DE M. DEFFERRE

Les problèmes posés par l'afflux en France de visiteurs algériens feront l'objet d'une action coordonnée des deux polices

De notre correspondant

Alger. — Les polices française et algérienne vont coordonner leur action afin de trouver des solutions efficaces aux problèmes humains et administratifs engendrés par l'afflux en France de ressortissants algériens venus visiter leurs familles, faire du tourisme, des achats ou chercher du travail. Des dispositions seront prises en commun pour contrôler ces déplacements au départ, à l'arrivée et pendant le séjour, de façon à distinguer les « faux » touristes des vrais et à éviter des frictions susceptibles d'affecter le climat des relations entre les deux pays. C'est ce qu'a annoncé M. Gaston Defferre, jeudi soir 1er octobre, avant de regagner Paris.

Au cours de sa visite, le ministre de l'intérieur s'est entretenu avec son homologue, M. Benhamouda, tandis que son directeur de cabinet, M. Grimaud, s'est, de son côté, concerté avec M. Khediri, directeur de la sûreté. Les Algériens pourront intervenir d'autant mieux qu'ils préparent une informatisation des passeports. Ces conversations, comme celles que M. Defferre a eues avec le chef de l'Etat, M. Chadli Bendjedid, le premier ministre, M. Abdelghani, et le ministre des affaires étrangères, M. Benyahia, ont été caractérisées par leur franchise et leur cordialité. *« Lorsque des rapports d'amitié existent,* a-t-il expliqué, *on peut parler de tout sans risquer de se fâcher. »*

M. Defferre n'a pas hésité à aborder les sujets les plus délicats. C'est ainsi qu'il a plaidé la cause des harkis, supplétifs algériens recrutés par l'armée française pour combattre les maquisards et qui se sont, pour certains, réfugiés en France après l'indépendance. Jusqu'à présent, seuls leurs enfants pouvaient rentrer en Algérie, *« car ils n'étaient pas tenus pour responsables des crimes de leurs parents »*. Ces derniers pourront désormais revenir aussi dans leur pays, à condition de ne pas s'installer dans leur village d'origine, où leur vie pourrait être d'ailleurs menacée. C'est là, de la part des autorités algériennes, une concession de taille. Si *« la page était tournée »* avec la France, ainsi que l'avait dit en 1975 le président Boumediène à M. Giscard d'Estaing, elle ne l'était pas pour des hommes qui sont considérés ici comme des « traîtres ».

M. Defferre a également abordé le problème des enfants nés en France de parents algériens depuis 1962 : ils sont algériens pour l'Algérie et français pour la France. La loi algérienne, au contraire de la législation française, ne reconnaît pas la double nationalité, et une évolution en ce sens ne paraît pas possible, notamment pour des raisons religieuses. *« Il nous faut essayer de trouver une solution,* a dit M. Defferre, *en considérant qu'il s'agit là d'un cas particulier. Les Algériens qui viennent en France n'ont pas l'intention de s'y établir définitivement et de se fondre dans la société française. Ce sont des travailleurs immigrés et non des immigrants. La loi française pourrait être modifiée pour tenir compte de cette situation. Je ferai des propositions en ce sens au gouvernement »*. Si celles-ci aboutissaient, les jeunes nés en France de parents algériens n'auraient plus automatiquement la nationalité française. Il leur faudrait la demander pour l'obtenir.

Interrogé sur le différend qui a opposé le gouvernement et le parti socialiste à propos des dispositions d'un projet de loi prévoyant l'expulsion d'un étranger en cas d'atteinte à l'ordre public, M. Defferre a répondu : *« Cette notion d'ordre public, comme celle de sécurité de l'Etat, existent en droit public français, et leur sens est bien connu. Personne ne peut avoir d'inquiétudes ou de doutes sur la façon dont l'actuel gouvernement français appliquera ces dispositions. »*

Le prix du gaz

Le ministre de l'intérieur a aussi évoqué avec le président Chadli Bendjedid et M. Abdelghani l'épineux problème du prix du gaz livré par l'Algérie à la France. Les Algériens ont mis l'accent sur l'importance qu'ils attachent à la reconnaissance du principe de l'indexation du prix du gaz sur celui du pétrole brut, sur les espoirs qu'a suscités à ce sujet l'arrivée au pouvoir, en France, d'un gouvernement socialiste favorable à un rééquilibrage des échanges entre pays industrialisés et pays du tiers-monde. Ils situent ce dossier dans le cadre global des échanges franco-algériens, d'un accord débouchant sur un réajustement de la balance commerciale, actuellement déficitaire pour Alger, et permettant d'envisager une relance de la coopération économique. *« Nous souhaitons,* a dit M. Defferre, *que ces problèmes soient réglés avant la venue de M. Mitterrand, en novembre, ou, au plus tard, pendant son séjour. »* La prudence du propos confirmait que l'on est encore loin d'un accord.

Le ministre a cependant insisté à plusieurs reprises sur sa certitude de voir les relations entre les deux pays engagées désormais sur la bonne voie, certitude que semblent partager les dirigeants algériens. Plusieurs d'entre eux, et de nombreux hauts fonctionnaires, ont ainsi assisté à une réception offerte jeudi soir par l'ambassadeur de France, M. Mérillon, qui voyait consacrer les efforts qu'il déploie depuis deux ans, ainsi que son collègue à Paris, M. Sahnoun, pour réchauffer les relations entre les deux pays.

De son côté, Mme Edmonde Charles-Roux, femme de M. Defferre, s'est entretenue avec M. Bessia, ministre de l'information et de la culture, et avec M. Ould Khalifa, secrétaire d'Etat à la culture et aux arts populaires, et a rencontré au siège de l'Union des écrivains une vingtaine de romanciers et de poètes d'expression arabe ou française. Ces contacts auront des prolongements, puisque les écrivains algériens ont accepté de participer à l'animation d'une série de manifestations organisées à Marseille fin 1982 sur le thème « Marseille et l'islam ».

DANIEL JUNQUA.

Gabon

Le président Bongo reproche à Paris de ne pas réagir à la « campagne de presse » dont il s'estime victime

Les relations entre Paris et Libreville se sont sensiblement dégradées ces dernières semaines. Tout en affirmant qu'il participerait, début novembre, au sommet franco-africain de Paris, le président Bongo s'est de nouveau élevé, dimanche 27 septembre, contre la *« campagne de presse »* dont il s'estime l'objet en France (*le Monde* du 24 septembre) et a laissé planer, pour la première fois, dans une déclaration quelque peu amibuguë, la menace d'une nationalisation des intérêts français au Gabon.

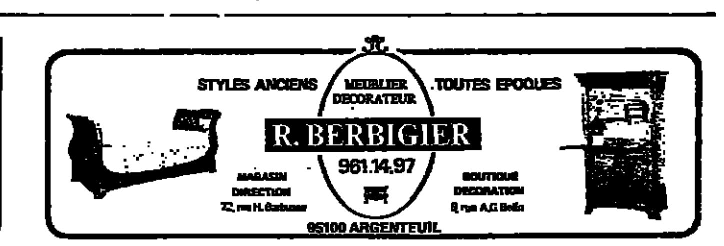
« En ce moment, a-t-il déclaré à la presse de Libreville, *l'Etat français procède aux nationalisations. Mais si maintenant les Gabonais veulent nationaliser tout ce qui est dans leur pays et qui est français, puisque ce sont des relations d'Etat à Etat... Je ne sais pas. »* Le chef de l'Etat a reproché au gouvernement français de ne pas *« réagir »* contre ce qu'il considère comme une campagne de presse visant à *« déstabiliser »* le Gabon. *« Les journalistes se complaisent à insulter les chefs d'Etat sans que le gouvernement réagisse »*, a-t-il dit (1).

Tout en se déclarant soumis aux pressions de *« nombreux faucons »*, qui se plaignent de voir ainsi *« le Gabon traîné dans la boue »*, M. Bongo a déclaré que les relations avec Paris *« tront de l'avant. A une condition, c'est qu'on ne me provoque pas, parce qu'on ne sait pas jusqu'où je peux aller ! »*

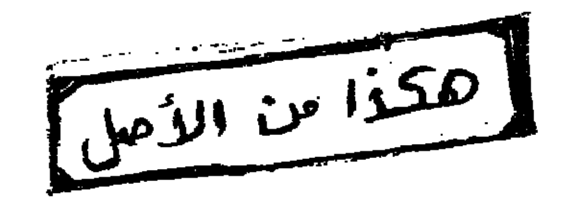
(1) M. Bongo fait allusion à la loi française qui autorise les chefs d'Etat étrangers à poursuivre leurs éventuels détracteurs devant les tribunaux français. En l'occurrence, le nom du président gabonais a été cité à plusieurs reprises à propos de la tuerie d'Auriol, pour laquelle est inculpé M. Debizet, son conseiller pour les problèmes de sécurité, et au sujet de l'assassinat en France, le 27 octobre 1979, de M. Robert Luong, ami de Mme Bongo.

● *Manifestation devant l'ambassade du Maroc à Paris.* — Une quinzaine d'organisations politiques et syndicales françaises, dont les partis socialiste et communiste, exigent, dans une lettre remise jeudi 1er octobre à l'ambassade du Maroc à Paris, *« la libération immédiate »* des dirigeants de l'Union socialiste des forces populaires marocaines (U.S.F.P.), récemment condamnés à des peines de prison. La lettre, également signée par une dizaine d'organisations arabes, dont la représentation du parti Baath arabe socialiste en France (Irak) et l'Union générale des étudiants palestiniens (GUPS), demande en outre *« le respect des droits de l'homme au Maroc »*.

● RECTIFICATIF. — M. Mathieu Bado, nouvel ambassadeur de Haute-Volta à Paris, a été en poste à l'administration centrale des affaires étrangères en 1973, mais non ministre des affaires étrangères.






هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Iran

L'hodjatoleslam Ali Khamenei est assuré d'être élu président de la République

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour assurer le bon déroulement de l'élection présidentielle en Iran, ce vendredi 2 septembre.

L'issue du scrutin fait d'autant moins de doute que le premier ministre, l'hodjatoleslam Mohamed Mahdavi Kani, a annoncé jeudi qu'il se retirait de la compétition et que les trois autres candidats ont réaffirmé que l'hodjatoleslam Ali Khamenei, chef du parti républicain islamique, est *« le plus compétent »*. Les électeurs doivent également élire vingt-quatre députés, dont un chargé de représenter quelque cinquante mille juifs iraniens.

Jeudi, une foule nombreuse a assisté aux funérailles des chefs de l'armée qui ont trouvé la mort dans l'accident d'avion ; celui-ci a fait, selon un communiqué, quarante et une victimes. Le même jour, l'imam Khomeiny a nommé le général Ghassem Ali Zahir-Nejad, chef de l'armée de terre, au poste de chef d'état-major général en remplacement du général Vali Fallahi. Le général Zahir-Nejad est lui-même remplacé par le colonel Sayad Chirazi, commandant les forces de l'ouest.

Radio-Téhéran a annoncé qu'un des principaux responsables du mouvement des Moudjahidin Khalq (gauche islamique), M. Massoud Saïd-Pour, a été tué mercredi au moment de son arrestation. Se référant à une conversation avec l'ambassadeur d'Iran à Bonn, M. Frenz, secrétaire de la section allemande d'Amnesty International, a annoncé dans une interview à Radio-Berlin-Ouest que trois mille personnes ont été exécutées depuis la chute du chah en février 1979 dont mille trois cents au cours des trois derniers mois.

Sur le plan militaire, la radio des rebelles Kurdes a annoncé que l'offensive iranienne contre Bukan en Azerbaïdjan a été repoussée. Un communiqué publié à Bagdad donne ce bilan des pertes iraniennes dans la bataille d'Abadan : deux mille sept cents tués, et trente et un chars, onze blindés et douze canons détruits. Un communiqué iranien affirme de son côté que les Irakiens ont eu mille cinq cents morts et deux cent quatre-vingts blindés détruits.

Jeudi, un autre communiqué iranien a fait état d'opérations aériennes contre *« quatre bases militaires et économiques »* dans le nord et le sud de l'Irak, notamment dans la région de Bassorah, près de Koweït. Téhéran a cependant démenti avoir bombardé des installations pétrolières en territoire koweïtien et accusé Bagdad d'avoir effectué ce raid.

A Washington, toutefois, M. Haig et le secrétaire à la défense, M. Weinberger, ont déclaré que les avions AWACS américains stationnés en Arabie Saoudite avaient repéré les trois avions iraniens qui avaient bombardé l'émirat. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *Les activités de M. Bani Sadr en France.* — Interrogé sur les informations selon lesquelles M. Bani Sadr et d'autres personnalités iraniennes réfugiées en France auraient l'intention de former un gouvernement en exil (*le Monde* du 2 octobre), le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré, ce vendredi 2 octobre, que le gouvernement français ne possédait pas d'autres informations que celles diffusées par la presse. Le Quai d'Orsay souligne que les bénéficiaires du droit d'asile en France sont tenus à une obligation de réserve dans le domaine politique. Les personnalités en cause, ajoute-t-on, ont pris à cet égard des engagements lors de leur arrivée en France, ce qui leur a été rappelé à plusieurs reprises.

Liban

L'attentat à Beyrouth-Ouest a fait plus de quatre-vingts morts

De notre correspondant

Beyrouth. — Plus de quatre-vingts morts, dont cinquante retirés des décombres et une trentaine portés disparus, et environ deux cent cinquante blessés : l'attentat du jeudi 1ᵉʳ octobre, au cœur du secteur palestino-progressiste de Beyrouth-Ouest, est un des plus atroces qu'ait jamais connu le Liban.

Le spectacle qui s'offrait juste après l'explosion rappelle tragiquement le bombardement de l'aviation israélienne du 16 juillet : amas de gravats et de poutrelles tordues sous lesquels sont ensevelies les victimes, façades éventrées, voitures calcinées, population hébétée par la soudaineté et la brutalité du choc.

Comment un tel attentat a pu se produire dans un quartier aussi fortement surveillé, du fait qu'il abrite les principaux bureaux de l'O.L.P. et des organisations progressistes ?

La question est posée par M. Ibrahim Koleilat, le chef des Mourabitoun, qui a souligné que, s'ils n'étaient pas capables d'assurer la sécurité de leurs régions, les dirigeants palestino-progressistes et les troupes syriennes de la FAD devraient avouer leur échec et s'effacer.

Car, s'il n'y a rien de plus facile dans une ville comme Beyrouth de déposer toutes sortes d'engins de mort. La rue où s'est produit l'attentat de jeudi était l'une des mieux gardées, surtout depuis le début de la vague de terrorisme qui, au cours des deux dernières semaines a fait plus de deux cents morts et six cents blessés en secteur palestino-progressiste.

L'O.L.P. et ses alliés du Mouvement national donnent des explications différentes sur l'origine des attentats. Pour la centrale palestinienne, comme d'ailleurs pour le chef du gouvernement libanais, Israël est directement responsable. Pour les progressistes libanais, le deuxième bureau de l'armée libanaise, conjointement avec les forces chrétiennes de M. Béchir Gemayel, a monté l'attentat.

L'« hypothèse israélienne », est considérée ici comme la plus plausible, ce qui ne signifie pas que tous les récents attentats aient eu la même origine. On sait, au contraire, à propos de certains d'entre eux qu'il s'agit de règlements de comptes et Abou Ayad, un des principaux dirigeants du Fath, a expressément reproché à la Syrie d'abriter et de couvrir le dissident Abou Nidal.

L'entrée en lice des services israéliens accroîtrait, en effet, la confusion déjà grande dans les rangs palestino-progressistes où l'existence d'innombrables milices rend possible toute sorte de provocations.

On comprend que dans ces conditions se développe non seulement à Beyrouth-Ouest, mais aussi à Beyrouth-Est, une psychose de la voiture piégée. Stationner y est parfois un véritable problème. Néanmoins, envers et contre tout, la population continue à vaquer à ses occupations et à circuler, y compris entre les deux secteurs de la ville, donnant un nouveau témoignage de sa faculté d'adaptation et de sa volonté de surmonter toutes les épreuves.

LUCIEN GEORGE.

PROCHAINE LIBÉRATION DES DEUX INGÉNIEURS FRANÇAIS DÉTENUS AU KURDISTAN IRAKIEN

Les deux ingénieurs français, MM. Guy Maure et Maurice Harlet, détenus depuis le 22 juillet au Kurdistan irakien par le parti communiste irakien - branche militaire centrale (P.C.I.-B.M.C.), seront prochainement libérés, assure un communiqué de cette organisation publié jeudi 1ᵉʳ octobre à Paris.

Ce communiqué indique que le P.C. irakien a assuré le P.C.F., à la suite de son intervention, que des *« mesures ont été prises pour le retour des deux ingénieurs dans leurs familles »*.

Selon le P.C.I., les deux ingénieurs se trouvent au Kurdistan, ce qui explique que leur retour en France prendra vraisemblablement plusieurs jours.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● LES PRISONNIERS EN GREVE DE LA FAIM ont cessé leur mouvement, le jeudi 1ᵉʳ octobre, le gouvernement ayant promis d'adopter des mesures d'urgence et de réformer le code pénal pour faciliter les mises en liberté provisoire, créer des tribunaux supplémentaires et bâtir de nouvelles prisons, qui éviteraient l'engorgement actuel des établissements. Un tiers des vingt-deux mille détenus du pays avaient adhéré au mouvement. — *(Corresp.)*

● UNE BOMBE a explosé ce vendredi 2 octobre à bord d'un destroyer à quai dans le port de Santander, à l'ouest du pays basque. L'explosion a troué la coque du navire et une voie d'eau s'est déclarée. Elle n'a pas fait de victimes. Le bâtiment participait à une patrouille dans les eaux du nord de l'Espagne, dans le cadre d'une opération militaire dont l'objectif était d'empêcher les séparatistes basques de se livrer à des attentats sur le littoral. — *(Reuter.)*

Haïti

● LE PRESIDENT DU PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN d'Haïti, M. Sylvio Claude, a été grièvement blessé le lundi 28 septembre dans sa cellule de la prison de Port-au-Prince, au cours d'un passage à tabac, apprend-on dans les milieux de réfugiés haïtiens au Venezuela. Incarcéré depuis un ans, M. Claude a été condamné à quinze ans de prison pour « *outrage au chef de l'Etat par voie de presse* ». — *(A.F.P.)*

Libye

● LE COLONEL KADHAFI s'est entretenu, jeudi 1ᵉʳ octobre, avec le président angolais, M. Eduardo Dos Santos, a annoncé Radio-Tripoli. Le chef de l'Etat angolais doit être reçu le 15 octobre à l'Elysée. — *(A.F.P.)*

Luxembourg

● Mme COLETTE FLESCH, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du Luxembourg, s'est entretenue jeudi 1ᵉʳ octobre à Paris avec M. Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes. L'entretien a fait ressortir la proximité de vues de Paris et de Luxembourg sur l'ensemble de ces questions européennes, précise-t-on au Quai d'Orsay. Les deux ministres ont notamment évoqué la réforme de la politique agricole commune et le réexamen des structures budgétaires de la Communauté. A propos de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, M. Chandernagor a souligné la nécessité de mettre en place des organisations de marché efficaces, en particulier pour le vin, l'huile d'olive, les fruits et les légumes.

Népal

● CRUES MEURTRIERES. — Soixante-six personnes ont trouvé la mort à la suite de crues dans deux villages du pays, a-t-on annoncé, vendredi 2 octobre, de source officielle. Cependant, si l'on en croit l'hebdomadaire *Rastra Pukar*, le bilan des inondations qui ravagent le Népal serait plus lourd : mille personnes auraient été tuées par la crue du fleuve Tinhau dans le seul district de Butawal.

Sénégal

● SEPT MILITANTS DU P.D.S. INCULPES. — Sept militants du Parti démocratique sénégalais (P.D.S.), opposition dirigée par Mᵉ Abdoulaye Wade (*le Monde* du 30 septembre), ont été inculpés de « *complicité d'atteinte à la sûreté de l'Etat* » et placés sous mandat de dépôt, a confirmé, jeudi 1ᵉʳ octobre, le ministère de la justice. D'autre part, l'immunité parlementaire d'un député du P.D.S., M. Doudou Camara, a été levée par le bureau de l'Assemblée. Selon le ministère de l'intérieur, M. Camara a reconnu « *avoir participé en Libye, du 28 mars au 27 mai 1981, à des cours portant sur le renseignement militaire, la sécurité, le sabotage, la pose des mines et pièges, la déstabilisation.* » — *(A.F.P.)*

[Dans une mise au point diffusée jeudi, l'ambassade du Sénégal à Paris précise qu'une perquisition effectuée au domicile d'un ancien officier, M. Amadou Fall, arrêté pour escroquerie, avait permis de découvrir plusieurs documents compromettant le P.D.S., notamment « un agenda décrivant des militants du P.D.S. dans un camp spécial d'entraînement en Libye » et deux cahiers d'instruction militaire « rédigés en arabe » et « concernant les techniques de sabotage et de déstabilisation ». M. Fall aurait reconnu avoir reçu un entraînement militaire en Libye en compagnie de militants du P.D.S., notamment de M. Camara.]

Thaïlande

● RECTIFICATIF. — Nous avons écrit par erreur dans *le Monde* du 25 septembre que le premier ministre de Thaïlande était le général Prayuth Charumanee. Il s'agissait en fait du général Prem Tinsulanond.

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Navettes diverses

L'Assemblée nationale, réunie le jeudi 1er octobre, dernier jour de la session extraordinaire du Parlement ouverte le 8 septembre dernier, a examiné plusieurs textes en deuxième lecture :

● **Abrogation de la « loi Sauvage » sur les conseils d'université.**

L'Assemblée a adopté le projet de loi dans les mêmes termes que ceux qu'elle avait votés en première lecture (*le Monde* du 18 septembre). Ce texte avait été ensuite profondément modifié par le Sénat le mercredi 30 septembre (*le Monde* du 2 octobre). C'est ainsi que les députés ont adopté une série d'amendements présentés par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Ces amendements prévoient notamment que :

— La formule retenue par le Sénat, qui consistait à fixer les parts respectives réservées à chacune des catégories des membres des conseils d'université au sein de ces conseils, est supprimée ;

— La généralisation du quorum, décidée par le Sénat, pour tous les collèges électoraux, est supprimée ;

— Des dispositions seront prises pour assurer une plus large participation électorale des étudiants. Une campagne d'information, notamment, sera organisée par les moyens audiovisuels ;

— Les étudiants étrangers seront éligibles dans les mêmes conditions que les étudiants français ;

— La clause de non-rééligibilité immédiate des présidents d'université, supprimée par le Sénat, est rétablie ;

— Les présidents d'université et les directeurs d'U.E.R. élus avant le 1er juillet 1980 — c'est-à-dire les présidents et directeurs élus par des conseils composés selon les règles prévues en 1968 — demeureront en fonctions jusqu'à la date d'expiration normale de leur mandat. Le mandat des présidents et directeurs élus après le 1er juillet 1980 prendra fin au plus tard le 15 février 1982. Le Sénat avait jugé cette disposition discriminatoire. La Haute Assemblée s'était prononcée pour une formule selon laquelle tous les présidents et directeurs en fonctions à la date de promulgation de la présente loi le demeureraient jusqu'à l'expiration de leur mandat et feraient partie, à ce titre, des nouveaux conseils.

● **Emploi des travailleurs étrangers en situation irrégulière.**

L'Assemblée a pris en compte la rédaction du projet tel qu'il a été modifié en deuxième lecture par le Sénat (*le Monde* du 2 octobre), à l'exception de l'article 3 *ter* qu'elle avait introduit en première lecture dans le texte gouvernemental et auquel les sénateurs s'étaient opposés. Cet article permet aux associations ayant pour objet de lutter contre les discriminations de se constituer partie civile pour l'application des dispositions relatives à l'emploi des étrangers.

L'Assemblée a également adopté un amendement présenté par le gouvernement qui permet, dans l'esprit de ce dernier, d'éviter que des sociétés fictives sous-traitent avec des entrepreneurs clandestins. Cet amendement est ainsi rédigé : « *Celui qui confie à un entrepreneur inscrit au registre du commerce ou au répertoire des métiers l'exécution d'un certain travail ou la fourniture de certains services — alors que cet entrepreneur, ne possédant manifestement pas lui-même les moyens d'assurer ces prestations, les sous-traite à son tour à un entrepreneur clandestin — est tenu, solidairement avec celui avec qui il a traité et l'entrepreneur clandestin, au paiement des salaires et accessoires, impôts, taxes et cotisations dus aux salariés, au Trésor et aux organismes de prestations sociales en raison des travaux ou services effectués pour son compte.* »

● **Apurement du passif des entreprises.**

Un seul article du projet faisait encore l'objet d'un litige entre l'Assemblée et le Sénat. Les députés l'ont voté dans les mêmes termes que les sénateurs. Le projet de loi est donc définitivement adopté. Cet article reconnaît au ministère public, même lorsqu'il n'a pas agi comme partie principale, le droit de faire appel des jugements relatifs à la nomination ou au remplacement des syndics ainsi que des jugements autorisant le syndic à traiter à forfait des actifs du débiteur. La cour d'appel doit statuer au fond dans un délai de quarante jours après le prononcé du jugement.

LA SESSION ORDINAIRE « HÉRITE » DES PROJETS DE LOI RELATIFS AUX UNIVERSITÉS AUX RADIOS PRIVÉES ET AUX IMMIGRÉS

Au Sénat, M. Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), qui présidait la séance, proclamait close jeudi à 20 h. 10 la session extraordinaire ouverte le 8 septembre. Auparavant, les sénateurs avaient modifié une nouvelle fois le projet de loi abrogeant la « loi Sauvage ».

Sur proposition du rapporteur, M. Habert (non-inscrit, Français de l'étranger), ils avaient repris les dispositions votées la veille en première lecture sur le quorum des étudiants, la composition des conseils d'université et le sort des directeurs d'U.E.R. (unité d'enseignement et de recherches) et des présidents d'université.

Le gouvernement a aussitôt demandé la convocation de la commission mixte paritaire (C.M.P.). M. Miroudot (R.I., Haute-Saône), a annoncé que les sénateurs de l'ancienne majorité allaient saisir le Conseil constitutionnel). Deux autres C.M.P. devaient se réunir en ce début de la session ordinaire pour achever l'examen et le vote du projet sur les radios privées et du projet relatif à l'emploi des travailleurs étrangers en situation irrégulière.

Sous la cour du Palais-Bourbon

DE NOUVELLES INSTALLATIONS POUR LES DÉPUTÉS

Les députés disposent, depuis le 2 octobre, de nouvelles installations réalisées en sous-sol sous la cour d'honneur du Palais-Bourbon, qui a été recouverte de pelouses. Cinq salles de réunion, dont deux équipées de systèmes de traduction simultanée, permettront les réunions des groupes et des commissions. Les réserves de la bibliothèque, qui comptent plus de six cent mille volumes, ont entraîné la construction de 24 kilomètres de rayonnages, trois étages de parkings permettront d'abriter trois cent quatre-vingt-dix voitures.

La construction de cette fosse a entraîné l'édification d'un mur enterré à 47 mètres de profondeur pour résister aux infiltrations d'eau venant du lit de la Seine. Les travaux ont été menés à bien en moins de deux ans. Le devis initial de 90 millions de francs établi en 1979 a été respecté, compte non tenu des révisions normales de prix, indique-t-on à la questure de l'Assemblée nationale.

La commission des lois est favorable à la création d'une commission d'enquête sur le SAC

La commission des lois de l'Assemblée nationale s'est prononcée jeudi 1er octobre, pour la création d'une commission d'enquête parlementaire destinée « *à faire la lumière sur les activités du Service d'action civique (SAC) et à déterminer les complicités dont il a pu bénéficier à tous les niveaux* ». Cette décision fait suite à une proposition émise par le groupe communiste peu après la tuerie d'Auriol.

Le rapporteur de cette proposition, M. Alain Hautecœur (P.S., Var) a donné lecture d'une lettre adressée par le garde des sceaux au président de l'Assemblée nationale. M. Robert Badinter remarque que l'information judiciaire ouverte à la suite de la tuerie d'Auriol ne porte pas directement sur les activités du SAC mais qu'elle est tout de même en relation avec des faits qui sont à l'origine de la proposition du groupe communiste.

M. Badinter laissait néanmoins à l'Assemblée nationale le soin d'apprécier si cette information judiciaire est ou non de nature à faire obstacle à la création d'une commission d'enquête. M. Hautecœur a estimé que l'obstacle est levé dès lors que l'enquête parlementaire écarte de son champ d'investigation ceux des faits qui donnent lieu à poursuite.

Le rapporteur a rappelé que le SAC, association déclarée le 4 janvier 1960, avait pour but, selon ses statuts, de « *rassembler toutes les personnes, sans distinction d'opinion ou de race, désireuses de soutenir l'action du général de Gaulle* » et qu'elle devait mener à cet effet « *une action civique, culturelle et sociale, en dehors de toute action politique* ».

M. Hautecœur a souligné que l'activité la plus apparente du SAC semble avoir été d'assurer le service d'ordre de manifestations et de campagnes électorales. Toutefois, son nom a été prononcé à propos de diverses affaires qui ont défrayé la chronique judiciaire, a-t-il rappelé. M. Hautecœur a notamment évoqué à ce propos l'affaire Ben Barka en 1965, les activités illicites de la Société d'études techniques, économiques et commerciales en 1971, l'assassinat en 1973 d'un repris de justice lyonnais, dirigeant local du SAC, la publication en 1974 par *Libération* d'un document établi par le SAC qui dressait une liste de personnes à regrouper en 1968 dans les stades marseillais.

Le rapporteur a aussi rappelé que le SAC avait fait l'objet, en 1969, à la demande de Georges Pompidou, d'une importante épuration. Selon lui, l'opinion publique peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles les affaires dans lesquelles le nom du SAC a été prononcé n'ont pas été élucidées. Il s'est enfin étonné que le secrétaire général de cette organisation, M. Debizet, ait pu déclarer son intention de placer le SAC à la disposition de la nouvelle opposition.

M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges) a estimé pour sa part que la création d'une commission d'enquête constituerait « *un détournement de procédure à des fins politiques* ». La commission des lois a repoussé un amendement, présenté par M. Séguin, qui souhaitait étendre le champ d'investigation de l'enquête parlementaire à l'ensemble des services d'ordre des partis et groupements politiques.

Au Sénat

LES RÉGIONS ET LE PLAN

M. Michel Rocard, ministre d'État, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a été entendu jeudi 1er octobre par deux commissions sénatoriales. Devant la commission des lois, il a notamment indiqué que la région aurait à jouer le principal rôle d'impulsion pour le développement économique.

En réponse à une question du rapporteur M. Michel Giraud (R.P.R., Val-de-Marne), président de la région Ile-de-France, sur une éventuelle réforme des méthodes d'élaboration du Plan, le ministre a déclaré que le gouvernement n'avait pas encore arrêté sa position.

Devant la commission des affaires économiques, M. Michel Rocard a souligné que l'animation économique au niveau local et régional devait conduire à définir des programmes mieux adaptés aux besoins locaux, à réaliser des investissements de dimension moyenne, plutôt qu'à créer des équipements très importants, à offrir aux petites et moyennes entreprises les services qui leur sont nécessaires, à organiser la collecte de l'épargne régionale, à mettre en place des institutions de mutualisation du risque économique.

Le plan de deux ans, a-t-il dit, précisera seulement la stratégie macro-économique du gouvernement ; il sera neutre à l'égard de la planification régionale. Pendant cette période, la négociation avec les ministères continuera jusqu'à la mise en place d'une planification régionale adaptée aux besoins de chaque région.

DÉCENTRALISATION : LA MAJORITÉ SÉNATORIALE VEUT REPRENDRE A SON COMPTE D'ANCIENNES PROPOSITIONS SOCIALISTES.

Les sénateurs de l'ancienne majorité ont déposé, sous la signature de MM. Schiélé (Union centriste, Haut-Rhin), Girod (Gauche démocratique, Aisne), Larché (R.I., Seine-et-Marne) et Romani (R.P.R., Paris) une proposition de loi constitutionnelle avant l'ouverture au Sénat du débat sur la décentralisation. Leur texte reprend « en termes identiques » plusieurs propositions faites en 1979-1980 par les parlementaires socialistes. Ils proposent notamment quatre modifications de la Constitution relatives à l'attribution d'un pouvoir réglementaire propre aux collectivités territoriales, à l'extension du domaine de la loi, à la suppression de la fonction du préfet, à la reconnaissance du statut de collectivité territoriale à la région.

DÉFENSE

● *Après la manœuvre Meuse-81*, qui a eu lieu, la semaine dernière, dans l'est de la France, le montant des dégâts remboursés par l'armée aux propriétaires des terrains sur lesquels ont évolué les unités a été de 150 000 francs. Meuse-81 était un exercice du premier corps d'armée en terrain libre, qui a réuni vingt et un mille hommes et un millier de véhicules divers, dont environ sept cents blindés.

La police recherche le corps d'Yves Courtois

La police judiciaire de Marseille, aidée notamment par des marins-pompiers, explore, depuis le jeudi 1er octobre, nous indique notre correspondant régional, l'ensemble de l'ancienne mine des Mayons, dans le Var, où ont été découverts le 30 juillet les corps de cinq des victimes de la tuerie d'Auriol. Selon la police, ces investigations constituent un travail de routine. En fait, la police judiciaire n'exclut pas que l'une ou l'autre des galeries de la mine désaffectée ait servi de lieu d'inhumation pour « le corps d'Yves Courtois ou de tout autre personne ».

Yves Courtois est ce membre du SAC proche de Jacques Massie, l'inspecteur-stagiaire assassiné le 19 juillet à Auriol, et Lionel Collard, autre membre du SAC inculpé et écroué dans le cadre de cette affaire. La police considère que ce militant de longue date, disparu depuis le 15 mai, a été exécuté. Le parquet du tribunal de Marseille a ouvert, le 10 septembre, une information contre X... pour séquestration arbitraire le concernant.

La situation en Nouvelle-Calédonie

TROIS MILITANTS INDÉPENDANTISTES SONT CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON FERME

Trois des neuf militants indépendantistes qui avaient été arrêtés à la suite des nombreux incidents survenus dans la région de Canala, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, ont été jugés, jeudi 1er octobre, à Nouméa, suivant la procédure des flagrants délits.

M. Blaise Tonchanoe, qui était accusé de violences commises sur le fils du gérant d'un hôtel situé près de Canala, à la station thermale de la Crouen, lors du saccage de l'établissement, a été condamné à deux mois de prison ferme. Deux autres Mélanésiens, MM. Jean-Marc Nechero et Yvon Perinion, ont été condamnés à huit mois de prison ferme. Le premier avait tiré une balle près du visage d'un « broussard » européen, qui protestait contre l'abattage de l'un de ses bœufs ; le second avait tiré une décharge de chevrotines, sans l'atteindre, contre le voisin de ce fermier, venu prêter main-forte à celui-ci.

Les trois inculpés avaient renoncé à bénéficier du délai de trois jours prévu, selon la procédure, pour préparer leur défense.

● *Le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France*, que préside M. Michel Debré, a décidé d'organiser, avant l'été 1982, un colloque national sur l'unité française. Afin de préparer ce colloque, des comités pour l'unité française seront constitués dans chaque région. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du comité, 21, boulevard Beauséjour, 75016 Paris. Tél. : 525-03-98, de 9 heures à 12 heures.

Selon le P.C., les animateurs de Rencontres communistes se sont mis hors du parti

Rencontres communistes, groupe de réflexion de communistes critiques dirigé par M. Henri Fiszbin, organise, le mercredi 7 octobre, une soirée d'étude sur le travail et la crise, 8, rue d'Athènes, à Paris (9e). Dans un numéro spécial de *Rencontres communistes hebdo*, le collectif fondateur déclare s'inscrire « *dans le sillage d'une tradition qui fut à l'honneur du parti communiste français : Semaines de la pensée marxiste, débats lors de la fête de* l'Humanité ». Un autre débat sur l'histoire récente du P.C.F. est prévu pour le 24 octobre.

La cellule Jaurès, du dix-neuvième arrondissement, à laquelle appartient M. Fiszbin, a demandé au comité central du parti de ratifier l'exclusion, qu'elle a réclamée, de l'ancien secrétaire fédéral. Le secrétariat du comité central a publié à ce sujet, le 1er octobre, une déclaration rappelant que, en instaurant une activité de tendance, le groupe Rencontres communistes visait « *à imposer au parti un mode de fonctionnement qui (...) le priverait de son efficacité révolutionnaire* ». Les membres de ce groupe avaient été invités à défendre leurs idées « *dans la discussion ample et libre, préparatoire au vingt-quatrième congrès* ».

Le secrétariat du comité central constate : « *Leur réponse est venue brutale et immédiate, sans même que soit pris le temps d'une réflexion sérieuse : c'est la continuation et le redoublement de leur activité de tendance. (...)*

» Devant cette attitude, qu'il regrette mais qu'il rejette comme absolument contraire aux règles statutaires du parti et aux besoins de sa vie démocratique, le comité central ne peut que constater que les membres du collectif qui a créé Rencontres communistes se sont mis eux-mêmes hors du parti. Il en prend acte. »

M. Fiszbin : un coup de force

M. Henri Fiszbin, président des Rencontres communistes, nous a déclaré : « *Je constate que la direction du P.C.F. s'enfonce dans une procédure tout à fait illégale par rapport aux statuts. C'est un véritable coup de force, et le comité central, qui se réunit la semaine prochaine, sera mis devant le fait accompli.*

» Or la direction ne parvient pas à faire avaliser ce coup de force par les organisations de base, comme le prouvent les débats dans plusieurs cellules. Rien ne nous empêchera de continuer à poser les problèmes politiques auxquels le parti est confronté, afin qu'il puisse jouer son rôle et reconquérir son influence. »

M. Elleinstein écrit à M. Marchais

Dans une lettre qu'il adresse à M. Georges Marchais pour qu'il la transmette au comité central, M. Jean Elleinstein rappelle qu'il n'a jamais accepté la décision prise en 1980 suivant laquelle il se serait mis « *hors du parti* ». Il déclare se réjouir de la nouvelle orientation politique du P.C.F. et de sa participation au gouvernement, et il lui paraît que les débats précédant le vingt-quatrième congrès, qui aura lieu au début de 1982, « *doivent permettre de faire de notre parti un élément dynamique de la nouvelle majorité, un pôle de réflexion, d'initiative et d'action, et cela dans l'union avec le parti socialiste, dans le cadre de la politique définie par le président de la République, François Mitterrand.* »

M. Elleinstein demande que la décision le concernant soit reportée, et ajoute : « *Je ne prétends pas avoir toujours eu raison ni avoir toujours agi judicieusement, mais suis-je vraiment le seul dans ce cas ? Que penser des camarades qui nous dirigent depuis des années et dont les responsabilités sont d'autant plus lourdes qu'elles sont plus anciennes ?* »

M. Elleinstein écrit encore : « *Si ce congrès de la dernière chance échoue, le parti verra son influence s'éroder encore plus. Des millions d'électeurs l'abandonneront comme ils ont commencé à le faire en avril et juin 1981. Des dizaines de milliers d'adhérents le quitteront comme c'est le cas depuis 1978. (...)*

» Menons un débat politique ouvert et franc, c'est la condition du redressement. »

« IL EST IMPENSABLE QU'ON BRISE LA PAIX SCOLAIRE », déclare Mgr Etchegaray à sa sortie de l'Élysée.

Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale, a assuré, jeudi 1er octobre, au terme d'un entretien de plus d'une heure, à l'Elysée, avec M. François Mitterrand, qu'il avait « *confiance dans les hommes du pouvoir et en leur sagesse* », qui, a-t-il dit, « *rejoindra la sagesse du peuple français* ».

Au sujet des problèmes de l'école privée, qui ont été évoqués, l'archevêque de Marseille a indiqué : « *Nous n'en sommes pas au stade des négociations, mais à la phase exploratoire. Il y a tellement de préjugés que nous avons besoin de nous connaître dans un climat de loyauté et de confiance réciproque.* »

Précisant que « *les catholiques veulent contribuer positivement à la rénovation pédagogique et institutionnelle de l'école* », Mgr Etchegaray a affirmé : « *L'Eglise catholique ne pourra renoncer à son identité ni à son projet éducatif propre.* » « *Il est impensable,* a-t-il poursuivi, *que l'on brise la paix scolaire à l'heure où toutes les forces de la nation doivent s'unir. Nous sommes en face des mêmes réalités et des mêmes préoccupations : défendre l'homme et ses libertés.* »

ANCIENS COMBATTANTS

La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Selon l'IFOP, 52 % des personnes interrogées estiment que le 19 mars est la date qui convient

Alors que le président de la République est saisi du compte rendu de la table ronde organisée à l'initiative de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, sur le choix d'une date commémorative pour honorer les victimes de la guerre d'Algérie, la FNACA organisation d'anciens combattants d'Afrique du Nord — dont le choix s'est porté sur le 19 mars depuis 1963 — publie les résultats d'un sondage effectué à sa demande par l'IFOP.

Entre le 22 et le 28 septembre, l'IFOP a interrogé 2 135 personnes âgées de quinze ans et plus. Cinq questions ont été posées. Une majorité de 62 % (contre 23 %) s'étant prononcée en faveur d'une cérémonie annuelle pour le souvenir des victimes, les deux questions principales ont donné les résultats suivants :

● *S'il devait y avoir une cérémonie, la date du 19 mars 1962, jour du cessez-le-feu, vous paraît-elle convenir ou non ?*

Convient, 52 %. Ne convient pas, 20 %. Sans opinion, 28 %.

● *Etes-vous favorable, opposé ou indifférent à ce que le 19 mars devienne chaque année une journée de commémoration officielle de la fin de la guerre d'Algérie, à la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires ?*

Favorable, 42 %. Opposé, 19 %. Indifférent, 31 %. Sans opinion, 8 %.

Rappelons que, sans qu'il ait été procédé à un vote, une majorité des participants de la « table ronde » réunie le 29 septembre s'est prononcée pour la date du 16 octobre. Il est vrai que l'hypothèse du 19 mars, eu égard à la prise de position du président de la République lors de sa conférence de presse du 24 septembre — « *Cela, à mes yeux, ne peut pas être le 19 mars* », — avait été écartée, *a priori*, de la discussion de la « table ronde ».

La FNACA, lors d'une conférence de presse tenue le mercredi 30 septembre, a confirmé sa résolution de continuer à célébrer la mémoire des victimes des événements d'Afrique du Nord le 19 mars, d'autant plus qu'en 1982 il s'agira du vingtième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Quant à l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC), elle s'est « *adressée solennellement au président de la République en lui demandant de n'officialiser aucune date et de laisser à chaque association le libre choix de sa date de commémoration* ».

● *Une erreur de transmission*, relative au compte rendu du congrès de l'U.N.C. qui s'est tenu à Blois (*le Monde* du 29 septembre), nous a fait écrire que M. Porteu de la Morandière avait déclaré que la célébration du 19 mars 1962 pouvait honorer la mémoire des soldats tombés en Algérie, Tunisie et Maroc.

M. Porteu de la Morandière nous prie de préciser que, au contraire, il a toujours exprimé son hostilité à une telle célébration qu'il considère comme insultante pour la mémoire des soldats tombés pour la France dans les djebels.

Par ailleurs, l'U.N.C.-A.F.N. se réjouit des conclusions de la table ronde favorables au 16 octobre.

هكذا من الأصل

Un entretien avec M. Roger-Gérard Schwartzenberg

(Suite de la première page.)

— *En quoi la personnalité spécifique du M.R.G. s'est-elle révélée dans l'action gouvernementale depuis l'élection de François Mitterrand à l'Elysée ?*

— D'une manière générale, le M.R.G. constate avec satisfaction que plusieurs de ses thèses ont été prises en compte. Je vous cite deux exemples : le premier est relatif à l'imposition des des grandes fortunes. Vers la fin du mois d'août, dans les milieux gouvernementaux, on parlait d'un taux qui pourrait être aux alentours de 5 %. Publiquement, nous avons dit que ce taux devait être modéré, qu'il devait se situer entre 0,5 % et 1 %. A un demi-point près (1) nous avons obtenu satisfaction. Le second exemple sur lequel nous constatons une évolution très positive vers notre point de vue, c'est l'imposition de l'outil de travail : le M.R.G. a toujours répété qu'il fallait réellement exonérer l'outil de travail et l'investissement créateur d'emplois. Or, c'est dans cette direction que le président de la République s'est très clairement engagé dans sa dernière conférence de presse.

— *Dans quelles directions souhaitez-vous que la politique du gouvernement soit infléchie ?*

— Vous savez que notre tradition c'est de mettre l'accent sur le développement des libertés et des initiatives. En matière de libertés, de droits individuels, de qualité de la vie, le M.R.G. a le sentiment d'avoir joué un rôle moteur et innovateur ces dernières années en se battant, le premier, pour plusieurs causes nouvelles : pour l'écologie du réel, sur le terrain, à l'initiative et à l'exemple de Michel Crépeau, à La Rochelle ; pour un grand débat démocratique sur l'énergie : celui-ci va avoir enfin lieu. En matière d'énergie nucléaire, nous considérons qu'il ne peut pas y avoir une zone réservée à la technocratie, fût-elle la technocratie électronucléaire, et une zone interdite au débat démocratique. Tous les dossiers doivent être ouverts, tous les éléments d'information doivent être portés, sans aucune exception, à la connaissance des citoyens et des élus. C'est cela la démocratie. Et elle doit valoir pour le nucléaire comme pour le reste.

» Il en va de même pour la reconnaissance des droits des radios libres, la moralisation du financement de la vie publique et la garantie des droits de l'opposition.

» Un des sujets sur lesquels nous souhaiterions voir la position gouvernementale évoluer est celui des radios libres.

» En ce qui concerne la réglementation transitoire annoncée par le ministre de la communication en juillet dernier devant le Sénat, le M.R.G. a souhaité deux modifications qui vont dans le sens d'une libéralisation accrue des ondes.

» Sur le premier point, c'est-à-dire le rayon d'émission, nous avons obtenu satisfaction, puisque celui-ci a été porté de 5 à 30 kilomètres. Les radios privées locales ne seront donc pas des radios d'extrême proximité, vouées par là même à la chronique des chiens écrasés. Le second point, c'est que nous pensons qu'il faut qu'il y ait une pluralité véritable des modes de financement, des ressources, dont peuvent disposer les radios libres.

» C'est pourquoi le Mouvement des radicaux de gauche plaide en faveur d'une publicité réglementée et limitée et souhaite que ce point de vue soit finalement retenu dans le statut définitif de l'audiovisuel qui sera examiné par le Parlement au début de 1982. Il serait en effet difficile de reconnaître le droit de vivre, sans reconnaître les moyens d'exister, sauf à admettre que ces moyens deviennent la charité publique, sous l'aspect de subventions locales, le mécénat privé officiel ou — pis encore — officieux.

» Le second point sur lequel nous souhaitons une évolution, c'est la durée du service national. La gauche tout entière est favorable à l'idée du « soldat-citoyen » et du service national pour tous. Mais, dans ce cadre, elle doit continuer d'exprimer sa faveur pour un service national court — et réellement actif — qui serait progressivement réduit à six mois.

» Certes, chacun le comprend, cette réduction ne peut être instantanée, et sa mise en place nécessite un étalement dans le temps. Mais il faut continuer de rappeler qu'il s'agit toujours bien là de notre objectif.

» Nous pouvons aussi envisager des formes diversifiées du service national, par exemple celle d'un service civique. Je pense, pour ma part, à une forme de diversification qui pourrait être analogue à celle que John Kennedy, dans les années 60, avait envisagée sous l'angle du *Peace Corps*. Ce « corps de la paix » pourrait, dans notre pays, se concrétiser de la manière suivante : la faim dans le monde est une tragédie. Cinquante millions de personnes par an sont frappées à mort par ce fléau, et notre pays pourrait s'engager, plus résolument qu'il ne le fait, dans l'assistance civile aux pays qui en sont menacés. Beaucoup de jeunes Français, très attachés à cet idéal de fraternité, pourraient accepter d'aller passer un certain temps dans les pays du tiers-monde, de manière à les assister dans cette lutte contre la faim.

La liberté de se faire entendre

— *Revenons sur la présence du M.R.G. au gouvernement. Vous n'avez pas l'impression que le « message » du radicalisme est dilué, fondu dans les thèses socialistes ? Quelles possibilités avez-vous de vous distinguer du parti socialiste dans l'expression de la politique du gouvernement ?*

— Dans l'expression même de la politique du gouvernement, chacun des ministres est tenu au strict respect de la solidarité gouvernementale et exprime l'ensemble des thèses du gouvernement.

» Mais les partis ont pleine liberté de se faire entendre. Les règles pour les partis politiques de gauche, qui sont des organisations démocratiques avec leur franc-parler et leur libre-examen, ne sont pas du tout analogues à celles d'organisations qui, comme le parti gaulliste et l'U.D.F., fonctionnaient comme des partis « godillots », des partis de l'inconditionnalité. La règle, à gauche, c'est au contraire que les partis politiques puissent exprimer publiquement leurs positions, notamment en amont des décisions gouvernementales, avant que celles-ci soient arrêtées.

» Le M.R.G., comme ses partenaires, a eu l'occasion de s'exprimer sur l'ensemble des grands sujets qui ont fait ou qui vont faire l'objet de délibérations gouvernementales. Reste ensuite la possibilité d'agir en aval de la délibération gouvernementale. C'est le rôle du travail parlementaire, notamment sous la forme de l'amendement. Reste aussi, pour les parlementaires de chaque parti, à déposer leurs propositions de loi.

— *Si vous êtes élu, quelles orientations ou quelles inflexions donnerez-vous au M.R.G. et comment voyez-vous ses rapports futurs avec le parti socialiste ?*

— Je souhaite que cette élection, si elle a lieu, soit l'occasion d'un nouvel élan pour le Mouvement des radicaux de gauche, notamment dans deux directions particulières : la première, que je citais tout à l'heure, c'est le développement par la gauche des libertés.

» D'une manière générale, nous sommes pour ce que nous appelons les quatre « D », c'est-à-dire dimension humaine, diversité, décentralisation, droits de l'homme. En matière de droits de l'homme, le M.R.G. a pris diverses initiatives. Nous avons notamment demandé aux présidents des trois chaînes de télévision de faire en sorte qu'il y ait une programmation plus importante de films, de débats ayant trait aux droits de l'homme et aux libertés ; de manière que la liberté redevienne une familiarité du cœur et de l'esprit pour les téléspectateurs.

» Nous souhaitons, d'autre part, la relance et la modernisation de ce que l'on appelait autrefois l'instruction civique, pour que celle-ci soit largement ouverte sur la vie économique et sociale.

» Le second axe, c'est le développement par la gauche des initiatives, parce que la « priorité des priorités » c'est la lutte contre le chômage. Or nous considérons que la bataille pour l'emploi ne se gagnera pas avec les seules forces du secteur public — même élargi — puisque, une fois les nouvelles nationalisations réalisées, plus de 80 % de la production nationale dépendra encore du secteur privé. C'est dire qu'il convient d'associer très largement les entrepreneurs à l'effort de relance de l'économie et à la bataille pour l'emploi.

» Nous sommes très attentifs au fait qu'il y a, parmi ces entrepreneurs, quarante-cinq mille entreprises de dix à cinq cents salariés qui réalisent la moitié de la production industrielle française. Il faut absolument associer à cet effort de relance les dirigeants des P.M.E. et P.M.I. et, pour cela, faciliter leur accès au crédit, comme cela d'ailleurs a commencé d'être fait, et réformer très profondément un système de charges sociales essentiellement assis sur les salaires et qui handicape les industries de main-d'œuvre en ayant l'effet d'un véritable « impôt sur l'emploi ».

» En matière de développement et de coordination des initiatives, nous sommes très favorables au retour à la planification démocratique si abandonnée sous les deux précédents septennats et nous insistons pour que le plan économiques se double, selon l'idée chère à Pierre Mendès-France, d'un plan social.

» Celui-ci devrait comporter des objectifs sociaux pluriannels et serait un instrument de référence pour les partenaires sociaux. Il permettrait d'organiser activement la solidarité en faveur des catégories les plus défavorisées, en faveur des chômeurs et plus spécialement des jeunes chômeurs, en faveur aussi des personnes âgées et des handicapés.

» Voilà le double éventail sous l'angle du message : développement des libertés, développement des initiatives.

Des cousins, pas des frères jumeaux

— *Reste l'aspect stratégique...*

— Notre stratégie est toujours la même, c'est l'alliance des forces de gauche. Notre fidélité et notre ténacité, notre fermeté, notre rigueur dans ce combat, ont contribué, je crois, à faire ce qui est notre crédit dans l'opinion.

» Nous considérons par conséquent qu'il faut une pleine et entière fidélité à la solidarité gouvernementale et parlementaire qui unit la gauche, solidarité d'autant plus nécessaire que la droite se remobilise et reprend ses attaques contre l'œuvre de réformes qui est entreprise, et qui porte atteinte aux intérêts économiques et sociaux qu'elle exprime Mais nous considérons aussi que cette solidarité trouve sa force même dans la vie propre et l'indépendance de chacune des formations politiques de la gauche par rapport à ses partenaires. C'est vrai notamment par rapport au parti socialiste, qui est notre allié depuis longtemps...

— *Est-ce vrai aussi par rapport au parti communiste ?*

— C'est vrai très naturellement par rapport au parti communiste. J'ai souvent l'occasion de dire que les socialistes et les radicaux sont des cousins et même des cousins germains, mais pas des frères jumeaux.

— *Quels liens de parenté ont les radicaux de gauche avec les communistes ?*

— Ce sont des membres de la même grande famille de la gauche, avec une proximité moins immédiate dans la parenté.

— *A quel degré ?*

— Ce sont des cousins à un degré moins rapproché. Mais ce sont aussi des membres de la famille ! Nous sommes dans la même alliance, dans la même majorité. Je dirai aussi, sous l'angle stratégique, qu'un des intérêts de l'existence du Mouvement des radicaux de gauche, c'est que nous avons vocation à occuper l'espace politique qui sépare le parti socialiste de la nouvelle opposition, qu'on appelle généralement, faute d'un meilleur terme, le « centre gauche ».

Car, en vérité, on ne s'organise qu'autour de ce qui existe et, dans ce secteur de l'opinion publique, le Mouvement des radicaux de gauche est le seul à posséder de véritables structures nationales, une représentation parlementaire forte de trente élus, deux cents conseillers généraux, des milliers d'élus municipaux, neuf présidences de conseil général, une présidence de conseil régional. Bref, c'est très naturellement autour de nous que peut s'organiser véritablement ce centre gauche, qui doit être un des pôles importants de la nouvelle majorité.

— *La grande réunification de la « famille radicale », c'est encore une chimère pour longtemps ?*

— Je crois beaucoup plus au vote des électeurs qu'au jeu des appareils. Ce qui est essentiel, c'est que nous jouions ce rôle d'aimant vers les électeurs ou vers les adhérents qui veulent soutenir l'action gouvernementale de réformes et rejoindre sincèrement nos idées.

— *Vous surveillez attentivement ce qui se passe actuellement au sein de l'U.D.F. ?*

— Je constate que l'U.D.F. ne se porte pas bien, c'est le moins que l'on puisse dire, et qu'elle est traversée de forces contradictoires. L'U.D.F. a été une structure de concertation de forces politiques disparates autour d'un projet qui s'est finalement avéré, dans la réalité, un projet infiniment conservateur : le projet Giscard-Barre. Il est donc naturel que l'U.D.F., aujourd'hui que son chef n'est plus au pouvoir, prenne mieux conscience de sa diversité et de ses contradictions.

— *Depuis l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, est-ce que « l'Etat-spectacle » a complètement disparu ?*

— « L'Etat-spectacle », cela consiste à mettre l'accent sur les personnalités et non pas sur les programmes. Or la gauche s'est fait élire sur un programme précis et déterminé, qu'elle met en œuvre aujourd'hui. Par conséquent, ce que j'ai appelé l'Etat-spectacle ne me semble pas du tout représenté aujourd'hui. Le propre de M. Giscard d'Estaing, au contraire, était de déployer comme un rideau de fumée autour de ses intentions et de ses projets véritables.

— *D'après ce que vous m'avez dit, il n'y a pas beaucoup d'état d'âme au sein du M.R.G. Est-ce que l'unanimisme au sein d'un parti politique est une bonne chose pour la vitalité de ce parti ?*

— Si nous constatons aujourd'hui, comme cela semble se dessiner, un très, très large consensus sur la ligne politique qui est la nôtre, comme nous l'avons rencontré d'ailleurs au comité directeur du 9 juillet dernier, c'est très certainement que cette ligne correspond aux sentiments et aux vœux de l'immense majorité des radicaux de gauche. Il n'est pas anormal que les membres d'un même parti tombent d'accord entre eux sur leur avenir commun.

— *Dorénavant on ne pose plus la question de l'existence autonome du M.R.G. ?*

— C'est une question qui ne se pose réellement pas...

— *Qui ne se pose plus ?...*

— Je ne crois pas qu'elle se soit posée de manière réelle, même dans le passé. La question « *To be or not to be* » est une question réservé à Hamlet et pas à un parti politique. Un parti politique se doit d'exister dans sa propre force, sa propre conviction et sa propre biologie. C'est un élan vital et une conviction profonde qui nous amènent à exister. Il n'y a pas à s'interroger à l'infini sur l'existence ou la non-existence. Nous démontrons notre existence en existant et notre progression en avançant. »

Propos recueillis par
LAURENT ZECCHINI.

(1) Ce taux a été fixé de 0,5 à à 1,5 %.

● *Le Conseil constitutionnel*, réuni le jeudi 1er octobre, a rejeté quatre requêtes relatives aux élections législatives de juin dernier. Ces décisions valident l'élection de quatre députés : MM. Michel d'Ornano, U.D.F.-P.R. (Calvados, 3e), André Rossinot, U.D.F.-rad. (Meurthe-et-Moselle, 3e), Hyacinthe Santoni, R.P.R. (Bouches-du-Rhône, 1re), Pierre Sauvaigo, R.P.R. (Alpes-Maritimes, 6e).

Le Monde

société

Le premier anniversaire de l'attentat de la rue Copernic

M. Cheysson a participé à une « marche silencieuse » du MRAP

Répondant à l'appel du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), un millier de personnes ont participé jeudi 1er octobre, à Paris, à une marche silencieuse, rue Copernic (16e), pour célébrer, à deux jours près, le premier anniversaire de l'attentat commis le 3 octobre 1980 contre la synagogue située dans cette rue et au cours duquel quatre personnes furent tuées.

De nombreuses organisations s'étaient jointes à cette marche, notamment la C.G.T., la C.F.D.T., le SNES, le SNE-Sup, la JOC, la Fédération autonome de la police, etc., ainsi que différentes personnalités, notamment le président de la Ligue des droits de l'homme, M. Henri Noguères.

Venu à titre personnel, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a rappelé que, il y a un an, au moment de l'attentat, ses fonctions à Bruxelles l'avaient empêché d'être, comme il l'aurait souhaité, avec ceux qui manifestèrent après l'attentat.

Plusieurs membres du parti communiste étaient également présents, notamment MM Pierre Juquin, membre du bureau politique, André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, et Charles Lederman, représentant les sénateurs communistes.

M. François Grémy, président du MRAP, devait, dans une courte allocution, indiquer que le MRAP avait décidé de se porter partie civile pour *« donner toute son ampleur à l'action des victimes »*.

Des messages de MM. Mauroy et Giscard d'Estaing

D'autre part, M. Pierre Mauroy, premier ministre, a adressé, jeudi 1er octobre, une lettre à M. André Ullmo, président de l'Union libérale israélite de France, où il déclare notamment : *« Il est indispensable d'évoquer ce douloureux souvenir afin de maintenir la vigilance des esprits face à un danger toujours renaissant. »* Indiquant que, *« en raison d'autres engagements pris »*, il ne pourra se rendre personnellement à la commémoration prévue le 4 octobre rue Copernic, *« ce qu'il regrette vivement »*, M. Mauroy rappelle que, *« dès l'annonce de ce bouleversant événement, le parti socialiste avait témoigné de son émotion et de son indignation devant la gravité d'un tel attentat »* et qu'il *« s'était personnellement exprimé avec force »*.

M. Valéry Giscard d'Estaing a également adressé, jeudi 1er octobre, une lettre au président de l'Union libérale israélite de France. L'ancien président de la République, après avoir rappelé qu'il avait fait part, le 3 octobre 1980, *« de son horreur et de son indignation personnelle »*, indique : *« Au moment où vous commémorez, à juste raison, cet anniversaire, je tiens à vous dire que je partage l'émotion et l'indignation de la communauté juive française. Je souhaite que cette commémoration serve de témoignage auprès de tous les Français afin que l'oubli ne s'installe pas dans les esprits. (...) »*

L'insertion professionnelle et sociale des jeunes

LE RAPPORT DE M. BERTRAND SCHWARTZ SUSCITE DES RÉACTIONS POSITIVES

La publication du rapport de M. Bertrand Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes (*le Monde* du 2 octobre) a provoqué une réaction positive de la part de la C.F.D.T. « *Ces problèmes*, estime la confédération, *sont en effet traités avec une approche nouvelle, dans leur globalité (emploi, formation, cadre de vie, régionalisation et autonomie des jeunes dans tous les domaines). Le rapport se place dans une perspective de solidarité en faveur des plus défavorisés (jeunes sortis du système scolaire sans aucune qualification) et de réduction des inégalités des chances (...). La C.F.D.T. insiste pour que l'on prenne en compte au maximum les inégalités touchant les jeunes femmes.* »

La C.F.D.T. estime cependant « *insuffisants les taux de rémunération proposés* ». Elle demande aussi « *des précisions sur les statuts des jeunes* » et sur « *le droit à l'expression dans la formation, y compris dans l'entreprise, et sur le contrôle des représentants des travailleurs sur les conditions de travail des jeunes en entreprise* ». La C.F.D.T. souhaite « *que ce rapport et les multiples propositions qu'il contient, même si elles mettent en cause des tabous, ne restent pas enfouis dans les tiroirs de l'administration* ».

M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN (Fédération de l'éducation nationale), qualifie d'« intéressant » le rapport Schwartz par « *la stratégie de l'espoir* » qui le sous-tend. La FEN considère que « *deux types de mesures sont nécessaires* », celles qui se rapportent aux jeunes sortis sans qualification du système scolaire et celles « *non moins urgentes* » qui s'attacheraient à « *une grande rénovation de l'enseignement technique public, afin que tout le système éducatif soit à même d'accueillir et de former l'ensemble des jeunes* ». « *Nous ne voulons pas*, conclut M. Jacques Pommatau, *que sous prétexte de mesures urgentes que nous-même souhaitons, concernant les jeunes chômeurs, on dessaisisse le service public d'éducation.* »

Le Mouvement A.T.D.-Quart-Monde (Aide à toute détresse) souligne « *l'importance et l'intérêt de ce rapport* », mais il demande notamment « *qu'aucun jeune ne puisse désormais être écarté des prochains stages d'insertion (...)* » et « *que des milliers de jeunes issus du sous-prolétariat, ne maîtrisant ni la lecture ni l'écriture, en soient les premiers bénéficiaires* ».

● *Disparition d'un bébé dans un hôpital de Marseille.* — Un bébé âgé de quatorze mois, la petite Emmanuelle Estival, a disparu, vendredi 2 octobre, du service de pédiatrie de l'hôpital de la Timone, à *Marseille*, où elle était soignée pour une luxation de la hanche. Les enquêteurs retiennent l'hypothèse d'un enlèvement par une femme ne pouvant avoir d'enfant.

SPORTS

A partir de 1988

LE TENNIS ET LE TENNIS DE TABLE AU PROGRAMME DES JEUX OLYMPIQUES

Les membres du Comité international olympique (C.I.O.) réunis à Baden-Baden (R.F.A.) ont décidé le 1er octobre d'inscrire le tennis et le tennis de table au programme des Jeux d'été de Séoul en 1988. Dès 1984 ces deux sports figureront au programme comme sports de démonstration, c'est-à-dire ne donnant pas lieu à distribution de médailles.

Avec cette décision le programme olympique comprend désormais vingt-trois sports (1).

Le tennis de table, qui compte douze millions de pratiquants sera désormais le plus « jeune » des sports olympiques. Le tennis, qui avait figuré jusqu'en 1924, s'était retiré à la suite d'un différend entre la Fédération internationale et le comité d'organisation des Jeux de Paris. Il s'agit donc d'un retour, pour ce sport que M. Samaranch, président du C.I.O., considère actuellement comme *« le plus populaire du monde »*, avec ses quelque cent millions de pratiquants dont une forte proportion de femmes. La professionnalisation accentuée de ce sport (25 millions de dollars de prix sont offerts dans les tournois en 1981) risque de poser des problèmes pour la sélection.

(1) Athlétisme, aviron, basket-ball, boxe, canoë, cyclisme, escrime, football, gymnastique, haltérophilie, handball, hockey sur gazon, judo, lutte, natation, pentathlon moderne, équitation, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, volley-ball et yachting.

● FOOTBALL. — En huitièmes de finale de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, le SEC Bastia sera opposé au Dynamo Tbilissi (U.R.S.S.). En seizièmes de finale de la coupe de l'U.E.F.A., les Girondins de Bordeaux affronteront Hambourg S.V. (R.F.A.). Les deux clubs français disputeront les matches aller le 21 octobre sur leur terrain. Les matches retour seront joués le 4 novembre.

JUSTICE

LE PRÉSIDENT DES ASSISES AYANT REFUSÉ UN SUPPLÉMENT D'INFORMATION

Le procès de l'affaire de Broglie débutera le 4 novembre

M. André Giresse, président de la cour d'assises de Paris, a refusé, jeudi 1er octobre, de donner suite à la requête de M. Pierre Arpaillange, procureur général près la cour d'appel de Paris, qui, le 23 septembre, lui avait demandé de prescrire un supplément d'information dans l'affaire de Broglie. Cette requête était motivée par les récents développements des informations judiciaires confiées à M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris, concernant le projet d'assassinat de M. Pierre de Varga par le docteur Nelly Azerad, et l'attentat qui a coûté la vie au docteur Georges Fully, inspecteur général de l'administration pénitentiaire. Le procès de l'affaire de Broglie débutera donc bien le 4 novembre comme prévu.

Dans son ordonnance, M. Giresse motive sa décision en ces termes : « Si les faits évoqués dans cette requête sont susceptibles de constituer des éléments nouveaux de nature à justifier un supplément d'information pour contribuer à une manifestation plus grande de la vérité, il nous apparaît que, compte tenu de la nature et de l'importance de l'affaire d'homicide volontaire sur la personne de Jean de Broglie, la mesure d'instruction complémentaire sollicitée doit être appréciée contradictoirement et plus opportunément par la cour à la lumière des débats, à l'audience, toutes les parties ayant pu en débattre. »

Mais le président de la cour d'assises a précisé qu'« il appartiendra à M. le procureur général de saisir la cour de cette demande de supplément d'information, au cours des débats, s'il l'estime utile ». *Il se pourrait donc que le procès ne puisse aller à son terme, car, si l'instruction de l'attentat du docteur Fully n'a pas de lien établi avec le meurtre de Jean de Broglie, celle qui concerne le projet criminel contre Pierre de Varga est étroitement liée à l'assassinat de l'ancien ministre.*

Les « phantasmes » du docteur Nelly Azerad

Une nouvelle fois, le docteur Nelly Azerad se retrouve au centre de l'affaire de Broglie. Ce médecin-cardiologue, qui jouit d'une excellente réputation professionnelle, avait, en effet, été inculpée, le 8 avril 1977, de destruction de documents de nature à faciliter la recherche de crimes et de délits. Elle fut finalement libérée deux mois et demi plus tard, le 22 juin 1977, mais reste toujours inculpée dans ce dossier lié de près au meurtre du député de l'Eure.

Le docteur Azerad est accusée d'avoir fait disparaître plusieurs agendas de rendez-vous, et notamment celui du dernier trimestre 1976, dans lequel figuraient les dates et les heures où elle a rencontré soit Jean de Broglie, tué le 24 décembre 1976, soit celui qui est considéré comme l'instigateur présumé de son assassinat, Pierre de Varga. Ce médecin connaissait bien ces deux hommes. Le premier, car elle l'a soigné, et parce qu'elle lui a établi des certificats médicaux, et notamment ceux destinés aux compagnies pour des contrats d'assurance sur la vie, destinés à garantir les emprunts bancaires souscrits pour l'achat de la Rôtisserie de la Reine-Pédauque. Le second parce qu'elle fut son médecin à l'hôpital des prisons de Fresnes, alors qu'il purgeait une peine de huit années d'emprisonnement pour escroqueries. Le docteur Azerad et Pierre de Varga se lièrent d'amitié et continuèrent de se rencontrer après sa libération obtenue au moyen d'une « grâce médicale ».

Agendas détruits

Ces carnets de rendez-vous revêtaient une importance toute particulière, car les meurtriers de Jean de Broglie avaient prévu son assassinat pour le 26 novembre, puis pour le 10 décembre 1976, alors qu'il avait rendez-vous rue Blanche, au cabinet du docteur Azerad. Ces projets échouèrent en raison de circonstances diverses. Mais Pierre de Varga fut accusé d'avoir averti Guy Simoné de la date et de l'heure des rendez-vous de Jean de Broglie. Ces présomptions apparaissent d'autant plus sérieuses que, le 5 avril 1977, l'hebdomadaire *Minute* révélait qu'un avocat, Me Alain Beaumier, défenseur de Pierre de Varga, s'était rendu, dès le 29 décembre 1976, chez le docteur Azerad et lui aurait demandé d'« *arranger un alibi* » en faisant plusieurs choses, et notamment « *détruire son agenda où apparaissait que depuis le mois d'octobre de Varga lui rendait visite trois fois par semaine (...) ; détruire son répertoire téléphonique où étaient consignés, outre les numéros de de Broglie et de de Varga, ceux de plusieurs personnalités du monde de la politique et des affaires. Entre autres, celui de Me Lemarchand* ». La secrétaire parlementaire de Jean de Broglie a révélé à M. Guy Floch, juge d'instruction, que M. de Varga avait insisté à plusieurs reprises pour que le député de l'Eure n'oublie pas son rendez-vous du 26 novembre. Après ces révélations, Me Beaumier sera suspendu pendant six mois, et, depuis cette date, ce dossier est resté en l'état.

Cet incident en tout cas démontre que le docteur Azerad, mêlée de près à l'affaire de Broglie, est susceptible de connaître quelques-uns des dessous de cette affaire. D'ailleurs Serge Gehrling aurait déclaré que ce médecin se serait vanté auprès de lui de connaître beaucoup de choses sur ce scandale et lui aurait même confié son intention de faire paraître un livre sur ce sujet. Ce manuscrit, selon Serge Gehrling, se trouverait dans un coffre. Bien évidemment, le docteur Azerad conteste les affirmations de son coïnculpé. Il n'empêche que ce médecin, en raison de son passé, a eu un comportement pour le moins étrange. Dans une lettre publiée par *Minute*, elle reconnaissait que Me Beaumier lui avait demandé « *entre autres d'arranger un alibi* ». Cette attitude a probablement nui à son ami de Varga, qui n'a jamais cessé de protester de son innocence.

Est-ce à dire qu'elle craignait des représailles de sa part au point de vouloir le faire tuer ? Là est toute la question. Il est vrai qu'elle a été victime, à l'époque, d'agressions dont elle pensait, à tort ou à raison, que Pierre de Varga était à l'origine. Depuis, elle semblait craindre son éventuelle remise en liberté, à tel point qu'elle a tenté de convaincre trois magistrats de sa bonne santé bien qu'il soit depuis plusieurs mois hospitalisé à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu. Mais après l'inculpation du docteur Azerad, le 23 juillet dernier, pour tentative d'homicide volontaire sur la personne de de Varga, celui-ci s'est désisté dès le 25 juillet de sa constitution de partie civile.

Ce projet criminel, qui devait être réalisé par M. Serge Gehrling — lui aussi inculpé — au moyen d'un fusil à lunette d'une fenêtre surplombant une cour de la prison de la Santé où de Varga effectuait sa promenade, semble peu sérieux. Et cela, même si une bande magnétique, enregistrée dans le bureau de M. Lucien-Aimé Blanc, à l'époque chef de l'Office central de répression du banditisme, et contenant un échange entre M. Gehrling, son indicateur, et le docteur Azerad, atteste de la réalité de ce projet. En effet, entre l'intention et l'exécution, il y a un grand pas à franchir, surtout quand on sait que le docteur Azerad est connue pour parler à tort et à travers. D'ailleurs, elle affirme aujourd'hui qu'elle voulait simplement, à cette occasion, étudier le comportement de « psychopathe » de Gehrling. Lui réplique qu'il avait accepté cette offre en remerciement de ses soins et... pour « *la libérer de ses phantasmes* ».

M. Serge Gehrling, ancien mercenaire, escroc notoire, qui avait rencontré le docteur Azerad à l'hôpital des prisons de Fresnes semblait *a priori* bien incapable d'exécuter Pierre de Varga avec un fusil à lunette en raison d'une vue particulièrement déficiente. Qui croire dans cette histoire à dormir debout où l'on se demande quelle place ont la vérité et l'imaginaire ? Il faut bien reconnaître que le docteur Azerad avait tout le loisir de s'adresser à de meilleures « gâchettes » pour exécuter son projet, réel ou supposé, en raison de ses relations avec des membres notoires du milieu.

Très bavard, trop bavard

Il se passera en tout cas près d'un an entre l'ouverture de l'information contre X..., le 7 août 1980, et les inculpations. Pendant cette période le docteur Azerad est placé sur écoutes téléphoniques. Et ce médecin est très bavard, trop bavard : cela lui vaudra d'être également inculpée, ainsi que M. Gehrling et quatre autres personnes, notamment un pseudo-agent du SDECE et un faux général, pour un rocambolesque trafic international de barres d'uranium au détriment de pays du Proche-Orient et un trafic d'armes à destination du Liban. Cette dernière affaire, au moins, ne semble pas avoir eu de suites. Faux trafic, vraie escroquerie ? Tout ce petit monde a sans doute été abusé par le faux agent du SDECE. M. Jean-Louis Bruguière, le juge d'instruction chargé du dossier, aura sans doute du mal à découvrir la part de vérité parmi les affabulations de ce médecin quelque peu mythomane.

Agée de cinquante-quatre ans, le docteur Azerad n'a jamais caché son attirance pour les truands qu'elle rencontrait en prison et certains milieux politiques à qui elle a rendu bien des services. Elle a même exercé ses fonctions dans un dispensaire de la police. Volubile, intrigante, provocante, un tantinet cabotine, elle aimait à fréquenter ce qu'il est convenu d'appeler le grand monde. Aimant son métier et appréciée des prisonniers, elle avait été suspendue de son poste de médecin de l'administration pénitentiaire le 22 mars 1977 parce que son comportement paraissait suspect, notamment après un trafic de « grâces médicales » qui avait motivé, le 5 octobre 1974, l'ouverture d'une information contre X... pour trafic d'influences, corruption et complicité, depuis close par un non-lieu. Un poste qu'elle avait obtenu il y a seize ans grâce au docteur Georges Fully, médecin inspecteur général des prisons, assassiné le 20 juin 1973 par l'explosion d'un colis piégé déposée à son domicile. L'information ouverte à l'époque avait, là aussi, été close par un non-lieu en 1979. Elle vient d'être rouverte après l'arrestation du médecin cardiologue et grâce aux écoutes téléphoniques dont elle a fait l'objet.

Interrogée à plusieurs reprises par M. Bruguière, à titre de témoin, elle affirme qu'elle ne sait rien de plus que ce qu'elle avait déclaré à l'époque. Pourtant il ne fait guère de doute qu'elle connait une partie des tenants et des aboutissants de ce dossier lié au trafic des grâces médicales, même si elle n'a jamais été inquiétée à ce sujet, en raison notamment de ses relations avec un cabinet d'avocats connu lié à Pierre de Varga.

Parlera-t-elle ? C'est peu probable, car elle sait qu'elle signerait, ce faisant, son arrêt de mort. Et cela aussi bien en ce qui concerne l'assassinat de Georges Fully que celui de Jean de Broglie. Reste à savoir si elle n'est pas déjà allée trop loin dans ses conversations téléphoniques. Les bandes enregistrées recèlent-elles suffisamment d'éléments propres à faire avancer ces deux dossiers ? Le refus de M. André Giresse, président de la cour d'assises de Paris, d'ordonner un supplément d'information concernant les affaires instruites par M. Bruguière ne permettra pas de le savoir pour l'instant. Mais il y a fort à parier que le procès de Broglie ne verra pas sa conclusion en cette année 1981.

MICHEL BOLE-RICHARD.

CONDAMNÉ EN CORRECTIONNELLE

L'auteur de la mort d'un jeune homme est acquitté aux assises de la Seine-Maritime

Rouen. — Les jurés des assises de la Seine-Maritime, présidées par Mme Noëlle Monteils, ont acquitté, jeudi 1er octobre, M. Michel Godard. Le 5 décembre 1976, M. Godard, aujourd'hui âgé de quarante-huit ans, avait tué d'un coup de fusil de chasse Jean-Jacques Pinot, vingt ans, qui, pris de boisson, brisait à l'aide d'un cric la porte du café exploité à La Feuillie (Seine-Maritime) par Mme Godard.

Jugé une première fois par le tribunal correctionnel de Dieppe, en janvier 1978, M. Godard, accusé alors d'« inattentions et maladresses ayant entraîné involontairement la mort », avait été condamné à un an de prison avec sursis, et 50 000 francs d'amende (« le Monde » du 2 février 1978). Non satisfait du jugement, M. Godard avait fait appel, puis s'était pourvu en cassation, désirant que l'affaire soit jugée aux assises.

De notre envoyé spécial

Autodéfense, légitime défense... Les deux expressions n'auront cessé, deux journées durant, de venir et revenir des deux côtés de la barre, admises par les uns, mises en doute par les autres. Dans la nuit du 4 au 5 décembre 1976, à l'issue d'un bal, une petite bande de jeunes gens a investi le café-hôtel des Godard, à La Feuillie. L'alcool aidant, les esprits s'échauffent, tant et si fort que Mme Godard tente, mais en vain, de décourager l'un des consommateurs, Jean-Jacques Pinot — l'analyse démontrera qu'il avait dans le sang plus de 2 grammes d'alcool par litre au moment des faits, — en lançant dans sa direction le contenu d'une petite bombe lacrymogène. Car Jean-Jacques Pinot, indéniablement en proie à une violente excitation, est allé chercher dans sa voiture un cric et, à présent, il s'en aide pour briser la porte d'entrée de l'établissement. Impuissante, Mme Godard demande à son mari, qui exploite un garage voisin et s'occupe peu du café, de venir à la rescousse. Michel Godard, membre du comité des fêtes de La Feuillie, est en train de se restaurer avec quelques amis du comité dans la cuisine. Le nerf de bœuf qu'il brandit n'a aucun effet. Le tumulte continue de plus belle.

Quelques jours auparavant Michel Godard a vidé de leurs plombs un certain nombre de cartouches de chasse. Cette fois, il se saisit de son calibre 12 à canons superposés et, d'une poignée de ces cartouches inoffensives, charge l'arme, revient dans la salle, où l'agitation reste à son comble, et tire à deux reprises en direction des trouble-fête.

Pas plus que la bombe lacrymogène et la matraque les coups de feu ne semblent impressionner J.-J. Pinot. Michel Godard réarme son fusil et fait feu une nouvelle fois, arme à la hanche, en direction du jeune homme, qui s'écroule, touché dans la région du foie par deux cents plombs. L'une des cartouches, intacte, était au nombre de celles que Godard a saisies. Jean-Jacques Pinot mourra quelques heures plus tard à l'hôpital de Rouen.

Que le garagiste ait ignoré la vraie nature de la cartouche meurtrière, c'est très probable. C'est en tout cas la conviction de la trentaine de maires, ceints de leur écharpe tricolore et de M. Georges Delatre, député R.P.R. de la circonscription en tête, venus mercredi 30 septembre, au premier jour des débats, dire leur entier soutien à l'accusé.

Cela, Me Joël Sisterne, l'avocat de la partie civile, veut bien l'admettre. Mais ce qu'il *n'admet* pas, c'est que l'association Légitime défense soit *« partout présente derrière cette affaire »* et veuille faire de M. Godard la « victime » d'un tragique malentendu. Pour Me Sisterne, *« il existe d'autres moyens de faire cesser le tumulte : pourquoi l'accusé n'a-t-il pas, comme le veut l'usage, appelé les gendarmes ? »*

M. Jean Vayrac, l'avocat général, qui reconnaît, lui aussi, l'honnêteté de l'accusé, *« commerçant tranquille et honnête »*, soulignera à son tour que M. Godard *« a été utilisé comme le porte-drapeau d'une cause »*, mais que, ne serait-ce que *« pour le principe, il doit être condamné, comme il l'avait été la première fois »*.

Les deux défenseurs de Michel Godard, Mes Marie-Christine Chastand-Morand et Henri Garaud — l'avocat de l'association Légitime défense, — n'ont pas eu grand-peine à convaincre le jury. Ils ont su dire les mots qui touchent au cœur plus qu'à la raison. Et personne ne s'est étonné de la décision finale, si bien accueillie que des applaudissements en ont salué l'annonce. Ce qui a conduit le président, Mme Monteils, à élever le ton pour rappeler qu'*« il y avait eu un mort, un garçon de vingt ans »*...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

مكنز من الأصل

L'INFORMATION

4 novembre

zerad

IONNELLE

mme est acquitt

Maritime

MÉDECINE

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

Verrues, virus, contagion et suggestion

La disparition spontanée des verrues est un fait bien reconnu. L'apparent mystère de ce phénomène s'éclaire si l'on sait qu'il s'agit des seules tumeurs humaines dont l'étiologie virale est certaine, ce qui explique qu'un choc émotif quelconque puisse stimuler chez les sujets atteints une réaction de défense immunologique et de rejet. Les virus en cause appartiennent à la famille des *papova*, dont sept types au moins ont été identifiés dans les verrues ou papillomes humains.

L'organisme normal mobilise ses défenses immunologiques contre l'agression des papillomavirus, comme le prouve, a indiqué le docteur R. Laurent (C.H.U. de Besançon), la fréquence accrue et le caractère profus et rebelle des éclosions de verrues chez les sujets dont les réponses immunitaires sont amoindries, comme les transplantés rénaux ou les cancéreux traités par des médications immunosuppressives. La réaction de défense est triple, car elle s'adresse à la fois au virus responsable et aux cellules de la tumeur elle-même. Le fait qu'elle puisse s'exercer spontanément — voire inopinément — explique que la disparition des verrues fasse recette à ce point chez nombre de psychiatres, de guérisseurs ou de praticiens convaincus...

Mais la confiance, le hasard, le choc émotif ou la suggestion ne fonctionnent qu'irrégulièrement (40 % des cas), et il existe, fort heureusement, des moyens thérapeutiques plus constamment efficaces pour éliminer les diverses formes de verrues.

La chirurgie d'abord, sous forme d'un simple curetage suivi d'application d'acide trichloracétique, pour les verrues plantaires douloureuses. La cryothérapie (destruction par l'azote liquide) pour les verrues vulgaires, ou une application locale d'une solution de cantharidine. L'électrocoagulation pour les condylomes (au niveau de l'anus ou du périnée) et l'application de vitamine A acide (acide rétinoïque) pour les verrues planes du visage et des membres. Ces divers moyens permettent cette destruction nécessaire d'abord parce que les verrues sont contagieuses et risquent de se multiplier, ensuite parce qu'elles peuvent être invalidantes (verrues plantaires).

La contagiosité des papillomes cutanés est attestée par les caractères particuliers de leur apparition : un enfant sur dix en est atteint entre douze et quatorze ans, aux mains et aux genoux, régions exposées aux traumatismes. Les verrues plantaires touchent essentiellement les sujets qui marchent pieds nus, et les épidémies de piscine sont bien connues, de même que celles *liées à la location de chaussures de skis.*

La transformation maligne des verrues est exceptionnelle chez l'homme, ce qui a pu paraître surprenant, puisque l'on sait depuis 1933 que les tumeurs induites chez les lapins par des papillomavirus se cancérisent avec une fréquence très grande. Les travaux menés à ce sujet ont montré que le pouvoir de multiplication des virus et leur potentiel cancérogène étaient liés à la constitution génétique de l'hôte qu'ils infectent.

Le risque n'est d'ailleurs pas plus grand, indique le docteur C. Chardot (Nancy) pour les grains de beauté, ou naevus, si répandus que chaque Européen en porte en moyenne une quinzaine. L'une des tumeurs cutanées malignes les plus redoutées, le mélanome ne se développe qu'une fois sur deux sur un naevus connu du malade, et la plupart du temps si ce naevus se trouve situé dans une zone où il risque d'être irrité de façon permanente : cuir chevelu, paume de la main, plante des pieds, région de la barbe, de la ceinture ou des bretelles.

Il importe toujours de traiter au plus vite, car le mélanome reste le plus dangereux des cancers cutanés, s'il n'est pas traité immédiatement et massivement.

Dr E.-L.

Formation continue ou publicité ?

S'agissait-il vraiment d'une séance de formation médicale continue ? L'amphithéâtre était comble, le mercredi 30 septembre, pour la « table ronde » consacrée à l'acné féminine. Le sujet, il est vrai, correspond bien à une préoccupation du praticien généraliste. Pour l'occasion, on avait innové. Le traditionnel « patron hospitalier », animateur de la « table ronde », avait cédé sa place pour un soir à un « simple généraliste » de la banlieue parisienne. Innovation encore avec la présentation d'un film de quelques minutes montrant une dizaine de jeunes femmes — en parfaite santé semble-t-il — discourant sur l'acné, ses causes, sa réalité et ses conséquences. A dire vrai, le plus étonnant n'était pas là. Il se dissimulait dans l'aisance — le brio même — avec laquelle l'audiroire fut conduit à s'autodicter sa conduite thérapeutique ultérieure face à une acné juvénile féminine.

Oubliant presque tous les traitements traditionnels, insistant à plusieurs reprises sur l'intérêt d'un nouveau produit dont la commercialisation débutera en 1982, la plupart des participants à la « table ronde » donnaient l'impression de réciter avec application une leçon. Le scénario jusque-là était sans faille. Pourtant, la séance fut trop longue : l'heure de la discussion venue, deux brèves interventions suffirent à miner le bel édifice. Soulignant une imprécision méthodologique dans l'un des exposés, un auditeur se vit brutalement couper la parole, accusé par un dermatologue de n'être que « le représentant d'un laboratoire fabriquant de la progestérone », une substance potentiellement concurrente. Quelques minutes plus tard, le professeur Aron-Brunetiere (chef du service de dermatologie à la Fondation Rothschild), calmement, s'étonna de la qualité des résultats allégués, loin de correspondre, expliqua-t-il, à ses propres données expérimentales. Une réponse embarrassée suivit, mettant un terme à la joute oratoire qui venait à peine de s'amorcer.

Sans doute ne faudrait-il voir là qu'une petite anecdote si l'affaire était unique. On sait que, de près ou de loin, la formation médicale post-universitaire est presque toujours sous la gouverne des firmes pharmaceutiques. Pourtant, depuis quelques années, la règle du jeu semblait plus claire, et il n'était pas rare que les informations délivrées à cette occasion soient exemptes de tout message publicitaire direct. Cela n'en rend que plus étonnants certains des faits observés lors des entretiens de Bichat, une manifestation financée en partie par ceux qui, volontairement, y assistent. Au sortir de la « table ronde » sur l'acné, le représentant du fabricant de la nouvelle spécialité pharmaceutique confiait lui-même, tout en se déclarant surpris par la tournure qu'avaient prise les événements, qu'il aurait aimé « quelque chose de plus équilibré ». — J.-Y. N.

ÉDUCATION

L'université de Paris VII réclame aux étudiants une participation financière supplémentaire

Des « contribuables » résignés

Des vagues à Jussieu ? Non, pas même l'écume d'une colère rentrée. Les deux syndicats étudiants UNEF ont pourtant protesté contre la décision du conseil d'université de Paris-VII (par 26 voix sur 36) de réclamer *« une contribution pédagogique supplémentaire »* avec l'accord du ministère. Lors de l'inscription, les étudiants paient 120 francs de plus dans le premier cycle, 150 francs et 180 francs en deuxième et troisième cycle.

M. Jean-Jacques Bernier, élu président de l'université Paris-VII en février dernier, justifie cette décision par une lettre affichée dans les bureaux d'inscription des U.E.R. : un déficit budgétaire de 11 millions de francs ne peut attendre 1982 pour être résorbé.

On appelle le collectif budgétaire à la rescousse : 5,4 millions de francs. *« On a été gâtés »*, aime à dire M. Bernier. Pour les 5,6 millions de francs restant, la présidence invoque l'argument classique, en forme de démonstration : les charges immobilières sont en augmentation — la subvention de fonctionnement se maintenant à 40 millions de francs — et donc la part financière consacrée aux activités pédagogiques est en diminution.

Le président assure que la somme prélevée sur les droits d'inscription ira exclusivement aux activités pédagogiques, à la bibliothèque notamment.

A 150 francs par étudiant, en moyenne pour les quelque trente mille étudiants payant sur trente-cinq mille inscrits cette année — chiffre constant sur deux ans, — la direction compte recueillir 4,5 millions de francs environ, qui seront alloués aux U.E.R. au prorata du nombre d'étudiants. En plus, la présidence en appelle à la *« volonté de solidarité et de responsabilité des étudiants »*. Résultat : on « contribue ».

Il y a bien l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des socialistes et des trotskistes) qui dénonce cet « impôt » injustifié.

En biologie — département le plus important par le nombre, — les étudiants déboursent sans rechigner. *« Je ne m'en suis pas soucié*, avoue un étudiant asiatique, *chaque année ça augmente... »* Une jeune fille en premier cycle de sciences naturelles ne s'est pas aperçu de l'augmentation. Elle trouve l'argument de la pédagogie tout à fait justifié : *« Les bouquins manquent, et on marche au Scotch pour rafistoler ceux du service de prêt. »*

Elle a quand même payé sa carte d'étudiant 461 F, le minimum en premier cycle (aux droits d'inscription s'ajoute notamment la cotisation à la Sécurité sociale).

A côté des syndicats, qui diffusent des communiqués, le personnel de l'administration proteste contre une mesure que certains qualifient d'*« escroquerie »*, puisqu'elle est intervenue le 16 septembre *« au beau milieu d'une campagne d'inscription »*.

« La solidarité a bon dos, lance une responsable des inscriptions, *180 F supplémentaires pour un étudiant de troisième cycle, c'est beaucoup. Sans compter le recrutement d'une douzaine de vacataires rémunérés par une partie de la contribution pédagogique. »*

L'affaire des droits d'inscription n'en est pas une pour le président. Pour la plupart des étudiants non plus. Pourtant les droits de scolarité étaient fixés à 95 F depuis 1969. A Paris-VII, ils viennent d'augmenter de 100 % à 200 %.

PRESSE

● *Au « Sunday Times »*, les ouvriers qui étaient en conflit avec la direction du groupe ont accepté, jeudi 1er octobre, de suspendre leur mouvement de grève et d'accepter les termes de l'accord auquel les dirigeants de leur syndicat (N.G.A.) étaient parvenus mardi dernier avec M. Murdoch.

Qualifiant cet accord d'*« honorable »*, M. Len Murray, secrétaire général du Trade Union Congress, a indiqué que les ouvriers avaient consenti à ne plus entraver la sortie des journaux et renoncé à être payés pendant les jours de grève. Sur le fond du conflit, la hiérarchie des salaires (*le Monde* du 2 octobre), de nouvelles conversations s'engageront avec la direction.

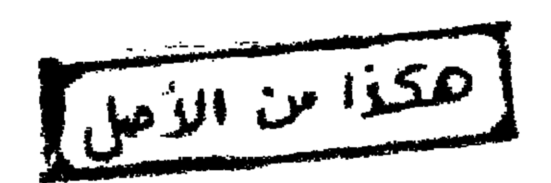
L'HEURE : 11 h 54
LE JOUR : 26 septembre 1981
LE LIEU : Everett, État de Washington
L'ÉVÉNEMENT : Premier Vol du 767



Ce fut un vol superbe. Celui du premier courrier à réaction entièrement nouveau depuis près de dix ans. Le premier d'une génération entièrement nouvelle d'appareils économes en carburant. Le premier qui bénéficie d'une voilure de conception avancée et qui marque un nouveau progrès dans l'aérodynamisme. Le premier qui soit équipé d'un Poste de Pilotage 21e Siècle entièrement intégré, disposant d'ordinateurs et d'instruments de bord destinés à réunir, mesurer et calculer toutes les coordonnées du vol pour permettre à l'équipage de piloter l'appareil dans des conditions d'efficacité optimale. Nouvelle étape qui contribuera à garantir aux transporteurs le maintien de tarifs qui continueront de faire du transport aérien l'un des moyens de voyager les plus avantageux, le Boeing 767, qui a enregistré avant d'avoir volé plus de commandes que tout autre avion commercial dans l'histoire, est désormais une réalité. Lorsqu'il entrera en service l'an prochain, il rejoindra d'autres premiers, ses aînés de la famille Boeing – les 727, 737 et 747.

BOEING
Pour réunir les hommes.

هكذا من الأصل



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

CATALOGUES AU CRIBLE

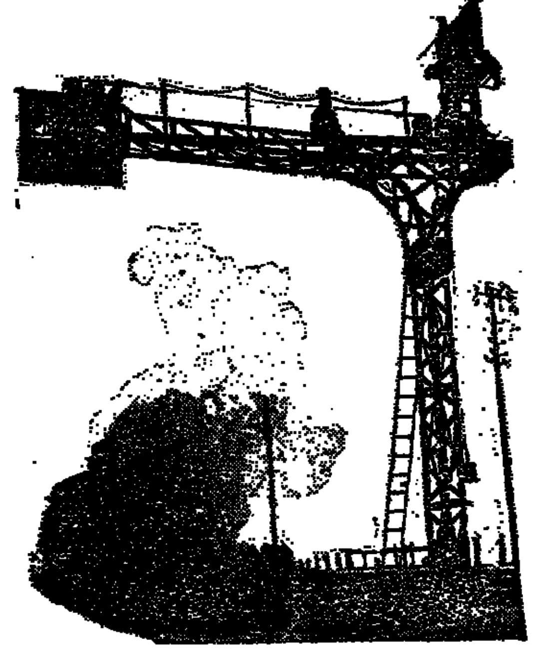
Deux jours au bout du train

Le candidat au voyage ne peut se plaindre d'être sous-informé : il est sollicité de toutes parts

Pour l'aider à se retrouver dans cette profusion de propositions plus alléchantes les unes que les autres, nous reprenons aujourd'hui notre série « Catalogues au crible ». Cela avec toutes les réserves d'usage et sans prétendre être complet ou définitif. Ce mois-ci, les week-ends S.N.C.F. ; pour recréer un peu l'illusion des vacances.

LE train (comme le bateau) constitue souvent une approche plus douce et plus naturelle, plus humaine aussi, que l'avion. A condition de s'offrir, bien sûr, au moins un T-2, la nuit d'acheminement est une bonne introduction à la découverte, alors que le transport aérien peut être ressenti comme une transplantation brutale. Attention, toutefois, de n'utiliser le train que dans la limite d'horaires convenables. Car il faut savoir que, pour rejoindre Vienne, on passera quinze heures dans le train, ce qui fait une nuit très, très longue, et que si le Palatino arrive à 8 h 45 à Florence, il n'atteint Rome qu'à 10 h 30, et que ces deux heures supplémentaires sont les plus longues, écornant sévèrement la journée d'arrivée.

Ne vous attendez pas à bénéficier, en week-end, de tarifs ferroviaires plus avantageux. Bien au contraire, si toutes les réductions à caractère social (carte Vermeil, famille nombreuse, congés annuels) sont applicables en week-end, les réductions à caractère commercial, de type « couple », « famille », « jeunes mariés », sont réservées aux dates bleues, fort peu appropriées aux week-ends (départ le vendredi matin, retour le dimanche matin ou le lundi après-midi). La S.N.C.F. accorde cependant aux tours-opérateurs des tarifs appelés RIT (Rail Inclusive Tours), représentant des réductions d'environ 40 % mais ne se cumulant avec aucune autre réduction. Ces tarifs sont proposés dans le cadre de forfaits (avec hôtels). Très peu de tours-opérateurs s'intéressent, au grand désespoir de la S.N.C.F., aux escapades en train. Celui-ci souffre probablement d'un frein psychologique.



Le train, c'est pour les pauvres, et, lorsqu'on s'offre un week-end, c'est avec le désir de fuir ces bouts de quais blafards des « métro-boulot ». Il faut dire que du *côté* de la S.N.C.F. aucun effort n'est fait pour sophistiquer un peu ce mode de transport, pour rendre au rail ses lettres de noblesse, inviter à retrouver les « spleen » des voyages d'autrefois. De plus, les prix ne supportent pas toujours la comparaison avec l'avion, à moins de voyager en deuxième classe, place assise.

On pourrait s'attendre, de la part des filiales de la S.N.C.F. (le tourisme S.N.C.F., d'une part, Frantour Voyages, ex-Vacances 2000, d'autre part), qu'elles donnent l'exemple d'un tourisme inventif, de propositions pleines d'imagination et aux meilleurs tarifs, susceptibles de faire naître et d'entretenir une saine concurrence. Voici ce que nous avons remarqué dans les trois brochures éditées par les sociétés filiales de la S.N.C.F.

● « Train + hôtel ».

Uniquement diffusée dans les bureaux de tourisme S.N.C.F. et dans les gares, cette petite et triste brochure propose de nombreux week-ends en Europe à des prix toujours compétitifs. On souhaiterait pourtant voir figurer le nom des hôtels et non seulement leur catégorie (les noms sont au demeurant fournis sur demande même par téléphone) afin de permettre de juger de leur emplacement, point capital, par rapport au centre ville. Nous restons très réservés ; par ailleurs, devant des conditions générales de vente en désaccord complet avec les textes recommandés par le Syndicat national des agents de voyages, organisme auquel se réfère pourtant l'organisateur.

● « Voyages en France et dans le monde ».

Egalement diffusée dans les bureaux de tourisme de la S.N.C.F., cette brochure, plus triste encore que la précédente, est aussi suspecte en ce qui concerne ses conditions générales de vente. Comme chez Frantour, auquel elle emprunte de nombreux produits, aucune assurance n'est incluse, ce qui est de moins en moins l'usage dans la profession, où les contrats offerts en matière d'assurances annulation, bagages, rapatriement sont de plus en plus élaborés. On y trouve des week-ends pour le moins étonnants : Londres (en avion) est environ 30 % plus cher que la concurrence, avec des tarifs de nuits supplémentaires très capricieux : deuxième nuit 145 F, troisième nuit 185 F, quatrième nuit 165 F... Venise, en avion (15 % plus cher également que la concurrence), offre un minimum d'une nuit sur place, à laquelle on ajoute des nuits supplémentaires facturées à 271 F chaque, alors que la même nuit dans le même hôtel est proposée dans la brochure « train + hôtel » à 145 F.

● « Frantour-Voyages ».

C'est un catalogue de tour-opérateur classique, distribué dans de nombreuses agences de voyages, qui invite à des « mini-trips » dont voici le menu :

— le T.G.V., forfait d'une journée à Lyon (ou, inversement, à Paris) représentant une économie de 19 F sur le tarif public (318 F, aller-retour). Il faut dire que le forfait inclut deux tickets de métro et une boisson. Voilà une bonne occasion manquée de valoriser un peu le transport par train avec un produit tout nouveau, et plein d'attraits ;

— des week-ends à Metz, Lille, Nantes, mais pas à Nice ni à Cannes ;

— des week-ends spéciaux, s'opposant complètement aux professions de foi de la S.N.C.F. sur l'étalement du temps libre : Noël à Rome, Nouvel An à Venise ou à Amsterdam ; etc.

Les tours-opérateurs indépendants susceptibles de concurrencer les filiales de la S.N.C.F. sont, répétons-le, peu nombreux. Ils proposent en général une alternative (le train ou l'avion), offrent des choix d'hôtels plus vastes (la CIT par exemple) et bien décrits (République Tours, par exemple). Pour que la concurrence s'aiguise, il faudrait bien sûr que les prix d'un voyage confortable en train baissent, comme ont baissé depuis une année les tarifs aériens avec les vols vacances. Il faudrait, rétorque la S.N.C.F., reparler de l'étalement du temps libre. Les petites escapades en train ont donc un bel avenir, pourvu que les « week-middles » remplacent les « week-ends » !

COLETTE MARAVAL.

En voiture !

Notre tableau présente, sous forme de comparaisons, cinq destinations week-ends facilement accessibles en train. Dans chaque cas, nous replaçons un certain nombre de forfaits (train + hôtel) dans la compétition tarifaire accessible à tous : tarifs publics, aller et retour, S.N.C.F. et avion.

Notre choix de villes est nécessairement limité et ne saurait faire oublier d'autres week-ends possibles, à Salzbourg ou à Vienne (bons programmes République Tours), à Rome (C.I.T., Intermezzo d'Alitalia), ou encore Madrid ou Lisbonne. Avant de choisir, il convient de rassembler la documentation suivante : les propositions de nos transporteurs nationaux, (S.N.C.F. et Air France, d'une part, et, d'autre part, celles des transporteurs des pays d'accueil, les chemins de fer allemands, italiens, et les compagnies aériennes (Iberia, Alitalia, British Airways...).

Ajoutez les brochures des tours-opérateurs (peu nombreux à proposer des week-ends), cela ne fera jamais qu'un total de cinq ou six brochures par destination, qui, bien consultées, peuvent permettre d'économiser jusqu'à 400 et 500 francs par personne !

● NICE

A moins de s'effectuer en train deuxième classe, place assise (économie de l'ordre de 300 F), un Paris-Nice et retour coûte aussi cher (1 070 F en T 2) et même plus (1 400 F en wagons-lits première classe) que l'avion (1 126 F). Le forfait « avion + hôtel » de Jet Tours/Air France coûte exactement 5 F de moins, dans le même hôtel avec les mêmes genres de prestations, que le forfait de la S.N.C.F., « avion + hôtel » proposé à 1 170 F.

● LONDRES

Il y a, schématiquement, trois possibilités pour passer un week-end à Londres. Soit emprunter les lignes de car-ferries de Normandy Ferries (forfaits Big Ben Tours ou de Townsend Thoresen, en rejoignant leur port d'embarquement en voiture : c'est agréable, on peut faire la traversée de nuit.

C. M.

(Lire la suite page 16.)

	Nice	Londres	Florence	Venise	Amsterdam
Tarifs publics « normaux » S.N.C.F.	A/R 1re classe 992	A/R 2e classe 430	A/R en T 2 1 050 Palatino	A/R en T 2 1 094	A/R 1re classe 544 / 668 (TEE)
Tarifs publics aériens	A/R	A/R	A/R	A/R	A/R
— le plus bas (« vacances »)		550		1 000	580
— immédiat. supér. (« visit »)		800	1 365 (Pise)	1 340	700
— normal	1 126				
Voyages à forfait par train (hôtel et petit déjeuner, en chambre double.)	Train 1re classe Hôtel **** luxe	Train + bat. 2e cl. Hôtel *** (1)	Train T 2 Hôtel **** (2)	Train T 2 Hôtel **** (3)	TEE Hôtel **** (4)
Tourisme S.N.C.F.	1 077	750	1 329	1 210	973
nuit (supplément)..	155	165	178	145	190
République Tours		720	1 670	1 630	1 234
nuit (supplément)..		120	290	175	195
Frantour		1 175			
nuit (supplément)..		175			
Transalpino		1 050	1 730	1 849	1 154
nuit (supplément)..		224	367	402	306
C.I.T.			1 430	1 350	
nuit (supplément)..			185	170	

(1) Il n'existe pas de catégorie officielle en Grande-Bretagne.
(2) Hôtel Croce di Malta, sauf pour Transalpino : Hôtel Majestic.
(3) Hôtel Luna, sauf pour Transalpino : Hôtel Métropole.
(4) Hôtel Krasnapolski pour les trois marques.

Rome via le Palatino

SOUS l'œil bienveillant de Neptune, les deux *bambini en sont* à leur cinquième tentative pour faire ricocher une pièce de 100 lires sur l'eau frémissante de la fontaine de Trevi. En cette chaude fin d'après-midi de septembre, la statue du Poséidon romain domine de toute sa grandeur la foule qui cherche la fraîcheur près de l'eau. Le photographe, après une pose pour écouter, l'oreille collée au transistor, les résultats du Calcio, réarme son Polaroïd et se met en quête, sans grande conviction, d'un touriste. Il a le choix, car ici, comme dans les autres endroits stratégiques de la ville, la population est étonnamment mélangée. De la jeunesse locale, très nombreuse, aux « routards » bronzés jusqu'aux couples étrangers bien mis et aux familles italiennes en voyage, la cité intègre sans s'émouvoir ce brassage d'individus.

C'est Rome. Arriver par le train dans une ville inconnue est toujours une expérience saisissante. On évite l'approche, les hésitations dans les banlieues encombrées, on n'a guère le choix : il faut plonger. Et Rome, à cet égard, ne laisse pas le temps de réfléchir quand le Palatino vous a déposé à la gare Termini au cœur de l'action. La lecture d'un guide ou d'une carte de la capitale transalpine ne fait qu'accroître ce vertige. Tant de monuments, tant de mythes, à portée de la main ! Laissez-vous glisser au gré de vos pas.

Il y a évidemment le Colisée, construction la plus grandiose de l'*Urbs* de l'Antiquité, avec sa couronne à moitié détruite, comme si le couperet d'un gigantesque massicot s'était abattu sur elle. Curieusement, l'accès à l'amphithéâtre est gratuit si l'on reste au niveau inférieur (les gladiateurs) et payant si l'on se risque à escalader les gradins (les spectateurs). Comme au bon vieux temps, serait-on tenté de dire ! A défaut de lions, ce sont des chats qui gambadent à l'intérieur de l'enceinte au milieu de pierres éparses et d'échafaudages.

Mais c'est du haut du mont Palatino, l'une des fameuses sept collines, qu'il faut contempler les vestiges de la Rome impériale. Les Romains peuvent être accusés de tous les défauts mais pas celui d'être paresseux, car escalader cette colline n'est pas de tout repos. C'est un véritable plaisir de se retrouver dans ce havre de fraîcheur et de verdure où, autrefois, les plus fortunés avaient élu domicile. On a alors à ses pieds le Colisée, l'arc de Constantin et le Forum romain, centre de la vie publique de l'Antiquité, dont les restes témoignent de son importance.

Rome est un contraste. Rome a su recevoir les coups de son prestigieux passé sans s'en ressentir véritablement, en les assimilant. Les différences de styles, les tendances, antique, Renaissance, baroque, se bousculent en créant une harmonie pour le moins surprenante. Ne trouve-t-on pas en allant de la piazza Venezia au Capitole le Vittoriano, lourde bâtisse blanche construite au début de ce siècle, puis l'église Santa Maria Aracoeli édifiée au sixième siècle et, enfin, la piazza del Campidoglio merveilleusement redessinée par Michel-Ange ?

Ocre et pourpre

Cette ville étonne par la complicité établie entre son passé et le présent. Les Italiens ont su intégrer leur patrimoine au fil de l'histoire à la vie et à l'activité contemporaine, en conservant son caractère. En déambulant dans ces petites ruelles sans trottoir qui sillonnent le centre de la ville où les automobilistes ne manquent pas à leur réputation de casse-cou, la chose est flagrante. C'est au détour de ces venelles que surgissent, ici, une petite place pavée avec invariablement sa basilique, là, des grappes de lierre ou de vigne vierge courant le long de ces murs dont le temps a usé l'ocre ou le pourpre.

Le quartier du Trastevere est à cet égard un véritable régal pour le promeneur. En quittant la grande avenue qui le traverse, où les écoliers attendent impatiemment en dégustant une *gelata* l'ouverture des cinémas, on s'enfonce dans ce qui est réputé pour être l'authentique Rome. Les balconnets s'accrochent au-dessus des passages qui vous emmènent à des échoppes, à de minuscules ateliers d'artisans. L'endroit est encore pittoresque, même si les immeubles résidentiels avec leurs terrasses luxuriantes au pied du monte Gianicolo ne sont pas loin. Il faut s'accorder une pause dans l'un des bars de la piazza de Santa Maria de Trastevere pour un verre — pas donné — en face de l'église du même nom dont le fronton est orné de remarquables mosaïques.

Le taxi jaune démarre sur les chapeaux de roue au feu encore très rouge, manque de renverser deux jeunes nymphettes filant sur un scooter et ne semble pas s'émouvoir outre mesure de l'écart que vient de faire devant nous un vieil autobus fatigué. L'allure ralentit néanmoins à l'approche du pont franchissant le serpent du Tibre qui traverse Rome presque incognito. Au loin apparaissent déjà les colonnes de la place Saint-Pierre. On « *passe à l'étranger* ». La cité du Vatican, un Etat dans la ville, le plus petit du monde avec ses quelque sept cents habitants et... une fortune inestimable.

« *Le cerveau du Vatican dirige le sang pourpre dont Rome porte le feu aux joues...* » A l'instar de Jean Cocteau on ne peut se passer d'une visite au sommet de la coupole de la basilique Saint-Pierre. Après avoir embrassé l'*immensité de la nef centrale* du haut des balcons intérieurs à 53 mètres du pavement où trône le génial baldaquin de bronze du Bernin, il reste à gravir les marches d'un minuscule escalier en colimaçon sans fin — l'enfer avant le paradis ? — aux parois entièrement recouvertes de graffiti. Le jeu en vaut la chandelle. Rendu au pied de la lanterne, les mots de Cocteau prennent toute leur signification. Mais au pourpre il convient d'ajouter le vert.

ERIC WALTHER.

(Lire la suite page 16.)

Rome

(Suite de la page 15.)

On s'émerveille devant les parcs londoniens alors que Rome peut s'enorgueillir de posséder, à l'image de ces *villes* qui se déroulent au gré des collines, *d'un* « capital verdure » conséquent.

Si cette basilique qui domine Rome depuis maintenant près de cinq siècles symbolise le pouvoir de l'église, les trésors que renferme le musée du Vatican révèlent sa richesse. Un trait rouge près de la caisse à environ 1,40 m. du sol signale que les enfants dont la taille n'a pas atteint cette limite fatidique entrent gratuitement. Le Vatican, prosélytisme ou pas, peut sans aucun doute se permettre une telle *faveur*. Que l'on dispose de deux heures ou huit jours, en suivant les itinéraires soigneusement fléchés, la beauté, l'abondance des trésors exposés, en fait intégrés, provoquent presque l'incrédulité ! Les gigantesques tapisseries du seizième siècle, *la salle* des *cartes* où *un coup d'œil à l'extérieur* révèle des jardins fantastiques, la chapelle Sixtine, un calvaire *pour le* cou et la colonne vertébrale, les chambres de Raphaël, ce n'est qu'un échantillon, donnent au Metropolitan de New-York ou au Louvre allure de parent pauvre.

En quittant les 0,5 km carrés de la cité du Vatican, il est bon et rassurant de se replonger dans la réalité et l'activité, intense, de la rue romaine. Le pittoresque des piazzi de Campo I Fiori ou Navona *remet* les pendules à l'heure.

Même s'il est rare de trouver une horloge dans la capitale *italienne* qui ne vous mette en retard ou en avance... Encore une fois, Rome apparaît comme la ville des contrastes. Le rémouleur avec son « vélo-meule » voisine sans problème avec les vendeurs à la sauvette, les étalages *de* fruits et légumes ou le « loubard » italien. Un peu plus au nord, les marches qui descendent de la villa Médicis sur la piazza di Spagna, le rendez-vous des « routards », sont à seulement quelques pas des boutiques de luxe de *la* via Condotti ou du Corso, les Champs-Elysées de Rome, dont la largeur ne dépasse pas une huitaine de mètres en certains points...

Même si l'on a pas eu le temps d'aller fouler les pavés de la via Appia, de visiter la villa d'Este, de prendre un bain de foule aux puces de Portuense, Rome, en trois jours, sait s'y prendre pour vous *séduire*.

Séduits, c'est que semblent être ces deux jeunes mariés qui passent à bord d'une calèche en haut des escaliers qui dégringolent *vers* la *fontaine* de Trevi. La *maman* des « bambini » aux ricochets s'est enfin décidée à jeter par-dessus son épaule une pièce de *monnaie* dans l'eau diaphane du bassin immortalisé par la fellinienne et ruisselante Anita Ekberg de la « Dolce Vita ». Et elle a eu raison. Elle est *maintenant* sûre, comme la tradition le veut, de revenir dans la Ville Eternelle.

ERIC WALTHER.

2 600 francs à deux

Le tourisme S.N.C.F., avec la formule train + hôtel, propose des séjours « à la carte » dans plusieurs grandes villes européennes et certaines villes françaises. Il y a en effet des départs individuels tous les jours, toute l'année à destination de Londres, Bruxelles, Amsterdam, Venise, Rome, Florence Lausanne, Montreux, Madrid, et Lyon, Strasbourg, Cannes et Nice.

Un exemple, Rome « à la carte » : le voyage aller et retour en train au départ de Paris et deux nuits dans la capitale italienne coûte, par personne, 1 302 F en 1re classe et hôtel supérieur ; 934 F en 2e classe. Pour un hôtel standard, les prix tombent à 1 200 et 832 F. Il faut compter 210 F par nuit supplémentaire en hôtel supérieur et 159 F en hôtel standard.

Il est possible de rester autant de nuits qu'on le désire à condition de le préciser au moment de l'inscription. Ces prix comprennent donc le voyage en train en places assises réservées, et le logement à Rome avec le petit déjeuner. Une formule spéciale d'assistance « Europe assistance ».

Ne sont pas compris les suppléments pour certains trains rapides et les T.E.E. ; les voitures-couchettes et les voitures-lits. Pour disposer d'une chambre à la date désirée, il est prudent de réserver une quinzaine de jours à l'avance.

En voiture !

(Suite de la page 15.)

Soit l'avion, rapide et économique si l'on peut bénéficier du tarifs vacances à 550 F. Soit le train + bateau (Sealink) ou train + hydroglisseur (Seeaspeed) dont les trajets durent respectivement 7 heures 30 et 5 heures 30, et présentent le défaut majeur de ne pouvoir s'effectuer que de jour, entamant aussi sérieusement le temps d'un week-end. Plutôt que de se perdre dans le dédale des hôtels londoniens, on peut choisir des forfaits, sachant qu'il suffira de les majorer d'environ 250 F pour avoir leur équivalent en avion. République Tours est très compétitif (en train comme en avion), suivi du tourisme S.N.C.F. (en train et non en avion). Frantour Voyages offre les prix les plus désavantageux même si l'on tient compte des prestations incluses : petits déjeuners anglais (valeur 60 F pour deux nuits), carte de libre circulation sur les transports londoniens « offerte en cadeau » (valeur 50 F), et des transferts en taxis.

• FLORENCE

Le train s'arrête au cœur de la ville, alors que l'avion se pose à Pise à 80 km de là. La liaison Pise-Florence se fait en autocar (1 h. 30 environ). Voilà donc un week-end pour lequel on hésitera à payer 400 ou 500 F de plus pour emprunter l'avion. Les forfaits de tourisme S.N.C.F. sont les plus compétitifs suivis par ceux de la CIT.

• VENISE

C'est pour des raisons plutôt sentimentales que l'on peut préférer aller en train à Venise, bien qu'il faille, en hiver, changer de voiture en quittant son T 2 à Milan ; le vapporetto *attend les voyageurs juste devant la gare pour les conduire à leur hôtel. La différence entre des forfaits identiques effectués par train (T 2) ou en avion est de l'ordre de 350 à 400 F (avion plus cher). Là encore, Tourisme S.N.C.F. et CIT sont les mieux placés.*

• AMSTERDAM

Six heures en train de jour pour une approche douce des polders, contre dix heures en train de nuit (à éviter donc). Le prix du voyage T.E.E. est très voisin de celui de l'avion, ce dernier permettant même une économie de 100 F si l'on bénéficie du tarif « vacances ». Les prix des forfaits train + hôtel (le même pour les trois marques S.N.C.F.) se tiennent à peu près, République Tours, plus cher, incluant en effet deux dîners dans l'excellent restaurant de l'hôtel. On évitera par contre Transalpino, si l'on veut rester une troisième nuit, le tarif de sa nuit supplémentaire étant prohibitif.

Ce tour-opérateur, qui édite pour la première fois une brochure, fort intéressante, « Fugues en Europe », vers treize destinations week-ends, au départ de Paris, mais aussi d'une trentaine de villes de province, est systématiquement plus cher que ses concurrents. Ses tarifs hôteliers en particulier, sur des hôtels comparables, sont étonnamment élevés. Interrogés, les responsables nous ont répliqué que le prix correspondait au meilleur hôtel possible dans une catégorie donnée (ce qui reste à prouver) et que les prix seraient réajustés en fonction de l'hôtel confirmé. Dont acte.

C. M.

PARTIR...

Une bourse de l'aventure

La Guilde européenne du raid rappelle à ceux qui rentrent d'aventures qu'ils ont jusqu'au 30 octobre pour rédiger et déposer leurs récits susceptibles d'obtenir une bourse de l'aventure Flammarion ou le prix Histoire magazine. Seule condition : rédiger quarante pages dactylographiées sur leur aventure vécue.

★ Pour tout renseignement. Dotation nationale de l'aventure, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. : 326-97-52.

L'Egypte en camping-car

L'agence Go Voyages confirme son orientation vers la location de camping-cars (ou motor-home). Dans son catalogue d'hiver, elle programme l'Italie (à partir de 740 F par semaine et par personne sur la base de deux occupants), le Maroc (à partir de 1 050 F par semaine et par personne, sur la base de quatre occupants) et la Martinique (à partir de 550 F par semaine et par personne, sur la base de cinq occupants), avion non compris bien évidemment. La nouveauté de cette rentrée est la commercialisation de camping-cars en Egypte où cette formule remédiera à la surpopulation chronique des hôtels et favorisera le contact avec un pays attachant. Par personne : à partir de 5 250 F, comprenant l'avion Paris-Paris, dix jours de location d'un camping-car en kilométrage illimité, deux nuits d'hôtel, deux transferts entre l'aéroport et Le Caire, une visite guidée de la ville du Caire.

★ Agence Go Voyages, 22, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél. : 266-18-18 et toutes agences de voyages.

95 F par personne et par semaine

Le Beaufortain (Savoie) qui est proche du Mont-Blanc, mais qui reste une vallée méconnue, a décidé de se lancer dans une campagne de promotion de son arrière-saison. Il a conçu un forfait peu ordinaire au prix de 95 F par personne et par semaine. Ce forfait comprend l'hébergement en meublés ou en gîtes ruraux (de deux à dix personnes), la visite de la ferme, la participation à certains travaux, la veillée chez l'habitant et la visite guidée de la région, tout le mois d'octobre.

★ Office du tourisme du Beaufortain, 73270 Beaufort, tél. : (79) 31-23-40.

La Chine en solitaire

En bataillons serrés comme cela se pratiquait en Chine jusqu'à présent, le voyage perd une notable partie de son charme. Aussi les organisateurs de voyages français demandaient-ils depuis longtemps aux autorités de Pékin de pouvoir mettre sur pied des circuits individuels avec voiture, guide et chauffeur presque particuliers. Ce sera, cet hiver, une réalité puisque l'agence Kuoni propose des formules de ce type, et par exemple un circuit Pékin, Shangai, Nankin, Luoyang, Xian, d'une durée de quinze jours et pour le prix de 15 990 F sur la base de deux personnes voyageant ensemble.

★ Voyages Kuoni, dans toutes les agences de voyages.

هكذا من الأصل

DU TOURISME

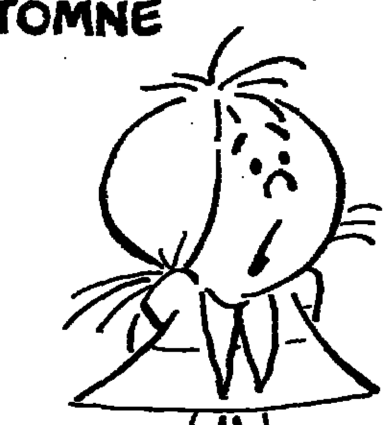
La Chine en ...

sey

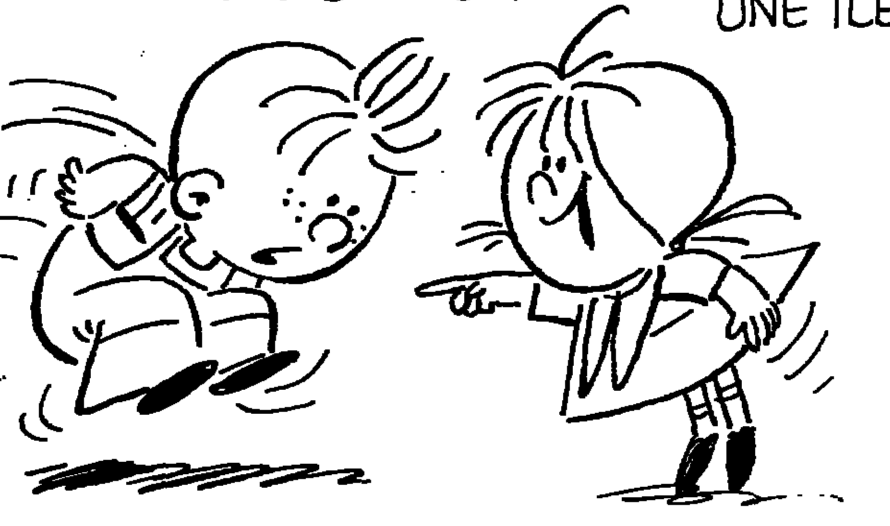
tel

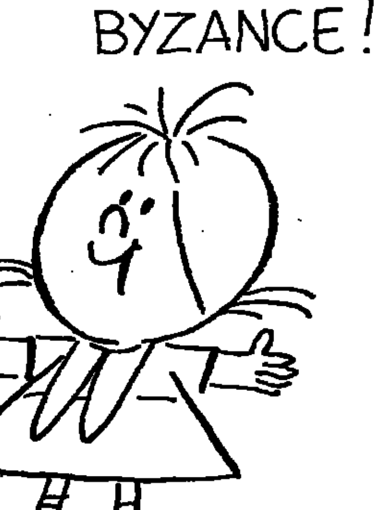
rizon











CHARLES HEMAR CONSEIL - La Créathèque



Faut pas rigoler avec ça !

Moi, c'est un autre potage !
Je suis chargé de la promotion de l'île de Jersey.
Et faut pas rigoler avec ça !

Mon studio de création m'a présenté les dessins des deux petits mouflets en disant que c'était une excellente "accroche", que la B.D. c'était pas du tout dépassé et que tout le monde lirait.
D'accord on lit. La preuve !
Et après !
Est-ce qu'on ira forcément à Jersey ?
C'est pas dans la poche et c'est ce qui m'inquiète.

Car je vais vous dire une chose : avec le prix que vaut une page entière dans un grand journal, si ça ne marchait pas, je risque bien des ennuis.
Au revoir Gaston, bien le bonjour chez vous !

Il faut donc que je vous indique de toute urgence pourquoi Jersey est formidable.
Je connais la question : tous les ans, j'y vais dix jours en automne.

Et je vous assure que c'est vraiment impeccable.
L'île est très, très, très jolie.
Il y a des petites criques, des petits ports que j'adore.
Il y a des falaises terribles. Il y a de grandes plages.
Il y a de la campagne bien verte et des petites vaches ravissantes.

Il y a tout, tout et tout.
Il y a aussi des pubs très sympas, des auberges avec du homard, des vieux manoirs en granit.
Il y a même des ours à lunettes et des gorilles (pas d'affolement, ils sont dans un zoo magnifique).
Et quand ma fiancée m'accompagne, question shopping à Saint-Hélier, je vous assure qu'elle, elle ne mollit pas.
Bref, Jersey c'est superbe.
Tout le monde il est très content.

Et quand on pense que, par les temps qui courent, cette toute petite île (20 km sur 10) a toujours ses vieilles coutumes, qu'elle a son Gouvernement, ses lois, ses timbres, ses billets de banque... ça laisse rêveur.
Ils sont vraiment forts ces gens-là.
En plus, ils sont 75 000 et tout ce qu'il y a de gentils.

Comme on le dit dans d'autres annonces, Jersey c'est le dépaysement assuré et la joie de vivre.

Donc, un bon conseil, précipitez-vous à Jersey.
Je suis presque certain que vous reviendrez emballés et que vous penserez que je suis un type formidable.

Une dernière chose : renvoyez le coupon-réponse.
Vous aurez des tas de renseignements intelligents sur Jersey et ça fera rudement bien dans mes statistiques.

Charles Hémar

Jersey par avion : Paris Orly-Sud Roissy, Deauville, Cherbourg, Granville, Dinard, Saint-Brieuc Lannion, Morlaix, Brest, Lille. Jersey par mer : Saint-Malo, Granville, Port-Bail, Carteret.

Pour recevoir une documentation en couleurs, ayez la gentillesse de retourner ce coupon à Maison de l'Ile de Jersey - Département F 1 19 bd Malesherbes 75008 Paris

Nom ______

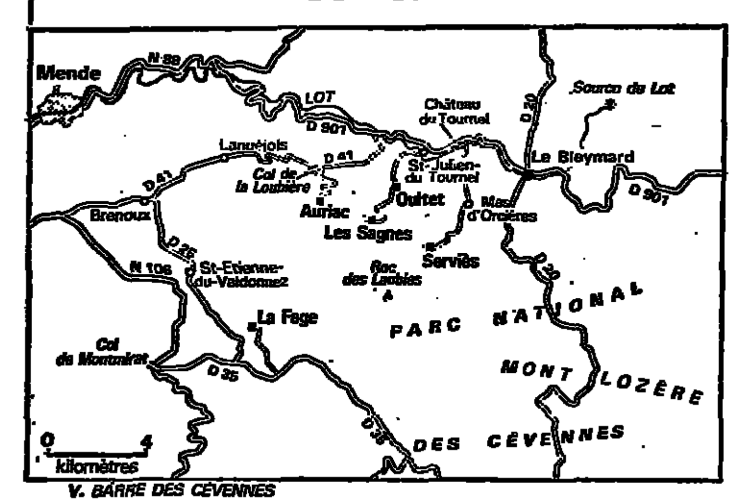
Adresse ______

______

______ F 1

CARNETS

Cévennes : laissera-t-on se taire les clochers de tourmente ?



V. BARRE DES CÉVENNES

« JE sonne l'Angélus, celui de midi. Les décès aussi. Quand je serai morte, plus personne ne sonnera », *confie cette vieille Cévenole, vêtue de noir et escortée d'une ribambelle de chiens jappant sans cesse. Ici à La Fage, un hameau perdu, accroché sur les pentes du mont Lozère, le chercheur ou le curieux, qui, à la manière de Stevenson, parcourt les Cévennes, découvrira, parmi les mas effondrés, un bien bel ensemble architectural.*

Il réunit tout ce qui rythmait, il n'y a pas si longtemps encore, la vie quotidienne de ces monts et de ces vallées : le clocher de tourmente, le four à pain, la croix, la fontaine couverte d'un toit de lauzes et le « ferradou » (où l'on ferrait les bœufs). Le clocher, en granit, est en bordure de la route, au centre du hameau. Son élégance ne peut échapper aux regards malgré la construction, à quelques mètres, d'une étable en parpaing et en tôle.

Aujourd'hui, celle qui sonne la cloche habite, en fait, le presbytère. Bien qu'il n'y ait jamais eu d'église à La Fage, on trouvait dans ce hameau, comme dans beaucoup d'autres perdus dans ce labyrinthe inextricable de montagnes, un curé qui habitait et officiait dans le même bâtiment. Comme si ces petites communautés catholiques voulaient prouver leur existence sur les marches de la terre protestante, aux abords du pays camisard, qui commence non loin d'ici, au Pont-de-Montvert et à Barre-des-Cévennes. Aujourd'hui, il n'y a plus de curé, mais la cloche sonne toujours. Mais pour combien de temps ?

« Sur le mont Lozère, sur la Margeride, sur l'Aubrac et parfois sur la crête des Cévennes, nous les voyons encore ces cloches rustiques, ces clochers de tourmente. Beaucoup ont disparu, mais certains demeurent, témoins délaissés de ce que fut la vie rurale en ces hameaux perdus, que les rafales d'hiver coupaient de tout contact humain. » *Ainsi le docteur Charles Morel, un archéologue lozérien, évoquait ces clochers de tourmente dans la revue* Lou Pais.

Ils sonnaient donc les jours d'hiver, lorsque la neige tombait dru, presque à l'horizontale, fouettée avec force par le vent qui dévale le Lozère, couvrant les drailles et les champs en un instant, effaçant les bornes qui jalonnent les mauvaises routes, coupant les chemins de congères infranchissables.

Egarés, le pèlerin, le commerçant ambulant, le conducteur de mulets ou le villageois revenant de la foire s'en remettaient à eux. « Car la campagne alors sonnait inlassablement. » *Et le voyageur enveloppé dans sa pèlerine, aveuglé par la neige, écoutait. Soudain, entre deux rafales de vent, un tintement précipité lui indiquait la direction à prendre pour gagner un hameau. Il était sauvé.*

Mais la cloche sonnait aussi à toute saison pour l'Angélus, pour annoncer la moisson ou le retour des champs. Et encore pour clamer dans les combes et les vallons qu'un enfant était né ou qu'un vieux avait définitivement accroché dans la grange sa faux et son râteau. On sonnait sans cesse. Et puis est venu le temps où l'on a quitté la Cévenne pour gagner la ville, le temps aussi d'une autre vie, et les clochers ont été abandonnés sans autre forme de procès. Beaucoup se sont écroulés, les cloches ont été emportées par quelques visiteurs indélicats.

Bref, aujourd'hui il ne reste plus que cinq clochers de tourmente situés sur le pourtour du mont Lozère : Serviès (commune du Mas-d'Orcières), Oultet (commune de Saint-Julien-du-Tournel), Les Sagnes (commune de Saint-Julien-du-Tournel), Auriac (commune de Bagnols-les-Bains) et La Fage (commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez).

Pour aller à Serviès, en partant de Mende, il faut gagner Le Mas-d'Orcières. Le promeneur longera les ruines imposantes du château du Tournel qui dresse ses tours délabrées au sommet d'une colline. Au fond de la vallée cascade un ruisseau jusqu'au bas d'un ravin aux roches rondes et cahotiques. Serviès est un hameau situé au bout de la route. Le clocher se trouve au bord de la rue principale. Construit en granit, il possède encore un abri destiné à protéger le sonneur. Sa cloche porte l'inscription « Ora pro nobis sancti private elecmosinis et curis. Frates Ludovici erimitae Valoton. Anno 1778. » « Par les aumônes et par les soins de frère Louis Valentin ermite. Année 1778. » *Le lampadaire ridicule qui couronne le clocher témoigne du laisser-aller significatif dont on a fait preuve, depuis des années, à l'égard de l'architecture rurale.*

Le Seigneur, la foudre et la tempête

Sur la route de Mende, il faut prendre ensuite la direction du village de Saint-Julien-du-Tournel tout de lauzes vêtu et traversé par un torrent. Après quelques kilomètres, au détour de la route, apparaît Oultet. Là, près de la fontaine publique, se trouve le clocher de tourmente qui domine un four à pain où se mêlent le schiste et le calcaire. La cloche porte la date de 1872 et le nom du fondateur : Montel à Mende.

En continuant sur la même route, le promeneur gagne le hameau des Sagnes, le bout du monde. Le clocher se trouve au centre d'une petite place. C'est un édifice simple et sobre fait de gros blocs de granit. A ses pieds, les gravats provenant de la restauration d'une maison voisine. La cloche a été fondue en 1928. Elle porte l'inscription « A fulgure et tempestate libera nos domine » (« De la foudre et de la tempête, libère-nous, Seigneur »).

Enfin Auriac ; 2 kilomètres après Bagnols-les-Bains, en direction de Lanuejols, un chemin conduit à Auriac, où l'on arrivera à pied. Au milieu du hameau, le clocher de tourmente tout en granit et en schiste est très sobre. Un amas de pierres sur lequel les habitants ont posé une cloche fondue à Mende en 1850. Pour tirer de l'oubli ces clochers de tourmente, et donc pour les préserver, l'équipe d'animation du Parc des Cévennes (1) a décidé de proposer prochainement aux randonneurs un circuit pour gagner à travers le mont Lozère ces hameaux où l'on peut encore rencontrer de vieux sonneurs. Comme celui-ci qui se souvient : « Comprenez, ce qu'on me donnait, ça n'était pas tellement pour me payer. C'était, pour dire, le plaisir d'entendre sonner. La cloche ne sonne pratiquement plus. C'est que les bêtes sont enfermées dans les pâturages. Maintenant, il n'y a presque plus de bergers : c'étaient eux surtout qui avaient besoin d'entendre sonner midi. C'est tout triste maintenant sans la cloche. »

JEAN PERRIN.

(1) Florac.

POINT DE VUE

Le chèque-vacances sera-t-il endossé ?

par PIERRE RACINE (*)

L'Union nationale des associations de tourisme et de plein air, UNAT, qui groupe toutes les grandes associations nationales et régionales de tourisme, et notamment de tourisme social, s'inquiète, par la voix de son président, des critiques formulées, dans certains cabinets ministériels, à l'encontre du « chèque-vacances ».

UN très grand nombre de travailleurs et de familles ne peuvent pas partir en vacances faute de ressources suffisantes. Le premier ministre a annoncé publiquement l'intention du nouveau gouvernement de mettre en œuvre, rapidement, conformément aux engagements du président de la République avant son élection, le chèque-vacances qui permettrait à ces défavorisés de partir et de choisir librement leurs vacances.

Le projet est très avancé, mais certains ministères élèvent contre lui les mêmes objections que sous le précédent gouvernement, ce qui est difficilement compréhensible aujourd'hui. En réponse à celles-ci, le public doit savoir :

1) Que l'instauration du chèque-vacances ne fait perdre aucune ressource à la Sécurité sociale, car, actuellement, faute d'exonération de cotisation de Sécurité sociale sur les sommes qu'elles pourraient consacrer à l'attribution de chèques-vacances à leur personnel, les entreprises ne peuvent rien faire et ne font rien. L'opération serait en réalité blanche pour la Sécurité sociale et n'aggraverait en rien son déficit ;

2) Que les sacrifices que le budget ferait en n'imposant pas à l'impôt sur le revenu les sommes que les salariés recevraient sous forme de chèques-vacances, sacrifices d'ailleurs limités, seraient très largement et rapidement compensés par l'augmentation des ressources fiscales, et notamment de la T.V.A., que l'Etat percevrait du fait de l'accroissement de l'activité touristique dans le pays, activité créatrice d'emplois et de revenus nouveaux. En 1982, le chèque-vacances aurait socialement une portée comparable à ce que fut, en 1936, la création des congés payés.

(*) Président de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein-air (UNAT).

Hôtellerie

L'été de la chambre à 20 francs

« HOTELIER *propose chambre (s) à 20 francs sur itinéraire Bison fûté Clermont Ferrand-Paris...* » Le message de M. Philippe Mourot, lancé à la mi-juillet, grâce à une campagne avisée auprès des médias, a été reçu sur la longueur d'ondes du consommateur, puisque aussi bien l'Hôtel de Paris, installé sur la place principale de Jaligny (Allier), ne désemplit pas depuis.

Les couloirs du modeste établissement n'avaient jamais connu autant de mouvement qu'au cours de ce mois d'août, les clients de passage côtoyant des familles venues pour des périodes d'une semaine, voire davantage. C'est le succès pour ce commerçant de vingt-neuf ans qui n'a jamais connu rien d'autre que l'hôtellerie.

Sa recette ? Elle est toute simple : « *Je suis un petit qui travaille à la manière d'une grande surface. Je vends la chambre au prix coûtant. C'est mon produit d'appel. Les bénéfices se réalisent en aval, au niveau du bar et du restaurant.* » L'ingénieux hôtelier explique sa démarche : « *En prenant l'établissement en février, je pensais déjà qu'il me faudrait imaginer quelque chose. Les difficultés économiques du pays, le temps défavorable du début de saison, m'ont conduit à précipiter la décision. Il fallait aller vers le consommateur, lui proposer du nouveau en mettant aussi en valeur la beauté du Bourbonnais. Attendre le client est une méthode désormais révolue.* »

M. Philippe Mourot tord le cou à l'image d'Epinal du cuisinier posté en toque blanche sur le seuil de sa porte. « *Il faut fiche en l'air un demi-siècle de tradition du travail statique.* » Le petit hôtelier de Jaligny ne croyait pas si bien penser en appliquant la méthode du « dumping » qui lui assure un joli coup de publicité gratuite et la sympathie des clients. « *C'est bien la plus grande surprise,* dit-il. *90 % des consommateurs sont même chaleureux.* »

Le « coup » de La Ciotat

La chambre à 20 F a dérangé les habitudes des huit cents habitants de Jaligny, qui savaient se contenter de la célébrité de leurs dindes et de leur compatriote René Fallet, qu'on imagine maintenant tenté d'écrire, après sa *Soupe aux choux*, sur les conséquences de cette honorable « soupe aux sous ». La ruée des journalistes a dévoilé l'intimité du village et déclenché quelques mouvements d'humeur... Mais aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre.

Le nouveau héros local détaille sa philosophie du commerce : « *La chambre à 20 francs est une façon de m'incliner devant une époque difficile. Mieux vaut plier que rompre...* » Il réfute une analogie totale avec le « coup » du boulanger de La Ciotat. « *Cette affaire a été simplement pour moi une référence au niveau de l'écho à travers les médias. Mon idée de base n'a rien à voir avec la sienne. Je ne suis en guerre ni avec ma fédération ni avec mes collègues.* » Tout au plus en froid, semble-t-il, avec l'autre hôtelier de Jaligny avec lequel il ne désespère pas de s'entendre.

La chambre à 20 francs ne durera pas qu'un été. M. Philippe Mourot maintient ce prix jusqu'à Pâques 1982 : « *Je ne réviserai qu'en fonction de la situation du moment. En tout cas, de peu, même si elle était mauvaise.* »

Son exemple a-t-il suscité d'autres chambres à 20 francs dans la région ? « *Pas encore,* répond-il, *mais il y a anguille sous roche. Des collègues sont venus me voir.* »

Je veux savoir, mais je n'aurai pas le scoop ! « *Surveillez l'A.F.P.* », me conseille l'hôtelier de Jaligny, qui a la bosse du commerce et le sens de l'information.

LLIBERT TARRAGO.

★ La chambre à 20 francs, Jaligny (Allier). Tél. : 16 (70) 34-77-90.

Pauvres 4 étoiles

« UN *comité de défense de l'hôtellerie quatre étoiles verra prochainement le jour* », vient d'annoncer à Grenoble M. Henri Ducret, président de la chambre de commerce et d'industrie des Alpes. Lui-même hôtelier, M. Ducret estime que l'augmentation de la T.V.A. de 7 % à 17,6 % dans les hôtels quatre étoiles et quatre étoiles de luxe est totalement injustifiée et qu'elle risque de remettre en cause l'existence de ce type d'établissements, de provoquer dans l'hôtellerie saisonnière la vente en appartements d'hôtels et la suppression de cinq mille emplois dans la profession.

Cinq cents hôtels de ce type existent en France, et ils emploient trente mille personnes. Ils permettent à la France d'organiser des expositions et des salons internationaux et constituent souvent des « locomotives » du tourisme régional.

« *L'augmentation de la T.V.A., ajoutée à l'augmentation prévisible des prix pour 1981 (15 %), est difficilement récupérable sur la clientèle* », souligne M. Ducret. « *Une augmentation de 25 % du prix des chambres ne rendrait absolument plus compétitive l'hôtellerie française.* » Aussi les hôteliers qui exploitent ces établissements demanderont au gouvernement d'aménager une détaxe à l'exportation, de réduire les charges sociales, plus spécialement dans l'hôtellerie saisonnière, qui connaît les plus graves difficultés, et de donner aux entreprises la possibilité de récupérer la T.V.A. payée par leur personnel ou leur clientèle dans les établissements hôteliers.

C. F.

DE FRANCE

AUVERGNE : *sang et vengeance*

Il existe en France des pèlerinages, des promenades organisées, des voyages sentimentaux sur les pas de Rousseau, de Chateaubriand, Stendhal ou Hugo. Par l'intermédiaire d'un guide dont l'auteur est Bernard Plessy, voici aujourd'hui, exemple sans doute unique, une invitation à accompagner un héros de roman, Gaspard des Montagnes, dont les aventures prennent place en Auvergne, au pays d'Ambert et sur les bordures montagneuses de la vallée de la Dore, à savoir le Livradois et le Forez.

Depuis plusieurs années, le long des routes de cette région des panneaux indiquent que le promeneur se trouve sur le circuit « Gaspard des Montagnes ». Des étrangers ont longtemps cru, c'est authentique, qu'il s'agissait d'une marque d'apéritif local ; l'ouvrage de Bernard Plessy leur permet de mieux faire connaissance avec le personnage créé par l'écrivain ambertois, Henri Pourrat.

Bernard Plessy propose donc un guide de tourisme littéraire et il s'est expliqué sur ce point : « Gaspard des Montagnes *est sans doute le roman de la littérature française le plus enraciné qui soit. On y entre comme on pénètre dans un pays... Aucune transposition des lieux, aucun arrangement, aucune modification, mais une exactitude rigoureuse des noms et des sites. Tous les bourgs du Livradois nous attendent, et reliés entre eux par le réseau des chemins et des sentiers, on découvrira tous les hameaux, les lieux-dits, les croix, les cols, les rivières et les ruisseaux, les châteaux, les domaines, les métairies.* »

Bernard Plessy, en suivant le roman de Pourrat, nous invite d'abord à visiter Ambert, puis, avec plusieurs itinéraires agrémentés des cartes correspondantes et de photos, il nous conduit à Thiers, La Chaise-Dieu, Pierre-sur-Haute, Viverols, Noirétable.

Henri Pourrat avait d'abord voulu son *Gaspard* comme« un roman d'aventures paysannes » puis il changera pour « roman campagnard de chevalerie » Son livre est véritablement le grand roman, la grande chronique des gens et des mœurs de l'Auvergne du vieux temps. Lisons : « *C'était, dit la vieille, au temps du grand Napoléon, et quand on commença de faire la guerre en Espagne. Anciennement les Espagnols venaient avec des mules chercher en nos pays les pierres d'évêque, ces pierres violettes qu'on trouve dans les mines du Vernet-la-Varenne.* » Voilà, nous y sommes ; dans ce pays d'Auvergne, du Vernet-la-Varenne à La Chaise-Dieu, dans ces forêts du Livradois, il y avait beaucoup de mystères au vieux temps.

Histoire de brigands

Que d'histoires ne racontait-on pas : de loups, de loups-garous, de brigands. Mais le père Grange dans son domaine de Chêneraillea sait comment tenir à distance tout ce mauvais monde : les sept portes de chêne protégeront sa maison. Il part et laisse seule sa fille Anne-Marie, âgée de dix-sept ans, il laisse aussi l'une des portes ouverte. Un bandit s'introduit par là. Anne-Marie réussit à refermer la porte et tranche deux doigts à l'inconnu. Avant de fuir celui-ci jure de se venger et de « *faire crier pitié quelque jour* » à la jeune femme. Devant la menace et à voir sa fille tremblante de peur, le père Grange appelle à l'aide le cousin d'Anne-Marie, Gaspard des Montagnes.

Il n'a pas vingt ans, Gaspard, et pourtant il connaît tout : les travaux des champs, l'ouvrage à l'auberge que tient son père, son métier de roulier, et avec ça, fort, vigoureux, gai, hardi, « *plus doux que les doux, plus coquin que les coquins* ».

Quelle figure et que de vaillances, de farces, d'aventures déjà et que d'autres à venir. *Henri Pourrat tenait le Trésor des contes* pour son œuvre majeure mais *Gaspard des Montagnes* n'est-il pas aussi une succession de contes avec sa construction en pauses et en veillées qui prennent la place des chapitres. Pourrat d'ailleurs ne se défendait pas d'être un conteur, il expliquait : « *Pourquoi n'oserais-je pas demander à être regardé moi-même comme un conteur populaire ? C'est probablement ce que signifie mon nom. Dans le Forez, le pourra, c'est le pauvre : un homme qui est pauvre non par occasion, mais vocation ; celui qui va dans les campagnes colportant les nouvelles, contant les contes, chantant les chansons, une sorte de trouvère à l'usage des fermes et non des châteaux.* »

Cette vieille histoire, Pourrat l'avait déjà notée vers 1913 pour son *Trésor*. Une femme du village de Champetières, près d'Ambert lui avait confié dans ses grandes lignes ce récit du bandit à la main coupée, qui reviendra plus tard et tentera d'épouser celle qui l'a blessé, pour se venger ensuite. Il y a plusieurs contes sur ce thème, mais jamais le personnage du jeune homme qu'on appelle à l'aide n'apparaît. Gaspard est une pure création romanesque de Pourrat.

L'épopée de Gaspard

L'écrivain du pays ambertois savait que ce conte courait un peu partout les campagnes bretonnes, normandes, savoyardes au début du siècle. D'où venait-il ? Pourrat avançait une idée en considérant ce fait divers de la main coupée : « *Peut-être*, disait-il, *cette histoire a-t-elle trouvé place dans les brochures de colportage de l'Empire ou de la Restauration.* » Réflexion étonnante : Pourrat avait deviné la brochure en question. Nous en avons la preuve par le témoignage de son ami Jean Banière d'Ambert, qui, quelques années après la mort de l'écrivain, a trouvé dans un catalogue de bouquiniste la brochure pressentie, imprimée à Vienne en 1832 ; elle relate des événements réels survenus dans le Jura : on y trouve le brigand à la main coupée, la jeune fille, le retour de l'homme mutilé, la tentative de vengeance.

Voulez-vous des aventures : en voilà ! Gaspard des Montagnes, c'est l'épopée de tout un peuple, une vraie page d'histoire, une grande course sur les chemins d'Auvergne, une ample fresque, vivante, colorée, comique, parfois bouffonne, très souvent émouvante. Claude Santelli nous l'avait bien montré dans l'admirable adaptation qu'il avait réalisée pour la télévision.

Aujourd'hui, avec son guide, Bernard Plessy nous propose de suivre le héros pas à pas sur les routes et à travers le pays d'Ambert : en passant par le hameau de Sumontargues, où Gaspard est né, Saint-Amand-Roche-Savine, où son père tenait auberge, les Escures, où se trouvait le domaine des Granges, Grandrif et ses moulins à papier, les herbes rases d'altitude vers Pierre-sur-Haute, où Gaspard est allé à la poursuite des ravisseurs du fils d'Anne-Marie, et tant d'autres lieux, et tant d'autres histoires.

CHRISTIAN LASSALAS.

★ *Au pays de Gaspard des Montagnes*, de Bernard Plessy, coll. « A portée de chemin », éditions Le Hénaff, 120 p. Environ 45 francs. Les photos, croquis, dessins, illustrent les lieux et les sites auvergnats du roman de Henri Pourrat.

TOULOUSE : haro sur Viollet-le-Duc

La revue Monuments historiques (1) vient de consacrer un très beau numéro à la région Midi-Pyrénées, terre latine s'il en fut. Toulouse, qui en est la capitale incontestée, y fait l'objet d'un article où est évoquée la récente remise en état de la basilique de Saint-Sernin.

C'est à M. Yves Boiret, architecte en chef des Monuments historiques, qu'on a confié la restauration du célèbre sanctuaire, rendue nécessaire par les dommages que lui firent subir, au dix-neuvième siècle, les interventions de Viollet-le-Duc.

Tandis que, à l'extérieur, les chapelles et absidioles du chevet vont retrouver leur couverture de tuiles romaines, malencontreusement remplacées, en 1860, par de lourdes dalles de pierre, l'intérieur de la nef présente désormais un déambulatoire qui a enfin retrouvé son décor de chapelles aux boiseries dorées du dix-septième siècle, bannies au nom de l'« unité de style » par M. Viollet-le-Duc.

Enfin, dans les deux cryptes superposées du sanctuaire, désormais dépouillées des vains ornements qui les défiguraient, le trésor de Saint-Sernin est présenté d'une manière exemplaire.

Dans ce même numéro des Monuments historiques *l'attention est attirée par une région du pays gascon peu connue des visiteurs : la Lomagne, située aux confins du Gers et du Tarn-et-Garonne, qui possède cent vingt-cinq « salles » et châteaux d'un très grand intérêt. Une exposition, qui leur est d'ailleurs consacrée, a été inaugurée le mois dernier au château de Gramont, qui dresse sa haute silhouette Renaissance sur une éminence dominant le village de Lavit, à 80 kilomètres de Toulouse et à 12 kilomètres de Lectoure.*

Goût discutable

Bâti dans une belle pierre calcaire, encadré de terrasses à l'italienne, Gramont est entré dans l'histoire dès 1215, comme en témoigne encore une de ses tours. Remanié et agrandi au seizième siècle, le château appartint à divers propriétaires qui y apportèrent des modifications et des décors intérieurs d'un goût discutable.

En 1961, il fut acquis par M. et Mme Dichamp. Ceux-ci ont voué leur vie à rendre à cette noble demeure son style d'origine qui l'apparente à la Renaissance italienne. Après en avoir complètement transformé le décor intérieur, ils l'ont généreusement offert à la Caisse nationale des monuments historiques. Gramont, où se déroule chaque année un festival de musique, est désormais ouvert au public (2).

Enfin, entre Toulouse et Gramont, le visiteur pourra admirer la place Nationale de Montauban, dont les façades de brique et de pierre ont été complètement débarrassées de fâcheux enduits et il est permis d'espérer que le parc de stationnement qui la dénature sera bientôt remplacé par un vaste espace dallé orné d'une fontaine.

ANDRÉE JACOB.

(1) *Monuments historiques* : « Midi-Pyrénées », juillet-août 1981, édité par le C.N.M.H.S., hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

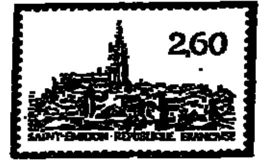
(2) Château de Gramont, Tarn-et-Garonne, ouvert du 1er juillet au 1er novembre, tous les jours, sauf mardi, de 14 heures à 19 heures.

Philatélie

N° 1 709

FRANCE : Saint-Emilion pour le « tourisme ».

Cette ville ancienne, réputée pour ses vins rouges, où existe mille crus et dont, parmi les meilleurs, le tonneau valait 10 000 F en 1975, Saint-Emilion entre dans la galerie des séries de timbres dits « touristiques ». Vente générale le 12 octobre (53*/81). — Retrait prévu pour le 5 novembre 1982



2,60 F, bistre rouge et vert olive. Format 36×22 mm. Maquette et gravure de Jacques Jubert. Chiffre de tirage non précisé (timbre d'usage courant). Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 10 et 11 octobre, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de de poste temporaire ouvert à l'Office du tourisme, à Saint-Emilion (Gironde. — Oblitération « P. J. ».

— Le 10 octobre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Saint-Emilion. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 82000 Montauban (chapelle de l'ancien collège), les 10 et 11 octobre. — « Quinzaine Gutenberg ».

⊙ 21000 Dijon (Cellier de Clairvaux), du 17 au 25 octobre. — Exposition « Philadijon ».

⊙ 93110 Rosny-sous-Bois (Hôtel de Ville), les 17 et 18 octobre. — Exposition philatélique « les Transports ».

⊙ 59240 Dunkerque (Hôtel de Ville), les 17 et 18 octobre. — 30° Congrès philatélique régions Nord-Pas-de-Calais.

⊙ 66190 Roquebrune-Cap Martin (salle municipale Hernani, avenue de la Lodola), les 17 et 18 octobre. — 1re rencontre cartophile.

⊙ 78200 Mantes-la-Jolie (Agora, 254, bd du Maréchal-Juin), les 17 et 18 octobre. — 5e exposition départementale.

⊙ 75015 Paris (Parc des Expositions, porte de Versailles), du 17 au 21 octobre. — Salon du prêt à porter féminin international. (Cachet petit format.)

Au musée de la Poste

Une exposition, où plus de cinquante toiles de grandes dimensions contrastent avec une dizaine plutôt miniatures (ou presque), est dédiée aux œuvres d'Edouard Pignon, à l'occasion de l'émission du timbre de 4,00 F, « les Plongeurs » (voir le Monde du 26 septembre, p. 21). Entrée libre, du 3 octobre au 15 novembre, tous les jours de 10 h à 17 h (sauf les jeudis, le 1er et le 11 novembre), au musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e.

Vient de paraître...

■ Le catalogue des enveloppes premier jour de Jean Farcigny, vingt-quatrième édition 1981/82, 272 pages, sous couverture souple, cote toutes les enveloppes F.D.C. depuis plus de trente ans. Prix : 60 F. C.C.P. 6308 45 G Paris. Chez l'éditeur, 39, rue d'Estienne-d'Orves, 92400 Courbevoie.

■ La seconde plaquette de la collection philatélique réalisée par la Direction des Postes de Paris. La première page est illustrée par une gravure originale (en cuvette), « la Philatéliste », d'Albert Decaris ; elle contient les onze timbres émis depuis le 25 mai et les notices correspondantes. En vente dans tous les bureaux de poste de Paris, au prix de 35 F. Pour l'Ile-de-France et province, par correspondance : Bureaux temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

En bref...

● FIDJI. — Journée internationale de l'alimentation, 20 c. F. 10. Litho.

● GIBRALTAR. — 50e anniversaire de l'aéro-postale, 14, 15 et 55 p. F. 50. (2×25).

● MALAWI. — Journée internationale de l'alimentation, 7, 10, 20 t et 1 K.

● NOUVELLE - CALEDONIE. — « Année internationale des personnes handicapées », 45 fr. Maquette de Jumelet, d'après J.-P. Ormand. Offset, Cartor S.A.

FRANCE : « Panthéon »

Hors programme paraîtra un timbre commémorant la visite de M. François Mitterrand, le 21 mai 1981, au Panthéon.

Vente prévue pour le 3 novembre, au prix de 1,60 F.

FRANCE : Les retraits de timbres.

Six timbres, dont deux de « poste aérienne », seront retirés de la vente des guichets des bureaux de poste, le vendredi 9 octobre au soir :

1,50 F, Année du patrimoine ;

2,30 F, Montauban ;

2,50 F, Abbaye de Solesmes ;

3,00 F, « Hommage à J.S. Bach », de Jean Picart Le Doux ;

5,00 F, Daurat-Vanier ;

10,00 F, Maryse Hilsz-Hélène Boucher.

GRANDE-BRETAGNE : « Année des pêcheurs ».

Une série spéciale de quatre valeurs a été dédiée, le 23 septembre, à la pêche, en reconnaissance de l'importante contribution économique apportée par les pêcheurs dans l'industrie britannique.



14 pence, 18 pence,



22 pence, 25 pence.

Impression hélio ; Harrison et Fils Ltd., par feuilles de 100.

— Il sera également émis quatre cartes-postales avec les sujets des nouveaux timbres.

« Trois siècles d'histoire »

Strasbourg 1681-1981, tricentenaire du rattachement de la ville à la France, sera le thème d'une grandiose exposition organisée avec le concours de la Société Philatélique « Union 1877 », sous la présidence d'honneur de M. Pierre Pflimlin, maire de la ville. Nous pensons qu'avec un tel thème l' « Union 1877 » et son président, M. Charles Dirheimer, obtiendront un succès bien mérité. L'exposition se déroule, du 28 septembre au 10 octobre, dans la salle d'exposition Archives de la Ville, 8, place de l'Hôpital, à Strasbourg.

ADALBERT VITALYOS.

Jardinage

Les aventuriers de la plante en pot

LE goût de l'aventure ou la soif de connaissances nouvelles ? Les deux sans doute ont conduit des botanistes voyageurs à courir le monde, bravant les dangers de la nature et des hommes pour le plaisir des jardiniers d'aujourd'hui.

Ils s'appelaient Pierre Belon, Joseph Pitton de Tournefort, André Thévet, Charles Plumier, Michel Adanson, Pierre Poivre, André Michaux, Joseph Dombey, Alire Raffeneau Delile, Philibert Commerson, René-Louis Desfontaines, Victor Jacquemont, pour ne citer que les plus grands parmi les méconnus. Leurs noms se sont peu à peu effacés de la mémoire de notre histoire. Et pourtant, ils méritaient autant que certains grands hommes de guerre, savants ou politiques de passer à la postérité. Certes, les amateurs de l'histoire des plantes les retrouvent à chaque lecture, et les connaisseurs dans les noms de quelques genres ou espèces, le plus souvent exotiques, qui portent leurs noms.

Il y a quelques siècles, notre flore ne comptait ni le lilas, ni le marronnier, le buddleia, l'eucalyptus, le forsythia, le platane, le robinier, les azalées, les cotoneasters et la plupart des conifères d'ornement, ni encore le pélargonium de nos balcons, le dahlia, le chrysanthème, le zinnia, sans parler des fraises, de la tomate ou de la pomme de terre. Il faudrait des pages et des pages pour citer les plantes devenues banales et quotidiennes que ces intrépides voyageurs, botanistes et collectionneurs ont apportées depuis le seizième siècle, transformant totalement notre flore mais aussi notre alimentation.

Tous ces hommes, aventuriers de leur époque, ont connu des vies mouvementées, riches et passionnantes. Imaginons un instant ce qu'étaient les voyages au seizième siècle dans un Moyen-Orient aussi lointain que fabuleux. Tout semblait encore à découvrir, et c'est ce que fit Pierre Belon, enfant de la Sarthe, féru de sciences naturelles, médecin et protégé de l'évêque René du Bellay. Sa passion pour la botanique allait naître en Allemagne, au contact d'un maître exceptionnel : Valerius Cordus.

Après des herborisations en Italie, Belon obtient d'accompagner une ambassade envoyée par François Ier auprès du puissant Soliman le Magnifique. Ce seront trois années d'errances à travers Grèce, Crète, Constantinople, Thrace, Asie mineure, Samos, Rhodes, Egypte, Palestine, Syrie... Partout, l'éblouissement devant *« les singularités et choses mémorables »*, qu'il décrira dans plusieurs ouvrages, faisant ainsi connaître à ses contemporains le caméléon, le crocodile, l'ibis comme le platane, la rose de Noël ou l'acacia.

Non content de voyager et de décrire, Pierre Belon voulut aussi acclimater (rarement avec succès, car les connaissances scientifiques de l'époque demeuraient très sommaires) un grand nombre de plantes nouvelles. Outre l'aspect décoratif, le but était le plus souvent médicinal, pour tenter, comme il l'avait fait à maintes reprises durant ses voyages, de percer les secrets des remèdes de l'Orient.

Est-ce cette quête qui fut fatale à Pierre Belon ? Lui, qui avait échappé aux pillards des routes et des mers, allait mourir assassiné sur la route de Paris, au château de Madrid, dans le bois de Boulogne, où le roi Henri II l'avait installé. Victime d'un rôdeur ou de quelque conspiration de marchands peu soucieux de voir se développer les connaissances et surtout disparaître le monopole du fructueux commerce des médicaments miracles.

Un siècle plus tard, Charles Plumier, l'homme qui découvrit le fuchsia, fut un botaniste de tout premier plan, décrivit et nomma plusieurs centaines d'espèces végétales inconnues, allait courir le Nouveau-Monde, des Antilles au Brésil.

L'herbier dans le naufrage

C'est M. Begon, ancien gouverneur de Saint-Domingue, et à qui fut dédié le bégonia, qui envoya, sur ordre du roi Louis XIV, le Père Charles Plumier, religieux de l'ordre des minimes, à la découverte des plantes de l'Amérique. En trois voyages, de 1689 à 1695, ce personnage hors du commun, plus aventurier que missionnaire, se prit de passion pour la flore et surtout pour les fougères tropicales. Il devait rapporter plus de six mille dessins, dont quatre mille trois cents consacrés uniquement aux végétaux, et publier un ouvrage qui fit date : *Description des plantes d'Amérique.*

Les aléas des voyages de l'époque allaient être fatals (et ce fut le cas pour bien d'autres) à l'herbier original et copieux qu'il avait constitué et qui disparut dans un naufrage. Doté d'une puissance de travail étonnante, observateur précis et artiste de talent, Charles Plumier mourut à Cadiz d'une pneumonie alors qu'il allait embarquer pour le Pérou à la recherche du quinquina, dont les pouvoirs fébrifuges faisaient rêver les médecins de l'époque. A son nom demeure attaché le frangipanier au parfum suave que son ami Tournefort baptisa Plumieria.

Autre période, autre aventure, celle d'Alire Raffeneau Delile, fils d'un écuyer du roi, et qui, enflammé par le nouveau souffle de la Révolution, va quitter collège, précepteur et famille pour se plonger dans les merveilles du monde végétal. Etudiant en médecine mais surtout botaniste, il va faire équipe avec un dessinateur qui deviendra célèbre, Pierre-Joseph Redouté, et participera à l'expédition d'Egypte. C'est le temps de l'enthousiasme où tout semble possible aux deux cents savants conduits par Bonaparte jusqu'au Caire, et qui vont aller de découvertes en découvertes, échafaudant théories et rêves les plus fous. Dès sa première séance, l'Institut d'Egypte décide la création d'un jardin botanique, et Raffeneau Delile entame ses recherches et études sur le lotus.

Hélas ! la défaite d'Aboukir va sonner le glas des espoirs des scientifiques tout émerveillés de l'ampleur de leurs découvertes et dont beaucoup se sont pris de passion pour ce pays au passé envoûtant. Raffeneau Delile ne veut pas perdre le fruit de son travail botanique et livrer aux Anglais ses précieuses collections de plantes, ses notes, ses dessins. En pleine nuit, il met sur pied une véritable opération de commando et embarque discrètement tous ses trésors sur le dernier bateau chargé de rapatrier les savants. Mais, les Anglais se méfient, arraisonnent le navire par le travers d'Alexandrie, fouillent et confisquent tous les documents scientifiques dont ils pensent faire bon usage.

Prêt à tout pour sauver ses collections, Raffeneau Delile veut se constituer prisonnier en échange. Après de longues négociations, il réussit à récupérer plantes et liberté. A son retour à Paris, c'est un triomphe.

Il publie très vite sa *Flore d'Egypte* et un album sur les liliacées avec de splendides illustrations de Redouté, sans compter de nombreuses études sur le palmier, le coton, les lotus, la greffe du rosier...

Une nouvelle mission l'attend, cette fois-ci en Caroline du Nord, dans ces Etats-Unis avec lesquels Bonaparte le charge de développer nos relations commerciales.

Le démon de la botanique le poursuit, il commence la rédaction d'une flore locale, renoue avec la médecine puis finalement rentre en France en 1807.

Il attendra douze années avant de se voir confier la direction du jardin botanique de Montpellier où sa passion des lotus et autres plantes aquatiques ne le quittera plus pendant trente ans.

A soixante et onze ans, peu avant sa mort, il rêvait encore de voyages et préparait une mission dans cette Egypte qu'il n'avait plus revue et où il avait connu les grands enthousiasmes de sa jeunesse.

Après la fin de l'Empire, vint le temps du romantisme, et nul ne fut plus romantique dans son comportement et son destin que Victor Jacquemont. Ecrivain de talent, poète, ami de Stendhal, de Mérimée, de Rossini, amoureux éperdu d'une cantatrice en renom, beau comme un dieu, il était aussi et avant tout un grand botaniste.

A peine rentré d'un an d'herborisation aux Etats-Unis, le Muséum lui propose une véritable aventure : les Indes. En avril 1829, il débarque à Pondichéry, rejoint Calcutta, apprend l'hindoustani, se familiarise avec le pays et devient très vite la coqueluche des salons de la haute société coloniale anglaise. Son charme, son élégance, sa culture, lui ouvrent toutes les portes. Mais là n'est pas son ambition : ce qu'il veut, c'est partir à la recherche de plantes nouvelles dans les zones les plus inconnues du Nord vers l'Himalaya.

Pendant près de deux années, il va parcourir dans des conditions de vie épuisantes les montagnes et les vallées les plus reculées. Malade, il continue son travail et ses observations dont la rigueur et la précision feront l'admiration de ses contemporains, avec une énergie étonnante. C'est un herbier de près de cinq mille plantes qu'il va constituer, faisant découvrir à l'Europe des centaines d'espèces végétales venues de ce continent encore inexploré. Il mourut comme un héros romantique, à trente et un ans, épuisé par les maladies, les marches incessantes dans un climat hostile, après un labeur acharné.

La publication après sa mort de son *Voyage dans l'Inde* fit éclater au grand jour ses talents d'écrivain et fut un événement aussi bien scientifique que littéraire. Une plante tropicale un peu semblable à nos ipomées, le Jacquemontia, perpétue bien modestement le souvenir d'un homme attachant pour son intelligence et son courage.

Plus près de nous, d'autres botanistes, conduits par les mêmes passions, vont encore courir le monde, du Japon aux Andes, des forêts africaines aux îles du Pacifique, sans oublier l'immense Chine, fabuleux foyer de découvertes. Dans ce pays fut prépondérant le rôle des missionnaires dont certains vivaient encore au début de ce siècle et tant d'autres périrent massacrés quelque part vers ce Tibet mystérieux qui fascinait les voyageurs de l'époque. Curieusement, nul ne s'est vraiment penché sur leur histoire comme si les viburnum, cotoneasters, rhododendrons..., d'innombrables lis et primevères avaient toujours fleuri sous le ciel de notre pays.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

★ A lire : *la Planète des fleurs*, de Marguerite Duval aux Editions Robert Laffont, qui conte avec beaucoup de verve et de savoir les aventures des botanistes voyageurs.

هكذا من الأصل

Hippisme

L'Arc de deux mondes

CRAQUEMENTS autour de l'Arc de Triomphe. Les revendications syndicales, qui avaient abouti, au printemps, à la suspension des courses pendant quatre jours, se sont ranimées, à la veille de la plus grande épreuve française.

Bien qu'elles soient parties, cette fois encore, d'une catégorie particulière (en juin, il s'agissait des « guichetiers » du Pari mutuel hippodrome ; aujourd'hui, d'employés du Pari mutuel urbain), elles visent, dans cette nouvelle offensive, un objectif très général : la conclusion d'une convention collective unique pour tous les salariés de l'activité hippique, des lads aux motards transportant les sacs de bordereaux, en passant par les hommes de piste et, bien entendu, les employés des guichets.

Cette revendication ne fait l'unanimité ni dans les centrales syndicales (jusqu'à présent, seule la C.G.T. la formule) ni dans les catégories de personnel, les plus favorisées étant, bien entendu, réticentes à l'égard de ce qui pourrait aboutir à un nivellement. Mais elle a recueilli des adhésions chez ceux qui peuvent être le « fer de lance » de manifestations sur la piste : les lads et les « guichetiers » du Pari mutuel hippodrome. Toute la semaine, alors que des négociations étaient engagées — et continuent, — on s'est donc posé des questions sur ce qui pourrait se produire dimanche, où la présence d'un parterre d'officiels, des personnalités hippiques du monde entier et de toutes les chaînes de télévision donnera, d'évidence, à Longchamp, une résonance particulière.

La formule d'une convention collective unique est difficile à envisager. A part la servitude des jours fériés, il existe peu de points communs entre le travail d'un lad (salarié d'un entraîneur, pour partie entrepreneur agricole, pour une autre membre d'une profession libérale) et un « guichetier » (salarié des sociétés de courses). Mais, par ailleurs, on comprend que l'attitude syndicale s'exacerbe devant certains chiffres : quand, par exemple, des lads payés juste au-dessus du SMIC ont à soigner des poulains importés du Kentucky au prix de 3 millions de dollars, quand le décevant Cresta Rider *même est vendu 10 millions de dollars, quand un* North Jet *atteint la même valeur, quand* Riverman *est exporté presque au double de celle-ci.*

Ces chiffres sont ceux dont les courses américaines empoisonnent les nôtres. De même que l'inflation monétaire américaine, exportée via le dollar, a, depuis cinq ans, ruiné des pans de l'économie mondiale, de même l'inflation hippique d'outre-Atlantique est en train d'ébranler nos courses.

Dans celles-ci, deux mondes totalement différents sont en présence : celui de milliardaires internationaux, engageant des parties à coups de millions de dollars, et le dernier carré, obstiné, de propriétaires français s'essoufflant à soutenir des bancos au-dessus des moyens que leur ont laissés les évolutions économiques et les ponctions fiscales.

Longchamp-Kentucky

De ce déséquilibre — qu'il serait par ailleurs risqué de rompre, car les milliardaires apportent l'argent et les propriétaires nationaux le nombre des partants, tout aussi nécessaire au fonctionnement de l'ensemble — naissent tous les problèmes : l'exportation de tous les bons chevaux, les propriétaires nationaux se hâtant, dès que l'un se révèle dans leur écurie, de tirer les basques des milliardaires par courtier interposé ; le doping, parfois dernier expédient des condamnés, plus souvent fard utilisé par de précédents fournisseurs ayant goûté aux délices de l'axe de vente Longchamp-Kentucky ; aujourd'hui, des revendications sociales justifiées au regard des tarifs américains, impossibles à satisfaire pour les écuries françaises, déjà exsangues.

L'Arc de Triomphe 1981 offre une image éloquente de la cohabitation des deux mondes hippiques. Parmi les engagés notables qu'on pouvait considérer, au milieu de la semaine, comme partants, figurent quatre chevaux français — Bikala, Rahotep, Gold River, Leandra, *— en face des représentants de plus de dix casaques internationales :* Argument, Ardross, Akarad, Detroit, Beldale Flutter, April Run, Prince Bee, *etc.*

Le prestige de la casaque (Aga Khan), de l'entraîneur (François Mathet) et du jockey (Yves Saint-Martin) aidant, Akarad *sera le favori. C'est un des derniers poulains élevés par Marcel Boussac, juste avant que, dans l'écroulement de ses affaires, il ne vende les deux cent cinq sujets qui lui restaient à l'Aga. Un trait, pour le pittoresque : si le cheval gagne, les 2 millions du prix (dérisoires à l'égard de ce que vaudra* Akarad *comme étalon) seront, certes, acquis à l'Aga Khan, mais les 500 000 F de la « prime à l'éleveur » tomberont dans l'actif des frères Willot. La « prime à l'éleveur » reste, après une vente, attachée au patrimoine du propriétaire du poulain à la naissance, patrimoine qui s'est trouvé entièrement transféré aux frères Willot puisque Marcel Boussac avait mis tous ses biens personnels dans la balance de sa faillite.*

A Akarad, *Chantilly oppose* Bikala, *à qui sera associé le jeune jockey (dix-neuf ans) Serge Gorli, révélation de l'année.* Bikala *a battu* Akarad *dans le prix du Jockey-Club, puis a été battu par lui dans le Grand Prix de Saint-Cloud. Son dernier galop d'entraînement a, dit-on, été excellent et le temps n'a pu que travailler en faveur de ce cheval immense, qui n'atteint que maintenant à la maturité.*

Detroit, *gagnante l'an passé, va tenter un « doublé », qui n'a été réalisé qu'une fois par une femelle (*Corrida *en 1935 et 1937). Elle a pour elle l'atout de la fraîcheur : elle n'a couru que quatre fois cette année ; contre elle, d'avoir atteint le maximum de sa forme peut-être un peu tôt : dans le prix Foy, le 13 septembre, elle n'avait, manifestement plus un gramme de graisse à perdre et plus un iota d'influx à gagner ; elle avait atteint ce niveau de condition physique après lequel ne peut plus survenir que le déclin ; mais celui-ci peut parfois être tenu en suspens quelques semaines.*

Ardross, *un des doyens de la course (il a cinq ans), est invaincu cette année en Angleterre. Sa qualité dominante est la tenue, atout essentiel dans une course toujours menée tambour battant.*

Beldale Flutter *a, une fois, battu* Shergar *(qui aurait été capable de mettre tout le monde d'accord mais que ses nouveaux propriétaires — il a été « syndiqué » sur la base de 11 millions de livres sterling — ont renoncé à aligner après sa défaite du Saint-Léger).*

Peut-être un peu « tendres » pour une joute de cette âpreté, April Run *et* Leandra *sont, cependant, excellentes.*

Leandra *constitue peut-être, sur un point, l'exception de la course. Même si elle gagne, elle est susceptible de rester en France : elle appartient à Thierry de Zuylen, un des seuls propriétaires, avec son beau-frère, Guy de Rothschild, à résister à l'inflation du dollar hippique. Pour chacun des autres, une réservation peut déjà être effectuée à destination des haras américains, en cas de victoire.*

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

COTE D'AUTOMNE

LES Anglais, qui ont le sens du « comfort », comme disait Balzac, donnèrent l'exemple en peuplant la Côte d'Azur en automne et en hiver. Les autres suivirent. Maupassant, selon le vieux Goncourt, estimait que Cannes, en hiver, était une fourmilière de renseignements pour ses romans sur la société parisienne et ses amours.

Il faut lire *la Vie quotidienne à Nice au temps des grands-ducs* de Mᵉ Augier (par ailleurs patron du Négresco) pour imaginer les plaisirs, en ce temps-là, d'une Côte d'Azur privilégiée par son *climat* et ses sites exempts de bêtasses et de béton. Mais aujourd'hui, loin du flux grégaire de l'été, beaucoup d'établissements sont en hiver fermés. Profitons alors de l'automne « à nos désirs enfin ramenée » pour découvrir ou retrouver, en octobre, les plaisirs de la table et de la Côte.

Encore quelques jours avant que ne ferment l'*Hôtel du Cap* et son restaurant *Eden Roc* (boulevard Kennedy, au Cap-d'Antibes, tél. 61-39-01), *le Juana* et son restaurant *La Terrasse* (avenue G.-Gallice, à Juan-les-Pins, tél. 61-08-70). Ils rouvriront pour avril et j'en reparlerai alors. *Le Métropole* (boulevard du Maréchal-Leclerc, tél. 01-00-08, à Beaulieu) réouvrira, lui, pour Noël (et quel réveillon que celui-là, dans ce cadre de discrète élégance et de souple confort !). *La Chèvre d'or* (à Eze-Village, tél. 41-12-12) restera ouvert *jusqu'au 15 novembre* et, enfin, *La Voile d'Or*, de Saint-Jean-Cap-Ferrat (tél. 01-13-13), fermé du 30 octobre au 31 janvier, reste, grâce à Jean Crépin, une belle halte gourmande.

A Nice, bien évidemment, et tandis que l'Automne musical de l'Orchestre philharmonique (cinq concerts dans trois églises) se poursuit, le Négresco est ouvert (37, promenade des Anglais, tél. 88-39-51). C'est l'occasion de découvrir (ou retrouver) en son restaurant *Chanteclerc* le plus prestigieux des jeunes cuisiniers de ce temps. Jacques Maximin a sans doute du génie, et je pèse mes mots. Celui d'incliner le folklore gourmand vers des créations subtiles, d'utiliser les produits du terroir avec un bonheur renouvelé (ah ! cette simple soupe aux fanes de radis ! Et ce tian de saint-jacques !).

Ce *Chanteclerc* est peut-être, actuellement, la plus exceptionnelle table de France. Cela ne doit pas faire oublier, à Nice, *La Poularde chez Lucullus* (9, rue Gustave-Deloye, tél. 85-22-90). Dans un domaine plus serein et classique, Marcel Normand s'affirme toujours comme la solide enseigne niçoise, qualité et régularité. C'est ma deuxième grande adresse, et, avec la saison de la chasse, les amateurs trouveront là l'exaltation des perdreaux rôtis, des faisans, du civet de lièvre solognot.

Et n'oubliez pas non plus les gentes *Hirondelles* de Saint-Jean-Cap-Ferrat (52, avenue Mermoz, tél. 01-30-25). Les poissons jaillis de la mer jusqu'en les casseroles de « maman » Venturino, le service précieux de ses filles, la gentillesse du cadre fleuri, la sincérité de cette cuisine de femme.

LA REYNIÈRE.

L'ARRIÈRE-PAYS

A SAINT-MARTIN-DU-VAR
Nice 27 km par N 202

Cette Auberge de la belle route *(tél. 08-10-65), pourquoi n'est-elle pas, de la part des touristes et des Niçois, un point de mire ? On va trop chez les grands affirmés, on recherche trop les tables du snobisme. Et pourtant voici, ici, dans un décor aimable, Jean-François Issautier, un jeune de beau talent.*

Un service parfait, une patronne souriante, un menu (130 F) et une carte de belle richesse et de bonne inspiration. J'ai goûté le blanc de saint-Pierre à la vapeur, aux cébettes, dés de tomate et sauce pistou ; j'ai apprécié la fricassée de poularde de ferme avec les jeunes légumes de Carros, le mesclun du jardin aux pignons avec son chèvre chaud ; un séduisant chariot de desserts. J'aurais voulu goûter aux pousses d'épinard crues à la meunière d'écrevisse et au rognon de veau entier, en casserole, au vieux porto. Issautier ferme le dimanche soir, le lundi et en février. D'ici là, allez vite réparer une injustice en son Auberge de la belle route.

A ROQUEFORT-LES-PINS
Nice 25 km par D 2 085
(route de Grasse)

L'Auberge du colombier, *un ancien relais de poste, vient de faire peau neuve sous la houlette de Jacques Wolff (dont le père, Robert Wolff, fut le créateur de la* Chèvre d'or *à Eze). Six mois de travaux exceptionnels pour, enfin, proposer une quinzaine de chambres donnant sur un horizon de pins. Un cuisinier de qualité, Bernard Hemery, un maître d'hôtel affable, M. Gireaux, et une carte (menu à 75 et 100 F) très simple allant du gâteau de saumon à la salade tiède de caille, du confit de canard aux gousses d'ail aux pâtes fraîches « à notre façon ». Excellent beurre et pain « de moulin » grillé. Alcools blancs pris dans la glace et cave à cigare. Des petits détails, enfin, qui laissent penser que l'on parlera de* l'Auberge du colombier. — L. R.

Jeux

échecs N° 937

LE TIR CROISÉ DES FOUS

(Championnat de Hongrie, Budapest, 1981)
Blancs : PORTISCH
Noirs : GROSSPETER
Partie anglaise

1. ç4 é5	32. Cé1 Fç4	62. Rg7 Ré8
2. Cç3 Cf6	33. T×d8 (o) C×d8	63. Rf6 Rd7
3. g3 d5 (a)	34. Cç2 Cd-ç6	64. Fg6 Cé8+
4. ç×d5 C×d5	35. Cb4! C×b4	65. Ré5 Fd1 (x)
5. Fg2 Cb6 (b)	36. a×b4 Cd5	66. Ff5+ Rç6
6. Cf3 Cç6	37. Fd2 f5	67. Fé3 Ff3
7. d3 (c) Fé7	38. f3! Cb6	68. Fç5 Fé2
8. a3 (d) Fé6 (é)	39. é4 (p) f×é4	69. Rf4 Fç4
9. b4 a6 (f)	40. f×é4 Fé6	70. Fg6 Rd7
10. 0-0 0-0 (g)	41. Rf2 Cç4	71. Rg5! abandon. (y)
11. Cé4! (h) f6 (i)	42. Fç3 (q) g6	
12. Dç2 Dé8	43. Rf3 g5	
13. Tb1 Td8	44. Ré2 Fd7	
14. Cç5 Fç8	45. Rd3 Ré6	
15. Fd2 (j) F×ç5	46. h4 g×h4 (r)	
16. D×ç5 é4	47. g×h4 Rd6	
17. d×é4 D×é4	48. Rd4 Fg4	
18. Fé3 (k) Dç4 (l)	49. Ff1 (s) h5	
19. Ff4! D×ç5 (m)	50. é5+ Ré6 (t)	
20. b×ç5 (n) Cd5	51. Fd5+ Rf5	
21. Fd2 Tf-é8	52. Fg3 Cd2	
22. Tf-é1 Té4	53. Fg8! (u) Fd1	
23. é3 Tç4	54. é6 Rf6	
24. Tb-ç1 T×ç1	55. Fé5+ Ré7	
25. T×ç1 Ff5	56. Ff4 Cç4 (v)	
26. Ch4 Fd3	57. Fg5+ Rf8	
27. Fé1 Cd-é7	58. é7+ Ré8	
28. Td1 Rf7	59. Fh7 Cd6	
29. Fç3 b6	60. Ré5 Rd7	
30. ç×b6 ç×b6	61. Rf6 (w) Fb3	
31. Cf3 b5		

NOTES

a) Entrant dans le « système sicilien », 3..., ç6 ; 3..., Fb4 et 3..., Fg5 sont d'autres continuations.

b) Une réponse qui vaut probablement mieux que 5..., C×ç3 ; 5..., Fé6 et 5..., ç6.

c) Ou 7. 0-0, Fé7 ; 8. d3, 0-0.

d) L'avance a3-b4 donne logiquement aux Blancs la possibilité d'exercer leur domination sur la colonne semi-ouverte ç et notamment sur la case ç5.

é) L'opposition 8..., a5 affaiblirait sérieusement l'aile -D des Noirs comme Botwinnik le démontra clairement contre Portisch à Monte-Carlo, 1968, après 7. 0-0, Fé7 ; 8. d3, 0-0 ; 9. a3, a5 ; 10. Fé3, Fé6 ; 11. Ca4, C×a4 ; 12. D×a4, Fd5 ; 13. Tf-ç1, Té8 ; 14. Tç2!, Ff8 ; 15. Ta-ç1.

f) Une idée douteuse qui perd un temps. 9..., 0-0 ou 9..., f5 sont nécessaires, sans craindre 10. b5, Cd4 ; 11. C×é5, Ff6.

g) Ici encore, 10..., f5 devait arriver. Si les Noirs avaient roquer, au lieu de jouer 9..., a6, la position serait égale ; par exemple, 9..., 0-0 ; 10. 0-0, f5 ; 11. Fé3, Ff6 ; 12. Tç1, Cd4 ; 13. Cd2, ç6 ; 14. F×d4, é×d4 ; 15. Ca4, Ff7 ; 16. Cç5, Tb8 ou bien 11. Fb2, Ff6 ; 12. Cd2, Cd5 ; 13. Tç1, Rh8 ; 14. Ca4, Ff7 ; 15. Cç5, Dç8 ; 16. Cç4, b6.

h) Une idée de Botwinnik.

i) La suite de la partie Botwinnik-Benkner (Olympiade de 1956) fut : 11..., h6 ; 12. Fb2, f5 ; 13. Cç5, F×ç5 ; 14. b×ç5, Cd7 ; 15. Tç1, Dé7 ; 16. Ch4, Df7 ; 17. f4!.

j) Menaçant 16. Tf-ç1 ; 17. C×a6.

k) Menaçant 19. Cd4.

l) Si 18..., Cd5? ; 19. Cd4. Les Noirs tentent au maximum de réduire la pression ennemie.

m) Si 19..., D×é2 ; 20. F×ç7 avec avantage aux Blancs.

n) A l'issue de cette première phase, les Blancs sont entrés en finale avec l'avantage de la paire de F et une faiblesse chez leur adversaire en b7, le Fg2 se révélant très fort sur la diagonale a8-h1. Avec patience, Portisch, acceptant et provoquant les échanges, tentera désormais de mettre en valeur la paire de F.

o) L'élimination des T augmente les chances des Blancs.

p) Créant un pion passé.

q) La position est ajournée. Le grand maître hongrois se trace un plan simple et efficace ; d'abord, amener le R au centre ; ensuite avancer le pion passé soutenu par l'action conjuguée des deux F.

r) Une erreur décisive. L'ouverture des lignes facilite le jeu des F. Après 46..., g4, le Fç3 ne pouvait atteindre g3 ; les chances de gain des Blancs s'évanouissaient : 46..., g4 ; 47. Rd4, Rd6 ; 48. Ff1, Fé6 ; 49. Fé2, h5.

s) Maintenant le tir croisé des F rend la position des Noirs indéfendable.

t) Si 50..., C×é5 ? ; 51. Fg3.

u) Si 53..., Fb7, Cf3+!.

v) Si 56..., Cf3+ ; 57. Ré3!.

w) Menace 62. Ff4.

x) Si 65..., Cd6 ; 66. F×h5.

y) Après la perte du pion h 5, le pion h4 ne peut être arrêté. Le grand maître hongrois, champion de Hongrie 1981, a joué ici de manière très précise.

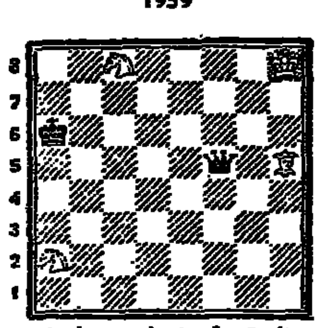
SOLUTION DE L'ETUDE N° 936
T. KOK
« Residentiebode », 1934.

(Blancs : Rç6, Cd6 et h5, Pd7. Noirs : Ré7, Fd4, Pé2.)

1. Cf4, é1+D ; 2. Cd5+, Ré6 ; 3. d8=C+!!, Ré5 ; 4. Cd3-f7+, Ré6 ; 5. Cg5+, Ré5 ; 6. Cf3+, Ré6 ; 7. C×d4+, Ré5 ; 8. Cf3+, Ré6 ; 9. C×é1 et les Blancs gagnent.

ETUDE

S. NADAREICHVILI
1959



BLANCS (4) : Rh8, Fh5, Ca2 et ç8.
NOIRS (2) : Ra6, Df5.
Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 934

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Les Anglais ont enlevé de peu aux Français la seconde place du championnat d'Europe et, avec les Polonais (qui ont remporté le titre), ils auront le droit de représenter l'Europe au prochain championnat du monde qui va avoir lieu à New-York fin octobre.

Parmi les joueurs de l'équipe anglaise, le plus brillant dans le jeu de la carte est John Collings.

	♠ A R 5 ♥ 6 ♦ A D V 10 7 5 ♣ A 8 2	
♠ 6 4 3 ♥ A D 10 5 2 ♦ — ♣ V 10 9 7 6	N O E S	♠ V ♥ 4 3 ♦ 9 8 6 4 3 2 ♣ R D 5 4
	♠ D 10 9 8 7 2 ♥ R V 9 8 7 ♦ R ♣ 3	

Voici un chelem dont la réussite est difficile quand on ne voit pas les mains adverses.

Après avoir passé d'entrée, Ouest avait fait un contre d'appel qui indiquait une force à cœur et à carreau.

Ouest ayant entamé le valet de trèfle, le déclarant a pris avec l'as, puis a tiré l'as de pique sur lequel Est a fourni le valet et Ouest le 4. *Comment Collings, en Sud, a-t-il ensuite joué* pour gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Quand il a vu apparaître le valet de pique, Collings a pensé que Ouest avait trois atouts et peut-être chicane à carreau pour avoir pu risquer de faire un contre d'appel vulnérable. Ouest avait, d'autre part, forcément l'as de cœur et, puisqu'il y avait un risque à tirer le roi de carreau, le déclarant renonça à faire cinq levées à carreau et il remplaça la levée du cinquième carreau par une coupe à cœur ! Après le roi de pique, il a donc joué *le 6 de cœur* du mort et a couvert le cœur fourni par Est. Ouest a pris et il a continué trèfle. Collings a coupé, puis *il a coupé un cœur* avec l'as de pique. Ensuite il a battu atout et a joué *le roi de carreau pris par l'as* pour faire A D V 10 et réussir ce chelem.

A l'autre table, les enchères furent les suivantes :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Kovacs	Rose	Dumb.	Sheehan
passe	passe	1 ♦	passe
1 ♠	2 ♥	3 ♥	passe
4 ♠	passe	6 ♠	passe...

Les deux premières levées furent les mêmes, mais à la troisième levée, le déclarant a joué la dame de pique, puis *le roi de carreau*, et il a chuté, car Ouest a coupé...

La victoire des Anglaises

Les Anglaises ont remporté le championnat d'Europe de Birmingham devant les Françaises, les Italiennes, les Danoises et neuf autres pays. Les deux principales rivales, les Anglaises et les Françaises, ont fait match nul quand elles se sont rencontrées.

	♠ A R 9 7 ♥ 6 ♦ V 9 7 6 5 ♣ A 5 2	
♠ 4 ♥ R D V 8 7 5 3 2 ♦ R 10 3 ♣ 3	N O E S	♠ D 10 6 5 3 2 ♥ 4 ♦ D 4 2 ♣ 10 8 6
	♠ V 8 ♥ A 10 9 ♦ A 8 ♣ R D V 9 7 4	

La présente donne a été favorable aux Anglaises.

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Serf	Gardener	Morénas	Davies
4 ♥	contre	passe	6 ♣...

Ouest ayant entamé le roi de cœur, *comment Pat Davies (qui ne voyait pas les mains d'Est-Ouest) a-t-elle joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 4 ♥ » de Marianne Serf est normale, et, malgré le palier élevé des enchères, Nord a eu raison de contrer, un contre que le partenaire peut transformer en contre de pénalité s'il a une levée sûre à l'atout sans grande longue. Sur le contre, il était logique d'essayer le chelem avec la main de Sud.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 121

CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Sauf à prendre en compte les mots nouvellement agréés ou désavoués par le PLI 81, on aurait pu penser qu'il était difficile à Michel Pialat d'innover dans la nouvelle édition de son Larousse du Scrabble (1). *Et pourtant, outre la couleur de la reliure, ce d e r n i e r comporte d'heureuses modifications. Ne parlons pas des mots composés en minuscules, utiles seulement aux* fans *des « Chiffres et des lettres » qui, de toute façon, auront droit, dès octobre, à des tirages de neuf lettres (cette inflation va-t-elle les préserver de la contamination du scrabble ?) ; ni des italiques pour les quelques mots de l'additif de la F.F.Sc., récemment d é c i m é s (puisque certains sont adoptés par le PLI 82) ; pour nous, l'excellente initiative qu'a prise l'auteur, c'est d'inclure deux fois le règlement international dans son ouvrage : une fois* in extenso, *et une seconde fois aussi, en appendice, par classement alphabétique des difficultés : les joueurs — et les arbitres — sauront donc instantanément si tel pluriel ou telle forme conjuguée est admise ou non. Nous regrettons pourtant que, par excès de scrupule, Pialat ait parfois privilégié des mots-gags par rapport à des mots-outils : il nous apprend, sans rire, que REDEMPTORISTINE est admis au singulier, mais reste muet sur les formes de CLORE et de ECLORE, parce que le R.I. n'en souffle mot.*

Nous regrettons aussi que le Larousse du Scrabble doive rester si peu de temps à jour puisqu'il n'est pas conforme au PLI 1982, pourtant sorti avant lui. Souhaitons enfin avoir bientôt à notre disposition un outil irremplaçable : un dictionnaire donnant tous les tirages de sept plus une lettre, analogue au grand Carillon-Goutel, et fait avec le même soin que le Larousse du Scrabble.

(1) Cartonné : 89 F environ ; broché : 44 F.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Rouen, 6 septembre 1981.
Troisième manche.

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Pts
1	D E E G O S S			
2	S + B D E I O O	GEODES (a)	H 4	30
3	O + E N N E S S	DEBOISE	5 G	20
4	A A E J N O X	INSERONS (b)	K 5	66
5	A O X + I T U U	JEANS	L 1	40
6	A T U + E E L T	SIOUX	12 K	42
7	B E F I L N R	ALUETTE (c)	N 2	79
8	— A B E G I O R	FEUIL (d)	N 10	32
9	E K M N T T U	GOBERAIS	9 A	65
10	E M N T U + E I	TEK	8 M	36
11	U + A E E S V Y	MEETING	A 3	30
12	E R S U V + A P	AY	10 E	64
13	A E N S T T ?	PAUVRES (e)	15 H	98
14	A C I M M N U	ATTEN(D)RAS	E 3	82
15	A C N U + D E Q	MOMIE	M 11	25
16	A C D N + E L V	QUE	O 1	34
17	D L N + A C H U	CAVE	D 1	33
18	D L + H I O R U	CHACUN (f)	I A	39
19	D I L R U + R ?	HO !	F 6	28
20	— A F I L L R W	ERUDI (T)	D 9	26
21	A F I L L R + R	WU	J 14	31
		FAILLIR	13 B	22
			TOTAL	918

NOTES

(a) GODER est intransitif. (b) RESONNES perd 6 points. (c) TALUTEE, G 8, 64. (d) PELLICULE. (e) ou VAPEURS ou PAVEURS. (f) invariable en nombre, comme chacun sait...

Résultats : 1. Clerc et Caro, 913 ; 3. M. Duguet, 911.

Résultats finals : 1. M. Duguet (98.39 % !) ; 2. S. Kourotchkine ; 3. M. Esquerre ; 4. B. Caro ; 5. H. Mollard ; 6. D. Clerc ; 7. J.-H. Murscciole et M. Pialat ; 9. P. Vigroux ; 10. B. Hannuna ; 11. R. Laik ; 12. P. Levart ; 13. C. Del ; 14. J.-P. Brelle et A. Viseux ; 16. V. Labbé ; 17. T. Dellac ; 18. M. Lahmi.

Tous sont qualifiés pour le championnat francophone de Montreux. Sont également qualifiés : M. Bobé, C. Colonna, J.-M. Lemoine, R. Nino, J. Raimbault, M. Raineri, O. Robert, G. Varlot.

● Tournois homologables : Niort, 18 octobre. Tél. : (49) 08-00-34. Pau, le 25. Tél. : (59) 33-84-87.

● Dixièmes championnats francophones à Montreux, 30 octobre au 2 novembre (open) (individuel et paires). S'adresser à un club affilié à la F.F.Sc.

● On peut enfin jouer le jeudi soir à Paris, ou plutôt à Maisons-Alfort, 55, rue du 11-Novembre, à 20 h. 45.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

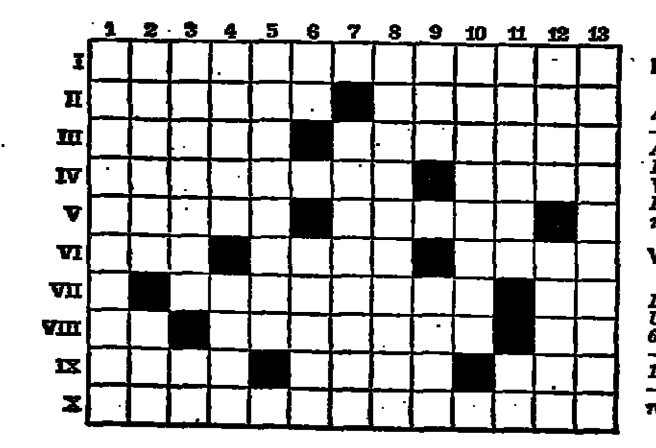
N° 165

Horizontalement

I. C'est renversant ! — II. Presque une jolie rousse ; Une ennuyeuse histoire de taux. — III. Pour Jean-Paul II ; Tout à fait sympathique ou nécessaire aux progrès. — IV. Position dominante ; Dominent dans les Pyrénées. — V. Démonstrative ; Monnaie d'échange. — VI. Vieux saint ; Boit sans façon ; A sa villa ou ses projets. — VII. Pour Alceste ; En règle. — VIII. Pieuse abréviation ; Pratique une justice distributive ; Pronom. — IX. Résidu ! ; Mesures du temps passé ; Ne raisonne pas. — X. Font problème.

Verticalement

1. C'est absolument renversant ! 2. Elle marchera sans à-coups ; Fit pleurer les âmes sensibles. — 3. Plutôt découragés ; Avalé de bas en haut. — 4. Prend forme ; Quant l'OTAN n'est pas le NATO. — 5. Pour l'autoroute. — 6. Dans le temps ; Prendre feu. — 7. Prendra un parti. — 8. Elles sortent de l'œuf ou de l'édredon. — 9. Partie du temps ; A moitié dissipée. — 10. Traitées avec des gants. — 11. Issus ; Tout seul, ne fait pas très vieux. — 12. Proche du génie ; Quand il est joli, il transfigure l'ensemble. — 13. Permettent de satisfaire aux aspirations, légitimes ou non.



Solution du n° 164

Horizontalement

I. Shakespearien. — II. Oasis ; Attendu. — III. Miettes ; Totem. — IV. Nep ; Il ; Hélène. — V. Assumes ; R.E.R. — VI. Imagier ; F.A.O. ; VII. Blé ; Tablaient. — VIII. Ue ; Ain ; Anerie. — IX. Lingots ; Tmese. — X. Extensomètres.

Verticalement

1. Somnambule. — 2. Haies ; Leix. — 3. Aseptie ; Nt. — 4. Kit ; Um ; Agé — 5. Estimation. — 6. Elégants — 7. Pas ; Sib ; So. — 8. Et ; Ela. — 9. Atterrante. — 10. Reole ; Iemt. — 11. Interférer. — 12. Eden ; Anisé. — 13. Numérotées.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 165

Horizontalement

1. AEHNNOPT. — 2. AADMOU. — 3. AEILNRSV. — 4. AEIORTTU (+ 2). — 5. EEFLORU (+ 1). — 6. AAIMNRRT (+ 1). — 7. DEIIORT. — 8. AOORRST. — 9. EEINORV. — 10. AAINNST (+ 3). — 11. AABCSUU. — 12. AIIPSTW. — 13. EEIKLMT. — 14. AEJRSTU (+ 4). — 15. CEELPRSU (+ 3). — 16. AESSSS.

Verticalement

17. AEHNOPT. — 18. AACLRSW. — 19. FIINRTTU. — 20. ACIINNUV. — 21. AAHILPR. — 22. AKOSSTY. — 23. — AADEIMNRS (+ 3). — 24. AILNOSUV. — 25. AADNNORR. — 26. AJKOST. — 27. AEEIRRT (+ 5). — 28. AEGORT (+ 2). — 29. EHIITTT. — 30. EEEOPSX.

Solution du n° 164

Horizontalement

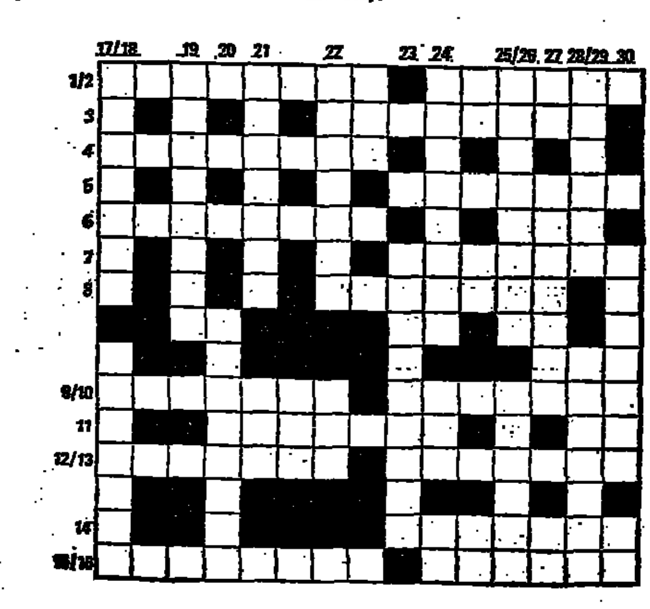
1. TURBOTIN. — 2. CAIMAN. — 3. ANEURINE (ENNUIERA). — 4. HILOTE. — 5. BASSINET (ABSTIENS BAISSENT). — 6. URETRE. — 7. DRIVERA (VERDIRA). — 8. CANULAR. — 9. EUDEMIS. — 10. ONANISME (AMENIONS ANEMIONS EMANIONS MONNAIES). — 11. GLAIEUL. — 12. ALISIER (AILIERS ELIRAIS LIERAIS LISERAI RELIAIS RESILIA). — 13. CACOLET. — 14. BIHOREAU. — 15. EBENACEE. — 16. SIESTE (TISSEE).

Verticalement

17. TABLOID. — 18. IGNOBLE (GLOBINE). — 19. RESIDUEL. — 20. EPIPLOON. — 21. ORIFICE. — 22. VAUDOU. — 23. INETENDU. — 24. LIPASE (EPILAS LAPIES PALIES PELAIS PLAIES PLAISE). — 25. ALMANACH. — 26. ALAISES (ALESAIS). — 27. ARSENIC (CERNAIS CRENAIS ENCRAIS SARCINE RACINES RICANES). — 28. ISOCELE. — 29. MOTTER. — 30. SILENES (ENLISES ENSILES LESINES SENILES). — 31. IPOMEE. — 32. CERTIFIE (RECTIFIE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

ANA-CHRONIQUE
de Marc Potemski, Marmoutier.
N° 161, 17 : SLOVENE... SENEVOL (au pluriel, ces mots sont des palindromes).



(*) Jeu déposé.

MUSIQUE

AU PALAIS DES SPORTS

Une Carmen « populaire » ?

*Les représentations de Carmen par l'Opéra de Paris au Palais des sports de la porte de Versailles vont réveiller l'éternel débat sur la culture populaire. Aux réserves des critiques et des « connaisseurs », on opposera la nécessaire simplicité d'une approche pour un public nouveau, et le grand succès de cette série exceptionnelle qui éveille en effet un vif intérêt (*le Monde *du 24 septembre).*

Mais est-il sûr que le problème se pose ainsi en termes de grands principes ? Mieux vaut analyser le spectacle aussi honnêtement que possible. M. Bernard Lefort a offert au Palais des sports ce qui se fait de mieux au point de vue musical : l'Orchestre de l'Opéra qui, sous la direction d'Alain Lombard (les deux autres chefs étant Marc Soustrot et Jean-Pierre Jacquillat), donne une interprétation élégante, rigoureuse, dramatique, de la partition qui resplendit comme jamais, tandis que les chœurs, les hommes surtout (les voix féminines commençant sérieusement à se fatiguer), atteignent au même degré de raffinement. Dans ce domaine, la réussite est totale, et l'on n'a pas cherché « pour le peuple » les gros effets mélodramatiques.

Peut-on dire que les décors d'Alain Batifoulier s'adressent à un public populaire ? Non, ils sont laids, rudimentaires et fort éloignés de tout « réalisme socialiste ». Il fallait certainement, pour l'acoustique, construire une boîte scénique ; ce n'était pas une raison pour lui donner l'apparence d'une salle en béton qui, avec ses panneaux tournants dans les fenêtres, ressemble à s'y méprendre à l'espace de projection de l'IRCAM, selon la juste remarque de Sylvie de Nussac. Peu d'éléments suggestifs sinon, pour le repaire des contrebandiers, un petit éboulis de rochers (ressemblant plutôt à une débâcle glaciaire) qui ne cherche pas à dissimuler son escalier, avec sur la droite un fragment de colonne de marbre entourée d'une collerette de stuc...

Les costumes ne se distinguent pas par un charme particulier, même si se mêlent aux Espagnols traditionnels des élégantes de 1885 (le plus souvent en noir), des « petites femmes » en guêpière modèle Berlin 1925 et des enfants en costumes de la commedia dell'arte.

« La farouche Carmen, *écrit le metteur en scène Marcel Maréchal,* a besoin de grands espaces mythiques : espaces nouveaux et libres comme elle (...) Carmen n'appartient pas au « rétro », mais à la Grèce antique, plus encore peut-être à la Commune de 1871. Au Palais des sports, elle trouvera un terrain propice à exalter sa soif de liberté. » *On frémit, on attend, et rien ne se passe. Oh si !, beaucoup d'anecdotes : les enfants qui miment la course de taureaux, les mariés qui viennent se faire photographier, le prêtre qui porte l'extrême-onction, l'aveugle encombrant qui voudrait bien jouer les Tirésias, etc.*

Mais, au-delà de ces détails qui occupent les passages symphoniques, une mise en scène banale qui fait circuler de grandes foules sans leur donner de forme particulière (sinon rassembler — procédé rétro — les chœurs sur le devant de la scène, devant le chef d'orchestre, même les enfants censés jouer aux petits soldats), une direction d'acteurs qui accumule les poncifs du genre, malgré quelques « innovations » d'une justesse et d'un goût douteux (ainsi Carmen couvrant José de baisers à la fin du deuxième acte).

Peut-être est-ce assez bon pour ce public « qui-n'a-jamais-vu-un-opéra » ; n'est-ce pas cependant le mépriser que de le juger incapable de comprendre la régie lumineuse, transparente, d'un Strehler faisant jaillir, dans les Noces de Figaro *par exemple, le caractère, l'humanité, la profondeur de chaque personnage par le seul jeu des acteurs ?*

La musique suffit, dira-t-on. Mais alors comment se fait-il que, avec des voix aussi brillantes, Carmen, Don José et Escamillo paraissent des personnages aussi blafards ? Alexandrina Miltcheva aurait, cependant, d'autres ressources avec ce corps râblé, ce tempérament tendu d'où jaillit une voix souple, puissante, admirablement conduite, au timbre altier et sauvage, et Vladimir Atlantov a prouvé dans le rôle de Lenski, au Bolchoï, d'autres capacités de composition que ce Don José empêtré dans un jeu fruste et dans une prononciation française qui fait parfois exploser le timbre aux couleurs superbes.

José Van Dam, bel Escamillo, un peu placide, ne peut faire oublier le saisissant Raimondi de l'an passé aux côtés de l'exceptionnelle Berganza (ces chanteurs-acteurs étaient-ils trop « intellectuels » pour le public du Palais des sports ?). On saluera surtout dans la distribution la Micaëla de Michèle Command, qui donne une ravissante démonstration de chant à la française, tandis que les rôles secondaires sont tenus avec des bonheurs divers, mais, en général, honorablement.

Reste l'acoustique, problème délicat dans cette salle de cinq mille personnes. L'orchestre et la scène sont bourrés de micros. Aux places centrales, l'effet est satisfaisant, malgré quelques échos dans les mouvements très rapides. Mais des spectateurs de places à bon marché se plaignent d'entendre deux fois l'orchestre (en direct et par le retour des haut-parleurs) et de ne rien saisir des paroles.

JACQUES LONCHAMPT.

★ **Jusqu'au 7 novembre au Palais des sports. On notera qu'il y a plusieurs distributions différentes avec quatre Carmen, quatre José et quatre Escamillo.**

L'opinion d'un spectateur

LE MÉPRIS

Nous avons reçu de M. Pierre Gilles, enseignant, la lettre suivante :

Carmen, au Palais des sports, est, du moins le prétendait-on, une expérience sans précédent d'« opéra populaire ». C'est donc avec un grand intérêt que j'avais loué des places à 50 F, c'est-à-dire celles le meilleur marché, pour la soirée du mardi 23 septembre.

Eh bien ! Il m'a fallu déchanter — si j'ose dire... Nous étions parqués — ou peu s'en fallait — au niveau des coulisses, avec une visibilité de la scène quasiment nulle, assis sur des sièges empoussiérés... Puis, lorsque l'orchestre attaqua l'ouverture, ce fut un bruit lointain de radio grandes ondes qui nous parvint par le truchement d'un haut-parleur délicatement placé vers notre oreille droite. Dans cette « acoustique », indigne même des Folies-Bergère, la voix des chanteurs n'arrivait que faible et incertaine, avec, souvent, un ou deux temps de retard sur l'orchestre.

De qui se moque-t-on, quand on sait que la subvention de l'Etat, c'est-à-dire la quote-part prélevée sur nos impôts, atteint environ 500 F par place et par représentation ?

Une fois de plus — je pense au théâtre romain d'Orange, où les places « populaires » bénéficient souvent, au lieu de la musique, emportée par le mistral, du tintamarre des trains de la ligne Paris-Avignon, — une fois de plus, donc, les organisateurs, la critique et les nantis, bien placés, eux (à des fauteuils qui coûtent tout de même 170 F !), pourront peut-être juger le spectacle et en louer l'éventuelle beauté et le caractère *« démocratique ».*

Mais les autres « spectateurs » — tel ce couple de condition modeste assis derrière moi, accompagné de ses trois enfants — qui auront, en *toute* confiance (les titres prestigieux : Opéra de Paris, Marcel Maréchal, *Carmen,* se suffisant à eux-mêmes), dépensé 250 F, sans compter les *frais* annexes, pour assister à cette soirée écœurante, méprisante, en fait pour un certain public — ceux du « poulailler », — rentreront frustrés et peut-être dégoûtés à jamais de l'art lyrique.



CINÉMA

AU FESTIVAL DE SAN-SEBASTIAN

Hommage au comédien roi

Le vingt-neuvième Festival international de San-Sebastian s'est achevé, lundi 28 septembre, avec la projection de « la Femme d'à côté », de François Truffaut, en présence du réalisateur et de son interprète principale Fanny Ardant.

Avec Luis Gasca, son nouveau directeur, quarante-huit ans, défenseur inconditionnel de la bande dessinée — il s'associe, jeune cinéphile, dans les années 50, avec Francis Lacassin, Alain Resnais, Jean-Claude Romer, pour créer le club puis le festival de la B.D., — le Festival de San-Sebastian a retrouvé *un visage et un style.*

Le public afflue, s'écrase même, le 26 septembre dès 11 heures du matin, aux cinq niveaux du somptueux théâtre rococo Victor-Eugenio, pour assister à la projection du premier film commercial parlé à plus de 50 % en langue basque : *la Fuite de Ségovie,* d'Imanol Irube. La *jeunesse du pays basque suit* gravement ce film de reconstitution historique qui raconte la fuite, organisée par l'ETA, d'une trentaine de prisonniers après la mort de Franco.

Le soir, changement de ton, arrivée à San-Sebastian, en Rolls-Royce, de la première diva du cinéma mondial, Francesca Bertini, quatre-vingt *treize ans, à laquelle une photo de* première page du *Diario Vasco* donne, le lendemain, des allures de star des années 30. Ignorant encore le technicolor de certains journaux, le *Diario Vasco* n'a pas reproduit la robe rose de Francesca Bertini, interprète en 1915 d'*Assunta Spina,* dont Luis Gasca a su se procurer une copie toute neuve. L'an prochain, c'est Gloria Swanson qui sera l'invitée d'honneur, avec une « première » de la copie retrouvée de *Madame Sans-Gêne* (1925), et un grand *orchestre comme pour le Napoléon* de Gance.

Un contrat de trois ans en poche, Luis Gasca n'a pu encore redonner à San-Sebastian tout le lustre qu'il souhaiterait. Cette année, le Festival reste une manifestation essentiellement ibérique. Toute la presse de langue espagnole est au rendez-vous. *Mais Luis Gasca n'y va pas* par quatre chemins : *« Je veux faire de San-Sebastian le plus grand Festival du monde. »* Outre Francesca Bertini, une autre actrice italienne, d'une génération plus proche, Laura Betti, est venue à San-Sebastian. Elle nous a annoncé la création, en 1982, par Luis Gasca, d'un jury de comédiens *pour juger* les *comédiens : « Les acteurs connaissent les acteurs,* déclare-t-elle à la presse. *Ils peuvent expliquer le travail intérieur du comédien, aider à comprendre une nouvelle génération d'acteurs. »*

Deux autres films espagnols devaient donner le ton de ce festival des retrouvailles. D'abord *Funcion de noche,* de la cinéaste Josefina Molina : un couple de comédiens, séparé depuis des années dans la vie réelle, s'affronte dans une sorte de huis-clos, sous le regard de sept caméras et en son direct. Le dialogue, abondant, essentiel, jaillit au fil de la confrontation. Supercabotinage, où chacun, elle et lui, lui *et elle, se révèle, lui plus mesuré,* elle plus pathétique. *Reborn,* tourné aux Etats-Unis, est le premier film en langue anglaise du cinéaste catalan Bigas Lunas, dont on vit, en 1979, à Cannes, *Caniche.* Disciple avoué de Marco Ferreri, Bigas Lunas nous donne une version très personnelle d'*Elmer Gantry,* mélange *religion, sexe et business sans parvenir* à nous faire partager son *utopie.*

La France montrait dans la section « nouveaux créateurs », *la Tristesse d'un œil bleu,* de Jorge Amat, qui s'inscrivait assez naturellement dans ce panorama des monstres, sacrés *ou non,* que semble vouloir devenir *San-Sebastian.* Jorge Amat cultive l'étrange comme une fleur vénéneuse. Un aveugle épouse une jeune libraire névrosée, repliée sur elle-même. Le couple commence à se jouer une comédie des horreurs, chacun veut régner en maître absolu. Jorge Amat fut l'assistant d'Arrabal, héritage lourd à porter. Il exploite l'insolite plus qu'il ne réussit à lui donner vie et chair. Mais il a dirigé deux excellents comédiens, Christian van Cau et Dominique Varda.

LOUIS MARCORELLES.

LE PALMARÈS

— Le prix « Nouveaux créateurs » a été attribué, ex-aequo, au film ouest-allemand Malou *de Jeanine Meerapfel (déjà remarqué par la Fipresci à Cannes), et au film italien* la Festa Perduta *de Pier Giuseppe Murgia.*

— Le Prix de la critique internationale est revenu au film franco-italien de Marco Ferreri Contes de la folie ordinaire.

— Le prix de la Fipresci est allé au film suisse Der Erfinder *de Kurt Gloor.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1980

Commission paritaire n° 57 437.

THÉÂTRE

« PEER GYNT » mis en scène par Patrice Chéreau

Mémoire au bois dormant

La présentation nouvelle de *Peer Gynt,* d'Henrik Ibsen, par les soins de Patrice Chéreau a été décrite et commentée ici *(le Monde* des 23 avril et 7 mai 1981), au moment de sa création à Villeurbanne, par Colette Godard et le le metteur en scène soi-même. Afin de ne pas dire deux fois les mêmes choses, la reprise du *spectacle à Paris va donner lieu* à quelques remarques d'ensemble, de profil.

Après tant d'années déjà, quoiqu'il soit si jeune, après tant de beaux soirs que nous lui devons, si nous essayons de déterminer ce que Patrice Chéreau poursuit, en faisant du théâtre, ce qu'il nous donne à partager, à quoi pensons-nous ?

Même dans une assistance nombreuse, chacun d'entre nous n'a que sa propre épreuve, que sa mémoire à lui. Quant à moi, je vois des poètes divers, parfois *considérables, approchés* — Marivaux, Wagner, Ibsen — et l'aventure intime que Patrice Chéreau me procure est, de l'un à l'autre d'entre eux, un peu la même. Non pas qu'il nous impose une obsession à lui. Plutôt comme s'il venait ranimer une chimère constante de la scène, que chaque dramaturge se serait employé à saisir.

Ma propre épreuve, c'est que le théâtre de Patrice Chéreau me fait remonter dans le temps. Vers une jeunesse, et même vers une enfance de vie, mais aussi comme vers une pureté plus universelle qui n'a pas pu être la mienne.

Tout un faisceau d'incidences annexes, circonstantielles, est écarté de la main, comme lorsque dans un bois serré nous écartons ronces et branches. C'est d'ailleurs dans une forêt, ou plutôt dans une « situation de forêt », que Patrice Chéreau toujours m'installe, mais sans doute est-ce là pour des raisons personnelles, pour des raisons précises de *souvenirs de bonheur,* et alors le théâtre de Patrice Chéreau renverrait tout un chacun à ses îles cachées, aux moments qui retiennent le tout.

Patrice Chéreau me remet donc dans le silence et le recueillement d'une forêt, si particuliers, plus vibrants, plus cosmiques, que ceux d'une église. Assis dans le fauteuil, j'ai le sentiment de me trouver debout, mais pas à découvert : abrité dans un creux de ramures.

Au-dessu des cimes, au-delà des orées, peut-être est-ce le grand jour. Ici, c'est un bain d'ombre, un *milieu d'ombres changeantes,* plutôt chaudes comme dans les serres d'un jardinier. Et s'isolent bientôt des plages de clarté, d'autant plus aiguës qu'elles sont *douces, comme* des caresses d'ongle sur le dos.

L'organisation des substances, les entrecroisements des troncs de soleil qui percent, des diagonales de chênes, de pins, le chant composé des lignes naturelles, changent de visage par instants, pour laisser sourdre, en transparence, des mémoires d'architecture, qui participent d'une même conscience. Au cœur de ce conte suspendu, dans ce jardin originel, un monde déjà avait été, avait eu lieu, avant terme. Avant-histoire.

Les animaux de la Création passent à coup sûr dans le champ, calmes, mais ils ne sont pas visibles, ils se fondent dans les contre-jours. Ce qui se projette en avant, c'est cette illusion d'optique, de culture, cette inversion de la Genèse.

Alors la parade magique de Patrice Chéreau me met dans la *peau d'un enfant du Créateur,* étonné, inquiet un peu, qui se sent avancer doucement vers la résolution d'un secret. Cette solitude, cette ferveur, ce refuge, cette pause, ces immobilités qui se métamorphosent, ce jardin premier, n'ont été que les attributs sensibles d'une avancée de la conscience sur des nœuds décisifs que je ne me définis pas, que je ne me représente même pas dans cet « amas de merveilles », mais auxquels l'essence même de ma vie est accrochée, comme la respiration tiendrait à un nœud de nerfs.

L'imagination naturelle-surnaturelle de la scène animée par Patrice Chéreau suscite chaque fois cette tension foncière de l'âme vers la *découverte* et la libération d'un charme, comme si l'affaire capitale des grands dramaturges mis en scène avait été de buter contre des arcanes. Comme s'ils avaient voulu d'abord, pour leur théâtre, modeler un foisonnement de signes sensibles, de rencontres sûres ou perdues, de conflits, et comme si ces créatures dramatiques allaient faire basculer, du moins hésiter sur sa base, l'énigme de vivre.

Je suis désolé, tout cela est peut-être confus, mais c'est cela que, d'œuvre en œuvre, le *théâtre* de Patrice Chéreau reste pour moi au premier degré. C'est cela qu'*il me fait.*

Pas question d'isoler Chéreau de son scénographe Richard Peduzzi. Il s'agit ici, pour le spectateur, du partage d'une vision. L'art de Peduzzi est de ne pas feindre un mensonge. Mais de lancer le libre jeu d'imaginations hasardeuses, contraires, sans cacher la vérité. Peduzzi figure merveilleusement ce projet que nous disions de l'inversion de la Genèse. Il retourne la perspective : le point de rencontre des lignes de fuite, l'infini, est au cœur de nous, et non là-bas. Sur la scène même ne se dressent que des mémoires, des résolutions, des élévations, des départs ou des repliements. Une noblesse de l'apparence secrète, une pureté des méditations. La franchise de l'illusoire, par l'art de Peduzzi, change l'objet de perception en un envol spirituel.

Enfin comment de telles soirées ne seraient-elles pas l'occasion d'adresser un chaleureux salut à celui sur qui tout, durant le spectacle, repose, à l'acteur ? Gérard Desarthe est là, Peer Gynt c'est lui ; sept heures durant il porte contre sa poitrine la célébration du mystère.

Inventeur à tous vents, Desarthe, sculpteur d'élus ou de damnés, chanteur de psaumes ou de révoltes, poésie ici présente, vieillard, enfant, roi, gueux, fantôme, petit homme parmi tant d'autres expédié en reconnaissance sur des promontoires inconnus, Gérard Desarthe, anxieux, habité, fou, décomposé, homme-oiseau, oiseau de feu, feu central, eau de source, émotion d'enfance, Desarthe l'acteur-exemple même, le frère de l'autre versant, si loin de nous, et que de si loin l'on embrasse. Il y a aussi, parmi bien d'autres, Roland Bertin, grand acteur également, frappant par sa manière de dominer l'angoisse et d'apporter, à la course parfois désemparée de la scène, une *chaleur* de voix et de bras, bienfaisante, par moments presque maternelle.

MICHEL COURNOT.

★ *Théâtre de la Ville, 20 h 30.*

MAURICE BÉJART S'INSTALLERA-T-IL A PARIS ?

Selon le journal belge « le Soir », Maurice Béjart renoncerait à son projet d'école de danse au palais de Chaillot, parce qu'il estime que les conditions posées par le ministère français de la culture sont trop contraignantes.

De son côté, la directrice du futur Mudra de Paris, Mme Jacqueline Rayet, se *déclare surprise de cette* information. Maurice Béjart, nous a-t-elle dit, n'envisage pas de renoncer à sa venue à Paris. Enfin, au ministère de la culture, on indique qu'aucune raison ne *permet* de penser que le projet est remis en cause.

Il semble, en fait, que Maurice Béjart, sans abandonner l'entreprise, se soit agacé des continuels reports dont fait l'objet l'installation de l'école depuis trois ans.

UNE GRÈVE ENTRAINE LA FERMETURE DE PLUSIEURS MUSÉES

La grève déclenchée par le syndicat C.G.T. des gardiens des musées nationaux a continué, vendredi 2 octobre, entraînant la fermeture totale des musées du Louvre, des arts et traditions populaires et de Versailles, ainsi que des fermetures de salles dans d'autres musées, notamment au palais de Tokyo (« le Monde » du 2 octobre).

Les négociations portent principalement sur le reclassement des catégories *les plus* basses des personnels de surveillance que le ministère de la culture propose d'effectuer à 50 % sur deux ans.







SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

L'ILLUSION COMIQUE, Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30.
MADEMOISELLE JULIE, Galerie, Cité internationale (589-67-57), 20 h. 30.
BLAISE CENDRARS, Essaïon (278-46-42), 20 h. 30.
LE JOURNAL D'ANNE FRANCK, Mini-Théâtre Meudon (623-67-18), 20 h. 45.
CYBELES, SORCIERES, Théâtre par le Bas, Nanterre (775-91-64), 20 h. 30.
LES LUMIERES SONT TROP FORTES, Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81), 20 h. 30.
CALAMITY JANE, Marie-Stuart (908-17-80), 22 h.
THERESE RAQUIN, T.B.B., Boulogne (603-60-44), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Palais des Sports (828-40-90), 20 h. 15 : Carmen.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Médée.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Didier Lockwood.
Centre Pompidou (277-12-33) : Musique, 18 h. 30 : Le domaine musical ; débats, 20 h. 30 : Paul Valéry, Cantate du Narcisse ; 18 h. 30 : Rencontre avec Robert Ryman; Sciences sociales et structuralisme.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Peer Gynt.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : le Gardien d'images.

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.

Vendredi 2 octobre

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : l'Occasion.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : Une femme.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert-Breton.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Cinq-Diamants (588-11-00), 21 h. : Ka.
Cité internationale, Grand Théâtre (588-67-57), 20 h. 30 : la Fausse Suivante.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Freaks Society ; 21 h. 30 : Boris Supervian.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Espace-Marais (271-10-19), 20 h. 30 : la Mouette ; 22 h. 15 : Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Hôtel de Gouthière (240-10-10), 21 h. : Boulevard du crime.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Louise la pétroleuse — Théâtre rouge ; 20 h. : les Amis ; 22 h. 15 : Jacques ou la soumission. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Marie-Stuart (908-17-80), 20 h. 30 : J'écoute un nouveau jour.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Mademoiselle.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes ; 22 h. : Ce soir, je sors.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Toewz et les vipères.
Poche (548-92-37), 21 h. : Accordez vos violons.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Un soleil en pleine nuit.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Flora Tristan ; 21 h. 30 : le Fétichiste.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; 20 h. 30 : le Rouge et le Noir ; 22 h. : le Chien des Baskerville.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 21 h. : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : la Brasse à l'envers.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Tristan Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : A la rencontre de M. Proust ; 21 h. 15 : le Grand Ecart, 22 h. 30 : Hé dis Jeannette : 23 h. 45 : le Vampire de Perraultbad.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. : Electrochoc.
Café de la gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h., Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Douby... be good, 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 20 h. 30 : Trois Filles d'Eve.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Josy coiffure.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police.
Tremplin de Paris (258-85-26), 20 h. 15 : Trente centimètres à l'ombre.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : G. Blanchard ; 22 h. : J.-M. Binoche.
La Vingt-Cinquième Heure (439-36-59), 21 h. 30 : Théophile.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : D. Herzog.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Alan Stivell.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. : R. Baron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Dumont.

Palais des congrès (758-26-85), 21 h. : Julio Iglesias.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : les Colombaioni.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Saltimbanque.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 : Geoffroy Oyema.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

Les comédies musicales

Maison des Amandiers (797-19-59), 20 h. 30 : Paris-Offenbach.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Violettes impériales.
Théâtre-13 (627-36-20), 20 h. 30 : Barbe verte.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : B. Auger, R. et R. Cohen (Schumann, Bruch).
Eglise Saint-Germain-des-Prés : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Joho (Bach).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Los Calchakis (Missa Criolla).
Salle Gaveau, 21 h. : P. Reach (Bach, Schubert, Berlioz).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : D. Leprou (Chopin, Liszt).
F.I.A.P., 20 h. 30 : S. Escure (Bach).

La danse

Elysée-Montmartre (606-38-79), 20 h. 30 : Grand Ballet de la Martinique.

Festivals

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE (723-47-77)

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre et ballet de l'Opéra national de Hongrie, dir. A. Korodi. (Bartok).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Premier Amour.
Théâtre du Rond-Point, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Salle Favart, 20 h. 30 : Kathakali.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Alarmes 2.

FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie du château, 21 h. : Chorale franco-allemande de Paris, dir. B. Lallement, Ensemble Trombone IV (Chansons de la Renaissance).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Poliche, d'A. Gance ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Ganga Zumba, de C. Dieges ; 21 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Sartre par lui-même, d'A. Astruc et M. Contat.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Films d'auteurs et films rares : Une poule mouillée, de V. Fleming ; 17 h. : Opération Scotland Yard, de B. Dearden ; 19 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Ici et ailleurs, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*) vers. angl. : Normandie, 8e (359-42-18). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES ANNEES LUMIERE (Suisse), vers. angl. : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
A NOUS LA VICTOIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (325-27-06). — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 6e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-02) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BELLES, BLONDES ET BRONZEES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LE CHOIX DES ARMES (F.) (*) Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SPECTACLES

LE DERNIER METRO (F.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (F.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : V.o., Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
GARDE A VUE (F.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GRANDE ZORRO (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (F.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (F.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (F.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LILI MARLENE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LORRAINE CŒUR D'ACIER (F.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MADAME CLAUDE 2 (F.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MALEVIL (F.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MOI, CHRISTIANE F. (All.) (*) : V.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
NEIGE (F.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.

OUTLAND (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (F.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (F.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
REINCARNATIONS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
REPORTERS (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DU REEL, film américain de Ken Russel (*). — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA FEMME D'A COTE, film français de François Truffaut. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
INSEMINOID, film américain de Norman J. Warren (**). — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind. v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.
UN AMOUR INFINI (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA VIE CONTINUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA VIE EN MAUVE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h. 20.
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., d., 19 h.
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lundi, 20 h.
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), vendr., dim., lun., 22 h., sam. 17 h.
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), lundi, 14 h., dim., 20 h. 30.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 19 h., dim., 22 h. 10.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), vend., sam., 0 h. 15.
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim., 18 h. 45.
CASANOVA (Fellini) (It., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), vend., sam., dim., mardi, 18 h. 30.
CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), vend., sam., 0 h. 30.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., d., 18 h. 15, mardi, 19 h. 30.
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), vendr., samedi, dim., 15 h. 45, mardi, 21 h. 50.
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h. 15, sam., dim., 16 h. 15.
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h. 30.
CRUISING (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h. 15.
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21), vendr. sam., 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h. 10, samedi, 0 h. 30; Opéra Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), vendr., 20 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), vendr., 18 h., lundi, 22 h.
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.): Boîte à Films, 17e (622-44-21), sam., dim., 15 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h., 16 h., 18 h.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) v., s., 0 h. 15.
JULES ET JIM (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), S., 20 h. 30, mar., 19 h.
LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 16 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 30
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), V., S., D.
LES MISFITS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., L., Mar., 17 h. 30.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), D., 20 h. 15.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PASTORALE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h. 15, S., D., 14 h. 10.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20, V., S., 24 h.
LA PISCINE (Fr.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21), S., D., L., 17 h. 45.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D., 14 h. 30, Mar., 21 h. 15.

REBECCA (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 15.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), S., D., 12 h., L., 18 h.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h., S., 0 h. 20.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 heures.
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 15, V. 0 h. 30.
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. 10, S., D., 17 h. 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 10, 24 h.
TOMMY (Ang., v.o.) (*) : Saint-Ambroise (700-89-16), V. 22 h. 15.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), S. 22 h. 40, Mar. 21 h. 30.
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), V., L., 20 h., S., 22 h., D., 17 h.
ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), S., 20 h., D. 17 h. 15, L., 17 h.

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.) Marais, 4e (278-47-86), les Trois Ages. — Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), la Croisière du Navigator.
A L'AFFICHE J.-P. MOCKY. Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : Snob.
ETTORE SCOLA (v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h 20 : Nos héros réussiront-ils... ; 18 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 20 h 20 : le Fouineur ; 22 h 20 : Affreux, Sales et Méchants.
ALAIN RESNAIS, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h. : Muriel ; 20 h : Mon oncle d'Amérique.
MARLENE DIETRICH (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Impératrice rouge.
ALGERIE (v.o.), Haussmann, 9e (770-47-55), le Charbonnier.
MADE IN GODARD. Studio 43, 9e (770-63-40) en alternance : Alphaville ; le Petit Soldat ; la Chinoise ; Made in U.S.A. ; Deux ou trois choses que je sais d'elle ; Une femme est une femme ; Sauve qui peut (la vie) (version T.V.).
COURTS METRAGES, (vidéo) Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h. 15 : A table ; 19 h. 30 : l'Amour entre les tours ; A fond la presse.
J. TOURNEUR (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), Vaudou.
CARL DREYER (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), la Passion de Jeanne d'Arc ; Jour de colère.
CYCLE DETOURS SANS RETOUR (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : Jack le magnifique.
APPROCHE DU NOUVEAU FANTASTIQUE (v.o.), Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : le Mort-vivant.
SERGIO LEONE (v.f.) Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : Il était une fois la révolution.
FRANCE DE LA NOUVELLE VAGUE A NOS JOURS, Olympic, 14e (542-67-42) : Passe-montagne.
D. RISI, O. MUTI (v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : la Chambre de l'évêque.
GERARD DEPARDIEU, Calypso, 17e (380-30-11), 15 h. 45 : Rêves de singe ; 18 h. : la Dernière Femme ; 20 h. 10 : Mon oncle d'Amérique ; 22 h. 30 : Buffet froid.





-- ACTUELLEMENT --



RADIO-TÉLÉVISION

La station la plus écoutée en Ile-de-France de 20 heures à 1 heure est une radio libre

La radio libre R.F.M. (100.3 MHz), lancée par MM. Patrick Meyer et Jean-Louis Croquet, est la station la plus écoutée en Ile-de-France, de 20 heures à 1 heure. C'est ce que révèle un *sondage réalisé entre le 15 et le* 21 septembre 1981 par la société SECODIP auprès d'un échantillon de mille deux cent trente et une personnes, représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus habitant Paris et sept départements limitrophes. Le reste de la journée, la radio oscille entre la troisième et la quatrième position, derrière R.T.L., Europe I et France-Inter, et bien avant FIP et Radio 7. Autre résultat étonnant : l'écoute masculine place R.F.M. au deuxième rang, derrière R.T.L., à partir de 13 h 30, et à la première place dès 19 h 30.

Emettant de façon non stop depuis le 12 juillet, R.F.M. a mis peu de temps pour conquérir un public aujourd'hui fidèle et au profil clairement dessiné : masculin (78 % d'hommes et 22 % de femmes) et très jeune (55 % de moins de vingt-cinq ans). Résultat : près de 27 % de la population d'Ile-de-France a déjà écouté R.F.M. ; la durée moyenne d'écoute par auditeur et par jour est de 3 h 20 (contre 3 h 15 pour R.T.L., 2 h 40 pour Europe I et 1 h 50 pour France-Inter), et la fréquence d'écoute est d'autant plus forte que l'auditeur est jeune *et qu'il est équipé* d'un poste F.M. à stéréo.

Le sondage indique que sur cent auditeurs de R.F.M., 17 % viennent de France-Inter, 17 % d'Europe I, 15 % de R.T.L., 38 % de Radio 7, 22 % de FIP et 9 % de France-Musique et France-Culture.

[Ce sondage est un *élément déterminant* dans le dossier des radios libres. Il confirme le besoin d'une alternative aux radios existantes, perçu comme un droit véritable qui ne saurait être remis en question. Il démontre aussi que le « professionnalisme » est payant. Enfin, il met en valeur le comportement des *auditeurs, si absents lors du débat* à l'Assemblée nationale, alors qu'ils sont parmi les premiers concernés.

Ainsi, malgré un brouillage intensif, sans l'aide d'une quelconque campagne publicitaire, sans appuis financiers ou soutien politique, R.F.M. a ouvert la voie et atteint « le grand public ». — A. Co.

Radio-Alpha suspend provisoirement ses émissions

Radio-Alpha, la radio créée au mois de juin dernier par M. Alain Griotteray, maire de Charenton (U.D.F.), a décidé de suspendre *provisoirement* ses programmes quotidiens et de se donner « *un temps de réflexion* ». Le brouillage intense dont elle fait l'objet la rend inaudible dans de nombreux quartiers de Paris qu'elle « arrosait » sans difficulté auparavant.

Selon les responsables, « *l'influence et l'auditoire que Radio-Alpha a réussi à acquérir gênent le gouvernement, et notamment M. Franceschi, secrétaire d'Etat et député du Val-de-Marne* ». « *D'où*, disent-ils, *l'acharnement de T.D.F., qui vient de dépenser plus de 800 000 F de matériel afin de couvrir notre voix.* »

Résolue à continuer d'exister, la station s'interroge sur la nouvelle stratégie qu'il conviendrait d'adopter désormais, et n'exclut pas de « *passer à un stade supérieur* ». Il lui faudra cependant résoudre rapidement un problème de financement (« *Nos difficultés actuelles montrent bien que nous ne disposions pas de moyens énormes, comme certains ont voulu le faire croire* », remarque-t-on dans l'entourage de M. Griotteray) et un problème de personnel. La petite équipe de permanents — faiblements rémunérés — s'est en effet trouvée soudainement désemparée après le départ de deux d'entre eux, appelés, semble-t-il, par *le Quotidien de Paris*.

Linterruption des émissions ne devrait durer qu'une huitaine de jours — une bande enregistrée permet de retenir la fréquence, — et M. Griotteray s'affirme prêt à se battre jusqu'au bout pour avoir le droits de faire entendre « sa » radio.

● *M. Joël Le Tac*, président-directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), a été élu président du Conseil international des radios et télévisions d'expression francophone (CIRTEF). Il succède à M. N'Dione, directeur général de la télévision sénégalaise.

● *La direction des programmes de Radio-Monte-Carlo* sera assurée conjointement par MM. Albert Mathieu, actuellement directeur de l'antenne, et Claude Villers, conseiller du directeur général de la station, à partir du 1er janvier. Cette modification de l'organigramme intervient à la suite de la nomination de M. Pierre Lescure à la tête d'une unité de programmes d'Antenne 2 consacrée aux variétés.

● *Trois émissions* consacrées à la télévision et aux nouvelles grilles de programmes seront présentées par Stéphane Collaro sur Europe 1. M. André Harris, chargé des programmes à TF 1, en sera le premier invité le jeudi 8 octobre, de 9 h. 5 à 11 heures, et répondra aux questions des auditeurs.



RADIO-TÉLÉVISION

AUGMENTATION DE LA REDEVANCE

La redevance de télévision va passer, en 1982, de 238 francs à 280 francs pour les postes noir et blanc et de 358 francs à 424 francs pour les récepteurs en couleurs. Si l'on tient compte de l'accroissement attendu du nombre d'appareils en France, le montant des droits constatés nets devrait donc s'établir à 4,988 millions de francs (hors taxes), déduction faite des frais de fonctionnement du service de la redevance. Le plafond des recettes publicitaires étant fixé à 25 % des ressources totales des quatre sociétés de programmes (TF 1, Antenne 2, FR 3, Radio-France) et de T.D.F., cette hausse importante de la redevance pourrait donc permettre une augmentation du volume de la publicité sur les antennes.

● *M. Jacques Quoirez*, délégué aux relations extérieures du président-directeur général d'Antenne 2, a décidé de renoncer dès maintenant à ses fonctions, en raison, selon lui, d'« *incompatibilité d'humeur* » avec M. Pierre Desgraupes, le nouveau président de la chaîne.

M. Quoirez — frère de Mme Françoise Sagan — était entré à Antenne 2 en 1975, à la demande de M. Jullian, et avait été reconduit dans ses fonctions par M. Ulrich. Son contrat devait arriver à échéance le 31 décembre prochain.

— *VU* —

Les gens

Est-ce qu'il vous arrive de regarder l'émission qui a remplacé celle de Guy Lux avant le journal de 20 heures sur Antenne 2 ? Pierre Desgraupes l'a citée l'autre jour pendant sa conférence de presse (le Monde du 1er octobre). Il l'a donnée en exemple de ce qu'on peut faire quand on veut aller à la rencontre de la France profonde. Il suffit de très peu de choses : un micro, une caméra, une auto pour balader l'équipe de bourg en hameau.

On s'arrête un peu partout, on va frapper à la porte de l'instituteur ou du garde champêtre : il y a longtemps que vous êtes là ? Ce métier, vous l'aimez ? Oui, assez, enfin... Et les voilà partis à se raconter, à essayer de nous faire partager leur expérience, le quotidien de leur existence.

A travers eux, on fait connaissance avec les gens du coin, les « Gens d'ici » — c'est le titre de la série, — et on en est très content, on est enchanté, comme on dit. On s'attarde à bavarder dans l'Allier avec un ouvrier retraité... Non, il ne s'ennuie pas trop, il bricole. Il a perdu sa femme, oui. Bien sûr qu'il la regrette. Il n'a jamais eu d'histoire avec sa vieille, elle savait travailler, le ménage, la cuisine, sept gosses à élever, c'était quelqu'un, la patronne.

La semaine dernière, je ne sais plus où c'était, on s'est payé une visite de château géniale. On avait pour guide une dame qui tient un café ou un hôtel dans la région. Elle promène ses touristes de tableau en statue avec autorité, sans trop trébucher sur les dates, sur les attributions. Elle a tout appris par cœur. Sortie de son texte, elle se débrouille quand même. Le journaliste, taquin, a essayé de la piéger : vous êtes sûre que c'est un Véronèse ? Bien sûr : il y a beaucoup de vert et il y a vert dans Véronèse, alors !

Une idée toute bête toute bête, toute simple, une idée pas chère, une façon nouvelle d'ouvrir l'antenne à ceux, à celles, croyez-moi, il y en a, qui ne demandent que ça : se montrer un peu à la télé après s'être contenté pendant si longtemps d'y voir passer les gros bonnets. Chacun son tour.

CLAUDE SARRAUTE.

Vendredi 2 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Au théâtre ce soir : l'Amant de Bornéo.
Pièce de R. Ferdinand et J. Germain. Mise en scène M. Roux. Réal., P. Sabbagh. Avec C. Maurier, M. Roux, L. Badie.
Un imprimeur se fait passer pour un grand explorateur pour séduire une vedette de théâtre.

22 h 20 Variétés : Palace n° 1.
De G. Roignant. Avec M. Jackson, le ballet Spendan et T. Waltz.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Marie Marie.
De C. Bourdet et F. Chatel. Avec D. Darrieux, M. Biraud, G. Lartigau, F. Christophe...
La nouvelle vie de Marie Bonaventure.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
La vie d'artiste. Avec A. Absire *(Gregory-Strass)* ; R. Billetdoux *(Lettre d'excuse)* ; F. Nourissier *(l'Empire des nuages)* ; S. Rezvani *(le Testament amoureux)* ; C. Rim *(le Grenier d'Arlequin)*.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Prévert) : L'affaire est dans le sac.
Film français de P. Prévert (1932), avec J. Carette, L. Hays, J.-P. Dreyfus, A. Gildès, E. Decroux, M. Duhamel (N.).
Un chapelier un peu fou et son commis veulent enlever un gamin, fils d'un vieux milliardaire ; ils emmènent, par erreur, le père dans un sac. Celui-ci, qui passait sa vie à s'ennuyer, est ravi de l'aventure.
Une comédie burlesque, parodie de film policier, où les acteurs jouent avec un sérieux imperturbable des situations absurdes. Les dialogues de Jacques Prévert annoncent l'humour de Drôle de drame.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : L'eau, c'est la vie.
Reportage : S. Paoli et B. Gonner.
Les différents traitements de l'eau comme énergie de substitution.

21 h 30 Téléfilm : Paradise now.
De J.-F. Jung et B. Schmitt.
Une farce apocalyptique autour des médias.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.
Que la lumière soit... le phare de Cordouan.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'apparition du phénomène humain.
20 h, Relecture : Verlaine.
21 h 30, Black and blue : Bill Coleman en quelques notes.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les grands boulevards.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (échanges internationaux) : « Symphonie n° 3 en la mineur, Ecossaise », de Mendelssohn ; « Symphonie n° 7 », de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 15, Ouvert la nuit : portrait par petites touches (Liszt) ; 23 h 5, Vieilles cires : l'art de G. Kulenkampf, violon (Brahms) ; 0 h 5, Jazz forum.

Samedi 3 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Emissions régionales.
12 h Magazine de l'aventure.
12 h 30 Cuisine légère.
12 h 45 Avenir : Des métiers du commerce et de la distribution.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Variétés : Fugues à Fugain.
Série : L'étrange M. Duvallier ; 15 h 10, Plume d'élan ; 15 h 15, Maya l'abeille ; 15 h 35, Archibald le magicien ; 16 h, Temps X ; 17 h, Serpico.
18 h 5 Trente millions d'amis.
Au Secours du Franc-Comtois ; Crotte alors.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 5 Tout va très bien.
La facturation téléphonique.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
Avec Jean Lefèvre.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Deux numéros un du rire.
Roger Pierre et Jean-Marc Thibault.
21 h 30 Série : Mme Colombo.
Le mystère de la voiture.
Une journaliste est tuée au cours d'une manifestation politique. Kate enquête.
22 h 30 Sports : Télé-foot.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Tourte aux poires ; tarte Janine.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Les lémuriens.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
La bande à Bédé ; Moineau ; La révolte irlandaise.
18 h Musique : Ouvertures.
(En liaison avec France-Musique). L'Orchestre symphonique de Chicago, dir. G. Solti, interprète la *Symphonie n° 6* de Schubert.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Les cinq dernières minutes : Mort au bout du monde.
De C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud, C. Millet...
Une enquête sur la mort « accidentelle » d'un instituteur.
22 h 5 Document : Un monde différent.
Plutôt mourir libre que vivre esclave.
23 h Les carnets de l'aventure.
Kayak au Népal et au Colorado.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le grand voyage de Lolek et Bolek ; à 18 h 55, En direct du passé : l'année 1145.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Ulysse 31 : Le Cyclope ou la malédiction des dieux.
20 h Les jeux.
20 h 30 Portrait de Michèle Morgan.
Une émission d'H. Chapier.
Michèle Morgan se raconte en tant qu'actrice, en tant que peintre, en tant que grand-mère... On la retrouve aussi dans de nombreux extraits (Gribouille, Quai des brumes, Passage to Marseille...).
21 h 25 Parisiana 25.
Ballet de R. Petit : Z. Jeanmaire, D. Ganio, L. Bruno, J.-C. Gil et le Ballet national de Marseille.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Champ contre champ.
La rentrée sous le signe du « polar ».

FRANCE-CULTURE

14 h, Sons : Sao-Paulo.
14 h 5, Jean Duns Scot ou la révolution subtile.
16 h 20, Livre d'or : Concert « Ernest Chausson », à Ville-d'Avray.
17 h 30, Pour mémoire : Les lundis de l'histoire : Civilisation matérielle, économie et capitalisme.
19 h 20, Le théâtre kabuki, par M. Clary.
20 h, Le petit pauvre, de J. Copeau. Avec : P. Avron, etc.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

16 h 30, Concert : musique traditionnelle : « Cante flamenco andalou aujourd'hui » par E. Morente, chant avec P. Cortes, guitare.
18 h, Ouverture (avec Antenne 2) : « Symphonie n° 6 », de Schubert, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Sir Georg Solti.
18 h 45, Comment l'entendez-vous ? Mozart par M. del Castillo.
20 h 45, Soirée lyrique (concert donné au Grand Auditorium, le 21 mai 1981) : « Mathilde de Sabran », de Rossini, par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. M. Arena, chef des chœurs A. Boulfroy. Avec T. Zylis-Gara, B. Brewer, A. Terzian...
22 h 30, Ouvert la nuit : Bach, par les interprètes francophones.

CARNET

Naissances

— M. Patrick HERBIN et Mme, née Françoise Rouxel, ont la joie de faire part de la naissance de
Alexandre.
« Résidence du Parc »,
17, avenue du Chancelier-Séguier,
78620 L'Etang-la-Ville.

— Marc BRISSET et Dominique, née Elferman, ont la joie d'annoncer la naissance de
Florence,
le 27 septembre, à Amiens.

Mariages

— Jean-Pierre GUEHO
et
Lolita CARETTE
sont heureux d'annoncer leur mariage célébré dans l'intimité familiale, le samedi 26 septembre 1981, à la mairie de Vitry.

Décès

— Mme Olivier Artur, son épouse, et ses enfants,
M. Pierre-Emile Artur, son père,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Olivier ARTUR,
rappelé à Dieu le 30 septembre 1981, à l'âge de cinquante-deux ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu à Rennes, le samedi 3 octobre 1981, à 10 heures, en l'église de Saint-Jean-Marie-Vianney, à Rennes.
La Bellangerais,
35000 Rennes.

— M. Marc Baroli et Mme, née Jacqueline Viraud, ses parents,
Mme Paul Viraud,
M. et Mme Michel Baroli,
M. et Mme Maurice Pauchais et leurs enfants,
M. et Mme Charles Baroli,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de
Gilles BAROLI,
survenu à Paris, le mercredi 23 septembre 1981, à l'âge de vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation à Châteauroux (Indre), a eu lieu le lundi 28 septembre 1981.
24, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

— M. Gérard Dauthy,
M. Eric Dauthy,
Mlle Christine Dauthy,
Mme Maurice Cargill,
La baronne H. Letourneur-Hugon,
M. et Mme A.W. Cargill et leurs enfants,
M. P. Cargill et ses enfants,
M. et Mme W.R. Cargill et leurs enfants,
Mme Bage-Cesbron et ses enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gérard DAUTHY,
née Anne Edwige Cargill,
survenu le 25 septembre 1981, à l'âge de quarante-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu le 2 octobre 1981, en l'église du Moulinet-sur-Solin (Loiret).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jacques et Thérèse Onraed-Declercq,
Isabelle Onraed,
Jacques-Dominique Onraed,
Anne-Françoise Onraed,
Xavier Onraed,
Sophie Onraed,
font part du décès de
M. Pierre DECLERCQ,
conseiller territorial
de Nouvelle-Calédonie.
Ses funérailles ont eu lieu à Nouméa le 24 septembre.
Au nom de la famille et de ses nombreux amis.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Jean ENKIRI,
née Suzanne Jamet,
survenu le 26 septembre 1981, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Hennebont.
De la part de :
Ses enfants et petits-enfants,
Son frère et sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Et de toute la famille.
L'inhumation a eu lieu le 28 septembre au cimetière de Saint-Caradec, à Hennebont.

— M. et Mme Jean-Jacques Mirisch et leurs enfants,
Mme Jacqueline Veyssié,
ont le chagrin de faire part du décès de leur tante
Mlle Rose HORNSTEIN,
survenu à Eaubonne (Val-d'Oise), le 26 septembre.

— Mme Michèle Kreiterling
a la douleur de faire part du décès de son mari
Willi KREITERLING,
survenu subitement à l'âge de cinquante-quatre ans, le 30 septembre 1981, en son domicile (35, Rethelstrasse, D-4000 Düsseldorf).

— Mlle Catherine Mondollot,
M. et Mme Michel Rose,
M. Jacques Barclay,
Les amis et collaborateurs de la Société START,
Les familles Bertrand-Pernette et Priola,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacqueline MONCHABLON-DICKSON,
administrateur
de la société START,
membre de la SACEM,
survenu le 28 septembre 1981, à Paris-9e, des suites d'une grave maladie, à l'âge de soixante-sept ans.
L'incinération aura lieu le lundi 5 octobre 1981, à 10 h. 30 précises, au Columbarium du Père-Lachaise (rue du Père-Lachaise, place Gambetta, Paris-20e), où l'on se réunira.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Ecully (Rhône), le mardi 6 octobre 1981, à 10 h. 30 précises, suivie de l'inhumation des cendres dans le caveau de famille, à 11 h. 15.
4, route de Paris,
69130 Ecully.

— Nous apprenons le décès de
M. Roger MUCCHIELLI,
survenu le 27 septembre 1981, à Villefranche-sur-Mer.

[Né le 2 avril 1919 à Orléansville (Algérie), Roger Mucchielli avait d'abord entrepris des études littéraires et philosophiques ; docteur ès lettres et agrégé de philosophie, il obtient ensuite son doctorat en médecine (1959) et s'oriente vers la médecine psychosomatique, la caractérologie et la psychologie clinique.

Professeur de psychologie à la faculté des lettres et sciences humaines de Rennes, puis de Nice, Roger Mucchielli avait aussi fondé plusieurs centres de psychopédagogie et psychosociologie et publié de nombreux ouvrages dont « le Mythe de la cité idéale » (1960), « Philosophie de la médecine psychosomatique » (1961), « la Personnalité de l'enfant » (1962), « la Dynamique des groupes » (1966), « la Subversion » (1973), « Psychologie de la relation d'autorité » (1976).]

— On nous prie de faire part du décès de
Mme Marthe RICHARDOT,
née Mazetier,
survenu le 26 septembre 1981, à Clamecy (Nièvre).
Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont été célébrées le 29 septembre, à Clamecy.
De la part de :
M. Joseph Richardot,
son époux,
M. et Mme Pierre Richardot,
ses enfants,
M. Jean Richardot, son petit-fils,
Mme Jacques Delaugerre,
sa cousine.
6, rue Cassette,
75006 Paris.



Remerciements

— Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de
Denis HONEGGER,
architecte,
remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil soit par leur présence, leur message ou leurs fleurs, et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

— M. Christian Magnaschi,
M. et Mme Jean Babaud,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que leurs familles,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Christian MAGNASCHI,
prient les personnes qui se sont associées à leur peine d'agréer l'expression de leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Il y a six ans disparaissait
Victor LOYER.
A tous ceux qui l'ont connu une pensée affectueuse est demandée.

Commémorations

— La traditionnelle cérémonie de Hazkara, dédiée aux victimes sans sépulture de la déportation, aura lieu le dimanche 4 octobre, à 9 h. 30 précises, au mémorial du Martyr juif inconnu (17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e). Les prières seront dites par M. Alain Goldmann, grand rabbin de Paris. Au cours de cette cérémonie, le professeur Vladimir Jankelevitch prononcera une allocution.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-IV, vendredi 2 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. François Pupil : « Aux sources du romantisme français : la formation du style troubadour ».

— Université de Provence, lundi 5 octobre, à 14 heures, salle du conseil, M. Benjamin Matalon : « La psychologie et l'explication des faits sociaux ».

Bienfaisance

— A l'occasion de la Journée nationale des aveugles et de leurs associations, une collecte sur la voie publique aura lieu le dimanche 4 octobre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



Au sommaire du numéro du 4 octobre

- **Retraités : l'enfer c'est l'autre.**
- **Termites en folie.**
- **Yachar Kemal et l'épopée du peuple turc.**

— Signes : Paysans de Normandie.
— La vie en rose : Cadences en baisse à Goncelin.
— La brigade des stups face à la remontée de la drogue.
— Les ringards du tennis.
— La véritable histoire des Araucans et de leur roi.
— Espagne : « El País », mentor d'une jeune démocratie.
— États-Unis : La sexualité des hommes.
— Dossier : Indochine, nouveau champ clos des grandes puissances.
— Histoire : Une loi sociale imposée aux syndicats (1884).

Une nouvelle de Somerset Maugham : Le Consul

هكذا من الأصل

ÉCHECS

KARPOV REMPORTE LA PREMIÈRE PARTIE DU CHAMPIONNAT DU MONDE

(De notre envoyé spécial.)

Merano. — La cérémonie d'ouverture du championnat du monde d'échecs s'est déroulée le 1er octobre sans encombre à Merano, ville du Haut-Adige pour les Italiens et du Sud-Tyrol pour ceux qui, plus nombreux, préfèrent se référer aux origines *autrichiennes* de Meran.

Le soleil était dans sa forme estivale, mais, peu à peu, les nuages s'accumulent. Faut-il donc présager une rencontre tendue, hachée, une bataille à *couteaux* tirés entre Kortchnoï, prétendant pour la troisième fois, et Karpov, le champion du monde, qui, à trente ans, traîne toujours son air de jeune homme un peu trop sage ?

Deux conférences de presse distinctes ont donné le ton, mercredi 30 septembre. Pour Karpov et les Soviétiques, la cause est entendue : Kortchnoï se situe à une catégorie en dessous dans la hiérarchie échiquéenne et ne peut bien jouer que lorsqu'il est « enragé ». Pour Kortchnoï — qui est *effectivement en rage*, — les Russes viennent, par une manœuvre de dernière heure, de publier les extraits de sa *correspondance* privée avec sa femme, retenue contre son gré à Leningrad, alors que son fils est en prison pour avoir refusé d'accomplir son service militaire. Le dissident se dit, à juste titre, désavantagé par l'attitude des *Soviétiques, qui, en refusant* de le rencontrer, l'empêchent de disputer les plus forts tournois. Il se juge en forme et compte gagner.

Le classement Elo, du nom de l'auteur de la méthode qui fixe objectivement la valeur de chaque joueur, donne à Karpov, avec 2 700 points, un très léger avantage sur Kortchnoï, qui en compte 2 695.

Cinq points d'écart ne justifient guère la superbe de Karpov, qui recueille ici la faveur des pronostics. Il a pour lui les vingt ans qui le séparent de son adversaire et l'assistance des grands maîtres soviétiques. Kortchnoï, de son côté, sait qu'il ne retrouvera pas une quatrième occasion d'humilier *ceux avec lesquels il a rompu en* 1976 sans esprit de retour.

Il faut gagner six parties pour l'emporter, les nulles ne comptant pas. Le tirage au sort a été favorable à *Kortchnoï, qui*, dans l'agréable salle des thermes de Merano, joue avec les blancs. Les deux hommes ne se sont pas serré la main, et jeudi, à 17 heures, avec une précision digne du drapeau suisse à côté duquel il joue, Kortchnoï pousse son premier pion : ç4, on l'aurait parié. Seules les poules mouillées, disait Fischer, ne jouent pas e4 (le pion du roi). *Kortchnoï, qui n'a rien* d'une poule mouillée, ne joue jamais e4. Allez donc, après cela, vous y retrouver !

Selon l'article 8.32 du règlement *minutieux adopté* par la Fédération internationale des échecs, les photographes peuvent opérer pendant les dix premières minutes de la première partie. Ils ne s'en privent pas. Mais nous n'en sommes alors qu'au septième coup dans un classique « gambit de la dame ».

La surprise viendra de la pendule. Alors que Kortchnoï a la réputation d'être lent, il avale en dix minutes les treize premiers coups, auxquels Karpov, surpris par une interversion, consacrera une heure. Son adversaire avait-il préparé quelque machination diabolique ? Il n'en était rien, et c'est le champion du monde qui améliorera lentement *sa position* et, en poussant son pion au vingt-quatrième mouvement, ouvrira une brèche *mortelle*.

Certes Kortchnoï luttera jusqu'au bout, les deux champions, à court de temps — ce qui est insolite pour Karpov, — ayant joué leurs derniers *coups* en quelques secondes. Mais la position était désespérée pour Kortchnoï et, au quarante-quatrième coup, il abandonnera.

Quelle pire atteinte au moral peut-on imaginer que de perdre, avec les blancs, la première partie d'un championnat du monde ? A Merano, on ne se hasarde plus à prévoir un tournoi interminable.

JACQUES SAUVAGEOT.

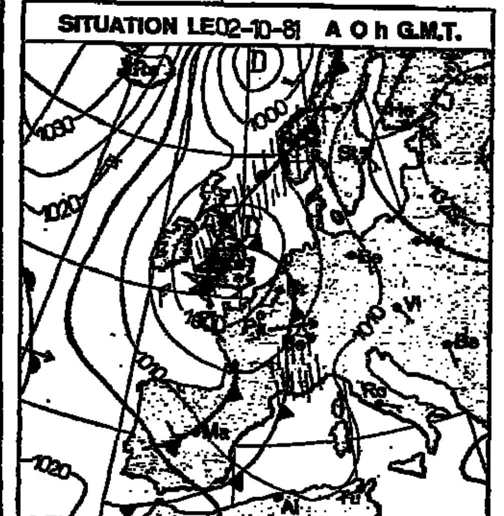
Blancs : Kortchnoï
Noirs : Karpov
Gambit de la dame
(variante Tartakover)

1. c4	e6	23. Fb1	Db6
2. Cc3	d5	24. a3	d4
3. d4	Fe7	25. Ce2	d×e3
4. Cf3	Cf6	26. f×e3	e4
5. Fg5	h6	27. Cdd4	Dc7
6. Fh4	0-0	28. Ch4	De5
7. e3	b6	29. Rh1	Rg8
8. Tc1	Fb7	30. Cdf3	D×g3
9. Fe2	Cbd7	31. T×d8	F×d8
10. c×d5	e×d5	32. Db4	Fe4
11. 0-0	c5	33. F×e4	C×e4
12. d×c5	b×c5	34. Td4	Cf2+
13. Dc2	Tc8	35. Rg1	Cd3
14. Tfd1	Db6	36. Db7	Tb8
15. Db1	Tfd8	37. Dd7	Fc7
16. Tc2	De6	38. Rh1	T×b2
17. Fg3	Ch5	39. T×d3	C×d3
18. Tcd2	C×Fg3	40. D×d3	Dd6
19. h×g3	Cf6	41. De4	Dd1+
20. Dc2	g6	42. Cg1	Dd6
21. Da4	a6	43. Chf3	Tb5
22. Fd3	Rg7	44. Abandon.	

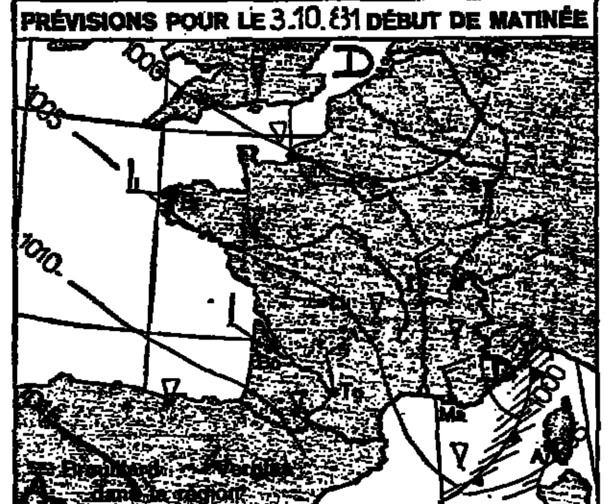
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

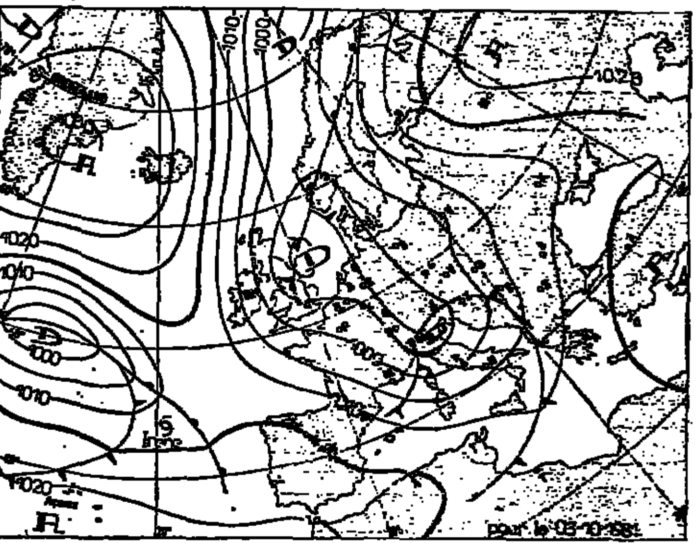
SITUATION LE 02-10-81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3.10.81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 octobre à 0 heure et le samedi 3 octobre à 24 heures :

La perturbation pluvio-orageuse qui a traversé la France s'éloignera vers l'Europe centrale et de l'air frais et instable venu du nord-ouest s'étendra sur tout notre pays, où il donnera un temps très instable.

Samedi 3 octobre, les vents de nord-ouest seront assez forts. Le ciel sera le plus souvent très nuageux sur toutes régions et les averses seront fréquentes. Des éclaircies se développeront localement l'après-midi ; elles deviendront belles sur le Languedoc et la Provence. En fin de journée, le ciel se couvrira sur les Pyrénées et sur le littoral du golfe de Gascogne. Les températures seront en baisse.

Le vendredi 2 octobre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 999,8 millibars, soit 749,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er octobre ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 23 et 15 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 20 et 13 ; Bourges, 20 et 11 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 17 et 12 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 11 ; Dijon, 20 et 13 ; Grenoble, 23 et 12 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 22 et 12 ; Marseille, 24 et 15 ; Nancy, 21 et 12 ; Nantes, 19 et 11 ; Nice, 22 et 16 ; *Paris-Le Bourget, 19 et* 13 ; Pau, 17 et 13 ; Perpignan, 21 et 13 ; Rennes, 18 et 11 ; Strasbourg, 19 et 9 ; Tours, 19 et 14 ; Toulouse, 19 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 20 degrés ; Amsterdam, 20 et 11 ; Athènes, 26 et 20 ; Berlin, 19 et 12 ; Bonn, 17 et 10 ; Bruxelles, 21 et 14 ; Le Caire, 32 et 21 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 17 et 13 ; Dakar, 30 et 27 ; Genève, 18 et 11 ; Jérusalem, 29 et 16 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 30 et 13 ; Madrid, 22 et 13 ; Moscou, 20 et 6 ; Nairobi, 27 et 11 ; New-York, 15 et 10 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 24 et 16 ; Stockholm, 16 et 10.

PROBABILITES POUR LA JOURNEE DU DIMANCHE 4 OCTOBRE

En début de journée, les régions situées au nord de la Loire connaîtront encore un temps à averses. Plus au sud, le ciel sera peu nuageux à l'exception des régions situées au sud de la Garonne, qui seront affectées par une zone de nuages très abondants. En cours de journée, cette zone nuageuse s'étendra à la majeure partie du pays en donnant des pluies, et n'épargnera que les régions situées de la Bretagne à la frontière belge. Sur ces dernières, le *temps, instable en début de journée*, s'atténuera et le ciel ne se couvrira qu'en fin d'après-midi. Les températures maximales varieront peu. Les vents faibles sur le tiers nord-ouest du pays s'orienteront ailleurs au sud-ouest en devenant modérés.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 4 OCTOBRE

« Le musée Guimet », 10 h. 30, 6, place d'Iéna, Mme Bachelier.

« Le Sénat », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Garnier-Ablberg.

« L'hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée hall gauche côté parc, Mme Hulot.

« La tour Eiffel », 11 h., pied du *pilier ouest, Mme* Vermeersch.

« Montmartre », 15 h. 30, métro Blanche, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Jardins du Palais-Royal », 15 h. 15, 6, rue de Valois, Mme Barbier.

« Palais-Bourbon », 15 h., 8, place du Palais-Bourbon, Mme Camus.

« Le Palais-Royal », 15 h., devant la grille, Mme Ragueneau.

« Hôtels de Rohan-Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus, Mme Ferrand.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Le Palais du Luxembourg », 15 h., 20, rue de Tournon, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Musée Rodin », 10 h. 30, 77, rue de Varenne, M. Jaslet.

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée principale, M. Jaslet.

« L'Académie française », 14 h. 45, 23, quai Conti, M. de La Roche.

« Un siècle de fouilles françaises *en Egypte* », *10 h. 30, palais de Tokyo* (Ministère de la culture).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h. 30, 1, rue des Petits-Champs.

« Le vieux Montmartre », 15 h., 2, *rue du Mont-Cenis (Paris et son* histoire).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au Journal officiel du vendredi 2 octobre 1981 :

DES DECRETS

● Pris pour l'application de la loi du 25 septembre 1981 érigeant en commune l'ensemble urbain du Vaudreuil ;

● Fixant à 100 francs le montant de la contribution forfaitaire, instituée par l'article 64 de la loi de finances pour 1975, à la charge *de l'employeur qui embauche* à titre permanent un travailleur étranger en faisant appel à l'Office national d'immigration.

DES ARRETES

● Relatif aux conditions d'agrément des sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré ;

● Plaçant le comité du travail féminin auprès du ministre des *droits de la femme*, avec, *notamment*, pour mission d'étudier les questions relatives à l'activité et à la formation professionnelle des femmes.



TIRAGE N° 39 DU 30 SEPTEMBRE 1981

13 | 14 | 15 | 23 | 34 | 39

NUMERO COMPLEMENTAIRE 18

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	0	
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	14	820 373,70 F
5 BONS NUMEROS	1 030	16 726,00 F
4 BONS NUMEROS	75 921	226,90 F
3 BONS NUMEROS	1 912 103	13,00 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT

5 742 616,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 7 OCTOBRE 1981
VALIDATION JUSQU'AU 6 OCTOBRE 1981 APRES-MIDI

RÉTROMANIE

Des jeux très anciens

Les jeux de l'oie et les *cornets à dés, les jeux de dames* et les boîtes de dominos n'ont même plus leur place dans un coin du salon. La *télévision* les en a chassés. Ces lucarnes que l'on ne trouve même *plus* étranges dictent désormais la règle du jeu, des chiffres et des lettres aux bouffonneries sans frontières. Et dans les chambres d'enfants, les petits monstres froids des machines électroniques énervent l'esprit ludique en de fulgurantes combinaisons lumineuses.

Jeux de hasard, jeux d'adresse, jeux de patience ou jeux *éducatifs*, les *passe-temps* d'autrefois avaient un charme secret que l'on retrouve avec ravissement quand *les* boîtes et les coffrets *sortent* des caves ou redescendent des greniers pour devenir « *objets de collection* ».

En proposant pour thème d'exposition « L'art et les jeux de société », le Village suisse fait vibrer une note poétique que l'on avait un peu oubliée. *Tous ces jeux qui donnent* à rêver sont aussi d'innocents témoignages historiques et culturels, révélateurs de l'esprit d'une époque, *reflets* esthétiques d'un style.

Ainsi le grand puzzle des départements français sous l'Empire, où, pièce à pièce, les *méandres* des bois découpés étendent leurs filets des bouches du Rhône aux bouches du Rhin. Avec ce curieux « jeu magnétique de l'histoire de *France* », *le fer aimanté donne* les bonnes réponses. Dans sa boîte en vernis Martin ornée de cartes peintes à la main, le « loto floral » provient de la *boutique* du « Singe vert » fort à la mode au dix-huitième siècle. Les boîtes de quadrille, le « loto dauphin » le « loto-troumadame », nous disent encore la diversité des jeux du temps de Louis XVI et toute l'insouciance de la fin d'un règne. La Révolution provoquera bientôt des jeux *plus* sanglants, ce qui n'empêchera pas les émigrés de relancer un jeu dont l'origine remonte à la Grèce antique, qui s'appellera bientôt « *l'émigrette* » *ou* « *le Coblenz* » et qui connaîtra une nouvelle vogue dans les années 30 sous le nom de « yoyo ». En 1792, le « Singe vert » fabrique vingt-cinq *mille émigrettes*, « *où l'on trouve à la fois la roue et la corde* », chantent les Parisiens. Et dans une nouvelle version du *Mariage de Figaro*, Beaumarchais introduit un jeu de scène où Bartholo déclare à la vue de l'émigrette : « *C'est un jeu très noble qui dispense de la fatigue de penser.* » On pourrait en dire autant du bilboquet, représenté par une belle collection de buis tournés et une pièce en ivoire d'époque Louis XIII. (Collection de M. Lehmann.)

Parmi les objets historiques figure la boîte à jetons de Marie-Amélie, épouse de Louis-Philippe. (Collection de *Mme Luce Denis de Grand*didier).

Avec la IIIe République, le « jeu du chemin de fer » se substitue aux jeux de l'oie, et ce jeu des francs-maçons évoque les *grandes* figures du radicalisme.

Très répandu en Afrique et *jusqu'aux* Indes « le Mancala » appelé aussi « l'Awelé » ou jeu des *douze cases*, exige *dextérité* de gestes et vivacité de réflexion, mais les collection*neurs l'apprécient surtout pour* sa beauté sculpturale une fois socié à la verticale.

Jeux de dominos en nacre dans un écrin de galuchat, jeux d'échecs ou de jaquet sur marqueterie de fleurs, personnages *sculptés par* les ivoiriens dieppois, délicat « baguenaudier » en os (jeu de patience) où s'agacent les mains et l'esprit, roulettes, totons et toupies sont autant de petits *chefs-d'œuvre*, sans parler des jeux pris comme thème d'inspiration de gravures anciennes, de tableaux et même d'assiettes en faïence décorées de cartes à jouer.

Comparés aux poupées et à certains jouets de la Belle Epoque, que les collectionneurs se disputent à coups d'enchères insensées, *les jeux de société* du siècle dernier *restent* accessibles dans des limites encore raisonnables, de quelques centaines de francs *pour* les petites pièces d'ivoire à 1 500 F pour les jeux de l'oie ou de chemin de fer. Il faut compter de 2 000 à 3 000 F pour les jeux historiques originaux ou les belles boîtes complètes.

Mais n'oublions pas les meubles dans ce village d'antiquaires (en dépit de quelques marchands de meubles récents). Les tables de *tric*trac — dont les plus anciennes sont d'époque Régence, — les tables à jeu Louis XV et Louis XVI, ou les guéridons Napoléon III aux somptueux décors sont évidemment à l'honneur, à des prix élevés, mais justifiés par la qualité, avec, ici, l'avantage d'une garantie d'authen*ticité confirmée par un expert*.

Passée la fête au Village, on trouvera des boîtes à jeu dix-neuvième, des damiers, des plateaux d'échecs, de petits billards, des roulettes, à *partir* de 1 500 F, à la Galerie 13, *rue* Jacob ou au Louvre des antiquaires.

Enfin, A la toupie savante, Jane Bouvard présente une exposition de deux cents toupies et yoyos anciens, résultat de quatre années de patientes recherches. Les prix s'échelonnent de 50 F pour les petits jouets à la ficelle à 8 000 F pour une magnifique toupie ronflante du dix-huitième (7, *rue Frédéric-Sauton, de 14 heures à* 19 heures, jusqu'au 31 octobre).

L'achat d'un objet ancien n'est pas un jeu de hasard. Dans chaque catégorie, miser sur la plus *belle pièce*, *c'est toujours* l'assurance des plus fortes valorisations. Mais spéculer n'est pas jouer. Il faut d'abord se laisser prendre par l'amour du jeu.

GERSAINT.

★ Le Village suisse (78, avenue de Suffren ; 54, avenue de La Motte-Piquet, 75015, tél. 306-69-90) : l'Art et les jeux de société, du 2 au 5 octobre, de 10 heures à 19 heures.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITES. — *Chatou* (78) : *Foire* à la *brocante et* aux jambons, jusqu'au 5 octobre. *Paris* (porte de Pantin) : Foire à la ferraille, à la brocante et aux jambons : jusqu'au 11 octobre. *Florence* (Italie) : Biennale des antiquaires, jusqu'au 11 octobre. *Aix-les-Bains* (73) : jusqu'au 5 octobre. *Albi* (81) : *jusqu'au* 5 octobre. *Jarzé* (49) : Brocante, vins, fromages, 4 octobre. *Lille* (59) : 8-12 octobre. *Paris* (hôtel George-V) : Salon international de la carte postale, 8-10 octobre. *Nantes* (44) : 8-12 octobre. *Bordeaux-Pessac* (33) : *10-18 octobre*. *Châteauroux* (36) : 10-18 octobre. *Rouen* (76) : Salon des antiquaires, 10-18 octobre. *Lyon* (69) : Trois cents antiquaires, Palais d'alimentation, 17-25 octobre. *Paris* (piscine Delgny) : Brocante, 15-25 octobre. *Auxerre* (89) : 17-19 octobre. *Marseille* (13) : Salon des antiquaires, *21-28 octobre*. *Chartres* (28) : 23-26 octobre. *Alençon* (61) : 29 octobre - 1er novembre. *Château-Thierry* (02) : 1er-3 novembre. *Rosny-II* (93) : 4-14 novembre. *Toulouse* (31) : 5-15 novembre.

LES MOTS CROISES SONT EN PAGE 22

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine

- **JEUNE PHARMACIEN**
  Laboratoires Hoechst — Réf. VM 12156 C
- **JEUNES INGÉNIEURS DE PRODUCTION**
  - Cognac (16) — Réf. VM 4212Z
  - Mers-les-Bains (80) — Réf. VM 4197 U
  - Soissons (02) — Réf. VM 4212AA
- **CHEF DU SERVICE QUALITÉ**
  Alsace — Réf. VM 17502A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris



PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

GROUPE DE PRESSE
recherche
SPÉCIALISTE
MARCHÉ IMMOBILIER
Celui-ci sera chargé de faire des enquêtes et d'analyser à travers la France le marché immobilier neuf et ancien. Connaissances des modes de financement, fiscalité et placements immobilier appréciée. Aptitudes à la rédaction nécessaires.
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 712, à Alain FORT, 6, rue d'Astorg, Paris (8e).

représentation offres

Société vente parfums et cosmétiques cherche représentant VRP multicarte région parisienne, expérience représentation exigée. Ecrire avec C.V. Havas 738 9, Boulevard Albert-1er ANTIBES



LE CENTRE TECHNIQUE
DES INDUSTRIES MECANIQUES
SENLIS (OISE)
recherche

INGENIEUR DIPLOME
ECOLE DE MECANIQUE

ayant 2 ans minimum d'expérience en mise en œuvre de MACHINES OUTILS A COMMANDE NUMERIQUE.

Au sein d'une équipe de recherche et de conseil sur les méthodes modernes de production, cet ingénieur sera chargé dans un premier temps d'étudier les possibilités actuelles des machines outils à commande numérique et leurs applications dans les productions mécaniques, avec une possibilité d'évolution vers les études d'implantation d'ateliers flexibles.

Connaissances de l'anglais et de l'allemand souhaitées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence C.N. à CETIM - Service du Personnel, B.P. 67, 60304 SENLIS.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

U.S. DOLLARS 25.000 PAR AN

et plus, si vous êtes la personne que nous recherchons.
Nous sommes une jeune société experte team des finances. Nous cherchons jeunes gens ouverts, pour un travail de conseil en matière de finances permettant à ceux qui le veulent un salaire au-dessus de la moyenne.

NOUS OFFRONS ET DEMANDONS
- De pouvoir se déplacer pour une période d'apprentissage de 3 mois à Hambourg.
- Allemand et Anglais souhaités.
- Une place fixe au Luxembourg.
- Possibilité d'avancement rapide.

Envoyez-nous votre proposition s/nº 6192, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS 9e.

Technicien d'extraction d'huile de palme
La société Huraca (Douala, Cameroun) recherche un technicien ayant au moins 5 ans d'expérience dans l'extraction d'huile de palme suivant le procédé de fractionnement par solvant, pour le poste de Directeur-Adjoint, avantages salariaux et fiscaux substantiels.
Envoyer C.V. avec salaire actuel à B.P. 3019 Douala, Cameroun. Pour ceux qui sont actuellement en France, possibilité de contact avec M. Hazin jusqu'au 7 octobre 1981, au Grand Hôtel, Tél. : 260-33-60.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux

ATEMCO
Français numéro 1 de la Construction Mobile
recherche
chef des ventes

- ayant bonne expérience de la vente des biens d'équipements à l'industrie du B.T.P. ;
- connaissant bien la plupart des Grandes Entreprises B.T.P. ;
- disponible à bref délai.

Le poste offert implique une installation familiale aux environs de Périgueux à proximité de notre Siège de Mussidan.
Il comporte de fréquents déplacements en France et à l'Etranger avec un Bureau de réception à Paris.
Situation de premier plan pour candidat ambitieux apte à mener une action de vente incisive.
Discrétion absolue garantie et réponse rapide assurée en écrivant au
Secrétariat personnel du Président :
Melle VELA - 49, avenue F.D. Roosevelt
75008 PARIS

Centre Informatique Marseille Equipe CII HB DPS 7/45 (GCOS/TDS) IBM 3031 + 4341 (DOS/VSE/CICS) recherche :
CHEF D'EXPLOITATION
Ingénieurs système - Chefs de salle - Gestionnaire de réseau - Chefs de projet - Analystes - Expérience T.P. indispensable. Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions avant le 7 octobre 1981 date de rigueur.
Discrétion assurée.
Ecr. s/nº 7.128 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ass. culturelle recrute ANIMATEUR. 4.500 F/5.000 F. Relat. pub. Expérience action cult. et maîtrise tech. audio-visuelles souhaitées. Env. C.V. détaillé à A.F.C.C., 140, Grande-Rue, 25000 BESANÇON.

SOCIÉTÉ de BIENS D'ÉQUIPEMENT recherche :
UN REPRÉSENTANT TECHNICO-COMMERCIAL
Pour Agence de Bordeaux (suivi clientèle à niveau technique élevé).
Niveau ingénieur ou équivalent (même débutant).
Expérience souhaitée en machines tournantes.
Adr. candidature, C.V., photo et prét. à nº 10.058, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ située 100 km TOULOUSE recherche pour son développement JEUNE COMPTABLE dynamique
B.T.S. Comptabilité + D.E.C.S. Notions informatique souhaitées. Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions. Nº E. 8496 Havas 31002 TOULOUSE CEDEX.

AU CŒUR DE L'AUVERGNE SOCIÉTÉ recherche pour son service après-vente
Un technicien S.A.V.
B.T.S. électronique exigé, ayant connaissances souhaitées en automatismes micro-processeurs mesures physiques, anglais technique indispensable, nombreux déplac. France et étranger.
Envoyer curr. vitae et prétent.
Service du Personnel O.F.P. 151 bis, avenue de la Libération 63000 CLERMONT-FERRAND.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PRÈS AV. OPÉRA
dans petit immeuble restauré, pptaire vend 2 p. décoré, calme, confortable. 261-27-46.

3e arrdt

SQUARE DU TEMPLE
2 pièces, cuisine tout confort de caractère. Refait neuf. Poutres - 3e étage sur rue A SAISIR Téléphone 325-75-42.

DUPLEX plein soleil, 5e étage, asc., séjour + 3 chbres, 2 sanitaires. Samedi de 14 h. à 17 h. 22, RUE DEBELLEYME.

4e arrdt

39, bd Henri-IV, très beau 2 p., balc., ent. rén., p. de t., 2e ét., asc., rav. en cours. 600.000 F. Box inclus. R.-V. 357-79-67.

6e arrdt

ODÉON
Situation exceptionnelle pour quelques appts du studio au 3 p. et duplex dans imm. restauré, décoration soignée, soleil. Téléphone : 261-27-46.

6e RUE BREA Nº 5
ADORABLE petite mais. s/jard. séj. + chbre, cuis., bains. Prix 600.000 F. S pl. samedi 15-17.

7-9, RUE VISCONTI, studio de charme, refait neuf, s/arbres. Plein Sud. Sam. 14 h. 30-17 h.

7e arrdt

38 RUE VANEAU
reste 3 pièces 64 m², sur place 11 h. - 17 h. 30, 550-48-83.

10e arrdt

CANAL ST-MARTIN
95, QUAI DE VALMY
dans imm. retauré, tt cft, asc., chff. cent. RESTE A VENDRE : S/CANAL, 4 APPTS de 3/4 P. (87 m²) PRIX EXCEPTIONNEL s/place, samedi, lundi, mercredi 14 h à 18 h 30 ou 271-36-01.

12e arrdt

PROCHE DU
BOIS DE VINCENNES
A 300 m, Mº Porte Charenton 6, rue des jardiniers
A vendre très beaux 4 pièces 96 m² + balc. Px 905.000 F. Habitables immédiatement
Visite sur rendez-vous les lundi, jeudi, vendredi, 14 h à 18 h. Tél. 825-29-48.

Mº LEDRU-ROLLIN
beau studio, entrée, cuisine, w.-c., bains + petite chambre. 245.000 F. 307-70-27.

13e arrdt

TOLBIAC récent,
très bel immeuble, 5e étage, 4 pièces 89 m², box possible. Px 826.000 F. T. 585-15-21.

PLACE D'ITALIE 4 pièces, 80 m², tout confort, parking. Px 640.0000 F. T. 580-40-57.

15e arrdt

Mº CONVENTION, bon imm.
sur rue calme, asc., chauff. ctl.
3 PIÈCES, entrée, cuisine, bains, w.-c., v.o.
PRIX INTÉRESSANT
9, RUE JACQUES-MAWAS
Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

BIR-HAKEIM S/RUE ET COUR, vrai 4 pièces, confort, ascenseur, tapis escalier, impeccable, 98 m². 930.000 F 577-96-85.

AVENUE DE SUFFREN
2/3 P tt conft calme park., 1.100.000 F. 320-26-35
MARTINE IMMOBILIER

15e PRÈS SEINE, RUE DE LA CONVENTION, pierre de taille, ss asc., magnif. 4 p., bns, w.c., balcon. 750.000 F, 577-96-85.

15e 3 p. cft, 2e ét., asc., face 720.000 F. vendredi, lundi 86-88, rue de Javel, 14/16 h.

13, RUE NÉLATON
Standing, 7e étage, ascenseur, 110 m², 5 pièces sur jardin. Parfait état. Parking. Sam., lundi, 13/16 h. 633-29-17.

Mº VAUGIRARD
Immeuble récent, tt cft, 6e ét. 2 Pièces, entrée, cuis., bains. PRIX INTÉRESSANT
75, RUE DUTOT,
samedi, dimanche, 14 h. à 17 h.

SÈVRES LECOURBE
Immeuble nf. bon stand., park. STUDIO, ENTRÉE, CUISINE bains, 42 m², balcon, 2e étage. 18, RUE LECOURBE, samedi, dimanche, lundi, 15 h. à 18 h.

Mº BOUCICAUT - JAVEL
30, RUE LACORDAIRE
Bon 15e. Ts Cces et Écoles
Reste
1 STUDIO 35 m² + jardin
UN 2 PCES 54 m² + jardin
3 PCES 78 m² ou 86 m² balcon ou terrasse en duplex
LIVRAISON IMMÉDIATE
Petite construction neuve
Très bon standing
S/place vendredi/samedi de 13 H. à 17 H. ou
BEGI - 267-42-06.

100 m², près TOUR EIFFEL luxueux, vue panoramique sur Seine, salon, salle à manger, 2 chambres, 2 salles de bains, cuisine équipée, balcon, garage, cave. - 1.300.000 F. Tél. : 723.60.46.

CONVENTION
bel immeuble pierre de taille, 6e ét., sans asc., petit 2 p., entrée, cuis., w.-c., 210.000 F. Samedi 14-17 h., 6, r. Fourcade.

16e arrdt

ÉTOILE
Dans restauration luxeuse d'un petit imm. de 16 appts du studio au 5 p. aménageable à votre goût, calme, soleil, jardin. Tél. : 261-27-46.

Mº TROCADERO
PIERRE DE TAILLE, TT CFT GRAND STUDIO, ALCOVE entrée, cuisine, bains, 45 m² PRIX INTÉRESSANT
45, RUE SCHEFFER, samedi, dimanche, lundi, 14 h. à 17 h.

18e arrdt

Montmartre, r.-de-ch., pl. soleil, vue verdure. Spl., 2/3 p. tt cft. Poss. prof. Pptaire 878-41-65.

IDÉAL PLACEMENT
STUDIO + cuis. équi., s. d'eau, w.-c., chf. parf. état, moquette soleil, locat. possib. 1.000 F. P. 120.000 F. Imm. ravalé, près carrefour Ornano-Clignancourt Pptaire : samedi, lundi 14 h. à 18 h., 34, rue du Nord.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
Soleil, bel appartement 68 m², impeccable, 78, av. Secrétan 2e bât., 5e étage. Samedi-lundi 14 h. - 18 h. Tél. 202-67-79.

20e arrdt

RUE VILLIERS-DE-L'ISLE-ADAM
Beau 3 pièces - Confort
Jean Feuillade - 566-00-75.

78-Yvelines

HOUILLES
1,5 km gare, 5' autobus
Petit imm. 1960, appartement 3 p., 55 m², 1er étage, 2 ch., séjour avec balcon, moquette, cuisine aménagée, salle de bns, w.-c., séchoir. Libre nov. 1981. 280.000F. Av. box 300.000F. Téléphoner au 968-33-69.

91 - Essonne

Savigny-sur-Orge (91)
Particulier vend appartement 65 m² dans résidence, 5' gare R.E.R., écoles, lycée, living double, 2 chambres, confort, cave, parking.
Téléphoner le matin ou repas au : 525-46-00.

92 Hauts-de-Seine

ANTONY, 100 m parc Sceaux. 6e ét., vue, stand., park., séj., 2 chbres, cuis., bains, balcon, 80 m². 490.000 F. 663-21-20.

BOULOGNE LA PRINCIPAUTÉ
Rue de l'Abreuvoir dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre TRÈS BEAUX APPARTEMENTS de 3, 4 et 6 pièces SUR LUXUEUSES PRESTATIONS Livraison début 1982. CAPRI, tél. 825-29-48, visites sur place et sur rendez-vous, lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 19 h.

CHATENAY-MALABRY résident. Appt. 5 P. (105 m²), 2e sans asc. tt conft, impec., exp. est-ouest, cave, box. Px. 800.000 F. Exclusivité CHATENAY Immob. Tél. 660-65-08

94 Val-de-Marne

94 - CRÉTEIL
près métro
JOLI APPARTEMENT
ensoleillé, 4/5 pièces, dans résidence calme, verdure, double living, 39 m², 3 chambres, cuisine, bains, w.-c., placards, cave. Prix 410.000 F.

Téléphoner après 19 h 30 au 500-34-57.

95- Val-d'Oise

ENGHIEN Im. résidence 3 ét. apprt 5 P. tt cft BOX 550.000 F. S.I. 989-92-37.

MONTMORENCY Standing, piscine + tennis, appartement 5 pièces, tout confort, box. 580.000 F. S.I. 989-92-37.

Province

CANNES
VUE UNIQUE,
BORD DE MER, SUD
Splendides appartements
Tél. : (93) 47-00-55.

TROUVILLE
Situation except., appt 2 pces, Grande terrasse, direct s/plage. 430.000 F. T. (31) 88-05-76.

appartements achats

RECHERCHE Urgent Paris
2 à 4 pièces, bon quartier, paie cpt chez notaire, T. 873-23-55.

ACHÈTE Comptant Paris
bon quartier, STUDIO OU 2 P. urgent. Mme Faure, 261-39-78 DOMICILE - tél. 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

locaux industriels

19e, RUE DAVID-D'ANGERS Imm. ccial s/3 niveaux 740 m² burx + entr. 17.000 F/mois Sans pas de porte, 634-13-18.

locations non meublées offres

Région parisienne

SANS COMMISSION
VILLE D'AVRAY
dans très beau domaine
à partir de
4 p. .... 3.200 + 950 ch.
5 p. ...... 4.030 + 1.100 ch.
VISITE SUR PLACE
709-66-90.

94 VAL-DE-MARNE
NOGENT près du bois, R.E.R., STUDIO, confort, rez-de-jardin. 800 F + charges. Visites samedi de 10 h à 12 h. tél. 873-53-45 (19 h.)

Province

A louer château Louis XIII campagne (47), 25 km de Bergerac, état, tout confort, finition à faire. 4.500 F. par mois.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
LOUEZ VOS APPTS SS 24 H. Sans frais, nous garantissons vos loyers. 272-02-62.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

RUEIL-MALMAISON
Près gare R.E.R., résidentiel, part. loue PAVILLON meublé, living, 3 chambres, tout confort, garage sous-sol, gr. jardin. 4.600 F mensuels. Tél. heures repas au 751-30-14.

bureaux

Locations

SIEGES SOCIAUX
et DOMICILIATIONS
BUREAUX meublés - TELEX
CONSTITUTION STES
Permanence téléphonique
Prix compét., délais rapides
C P A 355 . 17 . 50
ASPAC 293 . 60 . 50

8e ÉT. CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM RC S.A.R.L.
A partir de 150 F.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
Tél. : Télex toutes démarches
C 2 E - 562-42-12.

BOURG-LA-REINE
BUREAUX NEUFS CONFORT Téléphoner à partir 130 m². 400 F l'an le m² T.V.A. incluse. Tél. au : 660-49-94.

locaux commerciaux

Local à usage commercial à concéder dans la gare de VAIRES-TORCY (40 m²). Renseignem. : S. N. C. F. - Service du Domaine - Concessions commerciales de les bâtiments - Voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 Paris. Tél. : 285-83-54.

fonds de commerce

PARIS XIe, vend cause retraite, magasin de chaussures, hommes - femmes - enfants, avec logement 2 pièces, cuisine. Affaire saine. Prix 140.000 F. Ecr. s/nº 6.190 *le Monde* Publ., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Cédons pas-de-porte et clientèle étalage et agencement magasin, 300 m², 15 m de vitrine
Plein centre de Toulouse 31000
Prix 200.000 F

S'adr. ETALAGE MODERNE 44, rue Bachelier, à TOULOUSE Téléphone : (61) 62-36-36.

CENTRE ÉVIAN (74)
pas-de-porte + stock de meubles, poss. tous comm., 120 m² env., s/2 niv. 650.000 F.
Ecr. M. CHAMPLIAU, 2, rue de Trappes 78530 CHATEAUFORT.

pavillons

HOUILLES
A vendre, pavillon neuf sur 320 m². Sous-sol surface totale, 4 chbres, séjour, 2 salles de b., w.-c. garage 3 voitures, chauffage au gaz. 720.000 F.

Téléphone : 968-90-48, toute la journée.

THIAIS. Belle demeure 1900, rénovée, séjour 30 m², cuisine, salle à manger, terrasse couverte, 5 chambres, lingerie, 2 bns, 2 w.-c., jardin 350 m². Px 950.000 F. Tél. 683-21-20.

forêts

TOURAINE
BELLE FORÊT 50 HA - Cab. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

villas

SUD LUBERON
LOURMARIN Maison village 7 pces, 180 m², confort, jardin. Prix : 500.000 F. 258-78-70.

VOISINS LE BX
Villa Kaufman
7 pièces, 1977, 195 m², cheminée, cuisine équipée. 1.000.000 F. Tél. 043-35-55.

maisons de campagne

PÉRIGORD
BERGERAC avec **JARDIN**
Maison ancienne à aménager, en ville. Prix 195.000 F.
Documentation sur demande
PROPINTER S.A. BP 33
24103 BERGERAC
Tél. (53) 57-53-75.

BELLEGARDE LOIRET
110 km Sud Paris, orée forêt sur terrain 3 ha. plan d'eau avec source, site vue exceptionnelle, très belle fermette en fer à cheval habitable, séjour rustique, colombage, poutres apparentes, cheminée + 4 pièces, beau grenier aménageable en retour, splendides, dépendances, parfait état, grange, eau électricité branchés, à saisir. Prix total 385.000 F, traite avec 38.000 F comptant, long crédit.
TURPIN RELAIS MIEL
MONTARGIS
Téléphone : 16 (38) 85-48-53
et après 19 heures
16 (38) 96-22-29.

A vendre maison village Dordogne, 60 km Périgueux et Bordeaux. Eau, électricité, surface au sol 162 m². R.-de-ch., cuisine, salle à manger, entrée, 2 séjours. 1er ét., 4 chbres + grenier aménag. 2e ét., grenier 95 m² aménag. Sous-sol, caves + gar. Dépendances 150 m², 3 bâtiments, terrain 1 ha. Px 260.000 F. T. 287-37-10.

A louer meublée jolie maison de campagne, de 5 pièces, avec tout confort, et grand jardin.
10 KM DE SOISSONS
Téléph. : 250-71-88 h. repas.

8 km de Coulommiers, cause départ vends maison briarde, 4 chambres, salle de jeux, salle d'eau, grande cuisine, séjour 50 m², poutres apparentes, cheminée, terrain 4.000 m², puits, source, arbres fruitiers. Prix 650.000 F. Tél. 830-24-14, week-end 403-45-56.

propriétés

VÉSINET CHOIX de belles PROPRIÉTÉS
Met Immobilier. 952-22-27.

77 - BOIS-LE-ROI
Superbe ppté anglo-normande sur 2.700 m² terr. dont 270 m² construit. 2 séjours, 6 chambres, 2 salles de bains. Prix demandé 1.800.000 F. Sur place, samedi, dimanche, 14 à 18 h « Les Marlettes », sur le quai Olivier-Métra ou tél. au 283-64-78.

PÉRIGORD
PROPRIÉTÉ DE 24 HA
prairies, bosquets, maison de maître en pierre, dépendances.
980.000 F. doc. sur demande PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac.
Téléphone : (53) 57-53-75.

A vendre à Saint-Christoly-de-Médoc, dans village au bord de la Gironde, très jolie maison, de 120 m² au sol. Vue sur les vignes, chauffage central et sanitaire état neuf, 3.000 m² de terrain planté d'arbres fruitiers. Téléphone : 551-94-45.

Mont-Saint-Pierre, près Château-Thierry, maison caractère (270 m²), jardin 1.600 m², vue imprenable sur vallée Marne, 810.000 F. Visite sam., dim., Collinon T. (23) 70-28-43.

manoirs

PÉRIGORD
MANOIR XVIIe S. entièrement restauré, 300 m² hab., maison de gardien, dépendances, piscine, parc 3 ha. Affaire exceptionnelle. Tél. (53) 90-68-37.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements 45, 41, 18, 89, 58.
Ecr. HAVAS Paris, nº 200.666, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

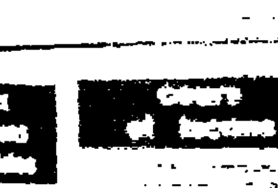
AIX-EN-PROVENCE
Au pied de la montagne SAINTE-VICTOIRE
Belle ppté agricole 40 ha env., 2 fermes à restaurer, vignes, bois, labours, site très provençal. Beau panorama.
Prix important mais justifié.
Pour renseignement et visite : LOGEPRIM, 36, bd Carnot AIX-EN-PROVENCE.
Téléphone : (42) 62-43-71.

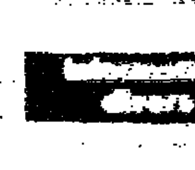
terrains

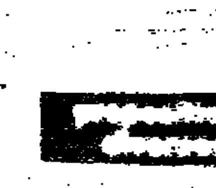
EN PROVENCE A 8 km FAYENCE
LA CHESNAYE
TERR. A BAT. boisés
2.959 m² à 8.863 m², sup. moyen 6.000 m² - 140.000 F à 168.000 F H.T. Créd. poss. doc. gratuite s/dem. Tél. (38) 95-00-24/(94) 76-21-59.

CHATOU très résidentiel, beau terrain boisé 800 m² en partie clos
AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET, 976-05-90.

Vd à CHATENOY (45), 130 km de Paris, terrain surf. 3.000 m² constructible, eau, électricité. Px 100.000 F. Tél. 077-80-65.

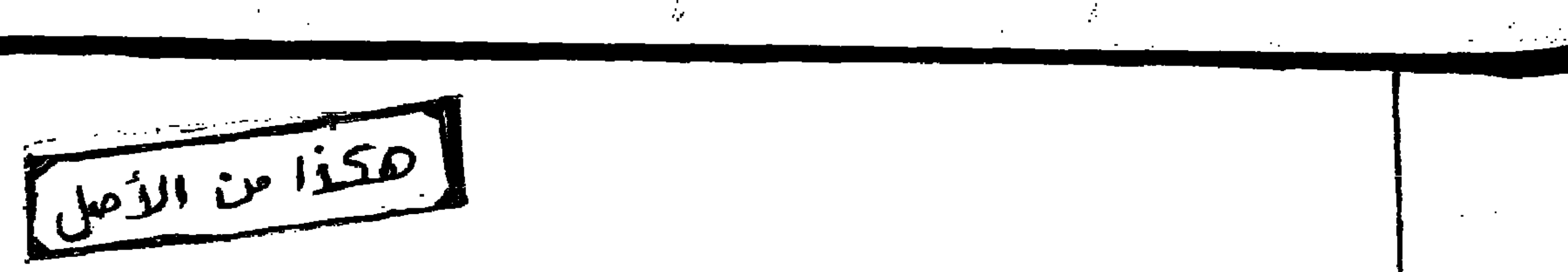












هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LE PROJET DE BUDGET SUR L'URBANISME ET LE LOGEMENT

• Une augmentation de 33 % des crédits

M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a présenté à la presse, jeudi 1er octobre, les grandes lignes du projet de budget de son ministère et de la politique qu'il entend mener en 1982.

Il s'agit essentiellement de créer des emplois, *de développer la solidarité*, grâce à une augmentation de près de 33 % des dépenses ordinaires et des autorisations de programme, qui atteignent ensemble environ 42,5 milliards de *francs, et de près de 42 % des crédits* de paiement.

Au total, l'État envisage la mise en chantier effective de 400 000 à 410 000 logements en 1982, un accroissement de 30 % de l'aide à la pierre permettant le lancement de 170 000 logements en accession à la propriété et de 75 000 logements locatifs aidés. L'amélioration du parc existant devrait toucher de 180 000 à 200 000 logements.

Le projet de budget pour 1982, en matière de constructions neuves, prévoit, par rapport au budget initial de 1981, une augmentation de 35 % des autorisations de programme, qui passent de 16 859 à 22 580 millions de francs, tandis que les crédits de paiement augmentent de 45 %, passant de 9 072 à 13 086 millions de francs. Il n'est, bien sûr, plus question en 1982 de « Fonds d'action conjoncturelle (FAC), dont les crédits pour 1981, *permettant le lancement de 50 000* logements sociaux, ont été débloqués.

Les crédits dégagés par le collectif budgétaire d'août (1 000 prêts locatifs aidés et 40 000 prêts à l'accession à la propriété) seront en place « *dès la semaine prochaine dans les départements* », a annoncé M. Quilliot, évitant ainsi une « *rupture de stocks* » des crédits à fin septembre.

Le projet de budget est également marqué par un retour à l'engagement du gouvernement sur le nombre des logements qui seront mis en chantier grâce à l'aide de l'État, après plusieurs *années de définition des enveloppes en « valeur »*. Cela se traduira en 1982 par une apparente stagnation du nombre des mises en chantier, puisque le montant des « prêts » moyens pris en compte a été revalorisé de 42 %.

Les prévisions budgétaires permettront, en effet, le lancement de 75 000 prêts locatifs aidés (P.L.A.), tandis que le précédent budget en prévoyait 77 000 et n'a permis d'en lancer que 61 000. De même, 170 000 prêts à l'accession à la propriété (P.A.P.) sont prévus, contre 140 000 annoncés et 134 000 réellement mis en œuvre en 1981.

Côté amélioration de l'habitat *existant, l'enveloppe budgétaire* passe de 1,06 à 1,8 milliard de F (+ 71 %), ce qui devrait permettre la réhabilitation de 180 000 à 200 000 logements. A elles seules, les PALULOS (primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale) voient leurs crédits augmenter de 137 %, grâce à la fois à une réévaluation des coûts pris en compte et à l'augmentation du nombre des opérations prévues. Enfin, 51 870 propriétaires occupants obtiendront des aides.

Quant aux aides à la personne, leurs crédits passent de 2,4 à 3,2 milliards de francs pour l'A.P.L. (aide personnalisée au logement) et de 3,4 à 5,6 milliards de francs pour l'allocation logement dite « sociale », seule à être financée sur crédits budgétaires. Les familles bénéficiaires de l'A.P.L. étaient au nombre de 308 000 en mars 1981, dont 65 000 en logements locatifs, 178 000 en logements financés par les prêts conventionnés (sans aide à la pierre).

M. Quilliot estime que ce projet de budget permettra une stabilisation des effectifs employés dans la construction neuve (le bâtiment a perdu 200 000 emplois en sept ans) et la création de 10 000 à 30 000 emplois grâce à la réhabilitation.

• Un effort pour l'enseignement de l'architecture

En présentant à la presse le budget du ministère de l'urbanisme et du logement, M. Roger Quilliot a tracé les grandes lignes d'une politique qui sera précisée à l'occasion de deux communications en conseil des ministres : l'une sur l'architecture le 28 octobre, vraisemblablement, la seconde sur la politique urbaine le 23 décembre.

Le ministre a d'autre part confirmé la création d'un impôt foncier annuel, à l'étude, en liaison avec le ministère du budget (ce qui suppose une « *toilette de la fiscalité des sols* ») et dans le cadre de la réforme des finances locales liée à la loi sur la décentralisation. L'annonce de ce projet, *ajouté à d'autres projets fiscaux*, avait récemment provoqué une certaine émotion et conduit à un rappel à l'ordre de la part du président de la République. M. Quilliot a toutefois rappelé que ce nouvel impôt figurait au *programme du gouvernement* et que sa création avait été confirmée par le premier ministre dans sa déclaration de politique générale le 8 juillet. Mais la mise au point du projet « *demandera du temps* », a précisé M. Quilliot.

• Urbanisme et paysages : nouvelle orientation du Fonds d'aménagement urbain (FAU).

Alors qu'ils avaient nettement *tendance à diminuer ces dernières* années, les crédits consacrés à l'urbanisme et à la protection des sites augmenteront en 1982 : 702 millions de francs (au lieu de 639 en 1981) sont inscrits en autorisations de programme, soit près de 10 % d'augmentation en francs courants.

L'effort budgétaire portera, a précisé M. Quilliot, sur l'action foncière (+ 17 %). Les programmes d'action foncière bénéficieront de 40 *millions de francs. Il* a insisté également sur la méthode d'élaboration des documents d'urbanisme, « *utile et nécessaire pour instaurer les meilleurs rapports entre le public et l'administration afin d'asseoir, sur une base claire, la politique de décentralisation* ». Enfin, les agences d'urbanisme voient leurs crédits augmenter de 21 %.

Les moyens alloués à l'urbanisme opérationnel sont, en revanche, stabilisés : les 257 millions de francs inscrits au budget pour 1982 représentent une hausse importante par rapport au budget initial pour 1981 (+ 40 %). Mais cette augmentation ne sera en réalité que de 9 % par rapport aux sommes réellement dépensées, puisque des crédits du Fonds d'action conjoncturelle ont été débloqués en cours d'année.

M. Quilliot a précisé que les interventions du FAU seraient désormais plus sélectives, et viseraient en priorité la lutte contre la ségrégation sociale et l'amélioration de l'habitat dans les quartiers dégradés, aussi bien au centre qu'à la périphérie des villes.

« Un bon outil »

« *Quand nous sommes arrivés*, a noté M. Quilliot, *les crédits avaient été presque entièrement consommés, en cinq mois. Cette consommation massive, cette boulimie ministérielle, sont fort explicables...* » Il reste, pour 1981, une vingtaine de millions de francs pour satisfaire des demandes de collectivités locales s'élevant à 184 millions de francs, a précisé le ministre. Le FAU est un bon outil, interministériel, mais il faut éviter la dispersion et tenir compte des problèmes de société, notamment dans les quartiers *périphériques dégradés, qui, parfois*, le sont autant moralement que matériellement.

• Architecture : toujours une priorité à l'enseignement.

Avec 277 *millions de francs*, le budget de l'architecture augmente de 18 % par rapport à 1981. L'enseignement continue comme les années précédentes à recevoir la plus grosse part avec 213 millions de francs. De nouveaux postes sont créés : 22 postes d'enseignants (qui s'ajoutent au 103 déjà inclus dans le collectif budgétaire), 20 postes pour régulariser la situation de l'unité pédagogique de Marseille, financée *jusqu'ici par la commune*, et 18 postes administratifs.

Une réforme de l'enseignement de l'architecture, qui devrait lui donner des moyens « *sans contingentement du nombre des élèves* », et qui définirait un véritable statut des enseignants, est à l'étude. Le budget ne comporte donc, selon M. Quilliot, que des « *mesures d'urgence* » dans une situation « *assez anarchique, en plein champ d'expérience* ».

• Pédagogie et information.

Les maigres crédits destinés aux conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (C.A.U.E.) sont légèrement augmentés « *afin de permettre leur survie* » et passent de 15 à 17 millions de francs, soit environ 170 000 F par département, le conseil général étant supposé fournir, s'il le souhaite, l'essentiel des *fonds nécessaires* aux actions de pédagogie et d'information. Ces organismes seront, par ailleurs, déchargés de la mission de contrôle des permis de construire, qui devait être obligatoire à compter du 1er janvier prochain (*le Monde* daté 20-21 septembre).

Refusant de porter un jugement sur une « *institution encore dans l'enfance* », M. Quilliot a toutefois indiqué qu'il souhaitait « *améliorer la qualité architecturale tout en allégeant les contraintes* ». Il envisage notamment de relever le seuil des surfaces construites au-delà duquel l'intervention d'un architecte est obligatoire. Cela détendrait la situation des maîtres d'œuvre en bâtiment qui demandent à être agréés en architecture. Il a, en effet, trouvé un « *lourd héritage* » laissé par son prédécesseur qui avait « *distribué les bons points* », *et lui avait laissé le reste des* dossiers de refus d'agrément.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Un espoir fragile

(Suite de la première page.)

Certes, le bâtiment est un secteur lourd, dont le délai de réponse est lent et où la relance ne peut être que progressive : il était sans doute vain d'espérer atteindre très vite le rythme annuel de quatre cent cinquante mille *mises en chantier prônées naguère* par les socialistes.

Ces considérations expliquent sans doute que le ministre de l'urbanisme et du logement estime déjà, grâce au collectif budgétaire du mois d'août, avoir ralenti la dégradation de l'emploi dans le bâtiment, et qu'il espère en 1982 une reprise de l'embauche grâce à la réhabilitation des logements anciens.

Pourtant, il ne peut s'agir là que d'un espoir, espoir fragile dans une branche où l'on est encore loin d'avoir maîtrisé le travail en dentelles de l'amélioration du parc ancien de logements, où l'embauche à la tâche reste fort répandue, au moins sur les grands chantiers, et où l'on fait volontiers appel aux entreprises de travail intérimaire.

Enfin, et c'est une autre des limites de l'effort de redressement en projet, il faudrait que l'effort de l'État, en la matière, soit assidûment poursuivi, d'année en *année, pour atteindre sa pleine* efficacité. On ne peut mettre en doute, *a priori*, la volonté politique sans cesse réaffirmée de refaire du logement une priorité nationale. Cependant, candidats au logement comme chefs d'entreprises du bâtiment jugeront sur pièces de la permanence de cette volonté. Les faits seuls leur diront, tout au long de l'année 1982, de mises en chantier en préparation de budget *suivant, si la situation* du logement s'est stabilisée avant de se redresser ou si elle n'a cessé de se dégrader que pour stagner.

JOSÉE DOYERE.

BUDGET

M. Lajoinie (P.C.) estime que « les recettes sont injustes dans leur répartition »

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale rendant compte, jeudi 1er octobre, de la réunion commune des députés et sénateurs communistes, a critiqué certaines dispositions du projet de budget, mais indiqué que son groupe jugeait ce texte dans l'ensemble positif. M. Lajoinie a annoncé que les élus communistes déposeraient des amendements en commission puis en séance publique et qu'ils les défendraient avec « beaucoup de vigueur ».

Le député de l'Allier a tout d'abord jugé « justifiées » les dispositions relatives à la création d'emplois et à l'accroissement des crédits des ministères de la recherche et de la culture.

En revanche, M. Lajoinie a critiqué certaines recettes prévues dans la loi de finances. Son groupe proposera l'exonération de l'impôt pour les salariés payés au SMIC, estimant que, selon les calculs du P.C., ces salariés risquent de voir leur impôt augmenter de 50 %. La perte de recettes qui en résultera devrait être compensée par l'instauration d'une tranche d'imposition à 65 % pour les gros revenus. Selon M. Lajoinie, *« les recettes sont injustes dans leur répartition. Frappant le pouvoir d'achat des petits contribuables, elles risquent de porter atteinte à la relance »*.

Le président du groupe communiste critique également les modalités de l'impôt sur la fortune, qui constitue « une affaire très préoccupante ». En effet, si, selon lui, *« la position du gouvernement était nette au départ, on ne voit plus où il en est maintenant »*. Les modifications apportées au projet initial rappellent pour M. Lajoinie ce qui s'est passé sous le précédent septennat, avec la taxation des plus-values. Le groupe communiste proposera donc des amendements pour en revenir aux dispositions initiales. Le président du groupe communiste doute, notamment, que les investissements qui seraient déduits de la « fortune » soient créateurs d'emplois.

Enfin, M. Lajoinie a jugé « inacceptables » certaines majorations d'impôts indirects, notamment le prix de l'essence, car *« cela frappe la majorité des travailleurs qui utilisent leur voiture »*. Le groupe communiste proposera un impôt sur les filiales étrangères des compagnies pétrolières opérant en France.

Evoquant, d'autre part, les tractations qui se sont déroulées entre le gouvernement et le seul groupe parlementaire socialiste à propos du texte concernant les immigrés, M. Lajoinie a jugé ces pratiques *« peu recommandables et assez anticonstitutionnelles »*.

● LE R.P.R. : *les salariés sont les victimes.* — *« La pression fiscale n'augmentera pas en 1982 » : cette affirmation du président de la République, dans sa conférence de presse du 24 septembre, est démentie par le projet de budget de 1982 »*, déclare M. Pons.

« Les impôts augmenteront, en effet, d'au moins 3 % à 4 % par rapport à 1981. Les salariés seront les victimes privilégiées du tour de vis fiscal annoncé : hausses généralisées des impôts pénalisant les cadres, les familles, les automobilistes, augmentation massive des droits sur les alcools, le tabac et diverses « recettes de poche », prise en compte insuffisante de l'inflation sur les tranches du barème. Ce budget (...) sera bien un budget de relance mais de relance de la hausse des prix, du déficit extérieur, de la baisse du niveau de vie des Français sans relance des investissements et de l'emploi », a affirmé le secrétaire général du R.P.R.

● ERRATUM. — Les cinq pages que *le Monde* daté du 2 octobre a consacré au projet de budget pour 1982 contenaient un certain nombre de coquilles. C'est ainsi qu'en première édition (page 32) il était écrit, dans le commentaire d'Alain Vernholes : *« Le gouvernement Barre avait transformé en deux ans le déficit global des administrations, qui atteignait 3,5 milliards en 1978, en un excédent en 1980. »* Il fallait lire 39,5 milliards de francs. Dans la même page 32 (dernière édition), il était indiqué, à propos de la réduction des déductions applicables aux revenus fonciers : *« Les taux seraient ramenés de 90 % à 15 % pour les propriétés urbaines. »* Il fallait lire de 20 % à 15 %. Enfin, page 31, il était indiqué que la progression des dépenses publiques atteindra 27,5 % en volume par rapport à 1981, et 13 % en valeur. C'est, évidemment, le contraire, qu'il fallait lire : 27,5 % en valeur et 13 % en volume.

NATIONALISATIONS

M. PIERRE MAUROY : une « table ronde » préparera le projet de loi sur l'organisation de la sidérurgie.

La commission spéciale chargée, à l'Assemblée nationale, d'examiner le projet de nationalisation de la sidérurgie a entendu le premier ministre, mercredi 30 septembre. M. Mauroy a indiqué que le gouvernement s'engage à réunir une « table ronde » d'ici à la fin de l'année afin de préparer une loi d'organisation de la sidérurgie qui pourrait être examinée en janvier ou au printemps.

A propos des droits des travailleurs, le premier ministre a ajouté qu'en fonction des travaux de cette « table ronde » il serait possible d'appliquer à la sidérurgie soit un régime définitif à l'occasion de la loi d'organisation prévue pour le début 1982, soit un régime transitoire en attendant la loi concernant l'ensemble du secteur public. M. Mauroy estime que la nationalisation en elle-même devrait provoquer un changement dans l'atmosphère de ces entreprises, en particulier pour l'amélioration de l'information et de l'expression des travailleurs.

Pour sa part, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé du dossier d'extension du secteur public, a ajouté que la « table ronde » devra se consacrer, au-delà du cas d'Usinor et de Sacilor, à la stratégie industrielle de l'ensemble de la sidérurgie. Elle comprendrait, en dehors des représentants de l'Etat et des directions d'entreprises des représentants des syndicats et des élus. Parmi ces élus pourraient figurer des parlementaires.

« LE PRÉ-RAPPORT DE LA COMMISSION DU BILAN PERMET DE JUGER LA POLITIQUE DE M. GISCARD D'ESTAING », estime M. Delanoë.

M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., a commenté, jeudi 1er octobre, la publication du pré-rapport de la commission du bilan que préside M. Bloch-Lainé. M. Delanoë a rappelé que cette commission *« n'a pas pour mission de trancher entre des options politiques »*. Il a ajouté : *« Le P.S. trouve dans les informations données par cette commission l'explication du choix du 10 mai et des difficultés économiques actuelles (...). Les faits montrent que la situation actuelle n'est pas le fait du hasard, mais qu'elle est bien le résultat de choix politiques effectués par le président de la République et le gouvernement précédents (...). L'ampleur des retards accumulés montre qu'il faudra du temps et de l'endurance pour inverser de manière significative les tendances inscrites dans la politique suivie jusqu'au 10 mai. »*

Après avoir évoqué le voyage du chef de l'Etat en Arabie Saoudite — *« un événement d'une rare importance pour les socialistes car il marque la réorientation de notre politique au Proche-Orient »*, a-t-il dit, M. Delanoë s'est déclaré *« préoccupé »* par les prises de positions récentes des leaders de l'opposition. *« Il est grave que des hommes aussi sages qu'Olivier Guichard puissent dire que « la subversion est à la tête » de l'Etat »*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : *« Cela mérite une explication : M. Guichard veut-il dire que les moyens classiques de la démocratie ne sont plus de mise pour reconquérir le pouvoir ? »*

A la commission des finances

M. FABIUS : pas de prise de participation de l'État dans le capital de Peugeot-Citroën.

Le ministre du budget a été entendu, jeudi 1er octobre, par la commission des finances de l'Assemblée nationale. Interrogé par M. Raymond Douyère (P.S., Sarthe) sur une éventuelle prise de participation de l'Etat dans le capital de Peugeot-Citroën, M. Laurent Fabius a indiqué que cela n'est pas prévu.

M. Fabius a déclaré, d'autre part, qu'il n'est pas question de supprimer la taxe sur l'or ni de modifier le régime des plus-values concernant la vente de ce métal. Le gouvernement, a-t-il ajouté, ne prévoit pas la suppression des bons anonymes, mais souhaite encourager le développement des bons non anonymes.

● *La commission des lois* de l'Assemblée nationale a approuvé, jeudi 1er octobre, une proposition de résolution présentée par le groupe R.P.R. tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'avenir de la machine-outil en France.

Les députés U.D.F. : un projet « maximaliste flou et ruineux »

Le groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale estime que, malgré l'infériorité numérique de l'opposition, *« la bataille des nationalisations vaut d'être menée »*. M. Jean-Claude Gaudin (Bouches-du-Rhône), président de ce groupe, a déclaré jeudi 1er octobre que le gouvernement n'avait pu fournir aucune justification à un projet qu'il juge *« maximaliste, flou et ruineux »*.

« En présentant un programme de nationalisations massif, en mettant lourdement l'accent sur leur caractère paraît-il irréversible symbolisé par la nationalisation totale du secteur bancaire, le gouvernement lance une nouvelle guerre de religion entre le secteur public et le secteur privé dont la France aurait pu faire l'économie », affirment les députés U.D.F. Ils doutent que les nationalisations représentent une arme efficace de lutte contre le chômage et affirment qu'il s'agit d'une mesure plus coûteuse que ne le prétend le gouvernement. Ils s'interrogent sur les critères qui ont permis d'établir la liste des groupes industriels nationalisables et sur les contentieux que le projet risque de provoquer avec nos partenaires étrangers.

Les députés U.D.F. proposeront lors du débat en séance plénière — ainsi qu'ils l'ont déjà fait au sein de la commission spéciale chargée de ce dossier à l'Assemblée nationale — des prises de participations, par l'Etat, de 34 % à 51 %, temporaires et dans des cas limités. Ils refusent toute nationalisation bancaire, souhaitent que les travailleurs des entreprises nationalisées disposent d'une clause de conscience comparable à celle que peuvent utiliser les journalistes et émettent le vœu que la répartition entre les organes de presse de la publicité émanant des entreprises publiques soit équitable.

« Si l'on veut transformer les industries en administrations, cela signifie que l'on va tomber dans la médiocrité générale. Cela signifie aussi le retour à un niveau de vie du type de celui des pays de l'Est, a déclaré M. Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine). *Nous sommes engagés sur la voie de l'engourdissement de l'économie française, sur la voie du déclin. »*

Pour leur part, les dirigeants du C.D.S. ont publié, jeudi 1er octobre, les conclusions de leurs travaux préparatoires au débat parlementaire. Les conclusions sont rassemblées dans un *« rapport sur le projet de loi de nationalisation »*. Quant au R.P.R., il publiera un *« livre blanc »* sur la nationalisation du crédit.

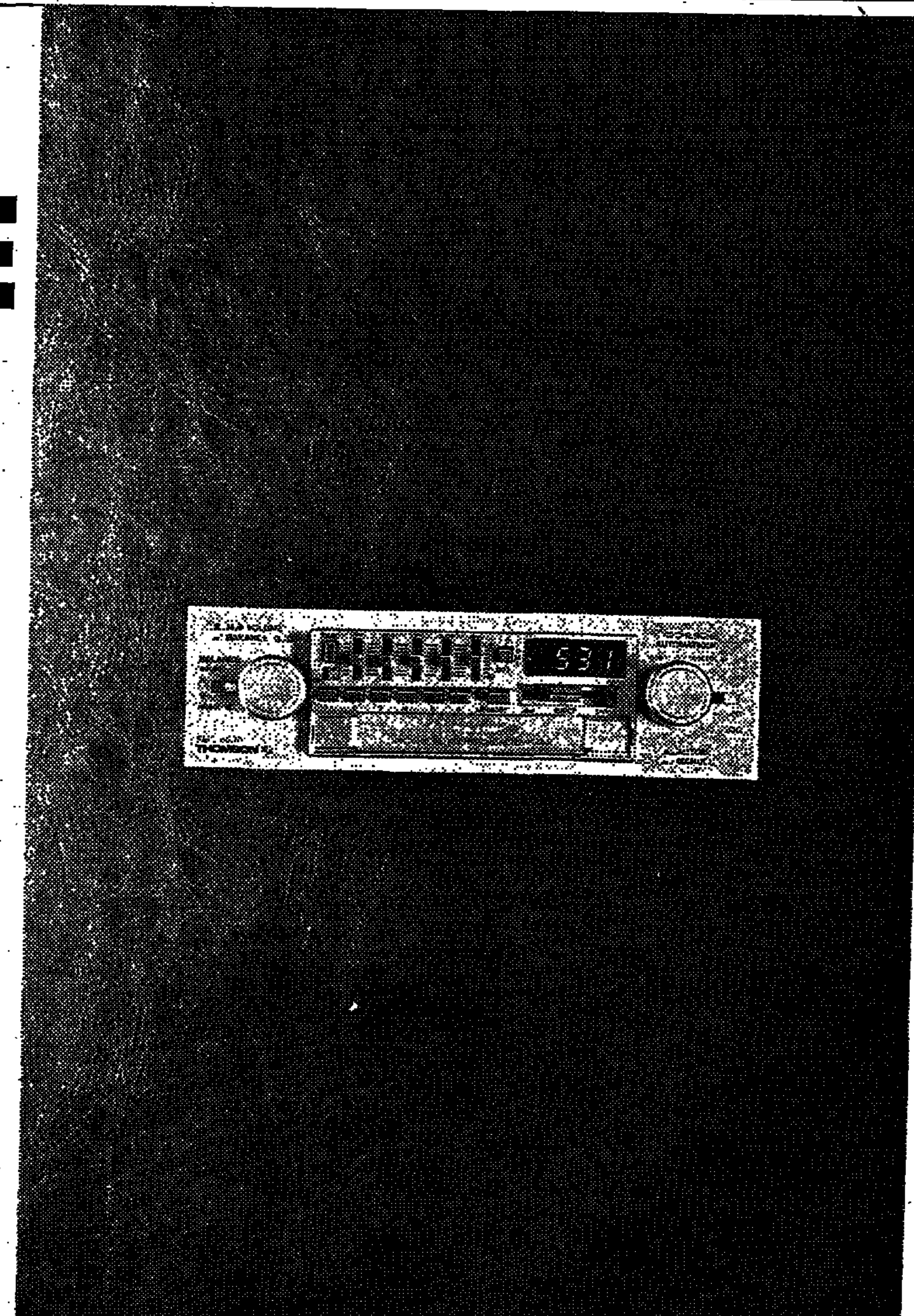
Critiques du P.C. et propositions du P.S.

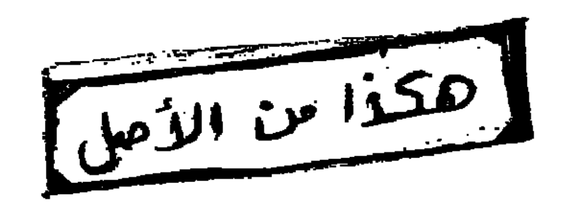
La commission spéciale de l'Assemblée nationale sur les nationalisations poursuit l'étude des amendements. Bien que sur les cinq premiers articles du projet, l'opposition a déposé deux cent cinquante demandes d'amendements. La commission, où le P.S. est majoritaire, les a rejetés, mais à ce rythme, elle devra siéger nuit et jour pour tenir les délais et pour faire en sorte que le texte puisse être présenté à l'Assemblée le 8 octobre. Jeudi, M. Gosnat (P.C.) avait critiqué le mode de calcul retenu pour l'indemnisation, préférant la première formule basée sur les seuls cours boursiers, mais il n'a pas cependant maintenu son amendement.

Il semble que le P.S. ait l'intention de proposer des aménagements aux articles concernant la *« démocratie dans le nouveau secteur public »* afin de bien préciser que les structures des entreprises (conseil d'administration, conseil d'atelier, etc.) ne sont que transitoires et seront définitivement arrêtées dans le cadre de la loi sur la démocratisation du secteur public, qui sera prête vers la mi-1982.

A Francfort, M. Sammet, président du directoire de Hoechst, qui détient, rappelons-le, 57,7 % de Roussel-Uclaf, a précisé, au cours d'une conférence de presse, qu'il *« attendait de connaître les intentions du gouvernement français »*, Hoechst souhaitant de toute façon maintenir sa participation.

● *Le président de la COB (Commission des opérations de Bourse)*, M. Bernard Tricot, a demandé la constitution d'une commission chargée d'évaluer les indemnisations des sociétés nationalisables. Entendu par la commission spéciale de l'Assemblée nationale, M. Tricot a déploré l'absence de réévaluation des actifs et de prise en compte des comptes consolidés, tout en approuvant le choix du gouvernement sur le plan des principes juridiques et de la méthode d'évaluation de ces actifs dans le calcul de l'indemnisation.





AFFAIRES

Creusot-Loire confirme son projet de fusion avec Framatome

La direction de Creusot-Loire a confirmé, mercredi 30 septembre, qu'elle avait demandé officiellement la fusion de la société avec sa filiale Framatome, numéro un de l'industrie nucléaire en France.

Le « plan d'assainissement » élaboré par Creusot-Loire depuis plusieurs mois est au point, précise la société. Il « comporte plusieurs volets dont, effectivement, la fusion de Creusot-Loire et de sa filiale Framatome, dont elle détient 66 % (et le C.E.A. 30 %), qui repose sur une logique industrielle et n'implique aucune aide financière de l'État ». Ce plan, établi en concertation avec le C.E.A., a été présenté aux pouvoirs publics.

Le ministère de l'industrie a effectivement confirmé avoir été informé de ce projet de fusion, tout en précisant que les pouvoirs publics n'étaient pas à l'origine de cette initiative. Le ministre de l'industrie *« procède à l'examen de ce projet »*.

Creusot-Loire connaît de graves difficultés financières. Elle reconnaît dans son communiqué qu'*« elle a été durement touchée par la crise économique et la crise sidérurgique qui sévissent depuis 1976 »*.

Le contrôle de la « filière nucléaire » a toujours été une des préoccupations du P.S. Or dans le programme de nationalisations du président de la République, il n'en a plus été question. Toutefois, on ne cachait pas, ces derniers temps au gouvernement, que l'État ne saurait se désintéresser de ce secteur sensible.

Un contrôle de l'État sur l'ensemble Empain-Schneider-Creusot-Loire peut intervenir de deux façons. « Par le haut », à travers la participation de 35 % que Paribas détient dans un holding qui contrôle, de fait, le groupe Empain-Schneider. Or celui-ci détient 50 % du capital de Creusot-Loire, 3 % étant dans les mains d'une société du groupe et 47 % dans le public. Certes les 35 % *d'Empain-Schneider* devraient théoriquement être rétrocédés au secteur privé. Mais c'est précisément la rétrocession de cette participation qui pose problème... A moins que l'État ne *s'assure auparavant le contrôle de* Creusot-Loire « par le bas », ce qu'il peut faire à travers le C.E.A. qui est riche, et Framatome qui a de l'argent.

Creusot-Loire est exsangue, et il faudra bien trouver des fonds quelque part. Compte tenu des montants financiers en cause, on ne voit personne dans l'industrie privée capable de servir de tuteur à *Creusot-Loire et au groupe* Empain-Schneider. Une fusion Creusot-Loire-Framatome ferait ainsi entrer le C.E.A. dans le capital du nouvel ensemble. Outre une certaine logique industrielle, cette formule aurait le mérite de régler le problème politique posé par les 35 % que Paribas détient dans Empain-Schneider.

UN ACCORD ENTRE LAFARGE-COPPÉE ET GENERAL PORTLAND PERMETTRA LA CONSTITUTION DU PREMIER GROUPE CIMENTIER NORD-AMÉRICAIN

Après plus de trois mois de difficiles négociations, le groupe cimentier français Lafarge-Coppée et le groupe américain General Portland se sont mis d'accord. *Le premier lance une* offre publique d'achat (O.P.A.) sur toutes les actions en circulation de la firme américaine. Cet accord sera mis en œuvre par le biais d'une filiale du groupe français : Ciments Canada Lafarge, au prix de 47 dollars l'action. Une première offre de rachat, au prix de 45 dollars — repoussée par le conseil d'administration de la General Portland, — avait été faite pour Lafarge-Coppée (*le Monde* du 3 juillet).

Selon le communiqué que vient de diffuser Lafarge-Coppée, *« l'O.P.A. sera suivie dès que possible par une fusion »*. Ainsi se constituera un groupe cimentier qui sera le premier du continent nord-américain, avec une production annuelle de 13 millions de tonnes, devant le groupe Lone Star, qui produit 8 millions de tonnes.

Le financement de l'O.P.A. — de l'ordre de 330 millions de dollars (environ 1,9 milliard de francs) — sera pour partie assuré par Lafarge Canada ; pour ce faire, il a notamment augmenté son capital en numéraire. De son côté, le groupe français participe à l'opération à hauteur de la part qu'il détient dans le capital de Lafarge Canada. Il a fait à cette fin des emprunts en devises.

AGRICULTURE

Le Crédit agricole pourrait créer trente mille emplois directs et indirects en 1982

Le Crédit agricole ne sera pas assujetti en 1982 à l'impôt sur les bénéfices au taux normal de 50 %, comme le prévoyait l'avant-projet de budget de M. Fabius. Cette mesure a été retirée « in extremis », mercredi 30 septembre, au conseil des ministres, alors que, la veille, les dirigeants élus de la « banque verte » essayaient encore de convaincre Mme Cresson de l'inutilité de cette disposition.

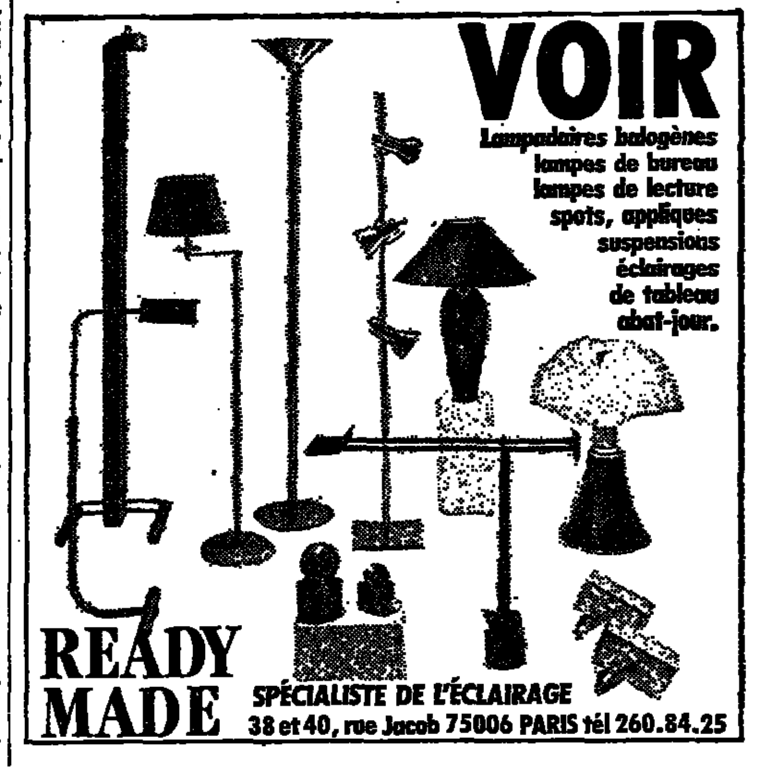
Rassurés par l'arbitrage rendu chez le premier ministre, les responsables de la F.N.C.A. (Fédération nationale du crédit agricole, organe politique qui fédère les caisses régionales) vont proposer un plan portant sur la création, en 1982, de trente mille emplois, soit directement (deux mille environ), soit indirectement.

En 1978, présidents et directeurs de caisse n'avaient guère apprécié la tentative de MM. Barre et Monory de soumettre à l'impôt sur les bénéfices le Crédit agricole, sans négociation préalable. Devant la fronde, le gouvernement de l'époque avait fait machine arrière, et la « banque verte » avait obtenu en contrepartie une extension de son champ de compétence.

Les dirigeants du groupe mutualiste avaient observé avec sympathie l'arrivée au pouvoir des socialistes, justement parce qu'ils s'étaient engagés en faveur de la coopération et de la mutualité. La nomination surprise d'un inconnu à la direction de la Caisse nationale, établissement public, certes, mais que préside un élu des caisses régionales, la limitation des prêts d'accession à la propriété, l'incertitude sur la réforme de l'institution, après que les sages désignés par M. Barre eurent remis leur rapport à M. Mauroy, l'incertitude encore quant à l'affectation des bénéfices des années 1977 et 1978, *étaient autant de raisons pour* faire déchanter les responsables de la banque.

L'affaire de la fiscalisation était de nature à les rendre franchement *hostiles, à trois semaines de* l'assemblée générale de la F.N.C.A., prévue le 22 octobre à Montpellier. Manque de tact qui se doublait d'une erreur politique, car les dirigeants des banques régionales se situent plutôt parmi ceux que les récents propos du chef de l'État ont mobilisés. Par diverses mesures, en embauchant elles-mêmes, en favorisant par des prises de participation sur leurs fonds propres des créations d'entreprises, les caisses régionales du Crédit agricole avancent qu'elles contribueront à la création de trente mille emplois nouveaux en 1982. Décentralisation, réactivation du milieu rural (avec les industries alimentaires, le tourisme, l'installation des jeunes agriculteurs, les économies d'énergie, le bâtiment, les artisans et les professions libérales) *sont des thèmes d'action où le* Crédit agricole sait intervenir, à la condition de n'être pas trop corseté par l'encadrement du crédit et de n'être pas non plus mis devant des faits accomplis. Ainsi *la Caisse du Cantal s'apprête*-t-elle à donner l'exemple : elle vient de proposer à ses cadres qui voudraient créer leur entreprise de les aider, de les suivre et de les réintégrer, si nécessaire, au bout de cinq ans. Une idée à suivre. — J. G.

● *La France a dédouané au 1er octobre 142 000 hectolitres de vins italiens* sur les 210 000 hectolitres dont les documents douaniers ont été complétés suivant les règlements communautaires, a indiqué M. André Cellard, secrétaire d'État à l'agriculture, dans un télex adressé à M. Gaston Thorn, président de la Commission européenne. Selon les autorités italiennes, les régularisations douanières auraient été fournies pour 291 000 hectolitres. On estime à environ 1 million d'hectolitres, le volume de vins italiens retenu à Sète.



ÉNERGIE

UN COMPTE ÉPARGNE-ÉNERGIE VA ÊTRE CRÉÉ

M. Edmond Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie, a précisé la politique gouvernementale, le 1er octobre, devant l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF). Les économies d'énergie, « *gisement* » essentiel dans le programme du gouvernement, seront soutenues grâce à la création d'un compte épargne-énergie; quant aux prêts bonifiés, ils seront distribués *« à hauteur des besoins »*. Des normes d'isolation plus sévères, et notamment la mise en place d'un règlement *thermique de l'ancien, compléteront* un dispositif qui devrait permettre d'économiser 40 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) en 1990.

Les objectifs du gouvernement à la fin des années 80 sont les suivants (en millions de tep) : charbon (35-40), pétrole (70-75), gaz (31-40), hydraulique (14-15), énergies nouvelles (10-14) et nucléaire (60-66).

Sur le charbon, M. Hervé s'est montré d'une extrême prudence en ce qui concerne la production nationale. *« Nous essaierons,* a-t-il dit, *de tirer le maximum du charbon national. »*

Au-delà des économies d'énergie, la volonté gouvernementale est bien de *« réconcilier les Français et le nucléaire »*. Plogoff, où l'on a voulu imposer par la force une centrale, a été *« un mauvais service rendu au nucléaire »*. Le ministre délégué a refusé de préciser la part du programme gouvernemental négociable devant l'Assemblée nationale la semaine prochaine (les députés préféreraient une moindre pénétration du nucléaire). Mais en soulignant la cohérence des options choisies il a laissé entendre que la marge du débat était étroite.

● *Une filiale de l'ENI signe un contrat pour le gazoduc sibérien.* — Nuovo Pignone, filiale d'ingénierie de l'ENI, fournira dix-neuf des quarante et une stations de pompage pour le gazoduc destiné à transporter le gaz sibérien vers l'Europe. Le contrat porterait sur 1,1 milliard de dollars. Un consortium franco-allemand composé de Mannesman et de Creusot-Loire fournira les vingt-deux autres stations (*le Monde* du 1er octobre). L'Italie, qui a décidé, il y a quelques semaines seulement, de s'associer aux pays européens acheteurs de quantités supplémentaires de gaz soviétique, recevrait entre 4 et 8 milliards de mètres cubes de gaz par an.

ELF-AQUITAINE ET TOTAL OBTIENNENT PLUSIEURS PERMIS D'EXPLORATION EN MER DU NORD

Total et Elf-Aquitaine viennent d'obtenir une participation sur onze périmètres d'exploration-production en zone britannique de la mer du Nord. Cette adjudication, qui achève le septième tour d'attribution de permis, met fin à une querelle franco-britannique vieille de six mois.

En mars, en effet, Londres avait refusé d'attribuer des permis aux deux compagnies françaises pour les obliger à modifier leur programme d'exploitation de gaz. Il s'agissait de contraindre Elf et la C.F.P. à envoyer le gaz du gisement d'Alwyn-Nord dans le « grand collecteur » de la mer du Nord, dont la construction était alors envisagée par le département britannique de l'énergie. Les compagnies françaises estimaient l'investissement trop élevé (*le Monde* du 17 mars). L'abandon début septembre du projet de collecteur par les Britanniques a ôté toutes les raisons de dissension entre le département de l'énergie et les compagnies françaises.

Sur les huit premiers mois

LES IMPORTATIONS FRANÇAISES DE PÉTROLE ONT DIMINUÉ DE 20 %

Les importations françaises de pétrole ont diminué de 20 % au cours des huit premiers mois de 1981 par rapport à la même période de 1980, mais la facture a, en revanche, augmenté de 19,5 %, passant de 72,11 à 86,18 milliards de francs.

Pour le seul mois d'août, les importations ont baissé de 30 % (6,28 millions de tonnes) par rapport à août 1980. En revanche, le prix moyen de la tonne de pétrole importée était supérieur de 53,5 % au niveau moyen d'août 1980 avec 1 590 F contre 1 035 F, selon le Bulletin de l'industrie pétrolière.

Depuis le début de l'année, l'Arabie Saoudite a fourni à la France 51,5 % de son pétrole. Le second fournisseur, Abou-Dhabi, n'a livré que 6,84 %.

ÉTRANGER

L'Irak deviendrait le premier client de Paris au Proche-Orient

Le ministre d'État chargé du commerce extérieur. M. Jobert se rend à Bagdad, du 3 au 4 octobre, où il présidera les travaux de la commission mixte franco-irakienne. Devant être reçu par M. Saddam Hussein, président de la République, il évoquerait à cette occasion la reconstruction du centre nucléaire de Tamouz.

La balance commerciale française, traditionnellement très déficitaire du fait des achats de pétrole irakien (– 19 367 millions de francs en 1980), est devenue excédentaire au cours du premier semestre 1981 (+ 1 287 millions de francs). Ce renversement est dû à une très forte réduction des enlèvements de brut, mais aussi à une sensible progression des exportations françaises.

Risque financier

Au cours des trois dernières années, l'Irak a été le deuxième fournisseur pétrolier de la France, derrière l'Arabie Saoudite. Alors que les achats de brut représentaient presque 23,5 millions de tonnes l'an dernier (24,4 millions en 1979), ils ont brutalement chuté (1,2 million de janvier à mai) depuis le déclenchement de la guerre irako-iranienne, ne représentant que moins de 3 % de l'approvisionnement global.

Pour leur part, les exportations françaises, qui avaient augmenté de 50 % en 1979 et de 35 % en 1980, ont progressé de 81 % durant les six premiers mois de cette année (+ 188 % pour les seules ventes agro-alimentaires). L'Irak, second client de la France (troisième fournisseur de ce pays après le Japon et l'Allemagne fédérale) au Proche-Orient, pourrait en devenir le premier à la fin de 1981.

Cette évolution est due à l'exécution des contrats signés par les entreprises françaises : 26,3 milliards de francs en 1980 dont 15 milliards dans le domaine civil, contre 6,4 milliards en 1979. Dans ce domaine l'Irak a précédé l'an dernier l'Arabie Saoudite (8,4 milliards) et l'U.R.S.S. (4,5 milliards).

Un net ralentissement de la signature de contrats civils a toutefois été enregistré depuis le début de l'année, leur montant ayant atteint seulement 3 milliards de francs, même s'ils portent sur la fourniture d'équipements industriels aux dépens de la construction et du génie civil.

La rançon est aussi que le marché irakien représente maintenant le premier risque financier de la France dans le monde. Les encours s'élevaient fin mai à près de 27 milliards de francs – dont 17 milliards à titre civil, – précédant les 25 milliards enregistrés à l'égard de l'U.R.S.S.

L'AUTRICHE CONNAIT UN NOMBRE RECORD DE FAILLITES

L'Autriche risque de connaître en 1981 une année record pour les faillites, du moins depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les services officiels ont recensé durant les huit premiers mois 1 076 cas de dépôts de bilan, ce qui représente une augmentation de 22 % par rapport à la période correspondante de 1980.

Pour sa part, la masse globale des exigibilités atteint 14,6 milliards de schillings, soit 5,5 milliards de plus que de janvier à août 1980. Enfin, les fermetures d'entreprises ont entraîné des pertes d'emploi pour 14 100 salariés, contre 7 400 pour les huit premiers mois de l'an dernier.

Le déficit des échanges de la Pologne avec la France a doublé en un an

La commission intergouvernementale de coopération économique franco-polonaise s'est tenue à Paris, les 29 et 30 septembre, sous la présidence de M. Obodowki, vice-président du conseil des ministres de Pologne, et M. Jobert, ministre d'Etat chargé du commerce extérieur. Il s'est agi d'examiner les moyens de relancer des échanges marqués à la fois par une sensible diminution et un déséquilibre croissant.

De janvier à juillet 1981, le commerce extérieur franco-polonais a diminué de 10 %, en raison d'une forte baisse (– 27 %) des exportations de la Pologne vers la France, qui ont représenté 1 231 millions de francs. Cette baisse a surtout touché les matières premières énergétiques, plus particulièrement le charbon (– 60 %) qui représentait, en 1980, environ 40 % du total des ventes polonaises sur la France.

Pendant cette même période, les exportations françaises vers la Pologne se sont maintenues, s'établissant à 2 205 millions de francs, si bien que l'excédent pourrait atteindre 2 milliards en 1981 (974 millions pour les sept premiers mois), le double de celui enregistré en 1980. Toutefois leur composition s'est nettement modifiée, se concentrant pour plus des deux tiers sur les produits agro-alimentaires, les céréales (2,4 millions de tonnes pour la campagne 1980-1981, 1,2 million en 1981-1982) et la viande. Pour le reste, la France, qui fournit 15 % du marché polonais, n'a livré que des produits nécessaires au fonctionnement de l'économie (demi-produits sidérurgiques, chimiques et textiles).

Dans le domaine financier, le gouvernement français avait, le 5 août, décidé de réduire, et dans certains cas de supprimer, les acomptes payables par Varsovie sur les livraisons de céréales, de produits agro-alimentaires et de demi-produits industriels.

AUX ÉTATS-UNIS

Le plafond de la dette publique est porté au-dessus de 1 000 milliards de dollars

Washington *(A.F.P., Agefi)*. – La dette publique des Etats-Unis pourra dépasser désormais la barre fatidique des 1 000 milliards de dollars. Après un débat passionné en raison de sa signification symbolique, le Sénat américain a finalement voté, dans la nuit du 29 au 30 septembre, en faveur de l'accroissement du plafond de la dette publique de l'Etat fédéral, déjà approuvé par la Chambre des représentants. Ce plafond, qui avait dépassé le milliard lors de la seconde guerre mondiale, passe ainsi, à la requête du département du Trésor, de 985 milliards de dollars à 1 079 milliards, soit l'équivalent de 4 694 dollars par Américain.

Le vote du Sénat, acquis par 64 voix contre 34, permet au gouvernement d'emprunter l'argent dont il aura besoin pour payer ses factures pendant l'année financière qui commence le 1er octobre. Il l'autorise à effectuer l'émission de bons du Trésor qu'il avait dû, par une mesure inhabituelle, repousser, le 28 septembre, à une date ultérieure. L'Etat fédéral, dont la dette atteignait déjà 978,77 milliards de dollars, ne pouvait pas dépasser le plafond fixé par le Congrès pour financer son budget.

Depuis 1975 – elle était alors de 533 milliards de dollars, – la dette publique a doublé. Le service de cette dette a, lui, triplé, passant de 33 milliards à environ 108 milliards en 1981, absorbant alors 3,4 % du produit national brut (1,1 % en 1980).

SELON LA DRESDNER BANK

Les charges salariales américaines sont parmi les plus élevées du monde industrialisé

La revalorisation du dollar s'est traduite pour l'industrie américaine par un retour en tête du peloton des dix principaux pays industrialisés en ce qui concerne les charges salariales, estime la Dresdner Bank. Selon une étude de cette banque, les charges salariales horaires (salaires et charges annexes) représentaient en 1980 (sur la base d'un cours moyen de 1,82 mark pour 1 dollar) quelque 18,20 DM aux Etats-Unis et 23,40 DM en République fédérale. En revanche, à la fin du premier semestre 1981 (sur la base de 2,40 marks pour 1 dollar), ces charges salariales atteignaient aux Etats-Unis 26,20 DM contre 24,80 DM en R.F.A.

A titre indicatif, les experts de la banque précisent que les charges salariales horaires se chiffraient fin juin à 28 DM en Suède, à 25,60 en Belgique, 23 aux Pays-Bas, 20 en Italie et 17,10 en France, les « lanternes rouges » étant la Grande-Bretagne avec 16,50 et l'Espagne avec 13,80.

Toutefois, poursuit la Dresdner Bank, la compétitivité exacte des entreprises allemandes doit se mesurer en fonction des coûts salariaux par unité de produit : sur cette base, Britanniques et Italiens viennent en tête avec respectivement des surcoûts de 23 % et 19 % par rapport à la R.F.A. Les coûts salariaux par unité de produit sont légèrement inférieurs aux Pays-Bas et aux Etats-Unis, tandis qu'en France ces coûts sont plus faibles de 10 %, les Japonais étant les plus favorisés avec des coûts de 20 % moins élevés qu'en R.F.A. – *(Agefi)*.

● *Les commandes américaines de machines-outils* se sont accrues de 9,9 % en août, mais demeurent inférieures de 4,70 % par rapport à leur niveau d'août 1980. Selon l'association des constructeurs, ces commandes ont atteint 213,9 millions de dollars contre 194,8 millions en juillet et 224,4 millions en août 1980. Les livraisons de machines-outils, elles, se sont élevées à 328,2 millions de dollars en août contre 367,1 millions en juillet et 310,9 millions en août 1980. Fin août, les commandes en carnet représentaient 3,94 milliards de dollars – assurant neuf mois de travail aux constructeurs, – en diminution de 2,8 % sur juillet et de 28,6 % sur août 1980. – *(A.F.P., Agefi.)*

TRÈS IMPORTANT RECUL DE LA C.S.L. CHEZ CITROEN (Rennes) : — 30 %

(De notre correspondant.)

Rennes. — Les élections professionnelles qui se sont déroulées dans les deux usines Citroën de Rennes, le 30 septembre, pour le premier collège (ouvrier), ont été caractérisées par une augmentation du taux de participation (82,55 % contre 76,80 % en septembre 1980) et par un très net tassement de la Confédération des syndicats libres - C.S.L. (56,27 % des suffrages exprimés contre 86,66 %), qui obtient seize sièges de délégués du personnel contre vingt-cinq l'an passé.

La C.F.D.T., à nouveau présente après s'être abstenue depuis 1975, a recueilli 14,15 % (quatre sièges), et la C.G.T. multiplie par trois son score de septembre 1980 (six sièges). La représentation de F.O. (un siège) reste stable dans ce premier collège.

Pour la première fois, les vingt-trois bureaux de vote, répartis dans les deux usines Citroën de Rennes, faisaient l'objet d'une surveillance, tout au long de la journée, de la part des inspecteurs du travail. *« Aucune irrégularité majeure n'a été constatée »*, a déclaré le directeur départemental du travail, M. Fortin.

RESULTATS. — Inscrits : 11 271 ; exprimés : 8 891 ; C.S.L. : 5 002 (56,29 %) ; C.G.T. : 2 139 (24,06 %) ; C.F.D.T. : 1 258 (14,15 %) ; F.O. : 492 (5,53 %).

RESULTATS DE SEPTEMBRE 1980. — Inscrits : 11 932 ; exprimés : 8 841 ; C.S.L. : 7 662 ; (86,66 %) ; C.G.T. : 742 (8,39 %) ; F.O. : 437 (4,94 %).

● *Aux usines Citroën*, la durée du travail a été abaissée de quarante et une heures à quarante heures par semaine. La direction a appliqué cette décision, à compter du 28 septembre, à ses trente-six mille salariés. La compensation salariale est de 50 % (soit en réalité 62,50 %, puisqu'il s'agit d'une heure supplémentaire, majorée de 25 %).

CONFLIT A LA FNAC-FORUM

35 h 45 ou 34 h 45 ?

Conflit « exemplaire » à la FNAC-Forum, à Paris, où une partie des quatre cent trois employés observent depuis une semaine, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une série de débrayages et de grèves, qui entraînent, certains jours, la fermeture prématurée du magasin ?

On veut s'en persuader, tant du côté des syndicats, qui tentent d'arracher la semaine de trente-cinq heures, que du côté de la direction du groupe FNAC — entreprise connue pour son progressisme social, — qui affirme : *« Une organisation politique, qui ne s'en cache pas, entend imposer sa loi au gouvernement actuel et l'obliger à appliquer brutalement un programme économique qui mettrait le pays et les entreprises par terre. »* Il s'agit, en l'occurrence, de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), dont l'influence paraît, en effet, forte dans les magasins FNAC de Paris.

Il avait été convenu, en juin dernier, que la direction ferait, après les vacances, de nouvelles propositions pour réduire la semaine de travail, qui était déjà de trente-huit heures « affichées » et trente-six heures quarante-cinq effectives (depuis septembre 1979), compte tenu d'un quart d'heure pour déjeuner, pris sur le temps de travail. Dans un premier temps, une offre patronale était donc faite en septembre : ramener l'horaire hebdomadaire de trente-huit heures à trente-sept heures quinze, sans réduction de salaire (1), mais une « *maladresse de rédaction* » — reconnaît la direction — pouvait laisser croire que le quart d'heure journalier de cantine ne comptait plus dans le temps de travail. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. saisissaient l'occasion pour déclencher un mouvement.

Aujourd'hui, la direction propose, au 1er février 1982, trente-sept heures « affichées », soit trente-cinq heures quarante-cinq effectives. Les syndicats réclament, au 1er janvier, trente-six heures « affichées », soit trente-quatre heures quarante-cinq effectives... *« Notre proposition,* dit M. Jean-Louis Nachury, directeur de l'exploitation du groupe FNAC, *va déjà coûter 6 millions de francs. La revendication syndicale coûterait le double. Ce ne serait pas supportable pour l'entreprise, compte tenu aussi du prix unique du livre. »* — *« Les bénéfices de la FNAC permettent de payer »*, affirme M. Pascal Semlali, délégué syndical C.G.T.

A la réduction de la durée du travail se greffe une question d'effectifs à la librairie de la FNAC-Forum. Des « extras » (actuellement onze sur quatre-vingt-sept personnes) sont employés pour quelques mois. Ils n'ont évidemment pas la qualification de libraire-conseiller et, *« quand ils sont formés, c'est à ce moment-là qu'ils doivent partir »*, dit M. Semlali. *« C'est un problème,* admet M. Nachury, *mais nous ne pouvons faire autrement pour assurer les ventes du dernier trimestre. »*

Et la connotation politique dans tout cela ? Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. sont « noyautés » par la L.C.R., affirme la direction. *« Comme d'habitude,* dit M. André Essel, P.-D.G. du groupe FNAC, *notre entreprise, où la moyenne d'âge est de trente ans, constitue un terrain idéal. »* — *« Ce sont là,* rétorque M. Semlali, *les fantasmes de M. Essel par rapport à son passé* [de militant de gauche]. *Je ne suis pas membre de la Ligue, et, sur les cinquante camarades cégétistes de la FNAC-Forum, il n'y en a pas cinq qui y adhèrent. »* Mais combien de sympathisants ? A la fédération C.G.T. des personnels du commerce, de la distribution et des services, on assure que la lutte pour la réduction de la durée du travail est « *bonne* ». Mais on ne nie pas la présence de militants trotskistes à la tête des troupes syndicales de la FNAC, et l'on admet que *« cela pose parfois quelques petits problèmes »*. M. C.

(1) Le salaire d'embauche dans les magasins de Paris et de Lyon est de 3 600 F brut par mois, plus le treizième mois et une prime de vacances de 1 440 F. Le salaire mensuel moyen brut à la FNAC-Forum (cadres compris) était, au 31 décembre 1980, de 5 746 F, multipliés par treize mois.

M. MENU (C.G.C.) : les cadres sont sacrifiés à la solidarité nationale.

M. Jean Menu, président de la Confédération française de l'encadrement C.G.C., s'est déclaré « *mécontent* », à l'issue d'un entretien de deux heures, le 30 septembre, avec le premier ministre.

En matière fiscale, dit-il, *« les cadres sont livrés nus sur l'autel du sacrifice de la solidarité nationale, comme Iphigénie »*. Le désaccord porte sur *« le plafonnement du quotient familial, sur l'impôt supplémentaire pour financer l'UNEDIC, parce que le plancher a été fixé trop bas, et sur l'élargissement des tranches du barème de l'impôt »*.

Interrogé par M. Menu sur le choix des entreprises nationalisées, M. Mauroy a répondu que ce choix s'était porté sur *« les grands groupes qui devaient former un fer de lance de la politique industrielle »*. De plus, les entreprises nationalisées doivent servir de témoin en matière sociale.

M. Menu regrette que le gouvernement, contrairement aux propositions de la C.G.C., ait écarté la création d'un conseil de surveillance avec directoire dans les entreprises nationalisées.

Enfin, la C.G.C. reproche au gouvernement sa carence en matière de politique industrielle. M. Menu a accepté que sa centrale participe au conseil national pour le développement industriel, à la mission sur l'emploi, et à la commission qui préparera la « *profonde réforme fiscale* » promise par le gouvernement.

LES SYNDICATS DES « FINANCES » ET LE DÉMÉNAGEMENT

Le syndicat F.O. des fonctionnaires du ministère des finances critique, dans un communiqué, le projet annoncé par le président de la République lors de sa conférence de presse du 24 septembre, de déménager le ministère afin d'agrandir le musée du Louvre. *« Cette décision, dont le caractère urgent est loin d'être évident, aurait dû,* selon le syndicat, *faire l'objet d'une concertation préalable avec les intéressés. »* Le syndicat estime *« pour le moins curieux, au moment où les difficultés économiques et budgétaires sont si grandes, que le chef de l'Etat envisage sereinement le relogement de plusieurs milliers de fonctionnaires et la restauration d'un palais, opération dont le coût serait de plusieurs dizaines de milliards de francs »*.

Les autres syndicats n'ont, jusqu'à présent, pas officiellement réagi. Un responsable de la fédération C.F.D.T. des finances nous a indiqué que *« tout en n'étant pas hostile au principe d'un tel déménagement »*, son organisation serait *« vigilante, le moment venu, sur les conditions de déménagement et de relogement des employés »*.

Ce projet concernera-t-il seulement les fonctionnaires installés dans le palais du Louvre (quatre à cinq mille personnes), ou bien aussi ceux qui sont répartis dans divers immeubles du quartier, rue des Pyramides, avenue de l'Opéra, rue Tronchet et dans l'immeuble qui abrite le « Louvre des antiquaires », rue de Rivoli ?

● *La suppression du pointage aux usines Peugeot de Dijon* est devenue effective depuis le 1er octobre. Elle intéresse mille deux cent quatre-vingts salariés. Le pointage avait déjà disparu, le 15 juillet dernier, aux usines Peugeot de Sochaux (quatorze mille personnes) et de Mulhouse. — *(Corresp.)*

A l'imprimerie Georges-Lang

DES MESURES DE CHOMAGE PARTIEL

A l'imprimerie Georges Lang, Me Pesson, l'administrateur provisoire, a annoncé lors de la dernière réunion du comité d'établissement, mercredi 30 septembre, les mesures de chômage partiel qui doivent, selon lui, entrer en vigueur dès le lundi 5 octobre. Les services touchés verraient descendre leurs horaires de travail à trente-deux ou trente-six heures pour les uns, et trente-sept heures trente-trois minutes pour les autres.

Le Syndicat du Livre C.F.D.T. ne pense pas que cette mesure soit de celles qui aillent dans le sens d'un plan global de relance et d'investissements à plus ou moins long terme. Elle approuve, en revanche, la garantie des heures perdues à 70 % du salaire brut par le Fonds national pour l'emploi. Elle attend la reprise des négociations avec les pouvoirs publics, qui sont plutôt favorables à cette mesure de chômage partiel, mesure inscrite dans les attendus du jugement rendu le 28 septembre par le tribunal de commerce de Paris.

La C.F.D.T. considère l'hypothèse de reprise de l'entreprise par la SNEP pendant une durée d'une année comme la moins favorable à la relance de l'activité, compte tenu que la SNEP n'offre, selon elle, qu'une crédibilité limitée.

MONNAIES

LES RÉSERVES DE DEVISES DE LA BANQUE DE FRANCE ONT DIMINUÉ DE 8,6 MILLIARDS DE FRANCS

Les réserves de devises de la Banque de France ont enregistré une brutale contraction au cours de la semaine s'achevant le 24 septembre 1981 : elles ont diminué de 8,6 milliards de francs, revenant à 32 milliards de francs pour les seules disponibilités à vue à l'étranger (les réserves de devises « apparentes »), non compris les 78,9 milliards de francs en ECU européens. Cette forte sortie de devises est le résultat de l'attaque contre le franc qui a eu lieu principalement le vendredi 18 septembre 1981. Elle fait suite à une perte de 7 milliards de francs enregistrée en août dernier.

Sur les marchés des changes, le franc se montrait faible vendredi 2 octobre vis-à-vis du mark, dont le cours dépassait légèrement 2,40 F à Paris, cette faiblesse étant attribuée au « syndrome du week-end » (peur d'un ajustement monétaire pendant cette période).

Le dollar a faibli également sans raison apparente, sauf peut-être la perspective d'une baisse prochaine des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où ils ont pourtant monté en fin de semaine : son cours est revenu à Paris de 5,59 F à 5,53 F et à Francfort de 2,3250 DM à 2,30 DM.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Nomination d'un administrateur provisoire chez Armand Thiery-Sigrand* (A.T.S.). — Un des grands du vêtement masculin en France, Armand Thiery-Sigrand, a été mis en règlement judiciaire, le jeudi 1er octobre, apprend-on auprès de l'administrateur provisoire, Me Pesson, qui vient d'être nommé. Le groupe A.T.S. détient une participation de 60 % aux côtés du Printemps dans la Somats qui s'occupe de la distribution.

Force ouvrière — qui annonce que le P.-D.G. du groupe, M. Nicolas Thiery, a démissionné — demande *« l'intervention énergique des pouvoirs publics, afin que puissent être mises en place des solutions propres à sauvegarder l'activité et les emplois menacés »*.

Etranger

● *Le premier prêt direct entre les Etats-Unis et la Chine* a été signé, jeudi 1er octobre, à Washington par le président de la Banque export-import, M. William Draper et le vice-président de la Banque de Chine, M. Wang Weicai. D'un montant de 28,4 millions de dollars et portant un taux de 8,75 %, ce crédit contribuera au financement d'exportations d'équipements américains pour la production d'électricité. — *(A.F.P.)*

Social

● *Le prix de l'Arc de Triomphe pourra se dérouler normalement dimanche prochain.* — Après dix heures de négociation, les dirigeants des sociétés de courses et la C.G.T. sont parvenus à un accord le jeudi 1er octobre. La C.G.T. obtient gain de cause sur l'ensemble de ses revendications, dont l'acceptation d'une négociation qui commencera le 26 octobre. Les partenaires sociaux discuteront d'une convention collective nationale unique pour toutes les professions des courses.

Transports

● *Trois mille cinq cents emplois à la S.N.C.F.* — M. André Chadeau, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., a déclaré, le 1er octobre, que, *« contrairement aux intentions du gouvernement Barre, qui prévoyait la suppression de cinq mille postes dans les dépôts de la S.N.C.F. dans toute la France, les effectifs seraient renforcés par l'embauche accélérée de trois mille cinq cents agents »*. Il a ajouté que l'électrification de la ligne Belfort-Paris serait réalisée selon un programme échelonné sur dix ans. On apprend, d'autre part, que des accords ont été signés avec les syndicats aux dépôts de Bordeaux et de Belfort.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	5,5450	5,5500	+ 60	+ 100	+ 80	+ 140	— 150	— 60
$ can. ..	4,6050	4,6180	— 70	— 10	— 90	— 40	— 580	— 450
Yen (100)	2,3950	2,3990	+ 215	+ 255	+ 440	+ 490	+1125	+1200
D.M.	2,3990	2,4025	+ 120	+ 145	+ 250	+ 285	+ 600	+ 675
Florin ...	2,1580	2,1620	+ 90	+ 115	+ 190	+ 220	+ 480	+ 530
F B (100)	14,6400	14,6620	—1560	—1100	—2090	—1550	—3420	—2630
F.S.	2,8440	2,8495	+ 170	+ 200	+ 340	+ 390	+ 845	+ 940
L. (1 000)	4,7020	4,7075	— 685	— 530	—1320	—1100	—2930	—2610
£	10,1410	10,1550	+ 140	+ 280	+ 300	+ 460	+ 350	+ 575

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	11 3/4	12 1/8	11 7/8	12 1/4	12	12 1/4	12 1/8	12 1/2
$ E.-U. ..	16 9/16	16 15/16	16 7/8	17 1/8	17 5/16	17 11/16	18 1/16	18 7/16
Florin ...	12 1/8	12 7/8	13	13 3/8	13	13 3/8	13	13 3/8
F B. (100)	15	16	26	30	24	29	20	24
F.S.	6 7/8	7 3/8	10 7/8	11 1/8	10 7/8	11 3/8	11 3/16	11 11/16
L. (1 000)	18	22	32	35	32	35	30	34
£	15	15 7/8	16 1/4	16 7/8	16 1/4	17	16 7/8	17 1/2
F. français	21	30	32	34	27	30	24	26 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE FRANCE

Le bénéfice net consolidé, hors plus-value du groupe Docks de France pour le premier semestre 1981, après amortissements, provisions et impôts, s'élève à 28,818 millions de francs. Pour le premier semestre 1980, il s'était élevé à 23,758 millions de francs. La progression est donc de 21,3 %.

La part du groupe est passée de 18,183 millions de francs pour le premier semestre 1980 à 20,759 millions de francs pour le premier semestre 1981, soit une progression de 14,2 %.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet 1981 ayant ratifié l'offre publique d'échange lancée sur le dernier tiers des actions La Ruche Picarde, la part du groupe s'est trouvée portée à 24,584 millions de francs, soit une progression de 35,2 % pour un capital augmenté de 77.766 actions.

D'autre part, le 29 septembre 1981 a été inauguré l'hypermarché Mammouth exploité par la société Cofradel, dans le centre commercial de Saint-Genis II, dans la banlieue de Lyon.

Par ailleurs, l'hypermarché de Marseille a été cédé avec plus-value à compter du 1er septembre 1981, Cofradel développant dans le même temps ses activités dans cette région à partir d'un cash-entrepôt racheté en mars.

Quatre supermarchés et deux magasins de sport ont été ouverts depuis le début de l'exercice. Divers agrandissements sont intervenus, notamment celui de l'hypermarché de Neuilly-sur-Marne.

CESSATION DE GARANTIE

Cessation de la garantie financière de la société Crédit industriel de Normandie S.A., au capital de 26 400 000 francs — dont le siège est à Rouen (76000), 15, place de la Pucelle. R.C. Rouen B 570 504 613 — des engagements contractés par Jules Roy Voyages, 201, rue de Grenelle, 75007 Paris, à l'égard de ses clients et de ses prestataires de services énumérés à l'article 1 de la loi n° 75-627 du 11 juillet 1975, et ce à l'expiration d'un délai de trois jours francs à compter de la publication du présent avis. Les créanciers éventuels ont un délai de trois mois pour produire leurs créances.

SOCIAL

« Sans relance économique, on ne pourra pas financer la politique sociale »

nous déclare M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C.

Voici le texte de l'interview que nous a accordée M. Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C.

« Le climat social, depuis le nouveau septennat, est marqué par un grand calme. Selon vous, pourquoi ?

— A la C.F.T.C., nous percevons deux raisons à cette sorte d'attentisme. D'abord, le gouvernement avait annoncé beaucoup de mesures, après que les premières eurent été bien accueillies : SMIC, prestations sociales, etc. Les salariés sont dans l'expectative. Ils attendent la suite qui sera donnée aux avancées promises. En second lieu, il y a une certaine inquiétude devant la dégradation incontestable de la situation économique avec le chômage et l'inflation mais, en même temps, tout le monde a conscience de la gravité de cette situation générale et chacun s'interroge sur les moyens d'action efficaces à trouver.

— Y a-t-il véritable concertation avec le gouvernement ?

— Il faut plutôt parler de consultation que de concertation. Le gouvernement s'est beaucoup informé. Nous avons été assaillis de demandes de tous les ministères. Sur les questions de l'énergie, de la Sécurité sociale, des droits syndicaux, etc., on en est encore à la phase de préparation. Une seule exception, les nationalisations. Sur ce dernier point, nous avons constaté avec intérêt que le gouvernement avait retenu notre formule sur la composition tri-partite des conseils d'administration.

» Pour apprécier dans quelle mesure le gouvernement aura entendu les syndicats sur les autres dossiers, il faut encore attendre. Tous leurs avis ne sont d'ailleurs pas convergents. Nous constatons aussi que les discussions, par exemple lorsqu'il s'agit de la Sécurité sociale, ne reposent pas sur des études sérieusement chiffrées par le gouvernement. Autre exemple, les discussions sur la politique énergétique : le ministre responsable n'a pu nous dire quels crédits seraient débloqués ; il nous a même lancé cette remarque : *« L'aspect économique de l'opération est-il bien votre affaire ? »*

— Vous venez de parler des nationalisations. Vont-elles concourir à résorber le chômage ?

— La C.F.T.C. a toujours dit que l'extension des nationalisations ne lui paraissait pas le meilleur moyen de maîtriser l'économie. L'Etat a déjà en main toute une série de leviers. Il se peut qu'un certain nombre de travailleurs voient dans les nationalisations la garantie de l'emploi et la progression vers des statuts sociaux plus avancés.

» Mais, prenez le cas de Rhône-Poulenc, où des licenciements sont envisagés. On peut se demander si la nationalisation va empêcher la restructuration nécessaire. On peut néanmoins espérer que, dans des secteurs plus centralisés, il y ait des plans plus globaux pour traiter de l'emploi. Les restructurations n'en resteront pas moins inévitables. En poussant davantage la réforme de l'entreprise, on aurait pu obtenir des résultats plus précis qu'avec cette extension du secteur nationalisé. D'autant, et c'est notre gros sujet d'inquiétude, qu'on a parlé des nationalisations avant de savoir ce qu'on allait en faire. Il en résulte dans certains secteurs industriels et dans celui de la banque un attentisme qui nous paraît extrêmement dangereux pour les entreprises. Dans la période actuelle, une parenthèse de trois, six mois ou plus — on nous dit que certaines définitions de politique industrielle risquent de demander plusieurs années — nous fait craindre de graves conséquences économiques et sociales. Nous n'avons pas d'hostilité systématique envers les nationalisations, puisque nous étions d'accord pour les réaliser dans la sidérurgie.

N'a-t-on pas « tué le comptable » ?

— Que pensez-vous des mesures pour l'emploi que le gouvernement vient de prendre en direction, notamment, des P.M.E. ?

— Les mesures récemment annoncées par M. Mauroy sont positives. Nous y avons retrouvé la réponse à plusieurs de nos suggestions, par exemple en matière de développement de certains secteurs : logement, travaux publics, relance sélective. Il en est de même pour l'effort de décentralisation au niveau des bassins d'emploi. Depuis plusieurs années nous demandons que dans une région, une localité donnée, les gens se mettent autour de la table — employeurs, collectivités locales, syndicats — pour examiner concrètement les problèmes : nature des emplois d'utilité collective, infrastructures à mettre en place, etc. pour faire œuvre d'imagination, et rassembler des énergies. Nous y sommes prêts. Et nous avons regretté qu'après la crise de la sidérurgie les comités de bassins d'emplois qui avaient été suggérés de façon limitée mais précise, à Thionville, Longwy, Denain-Valenciennes, ne se mettent pas plus vite en route. Au-delà de toutes les divergences syndicales et politiques il y a un effort prioritaire à mener pour mobiliser les énergies. Nous espérons que tout le monde va répondre positivement sur ce point.

» Mais nous avons une autre inquiétude : celle de voir les efforts de relance compromis par le dérapage des prix et l'inflation. Autant on avait reproché à M. Barre sa politique monétariste à l'excès, autant on peut se demander certains jours si, à présent, on n'a pas « tué le comptable ». Le déficit s'accroît de tous les côtés. Certes, il faut des ressources complémentaires pour alimenter tous ces efforts, il faut une plus grande justice fiscale. Mais parallèlement, le dérapage des tarifs est très important. Si on ne maîtrise pas les prix, on arrivera tôt ou tard à des mesures de refroidissement qui peuvent être extrêmement graves.

Que proposez-vous contre l'inflation ?

— Le président de la République n'en a presque pas parlé. Nous attendons avec intérêt le plan intérimaire de deux ans préparé par M. Rocard. Comment conciliera-t-il avec cohérence la relance de l'activité et la maîtrise de l'inflation ? Si on ne tient pas les deux bouts de la chaîne, on ne peut avoir de politique durable. Pour notre part, nous avons demandé une politique cohérente en matière d'évolution de tous les revenus. La politique contractuelle, qui a été tant critiquée, avait permis un progrès considérable en asseyant l'évolution des salaires sur le P.I.B. et sur l'évolution de la productivité, qui n'étaient pas des bases inflationnistes.

» Dans le secteur nationalisé, cette année, seuls les Charbonnages sont encore couverts par un accord. Certes, deux protocoles viennent d'être signés dans la fonction publique. Mais d'abord, nous avions entendu le ministre, M. Le Pors, affirmer que de tels accords n'étaient pas tout à fait normaux et que le dernier mot devait rester au gouvernement. Que va-t-il se passer, à présent, à l'E.G.F. et à la S.N.C.F. ?

» Dans le secteur privé, nous avons un mal fou à faire réviser les barèmes de salaires, ne serait-ce que pour suivre l'évolution des prix. Il y a quelques accords, tels que celui de B.S.N. Mais le patronat est crispé. Pourtant il n'y a pas d'autre voie que de poursuivre le dialogue.

» Nous demandons la création de centres de concertation, d'observation de la productivité, notamment au niveau des branches pour mettre de la rationalité dans les politiques sociales. Nous avançons un autre élément en cas de conflit : le retour aux procédures de médiation, en leur redonnant un peu de lustre, quand les gens n'arrivent pas à se mettre d'accord. La grève est difficile mais nous voulons farouchement qu'elle soit respectée. Néanmoins, dans les circonstances actuelles, l'intervention du médiateur ferait connaître ce qui est possible, équitable.

« Partager le travail »

— Pour vaincre le chômage, ne comptez-vous pas davantage sur la relance économique que sur le partage du travail disponible ?

— Non, il faut les deux. Le levier numéro un est la relance. Mais en inventant une nouvelle forme de croissance, à partir de l'effort décentralisé que nous venons d'évoquer. Sans relance économique, on ne pourra financer la politique sociale : nouveaux emplois, indemnisation du chômage, sécurité sociale. D'autre part, nous sommes prêts à partager le travail : retraites prises plus tôt, réduction des horaires, etc.

— Ce partage peut-il s'accompagner d'une diminution des ressources de chaque salarié ?

— Il serait difficilement réaliste de demander aux salariés de réduire leur niveau de vie. En revanche, la solidarité doit jouer. Notre récent conseil fédéral a transmis à nos organisations la consigne de donner la priorité à des formes de réduction de la durée de travail susceptible de créer des emplois, de préférence à des progressions de pouvoir d'achat. Il n'est pas réaliste de préconiser l'abandon de toute compensation salariale en cas de compression des horaires. Mais, dans les progrès à réaliser, plutôt que de rechercher l'amélioration du pouvoir d'achat, il faut rechercher la diminution du temps de travail pour en donner à ceux qui n'en ont pas, de façon à éviter que ce pays se coupe en deux, entre les gens dont le niveau de vie continue de monter et la file de chômeurs qui s'allonge.

— Quelle est l'attitude du patronat dans les négociations en cours sur l'aménagement du temps de travail ?

— Le démarrage est difficile, laborieux. Il y a un certain malaise avec les P.M.E. Il serait grave que l'accord général mis au point après deux ans et demi de négociations n'arrive pas à se concrétiser dans les branches. Là encore, il faut faire preuve d'imagination, pour arriver à concilier les impératifs économiques et les aspirations sociales, et la solidarité dans ce domaine.

— Accepterez-vous le travail le samedi et le dimanche pour donner des emplois à ceux qui en en sont privés ?

— Cela a été un point très discuté. L'esprit d'invention a fait défaut mais on a accepté des repos tournant samedi-dimanche ou dimanche-lundi. L'utilisation des équipements ne doit pas être un prétexte. Il y a quelques années, le patronat a signé avec la C.F.T.C., F.O. et la C.G.C. un accord sur les conditions de travail selon lequel on restreindrait le plus possible le recours au travail de nuit et le dimanche. On ne peut revenir là-dessus. Mais il convient de ne pas être trop absolu. Nous défendons une certaine éthique, une conception de la vie familiale sans quoi il serait porté atteinte à la qualité de la vie.

— De nombreuses consultations ont eu lieu sur les divers problèmes de la Sécurité sociale. Qu'en pensez-vous ?

— La Sécurité sociale, c'est vraiment un monde et on ne sait pas toujours par quel bout aborder ces différents problèmes. Pour la retraite, les orientations avancées par le gouvernement nous paraissent positives. Mais nous n'avons pas eu d'indication claire. Mme Questiaux ne nous a rien dit sur le montant de la retraite.

— Et sur le financement des régimes spéciaux ?

— Pour le moment, on nous a posé une série de questions mais le ministère n'a donné aucune orientation.

« D'accord pour un effort des salariés »

— Et vous, que proposez-vous pour rééquilibrer les budgets de la Sécurité sociale ?

— Nous avons des propositions sur les recettes comme sur les dépenses. Côté recettes, nous sommes conscients de la nécessité de les renforcer. La C.F.T.C. a toujours dit qu'elle ne refusait pas d'envisager un certain effort, y compris des salariés étant donné la valeur qu'elle attache à la Sécurité sociale. Nous savons que les majorations de cotisations décidées ces dernières années font approcher l'effort contributif d'une certaine limite mais cela n'a pas empêché de créer ou de développer des systèmes parallèles de protection sociale. Le problème d'un seuil à ne pas dépasser doit donc être examiné sérieusement. On ne peut pas augmenter inconsidérément les cotisations, mais nous sommes prêts à envisager un effort des salariés à certaines conditions, dans la mesure notamment où l'Etat, c'est-à-dire les contribuables, prend à son compte ce qu'on appelle les charges indues du régime général. Nous voulons aussi que la solidarité générale s'impose à tous et que chacun participe à cet effort, notamment dans les autres régimes que celui des salariés. Nous sommes également d'accord pour étudier une certaine modification limitée des recettes de la Sécurité sociale. La base de financement doit rester fondée sur les salaires, mais nous acceptons le transfert de quelques points de cotisations calculées sur les salaires vers une taxe sur le chiffre d'affaires ou la valeur ajoutée, en veillant à ne pas tarir les investissements. Il faut dans ce domaine agir avec prudence.

— Et les dépenses ? Que préconisez-vous : une réduction ? une meilleure maîtrise ?

— Il faut mieux contrôler l'évolution des dépenses, notamment celle de la maladie, tout en préservant la qualité des soins, car il y a distorsion entre recettes et dépenses. Cela suppose la décentralisation. Cela fait des années que nous demandons de donner plus de responsabilités aux administrateurs des caisses, à un niveau plus proche des assurés, des médecins, des hôpitaux. Plus de pouvoir et plus de décentralisation permettraient de réduire les abus et doubles emplois.

— Estimez-vous que les projets du gouvernement sur la réforme scolaire menacent la liberté de l'enseignement ?

— Nous ne faisons pas de procès d'intention, mais notre inquiétude vient de la lecture des programmes de la majorité et de la concertation avec certains responsables politiques qui ne cachent pas leur objectif : celui d'aboutir à une intégration de l'enseignement privé dans l'éducation nationale. La C.F.T.C. est en désaccord fondamental pour trois raisons. La liberté de l'enseignement fait partie des libertés essentielles ; cette liberté, pour être réelle, suppose des moyens et la remise en cause des efforts accomplis dans le passé pour égaliser les statuts des maîtres, par exemple, serait invraisemblable : ce n'est pas seulement une question de principe, mais aussi d'équité. Enfin, tout le monde ou à peu près reconnaît que l'éducation nationale est un corps immense qui souffre d'une certaine rigidité. Gonfler encore l'éducation nationale alors que l'enseignement privé est très souvent un élément et un facteur de souplesse, de meilleure adaptation, constituerait une erreur considérable. La C.F.T.C. est en tout cas décidée à s'opposer à de telles remises en cause.

— Vous allez prochainement rencontrer M. Menu, le président de la C.G.C. Où en sont vos rapports avec les autres confédérations ?

— Nous allons voir M. Menu, au cours de la deuxième quinzaine d'octobre. Cet entretien — le premier depuis la désignation du gouvernement — aura une importance particulière. Il souligne le maintien de notre attitude : continuer à avoir des contacts avec les organisations qui cheminent avec nous sur la voie de la politique contractuelle. Avec la C.G.T. et la C.F.D.T., il n'y a pas de rencontres officielles prévues. Nous avons, avec les représentants de ces syndicats, des contacts mais sur des questions très précises.

— Quels enseignements tirez-vous de votre récent voyage en Pologne ?

— Les contacts que j'ai eus avec les membres de Solidarité lors de leur congrès ont été bouleversants. Ils m'ont révélé l'enthousiasme des Polonais pour l'expérience qu'ils vivent. Et en même temps ont accru mon inquiétude tant il y a de contradiction entre cette poussée de liberté et un système politique très rigide. Ce qui se passe en Pologne démontre la faillite du collectivisme généralisé, les dangers que fait courir la conception d'un syndicalisme lié au pouvoir. Les actions des Polonais nous confortent dans notre volonté de renforcer un syndicalisme indépendant fondé sur une économie où l'Etat joue un rôle important sans tout réglementer, sur une société qui donne la priorité à l'homme et aux notions de libertés et responsabilités. »

Propos recueillis par
JOANINE ROY
et JEAN-PIERRE DUMONT.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 octobre 1981

Accalmie sur le marché de l'or et sur les « indexés »

L'ambiance s'est sensiblement calmée en fin de semaine sur le marché de l'or. Dans leur ensemble, les cours sont encore en baisse mais dans de moindres proportions que jeudi.

Ainsi, le lingot est coté 87 360 F, en recul de 3 140 F alors qu'il avait perdu 5 % environ la veille, le napoléon, de son côté, cède 8,90 F après les 46,10 F abandonnés jeudi.

Les emprunts « indexés » se sont stabilisés, et le 4,5 % 1973, qui avait perdu plus de 11 % à la séance précédente, s'inscrit vendredi à 2 255 F (contre 2 198 F).

Le 7 % 1973 cède encore en peu de terrain, à 6 900 F (contre 6 999 F) alors qu'il se situait à 7 403 F mercredi dernier.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires du marché officiel de l'or s'est sensiblement étoffé : 27,5 millions de francs après 9,1 millions de francs la veille et 39,4 millions de francs mercredi.

Côté valeurs mobilières à revenu toujours aussi variable, les actions nationalisables continuent à opérer des réajustements, après s'être mises singulièrement en vedette jeudi.

Le Crédit du Nord qui n'avait pu être « souligné » depuis mercredi, jour de la reprise des cotations, effectue un bond de plus de 48 %, tandis que d'autres titres s'adjugent 6 % à 7 %, tels Métal Dunkerque, Paris-France, Marit. Chargeurs, la plus-value revenant à Banque Rothschild avec une hausse spectaculaire de 65 % !

A côté de telles performances, les replis paraissent presque dérisoires : Colas (– 6 %), U.F.B. (– 5 %), mais l'indicateur instantané ne reflète finalement qu'une hausse de 0,4 % environ.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

VALLOUREC. – La société annonce un net redressement de sa situation financière avec un bénéfice net, pour le premier semestre 1981, de 29,23 millions de francs contre une perte de 6,03 millions au cours de la période correspondante de 1980, le chiffre d'affaires progressant de 16 % dans le même temps, pour s'établir à 2 966 millions de francs contre 2 551 millions l'année dernière. Vallourec explique cette progression essentiellement par la conjoncture favorable à la société dans le domaine de l'énergie et de la prospection pétrolière.

L'accroissement du chiffre d'affaires consolidé au cours du premier semestre est moindre (5,6 % à 5 816 millions de francs), compte tenu de la cession de certaines participations jusqu'à présent consolidées, telle la société Armosig.

DOLLFUS-MIEG & Cie. – Après 4 millions de francs de profits exceptionnels et 16,5 millions de francs de provisions, les comptes de la société Dollfus-Mieg & Cie, au 30 juin 1981, se soldent par une perte nette de 12,7 millions de francs contre un bénéfice net de 2,7 millions de francs, au 30 juin 1980, établi avant toutes provisions.

Au premier semestre 1981, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe D.M.C. s'est élevé à 2 527,2 millions de francs, en augmentation de 3,1 % sur celui du premier semestre 1980. Cette progression limitée traduit, d'une part, l'effort de dégagement d'activités ou de lignes de produits non rentables mené par le groupe dans le cadre de son plan de recentrage, d'autre part, l'impact d'une conjoncture française nettement défavorable.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	30 sept.	1er oct.
Valeurs françaises	88,3	88,3
Valeurs étrangères	138,4	138,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,1	92

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 oct. .... 18,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/10	2/10
1 dollar (en yens)	233	232,10

NEW-YORK

Léger progrès

Wall Street a accentué jeudi son mouvement de reprise amorcé en début de semaine et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 2,28 points au cours de cette séance, pour s'établir à 852,26.

Mon programme économique devrait donner à la Bourse new-yorkaise des raisons d'être optimiste a déclaré en substance le président Reagan au cours de sa conférence de presse en fin d'après-midi, mais les professionnels ne semblent guère avoir été convaincus.

Bien décidé à défendre l'intégralité de son programme budgétaire, et notamment les réductions de dépenses annoncées depuis plusieurs jours, le chef de l'exécutif a fait savoir qu'il n'hésitera pas à exercer son droit de veto, soulignant au passage que les taux d'intérêt ont commencé à refluer. Certes, une décélération est bien constatée sur le taux de base bancaire (prime rate), mais tous les taux ne sont pas à l'unisson, ainsi que le confirme la hausse des taux de rendement lors de la dernière adjudication de bons du Trésor.

Les taux des bons à trois mois ont en effet atteint 14,669 % contre 14,198 % lors de la précédente mise aux enchères, et la même tendance est observée sur les bons à six mois dont le taux de rendement s'inscrit à 14,932 % contre 14,198 %.

Les valeurs énergétiques sont allées de l'avant, les hausses concernant 834 titres, face à 616 replis.

VALEURS	Cours 30 sept.	Cours 1er oct.
Alcoa	26 1/4	25 5/8
A.T.T.	57 7/8	58
Boeing	24 1/8	24
Chase Manhattan Bank	50 5/8	50 1/2
Du Pont de Nemours	38 1/8	38
Eastman Kodak	65	65
Exxon	30 7/8	30 5/8
Ford	20	19 3/4
General Electric	54 7/8	56 3/8
General Foods	28 3/4	29
General Motors	44 5/8	44 1/2
Goodyear	17 3/8	17 1/2
I.B.M.	54 1/4	54
I.T.T.	27 1/4	28 1/8
Mobil Oil	25 3/8	26 1/8
Pfizer	43 3/8	45 3/8
Schlumberger	52 1/4	53 5/8
Texaco	33 1/8	33 3/8
U.A.L. Inc.	18 3/4	19 3/4
Union Carbide	48 1/2	48 1/2
U.S. Steel	26 1/4	26 1/8
Westinghouse	24 1/2	25 1/8
Xerox Corp.	42 5/8	42 1/2

BOURSE DE PARIS 2 OCTOBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26	0 016
5 %	39 50	3 342
3 % amort. 45-54	71 02	0 518
4 1/4 % 1963	99 50	0 026
Emp. N. Eq. 6 % 67	107	2 038
Emp. 7 % 1973	6930	..
Emp. 8,80 % 77	94 70	3 207
Emp. 9,80 % 78	75 40	2 228
E.D.F. 7,8 % 61	....	5 384
E.D.F. 14,5 % 80-92	89 30	4 541
Ch. France 3 %	206 90	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	170	....
Aciers Peugeot	75	72
Actibail	122	125
Agence Havas	575	573
A.G.F. (St Cent.)	360	355
A.G.P. Vie	2540	2550

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	33 80	34 50 d	Bongrain S.A.	784	784	C.G.V.	161	167 50
Air-Industrie	16	....	Bon-Marché	85	83	Chambon (M.)	189 50	....
Alfred Herlicq	74 10	73 20	Borie	534	513 o	Chambourcy (M.)	676	685 d
Allobroge	360	349	Bras. Glac. Int.	547	562	Champex (Ny)	105	112 d
Alsacienne Banque	272	270	Bretagne (Fin.)	75	78	Chim. Gde Paroisse	85	81 60 o
Amrep	885	914	B. Scalb. Dep.	84 50	....	C.I. Maritime	241 10	241 10
André Roudière	100	96	B.S.L.	89	85 50	Ciments Vicat	225	225
Applic. Hydraul.	220	220	Cambodge	134 40	129 o	CIPEL	112 50	117 d
Arbel	119	117 90	C.A.M.E.	87 50	88 50	Citram (B)	143	138
A. Thiery-Sigrand	38	36 50 o	Campenon Bern.	270	269	Clause	390	399
Artois	255	263 50	Caout. Padang	272	264	Cl. MA (Fr.-Bail)	252	....
At. Ch. Loire	38 90	37 40 o	Carbone-Lorraine	50	50 90	CMM-Mar Madag.	37 80	38
Aussedat-Rey	25	26	Carnaud S.A.	64 80	63	Cochery	71	70
Bain C. Monaco	90	92 10	Caves Roquefort	560	556	Cofradel (Ly)	510	480
Banania	291	283	Cedis	904	906	Cogifi	162 50	163
Banque Hervet	176 30	170	C.E.G.Frig.	145 60	141 60	Comindus	345	350
Banque Hypoth. Eur.	*243*	*245*	*Centen. Blanzy*	*400 10*	*416 d*	Comiphos	*128*	*123*
Banque Nat. Paris	257	332 80 d	Centrest (Ny)	104 50	108 20	Comp. Lyon-Alem.	163 40	157
B.O.I.C.	29	28 10	Cerabati	145 10	145	Concorde (La)	270	270
Banque Worms	200 50	192	C.F.F. Ferrailles	195 20	191 10	C.M.P.	29 80	20 80 o
Bénédictine	810	820	C.F.S.	501	501	Conte S.A. (Li)	30	30
Bernard-Moteurs	50 50	....	C.G.I.B.	13 30	12 80	Crédit (C.F.B.)	145	150 80
Biscuit (Génér.)	434	....	C.G.Maritime	13 10	13 60 d	Créd. Gén. Ind.	185	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	154	166 50
Sperry Rand	250	250
Steel Cy of Can.	193	....
Stilfontein	118	120
Sud. Allumettes	118	....
Tenneco	237 50	250
Thorn EMI	66	....
Thyssen c. 1 000	174	....
Vaal Reefs	487	489
Vieille Montagne	210	....
Wagons-Lits	147	148
West Rand	18 50	18 25

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	173	175
Sarakreek N.V.	202	202
Sicomer	131	131
Softbus	219	....
Rodamco	340	347 40

Autres valeurs hors cote

Alser	126 60	....
Cellulose du Pin	35	....
Coparex	550	550
Iena Industries	13	....
La Mure	70 20	69 d
Métallurgique Minière	140	140
Océanic	25 60	....
Petrofigaz	430	....
Promoptic	231	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	83	....
Ufinex	189	....
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	376	382

SICAV

1/10	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8770 29	8372 59
Actions France	153 54	146 58
Actions-Investiss.	179 74	171 59
Actions sélectives	206 89	197 51
Aedificandi	236 95	226 21
A.G.F. 5000	175 03	167 08
Agfimo	270 55	258 28
Altefi	175 39	167 44
A.L.T.O.	166 64	159 08
Amérique Gestion	317 28	302 89
Bourse-Investiss.	189 58	180 98
C.I.P.	599 09	571 92
Convertimo	197 42	188 47
Cortexa	643 36	614 19
Creditor	249 79	238 46
Croiss. Immobil.	246 31	235 14
Drouot-France	198 59	189 58
Drouot-Investiss.	455 15	434 51
Energie	194 82	185 99
Epargne-Croiss.	886 06	845 88
Epargne-Industr.	309 62	295 58
Epargne-Inter	443 38	423 27
Epargne-Oblig.	140 07	133 72
Epargne-Unie	533 20	509 02
Epargne-Valeur	250 47	239 11
Euro-Croissance	259 84	248 06
Financière Privée	577 66	551 47
Foncier Investiss.	437 25	417 42
France-Épargne	288 29	275 22
France-Garantie	238 32	233 85
France-Investiss.	260 12	248 32
Fr.-Obl. (nouv.)	327 69	312 83
Francic	174 15	166 25
Fructidor	167 60	160
Fructifrance	307 39	293 45
Gestion Mobilière	382 10	364 77
Gest. Rendement	375 33	358 31
Gest. Sél. France	251 54	240 13
I.M.S.I.	249 54	238 22
Indo-Suez Valeurs	415 46	396 62
Interoblig.	8564 94	8267 25
Intersélect France	186 48	178 02
Intervaleurs Indust.	284 99	272 06
Invest. St-Honoré	438 26	418 39
Laffitte-France	147 27	140 58
Laffitte-Oblig.	125 67	119 97
Laffitte-Rend.	161 26	153 95
Laffitte-Tokyo	501 13	478 41
Livret portefeuille	309 40	295 37
Multi-Obligations	358 50	342 24
Multirendement	124 69	119 04
Mondial Investiss.	219 64	209 68
Natio.-Inter.	609 02	581 40
Natio.-Valeurs	364 66	348 12
Oblisem	131 93	125 95
Pacifique St-Honoré	281 86	269 08
Paribas Gestion	331 99	316 94
Pierre Investiss.	288 43	275 35
Rothschild Expans.	508 44	485 38
Sécur. Mobilière	341 72	326 22
Sélec. Mobil. Div.	234 79	224 14
S.P.I. Privinter	172 43	164 61
Sélection-Rendem.	128 06	122 25
Sélect. Val. Franç.	141 28	134 87
S.F.I. fr. et étr.	283 31	270 46
Sicavimmo	336 66	321 39
Sicav 5000	145 81	139 20
S.I. Est	665 07	634 91
Sivafrance	229 34	218 94
Sivam	206 71	197 34
Sivarente	162 33	154 97
Sivinter	233 78	223 18
S.I.G.	480 86	458 52
S.N.I.	741 66	708 03
Sogepargne	270 94	258 65
Sogever	551 93	526 90
Soginter	684 01	652 99
Soleil Investiss.	320 58	306 04
U.A.P. Investiss.	221 35	211 31
Unifrance	170 25	162 53
Unifoncier	447 35	427 06
Unigestion	390 28	372 58
Uni-Japon	612 56	584 78
Unirente	1349 60	1305 13
Valorem	257 60	245 92
Worms Investiss.	452 84	432 31

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. *Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.*

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette *raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.*

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2564	4,5 % 1973	2198	2248	2263	2284
2846	*C.N.E. 3 %*	*2910*	*2910*	2901	2870
480	Air Liquide	467	467	475	470
330	Als. Superm.	331	330 50	330 50	330 50
96	A.L.S.P.I.	96 50	96 50	96 50	96
112	Alsthom-Atl.	108 30	108	108	106 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Eurafrance	298	295	295	295
725	Europe n° 1	711	710	711	699
520	Facom	525	520	518	520
142	Finextel	141 50	142 10	141 50	140 50
131	Fives-Lille	124	124	124	124
87	Fonderie (Gén.)	81 50	82 50	82 50	84
69	Fraissinet	68 50	68 50	68 50	68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
295	Penhoet	296	298	298	290 10
300	Pernod-Ricard	282	282	284	280 20
120	Pétroles (Fse)	106 50	106 20	106 20	105
163	– (obl.)	159	155	155	152
30	– (certific.)	27	26 70	26 60	26 50
55	Pétroles B.P.	53 90	52 20	52 20	53 20
150	Peugeot S.A.	139	140	140 50	140

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
265	U.I.S.	274	269	269	265 20
115	U.C.B.	104	106	105 80	102 90
7 50	Usinor	7 50	....	....	....
94 20	– (obl.)	94 20	....	....	....
128	U.T.A.	122 10	123	123	125 40
215	Valéo	192	192 10	192 30	195 10
370	– (obl. conv.)	370	369	369	368
147	Dome Mines	143 50	141	141 50	141
205	Driefontein Cst	204 50	204 50	204 50	202 50
280	Du Pont-Nem.	277	277	277	275
445	Eastman Kodak	475	477 50	478	475
110	East Rand	108	106	106 20	108
230	Ericsson	227	231	231	231
225	Exxon Corp.	226 50	223 50	225	223 50
144	Ford Motors	144	143	143	143
310	Free State	300	305	306	305
165	Gencor	158	155 50	158	152 50
385	Gén. Electr.	402 50	415 50	414 90	412

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Gen. Motors	328	325 50	325 50	326
67	Goldfields	63 20	62	62 20	61 50
118	Harmony	111 90	111 10	110 80	110
24	Hitachi	21 80	21 10	21 10	21 30
395	Hoechst Akt.	383	384	391	384
36	Imp. Chemical	34	35 20	35 20	34 80
47	Shell transp.	42 70	44 35	44 80	44
720	Siemens A.G.	706	722	721	720
127	Sony	119 10	119 50	119 50	121 70
405	Unilever	374	410	410	....
39	Un. Min. 1/10	101 80	101	101	100 10
310	Unit. Techn.	324 10	330	330	330
295	West Deep	283	274 80	275 10	271
435	West Hold.	424	425	419	426
340	Xerox Corp.	310	311	308	310
2 87	Zambia Corp.	2 81	2 94	2 92	2 89

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 584	5 485	5 370	5 630
Allemagne (100 DM)	239 730	239 970	233	245
Belgique (100 F)	14 842	14 612	12 800	13 500
Pays Bas (100 fl.)	215 650	215 880	209	220
Danemark (100 krd)	76 210	76 030	72	77 500
Norvège (100 k)	94 510	93 350	91	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 238	10 031	9 750	10 350
Grèce (100 drachmes)	9 750	9 705	....	....
Italie (1 000 lires)	4 718	4 674	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	282 500	283 800	278	291
Suède (100 krs)	99 700	98 890	95 500	101
Autriche (100 sch)	34 190	34 180	33	34 600
Espagne (100 pes.)	5 785	5 745	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 560	8 530	7 200	8 200
Canada ($ can 1)	4 627	4 567	4 500	4 730
Japon (100 yens)	2 395	2 378	2 300	2 430

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/10
Or fin (kilo en barre)	90500	87300
Or fin (en lingot)	90500	87360
Pièce française (20 fr)	899 90	891
Pièce française (10 fr)	510	520
Pièce suisse (20 fr)	810	761 10
Pièce latine (20 fr)	775	720
Souverain	812	810 10
Pièce de 20 dollars	4060	4000
Pièce de 10 dollars	2150	2149
Pièce de 5 dollars	885	.....
Pièce de 50 pesos	3811	3980
Pièce de 10 florins	768	751

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 octobre 1981 a été tiré à 574 816 exemplaires.

Une décision du ministère de l'éducation nationale

Tous les maîtres auxiliaires seront payés à temps complet

Dans une note de service qu'il a adressée, le jeudi 1er octobre, aux recteurs d'académie, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, précise les conditions de réemploi des maîtres auxiliaires. Cette note fait suite aux circulaires publiées peu de jours avant la rentrée scolaire (*le Monde* du 4 septembre) et réaffirme — avec plus de force — la volonté du ministre d'assurer le réemploi des maîtres auxiliaires ayant exercé au cours de la dernière année scolaire.

Constatant la difficulté à « *mettre un terme au lourd passif que constitue l'auxiliariat en une seule rentrée sans difficultés et sans un certain nombre de contraintes* », le ministre préconise les dispositions suivantes :

● Les maîtres auxiliaires affectés sans l'avoir souhaité sur des demi-postes vacants doivent être rémunérés à plein traitement à compter de la date de la rentrée. Leur service hebdomadaire étant de vingt et une heures dans les collèges et les lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.) et de dix-huit heures dans les lycées, les maîtres auxiliaires en plus de leurs heures de cours « *doivent être utilisés prioritairement pour couvrir des besoins de remplacement dans l'établissement où ils sont affectés* ».

● Les maîtres auxiliaires rattachés administrativement à mi-temps à des établissements et n'assurant pas de tâche d'enseignement seront, eux aussi, rémunérés à plein traitement à compter de la date de la rentrée. La note précise que ces maîtres auxiliaires doivent se voir confier des postes qui se révéleraient vacants pour le reste de l'année. Les enseignants qui ne seraient pas employés sur de tels postes pourraient être utilisés pour assurer des remplacements temporaires dans des zones limitées géographiquement. Dans tous les cas, s'ils refusent, ils doivent être considérés comme démissionnaires.

[Les quelques manifestations de maîtres auxiliaires, qui, pourtant, ont rassemblé peu d'enseignants, ont-elles influencé le ministre ? On peut le penser à la lecture de cette note d'information. Les maîtres auxiliaires obtiennent satisfaction. Mais au-delà de la satisfaction d'une revendication matérielle, le ministre instaure aussi un dispositif de remplacement « expérimental ». — S. B.]

PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL D'ORDINATEURS

I.B.M. réorganise ses activités aux États-Unis

I. B. M., premier constructeur mondial d'ordinateurs, a annoncé, jeudi 1er octobre, une importante réorganisation de ses structures aux États-Unis.

Il y a environ sept ans, la compagnie avait décidé de scinder ses activités en trois grandes divisions : le matériel de bureau (machine à écrire) ; les systèmes de grande diffusion (ordinateur de bas de gamme) ; la division ordinateur (moyen et haut de gamme). Cette réforme répondait à deux objectifs : d'abord introduire une certaine émulation entre les vendeurs de chaque division. Ainsi ceux des systèmes de grande diffusion proposaient des produits qui pouvaient concurrencer certains matériels des deux autres divisions. Ensuite, I.B.M. était engagé à l'époque dans de multiples procès antitrusts, et l'on parlait beaucoup d'une possible séparation de la compagnie.

La structure adoptée à cette époque permettait de répondre en partie aux accusations, I.B.M. expliquant que la concurrence existait déjà à l'intérieur même de la compagnie. En outre, celle-ci, en procédant à une séparation entre grande et petite informatique, anticipait en quelque sorte sur un éventuel jugement qui lui aurait été défavorable.

La réorganisation annoncée prévoit la suppression de ces divisions. Il y aura deux grandes branches, qui proposeront chacune la gamme complète des produits I.B.M. La première division s'occupera de ce qu'on appelle les « gros comptes », c'est-à-dire les grands clients (administrations, grandes entreprises). La seconde aura en charge les autres clients. Chacune de ces divisions aura librement accès à toutes les recherches et à tous les produits de la compagnie. Pour le moment, cette réorganisation ne touche qu'I.B.M.-Etats-Unis, mais des études sont actuellement menées pour l'étendre en Europe.

Officiellement, on explique cette réorganisation par le fait que la concurrence interne avait été mal vécue par la compagnie ces dernières années. D'autant qu'il apparaît, de plus en plus, que l'informatique forme un tout et qu'on ne saurait à l'intérieur de la même entreprise, fût-ce I.B.M., avoir une déperdition d'énergie. On peut avancer une explication complémentaire. Avec l'administration Reagan, il paraît acquis que les menaces de démantèlement d'I.B.M. ont disparu. La doctrine officielle viserait plutôt au renforcement des multinationales américaines. Dans ces conditions, il n'était plus utile de maintenir la fiction d'une concurrence interne.

J.-M. Q.

● *Suicide d'un détenu.* — Roland Pain, vingt-trois ans, s'est donné la mort jeudi 1er octobre, dans sa cellule de la prison Saint-Paul à Lyon. Roland Pain est le vingt-huitième détenu à se suicider depuis le 1er janvier. Il était en détention provisoire depuis le 18 janvier. Deux jours auparavant, il avait mortellement blessé son frère Jean-Pierre, vingt-six ans, d'une balle de revolver 22 long rifle

L'intégration de deux journalistes communistes à TF 1

MM. Roland Passevant et François Salvaing, journalistes à *l'Humanité-Dimanche*, viennent d'être intégrés à TF 1. Signalé par le journal *l'Humanité* dès le jeudi 1er octobre, l'engagement de ces deux journalistes communistes n'a été annoncé officiellement par la chaîne qu'en fin d'après-midi.

Le directeur de l'information, M. Jean-Marie Cavada, n'a pas été appelé à participer à la procédure de recrutement de ceux qui, dans la rédaction, devraient représenter une sensibilité jusqu'alors exclue dans les sociétés nationales de programmes.

C'est M. Robert West, directeur de cabinet du président-directeur général, M. Jacques Boutet, qui a choisi parmi « *la douzaine* » de journalistes communistes qui, selon lui, ont soumis leur candidature. « *Le principe d'embaucher au moins deux journalistes communistes a été admis dès le 10 mai* », dit M. Robert West, expliquant cependant qu'il s'agissait là de « *cas particuliers de recrutement* », même si « *seuls les critères professionnels étaient entrés en ligne de compte* ».

M. West confirme qu'aucune décision n'a été prise quant à l'affectation de MM. Passevant et Salvaing. « *Ils doivent être reçus pour cela par le directeur de l'information* », ajoute M. West, qui nie avoir eu des contacts directs à ce sujet avec M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste français, dont des journalistes de TF 1 ont signalé l'intervention dans ces nominations.

M. Cavada : cela ne me concerne pas

M. Jean-Marie Cavada, de son côté, déclare « *ne pas être concerné* » tant qu'il n'aura pas reçu MM. Passevant et Salvaing. « *Je les jugerai sur leur capacité ou non à faire de la télévision* », dit-il, précisant que « *ces intégrations, si elles ont été annoncées sur la place publique, et à l'avance, par M. Pierre Juquin, relèvent de la seule responsabilité de M. West* ».

M. DELORS : les épargnants qui ont la conscience claire peuvent dormir tranquilles.

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, répondant, vendredi matin 2 octobre, à l'Assemblée nationale, à une question de M. Cousté (apparenté R.P.R., Rhône), a déclaré qu'en maintenant l'anonymat sur les transactions de l'or le gouvernement aurait « *cautionné le fait que celui qui place de l'argent d'une manière stérile et qui spécule contre le franc est mieux traité que celui qui gagne de l'argent et le réinvestit dans son entreprise. Ce n'est pas possible.* »

Le gouvernement, a-t-il précisé, savait qu'il y avait un risque que les transactions « *se déroulent en face du Palais Brongniart* » (Bourse de Paris) dans une sorte de marché parallèle. M. Delors a ajouté : « *Rien n'empêche un petit épargnant d'acheter de l'or. D'autant plus que l'or a baissé. Personne ne le pénalisera, car, lui, il a la conscience claire. Un gros épargnant qui veut acheter ou vendre de l'or, qui a la conscience claire vis-à-vis de son pays, et qui applique son devoir de solidarité en payant ses impôts, celui-là peut dormir tranquille. Ce que nous n'avons pas voulu, c'est que l'argent des Français continue à s'investir dans des placements stériles, alors que nous en avons besoin tant pour l'inflation que pour l'investissement.* »

LA ROMANCIÈRE GENEVIÈVE SERREAU EST MORTE

La romancière Geneviève Serreau est morte dans la nuit du 1er au 2 octobre, à Paris. Elle était âgée de soixante-six ans.

[Née le 13 août 1915, Geneviève Serreau a mené plusieurs activités, dans le théâtre, l'édition et la littérature. C'est ainsi qu'après avoir fondé le Théâtre de Babylone, avec son époux, Jean-Marie Serreau (ils ont monté notamment des pièces de Beckett), elle a travaillé durant plusieurs années aux côtés de Maurice Nadeau, pour la revue et la collection *Lettres nouvelles*.

Geneviève Serreau a publié des romans : *Cher point du monde* (Denoël *Lettres nouvelles*) et, tout dernièrement, *Un enfer très convenable* (Gallimard. Voir *le Monde* du 2 octobre) ; des recueils de nouvelles : *Ricercare* (Denoël, *Lettres nouvelles*), *Vingt-Quatre Mètres cubes de silence* (1976, Denoël, *Lettres nouvelles*), *la Lumière sur le mur* (1979, Gallimard).

On lui doit aussi une *Histoire du nouveau théâtre* (1966, Gallimard, « Idées »), et des traductions de Brecht et de Gombrowicz. En 1971, le Théâtre du Vieux-Colombier avait représenté une de ses pièces, intitulée *l'Escalier de Silas*.]

● *Fausse alerte à la bombe à bord d'un T.G.V.* — Le T.G.V., qui avait quitté, le 1er octobre dans l'après-midi, la gare de Lyon-Perrache, a dû être arrêté à 8 kilomètres de Lyon en raison d'une alerte à la bombe. Selon des indications recueillies à la S.N.C.F., c'est la police qui, sur un coup de téléphone anonyme annonçant qu'une bombe avait été placée dans le train, a demandé l'arrêt de la rame.

Les voyageurs ont pris le T.G.V. suivant, une heure plus tard environ. Aucune bombe n'a été trouvée par les policiers. Mais ils ont découvert une valise suspecte qui renfermait une bouteille de vin rouge et un bidon contenant un mélange inoffensif d'huile et d'eau. Un tract d'un « Comité des détenus politiques » était collé sur le bidon.

Demain
LE MONDE DIMANCHE
Retraités : l'enfer c'est l'autre
Enquête de Liliane Delwasse

A B C D E F G

